

ALFA ROMEO	
Alfasud « L » et « TI »	73-78
Coupe (tous mod. 1600) et « 1750 »	73-78
+ 2000 - Berline-Spider, Vélocité-GT, Velocita	82-74
Veloce	73-77
Athens 1.6 - 1.8 et 2000	73-77
ALPINE RENAULT	
A 210 4 cyl. et V6	71-80
AUDI	
+ 50 - et Volkswagen Polo	75-77
+ 80 - tous modèles	73-82
+ 80 - 1300-1600	79-82
+ 100 S - 1100 LS - 100 GL - et coupé	86-77
AUTOBIANCHI	
A 111, Primula 85 C, Primula	60-74
A 112 - Abarth 70 HP	71-81
BRITISH LEYLAND	
Mini tous types et Innocent	58-78
BMW	
1600 - 1800 et série 2000	65-71
+ 520 - + 520 i - + 520 i - + 525 +	73-78
+ 525 - + 525 i -	78-82
Série 3 - 3 - 4 et 5 cyl.	76-82
CHRYSLER (France)	
150 - 160 GT - 180 - 1810 - 2 litres	71-78
CHRYSLER SIMCA	
Hornet (1.1, 1.3, 1.5)	78-82
CITROËN	
2 CV Berline et Fourgonnette	50-70
2 CV - 4 - 6 - et Fourgonnettes, Dyane et Ami 6 - Dyane 6 623 cm ³ , Ami 6	69-81
3 CV Berline, break et AK	61-68
Ami 6 - Ami 6 35 ch - AK-B 33 ch	69-78
Ami 8 - Super	73-74
LH 14 CV	77-79
LMD 14 CV	78-79
Viss - Spécial et Club 4 CV	78-79
+ Viss - Super 5 CV	78-79
GS 1015 cm ³ , GS spéciale - GSX	71-78
GS 1200 - 1300 - 1400 - 1500	73-78
GS - 1130 - 145 - GSX 3	72-79
GSA	78-82
CX 2000 et 2200 (essence)	75-78
CX Reflex et Athlone	76-78
CD 2400 - 2600 - 2800	78-79
CD 2500 D - 2600 D (Diesel)	78-79
ID 19 Berline et break	76-77
ID 19 B, ID 20	67-69
+ D Spécial - + D Super - + D Super 5	70-75
DS 19	70-71
DS 19 A, 20 et 21 Berline et Break	70-71
DS 21 F et 19 FA	65-75
DS 21 Injections électronique	73-75
DS 23 (carburateur et injection)	73-75
H HY - HZ 1000 et 1600 (essence)	50-74
H HY - 1000 Diesel moteurs	50-74
Indenor 4 cyl. 4 cyl.	74-75
C 35 essence	74-75
C 32 et C 30 Diesel	74-76
DAF	
+ 55 - + Marathon - + 44 - + 33 -	61-72
+ Dafodil	73-78
+ 55 - + 1100, 1300 et Marathon	73-78
DATSUN	
Cherry, 100 A, 120 A et F II	72-79
FIAT	
500 D, F et L (sauf Jardinette)	57-73
600, 600 D et Necker - Jagst	56-70
650, Necker - Adria et SEAT	64-74
124 et 134 - Special	66-74
124 Sport Coupé et Spider et 124 Spider	67-73
125 et 125	71-73
126 et 126 - Personnel - 2 et 4 CV	73-78
Panda	80-81
127 et 127 - Special - et Brava	72-79
128 et Zastava	89-92
130 et 130 - 80 - 90	78-79
131 Minifan et Supercoupe	72-78
132	73-78
230 E 1 Utilitaire	66-74
POLSKI-FIAT	
125 P, 125 P Super et 125 FX	71-75

Pour certains modèles ne figurant plus sur cette liste, il existe une série « LES ARCHIVES DU COLLECTIONNEUR ». Elle traite de modèles modernes, français ou étrangers circulant encore ou intéressant les collectionneurs. Nous consulter.

**LISTE DES ÉTUDES
DISPONIBLES**

ETUDES & DOCUMENTATION
de la

CITROËN
"Ami 8"

REVUE TECHNIQUE

automobile

E.T.A.I. 20-22, rue de la Saussière 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 604-81-13+

SOMMAIRE

Conduite et Entretien	1 à XVI
Fiche descriptive	2
Caractéristiques	3
Conseils pratiques	18
Schémas électriques	79
Particularités des modèles depuis 1969	85
Particularités des modèles depuis 1973	105

CITROËN "Ami 8"



**"Ami 6"
35 ch**



Cette Etude des CITROËN - Ami 8 - est reprise des N° 278 et 328 de la

REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE
(Période mensuel)

(jusqu'à fin de fabrication)

AVANT-PROPOS

La présente documentation est exclusivement réservée à un modèle de véhicule défini et, éventuellement, à ses variantes directes. (Voir sommaire avec types exacts et années de fabrication sur la couverture).

La première partie de cet ouvrage est consacrée à la conduite et à l'entretien du véhicule. Ses différents chapitres sont classés dans un ordre logique correspondant exactement à celui des « Caractéristiques Détallées » et des « Conseils Pratiques ».

Ce chapitre « Conseils Pratiques » donne des indications précises concernant les démontages, remontages, réglages et mises au point.

Des illustrations aident à la compréhension du mode opératoire.

Les planches représentant des ensembles en « vues éclatées » de pièces détachées comportent des numéros repérant chacune des pièces dessinées.

Ils peuvent être utilisés pour commander des pièces (spécifier le titre de la planche, le type exact et la date de fabrication du véhicule).

Pour tous les travaux d'entretien, de réglage, de réparation, du ressort du seul spécialiste, nous conseillons vivement aux lecteurs non professionnels qui peuvent avoir cette documentation en main de confier leur véhicule à un garagiste abonné à la

REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Lui seul possède une documentation continuellement remise à jour ainsi que l'outillage nécessaire et les connaissances indispensables pour... l'utiliser !

Il mérite votre confiance...

R.T.A.

Nous tenons à remercier ici les Services du constructeur du véhicule pour l'aide efficace et le contrôle qu'ils nous ont apportés dans la réalisation de nos travaux.

NOTA. — Les brochures « Etudes et Documentation » ne sont ni reprises, ni échangées par les libraires. Toutefois, si la documentation que vous vous êtes procurée ne correspond pas au type du véhicule qui vous convient, vous pourrez nous la retourner dans les huit jours (en bon état évidemment); nous vous expédierons (franco) celle qui vous intéressera (à nous spécifier très exactement d'après la liste des documentations disponibles figurant à la fin de la présente brochure).

Avis. — Cet ouvrage est destiné aux professionnels de la réparation ainsi qu'aux amateurs compétents. C'est donc volontairement que certaines informations — qui se déduisent naturellement de la lecture du texte ou de l'examen d'un dessin — ne sont pas davantage détaillées. L'éditeur ne saurait être tenu pour responsable des conséquences des erreurs que le lecteur aurait commises en faisant une mauvaise application de la documentation contenue dans le présent ouvrage.

REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE
20-22, rue de la Saussière 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél. 604.81.13

CONDUITE ET ENTRETIEN

DES CITROËN "AMI 8", "AMI 6" (35 ch), "AK-B" et "400"

Levage - Remorquage : (voir page 16).

Charge remorquable : - Ami 6 et 8 : - 500 kg (frein obligatoire à partir de 250 kg).



Emplacement des anneaux de remorquage (Photo RTA)



Voici les diverses positions de la clé dans le serrure antivol d'une Ami 8 : 0 = verrouillage - 1 = parage 2 = contact - 3 = démarreur (Photo RTA)

• MOTEUR

Caractéristiques détaillées : pages 5 à 9.

Conseils pratiques : pages 16 à 40.

MISE EN ROUTE

S'assurer d'abord que le levier des vitesses est au point mort.

Modèle avec antivol : (à droite de la colonne de direction, sous la tablette) la clé tourne dans le sens d'horloge. Faire tourner légèrement le volant de gauche à droite si l'on perçoit une résistance. A la perception du déclic, la direction est libérée. En continuant à tourner la clé, à la première butée l'allumage est établi, à la deuxième butée vous actionnez le démarreur.

Modèle sans antivol

Le démarreur à tirette se trouve sur la planche de bord à droite du levier de vitesses. Clé de contact sur le côté droit du bloc tableau de bord (voir tableau de bord page IX).

UTILISATION DU STARTER

(Voir illustrations tableau de bord page IX).

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

Moteur froid

« AMI 6 » et « AK - B » : Tirer à fond sur la commande de starter et la maintenir et, de l'autre main, tirer sur la commande d'accélérateur. Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur. Dès que le moteur tourne de lui-même, lâcher les 2 commandes, celle du starter se placera d'elle-même - même en position intermédiaire. Après une ou deux minutes, repousser progressivement la tirette de starter. Si à ce moment le moteur s'arrête, recommencer en laissant un peu plus longtemps le starter en position intermédiaire.

« AMI 6 » : Tirer à fond la commande de starter et la laisser revenir en position intermédiaire.

Appuyer à fond sur la commande d'accélérateur deux fois de suite, puis enlever le pied de la pédale.

Actionner le démarreur.

Après une ou deux minutes repousser la tirette du starter.

Si à ce moment le moteur s'arrête, recommencer en appuyant très légèrement sur l'accélérateur.

Si la température est inférieure à -5°C

Tirer à fond la commande de starter et la maintenir et ne lâcher celle-ci que lorsque le moteur tournera.

Moteur chaud (tous modèles)

Appuyer à fond sur l'accélérateur.

Ne pas tirer le starter.

Actionner le démarreur.

Dès que le moteur tourne, relever progressivement le pied de l'accélérateur.

Si le moteur ne démarre pas, attendre quelques secondes avant d'actionner le démarreur. Le pied toujours à fond sur l'accélérateur.

Démarrage en montagne après un court arrêt (tous modèles)

Actionner le démarreur sans appuyer sur l'accélérateur. Si le moteur part au ralenti, accélérer progressivement pour ne pas l'éteindre.

Si le moteur ne part pas sur le ralenti, mettre la commande de starter sur la position intermédiaire.

Mise en marche à la manivelle

La manivelle peut être utilisée par temps très froid pour dégivrer le moteur (contact coupé) ou encore si la charge de la batterie n'est pas suffisante.



Première phase de l'engagement de la manivelle sur « Ami 6 ».

Introduire la manivelle dans l'orifice situé en bas de la calandre (« Ami 6 ») ou sous la calandre (« Ami 8 ») et engager la goupille de l'extrémité de la manivelle dans la dent de loup de la pouille de ventilateur. Sur l'« Ami 6 », il faut d'abord passer la manivelle sous la partie tubulaire du pare-chocs puis engager l'extrémité dans l'œil guide du support.

Ensuite faire pivoter la manivelle vers vous d'1/4 de tour.

REGLAGE DES CULBUTEURS

(Voir page 16)

GRAISSAGE

Caractéristiques détaillées : voir page 7.

Conseils pratiques : voir page 31.

Huiles préconisées :

En été comme en hiver, utiliser pour le moteur l'huile préconisée par Citroën, la Total Altigrade GT « spéciale autoroute » 20 W 40.

Pour les pays très froids, utiliser l'huile Total Altigrade GT « spéciale autoroute » 10 W 30.

Signalons que Citroën déconseille formellement d'ajouter à ces huiles un produit d'addition quel qu'il soit.

Sur l'« Ami 8 » à l'avant du passage de roue droit, il y a un porte bidon de 2 litres.

NIVEAU ET VIDANGE

Pendant les 5000 premiers kilomètres, surveiller le niveau d'huile du moteur tous les 250 km, tous les 1000 km ensuite.

Pour accéder à la jauge, ouvrir le capot (voir ouverture, capot, portes).

La jauge se trouve en avant et légèrement à droite du moteur quand on fait face à celui-ci.



1. Emplacement de la jauge à huile
2. Orifice de remplissage d'huile (Photo RTA)

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

Effectuer la vidange tous les 5000 km (tous les 3000 km en cas de service dans des conditions pénibles).

La vidange doit être exécutée moteur chaud.

Le bouchon de vidange est situé sous le carter moteur ; pour le desserrer prendre une clé à alli de 21 mm.

La conférence du carter est de 2,7 l.

Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot en haut du levier de commande de la boîte, ni les bagues de coulissement de la tige de commande.

REFROIDISSEMENT

Caractéristiques détaillées : voir page 8.

Conseils pratiques : voir page 23.

Le refroidissement est à air forcé (ventilateur 8 pales en nylon). Dès que la température extérieure devient intérieure à $+10^{\circ}\text{C}$, il faut fixer un écran de calandre.

Cet écran doit être obligatoirement enlevé si la température extérieure est supérieure à $+15^{\circ}\text{C}$.

« AMI 6 » : La fixation de cet écran s'effectue en engageant les 4 crochets sur la barrette supérieure de la calandre et en engageant les crochets annelés dans les boutonnières situées aux extrémités de la barrette intérieure de la calandre en tirant sur les pattes de caoutchouc.

« AMI 8 » : L'écran de calandre se fixe en engageant d'abord les 2 languettes droites entre la grille de calandre et sa collerette enjoliveur. Engager ensuite les languettes gauches entre ces mêmes éléments de calandre, par un mouvement de bas en haut.



Mise en place de l'écran de calandre sur « Ami 8 ». (Photo RTA)

« AK - B » : L'écran de calandre se fixe en engageant d'abord les 2 pattes élastiques aux extrémités des barrettes et, ensuite, les crochets dans les logements prévus à cet effet, entre calandre et capot.

ALIMENTATION

Caractéristiques détaillées : voir page 8.

Conseils pratiques : voir page 23.

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE

L'indicateur de niveau d'essence ne fonctionne que lorsque le contact est mis.

La graduation correspond à 0/2 et plein du réservoir.
La capacité du réservoir est de 25 litres « Ami 6 » et « AK-B » et 32 litres pour l'« Ami 8 ».

RESERVOIR

Le bouchon de remplissage est situé à droite sur le panneau d'aile arrière. Dans le réservoir d'essence se trouve un plongeur terminé par un filtre démontable. Vidanger une fois par an le réservoir, nettoyer le filtre, récupérer le carburant en le passant sur un filtre retenant l'eau.

FILTRE A AIR

Tous les 10.000 km, laver la cartouche dans l'essence ensuite la tremper dans l'huile moteur, la laisser égoutter.

FILTRE A ESSENCE

Nettoyer périodiquement le tamis du filtre à essence du carburateur, par immersion dans un bain d'essence suivie d'un soufflage. Dévisser périodiquement le gicleur de relais (n° 27 sur fig. page 25) pour le nettoyer à l'essence suivie d'un soufflage. Ne jamais utiliser de fil métallique pour déboucher un gicleur.



Emplacement du tamis de filtre à essence du carburateur
(Photo RTA)

ALLUMAGE

Caractéristiques détaillées page 9.

Conseils pratiques page 28.

ECARTEMENTS DES GRAINS DE RUPTEUR

(Voir page 20).

CALAGE DE L'AVANCE A L'ALLUMAGE

(Voir pages 28 et 29).

② EMBRAYAGE

Caractéristiques détaillées : voir page 9.

Conseils pratiques : voir page 41.

L'embrayage est à commande au pied, de type normal ou complété par un dispositif auxiliaire centrifuge dont le rôle est de provoquer automatiquement : soit le débrayage dès que le régime moteur tombe au dessous d'une certaine limite, soit un embrayage progressif lors que le régime moteur dépasse cette limite.

Dans ces conditions, tout calage du moteur devient impossible et l'on peut, par exemple, arrêter la voiture, vitesse engagée, sans avoir à débrayer, ou démarrer en côte sans toucher à la commande d'embrayage au pied, après avoir passé la 1^{re} vitesse et accéléré en lâchant le frein à main.

A partir d'un régime moteur de 800 tr/min environ, l'embrayage se comporte comme un embrayage normal.

ATTENTION : en descente, un ralentissement important peut provoquer le débrayage du moteur : réembrayer immédiatement en donnant un léger coup d'accélérateur, avant que la voiture ne prenne de la vitesse en roue libre.

REGLAGE DE LA GARDE D'EMBRAYAGE (voir page 44)

Graissage du câble d'embrayage avec de la graisse châssis-cardan.

③ BOITE DE VITESSES PONT AVANT

Caractéristiques détaillées : voir page 10.

Conseils pratiques : voir page 45.

NIVEAU D'HUILE

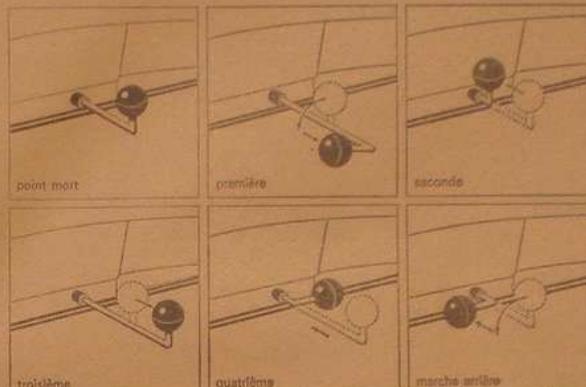
Vérifier le niveau d'huile de l'ensemble boîte-pont tous les 5000 km.

Le niveau d'huile doit arriver à la base du bouchon de remplissage (clé à œil 21 mm) situé sur le côté droit du carter de boîte de vitesses (ce bouchon est difficilement accessible sur l'« Ami 8 », et nécessite le démontage des conduits de chauffage, ou un matériel de graissage de station-service).

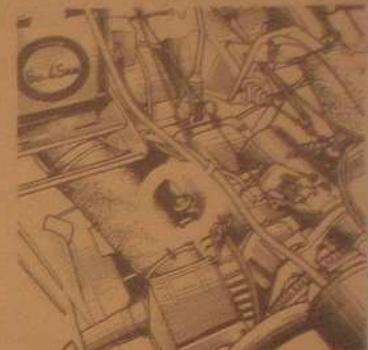
VIDANGE

La vidange du carter boîte-différentiel doit se faire tous les 20.000 km. Le bouchon de vidange se trouve

— CONDUITE ET ENTRETIEN —



Position des vitesses



Emplacement du bouchon de remplissage du carter de boîte de vitesses

④ TRAIN AVANT TRANSMISSIONS

Caractéristiques détaillées : page 11.

Conseils pratiques : page 54.

Graissage tous les 5.000 km des mâchoires à coulisse des transmissions, avec de la graisse pour roulement Total Multis - 2 graisseurs : 1 à gauche et l'autre à droite.

Graissage tous les 5.000 km des axes de pivot de direction avec de la graisse pour cardan Total Multis - 2 graisseurs : 1 à gauche, l'autre à droite.

Contrôle et réglage du train avant : page 55.



Dépose du bouchon de vidange carter de boîte de vitesses
(Photo RTA)



Graisseur d'un axe de pivot de direction (Photo RTA)

❶ DIRECTION

Caractéristiques détaillées : page 11.

Conseils pratiques : page 61.

Pas d'entretien particulier. La crémaillère est graissée à vie.

❷ TRAIN ARRIÈRE

Caractéristiques détaillées : page 12.

Conseils pratiques : page 64.

Pas d'entretien particulier.

❸ SUSPENSION

Caractéristiques détaillées : page 12.

Conseils pratiques : page 65.

Graissage tous les 5.000 km des quatre couteaux des bras de suspension avec de l'huile moteur et au pinceau (2 à droite et 2 à gauche).



Graissage des couteaux de bras de suspension (Photo RTA)

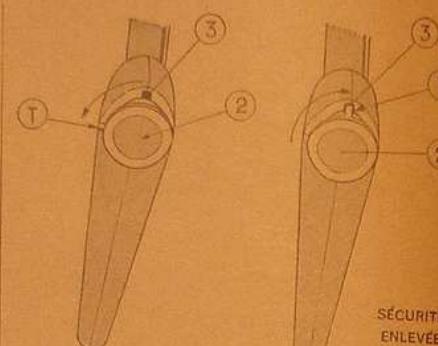
❹ MOYEUX ET FREINS

Caractéristiques détaillées : page 12.

Conseils pratiques : page 68.

FREIN A MAIN

Pour serrer le frein à main, tirer sur la poignée. Pour le desserrer tirer d'abord légèrement sur la poignée, appuyer sur le bouton avec le pouce et repousser la à fond, sans cesser d'appuyer sur le bouton.



Manœuvre du frein à main (voir texte)

Pour mettre la sécurité, tirer sur le bouton 2 (voir fig.) et tourner le d'un quart de tour à droite ou à gauche jusqu'à ce que le taquet T initialement libéré s'insère dans l'une des encoches prévues à cet effet.

Pour l'enlever, tirer sur le bouton 2, tourner le indifféremment à droite ou à gauche jusqu'à ce que le taquet T ainsi libéré vienne s'insérer dans la fente 3, (sur les « Ami 8 » il y a 2 taquets, mais le principe des opérations reste le même).

RESERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

Le réservoir transparent de liquide de frein se trouve sous le capot fixé sur la gauche du tablier. Sur les « Ami



Emplacement du réservoir de liquide de frein. Son accès nécessite le démontage de la roue de secours (Photo RTA)

6 » et « 8 », il faut enlever la roue de secours pour y avoir accès. Vérifier tous les 5.000 km si le liquide atteint bien le repère « Niveau ». Ne pas dépasser cette hauteur. Le trou de mise à l'air libre dans le bouchon ne doit pas être obstrué. Refaire le niveau du besoin avec du Lockheed 55 (pour « Ami 6 » = AK-B » et « Ami 8 » avec freins avant à tambour ou avec du liquide minéral LHM, vert (pour « Ami 8 ») avec freins avant à disque. Toute baisse importante de niveau indique une fuite et implique une vérification de l'étanchéité du circuit hydraulique. La capacité totale du circuit est d'environ 0,5 l.

Attention :

Une inversion ou un mélange de liquide lors d'une vidange ou d'un complément de niveau détériorerait rapidement les joints et les couplages.

Il est donc très important de respecter les préconisations du constructeur : liquide de freins classique (Lockheed 55) pour les « Ami 6 » jusqu'au août 1969. « Ami 6 » et « AK-B », liquide minéral LHM sur « Ami 8 » avec freins avant à disque depuis septembre 1969.

REGLAGE DES SEGMENTS DE FREIN

(Voir page 72).

PURGE DU CIRCUIT DE FREINAGE

(Voir page 73).

❻ ÉQUIPEMENT ELECTRIQUE

Caractéristiques détaillées : page 13.

Conseils pratiques : page 73.

Schémas de câblage : pages 79 à 82.

INDICATEUR DE CHARGE

« Ami 6 » et « 8 » : Le moteur étant en régime, l'algue doit se trouver dans la zone blanche. Si elle se trouve dans les zones rouges, cela implique une vérification (batterie insuffisamment chargée, régulateur de tension détérioré, etc...).

Il est possible que, moteur en régime, l'algue reste dans la zone blanche quadrillée lorsque vos phares sont allumés.

C'est l'indice que votre batterie est insuffisamment chargée.

« AK-B » : Le témoin est lumineux lorsque le moteur tourne au ralenti ; il doit s'éteindre en marche normale. En cas contraire, procéder à une vérification, comme énoncé précédemment.

REGLAGE DE LA TENSION DE COURROIE D'ALTERNATEUR

(Voir page 74).

MANETTE DE COMMANDE D'ECLAIRAGE ET D'AVERTISSEUR

« Ami 6 » et « AK-B » : Levier à main droite, sous le volant, commandant l'éclairage et l'avertisseur.

L'avertisseur se commande en appuyant sur le dé.

Les feux avant et les feux arrière se commandent en tournant le dé dans une des trois positions suivantes :

O = aucun éclairage.
V = éclairage ville (lanterne).

R = éclairage route.

De la position V ou R, on passe à l'éclairage code (feux de croisement) en dépliant la commande du volant.

« AMI 8 » : Avertisseur (levier à main gauche, sous le volant) tirer la tête du levier vers le volant pour faire fonctionner l'avertisseur.

Eclairage (levier à main droite sous le volant). Les feux avant et les feux arrière se commandent en tournant le dé dans une des 3 positions suivantes :

- = aucun éclairage
- = éclairage ville (lanterne)
- = éclairage route

Le passage en code s'effectue comme expliqué pour « Ami 6 ».

FEUX DE STATIONNEMENT

« AMI 6 » : Commande en dessous et à gauche de l'indicateur de vitesse. Appuyer sur la flèche correspondant au côté à baliser.

Pour éteindre, ramener le commutateur à sa position médiane.

« AMI 8 » : Commande sur le côté droit de la colonne de direction.

« AK-B » : Commande en bas à gauche du tableau de bord. Tourner le bouton à droite ou à gauche, en fonction du côté à baliser.

FUSIBLES

Sur « Ami 6 » et « 8 », la boîte à fusibles n'est accessible qu'une fois la roue de secours enlevée.

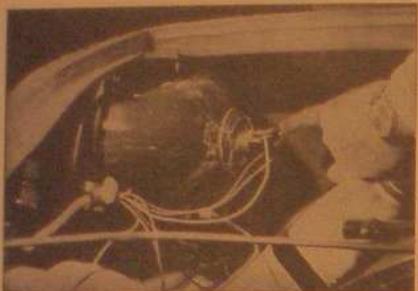
Voir page 14.



Emplacement de la boîte à fusibles. Son accès nécessite le démontage de la roue de secours (Photo RTA)

REGLAGE DES PROJECTEURS

Voir page 76.



Boutons de réglage des phares (Photo RTA)



Sortir la lampe en la tirant par son connecteur (Photo RTA)

TABLEAU DES LAMPES

Voir page 13.

REPLACEMENT D'UNE LAMPE DE PROJECTEUR

« Ami 6 » et « 8 » : Ouvrir le capot. Les lampes sont accessibles sans avoir à démonter les phares.

Avec les ongles du pouce et de l'index, faire basculer de 90° les ressorts maintenant en place la collierette de la lampe.

Sortir la lampe en la tirant par son connecteur en matière plastique noire, évitant ainsi toute brûlure éventuelle des doigts.

Dégager la lampe du connecteur portant les fils d'alimentation.

Engager la lampe neuve dans son logement, puis faire pivoter la collierette jusqu'à ce que l'ergot de positionnement tombe dans son encoche.

Pousser à fond et rabattre les 2 ressorts de maintien dans leur position initiale.



Pour enlever la lampe de phare, faire d'abord basculer les ressorts (Photo RTA)

REPLACEMENT DES LAMPES DE LANTERNES AVANT

« AMI 6 » : La lampe est portée par le connecteur de la lampe de phare qu'il suffit de dégager en la tirant vers l'arrière.

« AMI 8 » : La lampe est située dans l'extrémité blanche des boîtiers bicolores situés sous les phares avant.

Ne pas déposer le boîtier, mais tirer simplement le porte douille, après avoir fait basculer de 90° vers l'axe du véhicule le ressort de maintien.

REPLACEMENT DES LAMPES DE CLIGNOTANT AVANT

« AMI 6 » : Les clignotants avant sont situés sous les phares avant et accessibles sans démontage.

Feux Selma : tirer sur le support de lampe en serrant bien le protecteur de caoutchouc qui le recouvre.

Au remontage, faire tourner le support de lampe dans son logement jusqu'à ce que l'ergot de positionnement tombe dans son encoche, puis pousser à fond.

Feux Axo : faire basculer l'étrier et enlever le support de lampe. Pour le remonter, enfoncez à fond en respectant l'encoche et remettre l'étrier en place.

« AMI 8 » : Les lampes sont situées dans l'extrémité orange des boîtiers bicolores situés sous les phares.

Pour les changer, procéder comme pour les lampes de lanternes avant d' « AMI 8 » .

REPLACEMENT D'UNE LAMPE DE FEU ARRIÈRE

Ces feux se trouvent groupés dans deux boîtiers de part et d'autre de la plaque minéralogique. Avec un tournevis à tête cruciforme, dévisser les vis fixant ces boîtiers.

Faire effectuer à l'ampoule un mouvement tournant pour la dégager de sa douille.

Les lampes se présentent dans l'ordre suivant :

« AMI 6 » : en haut extérieur : lanterne et éclairage de plaque minéralogique.

En bas extérieur : feu stop.

En bas intérieur : clignotant.

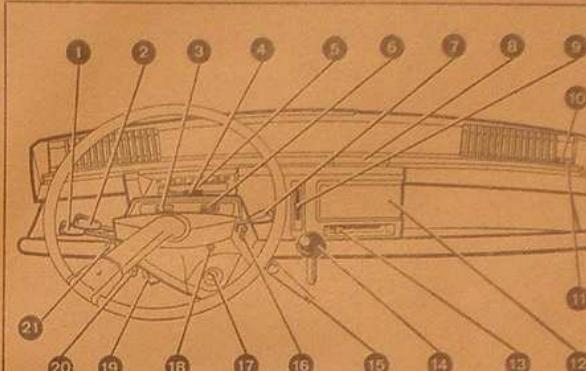


Tableau de bord - Ami 8 -

1. Commutateur d'essuie-glace et levre-glace
2. Inverseur clignotants, appel sonore, appel optique
3. Niveau carburant
4. Compteur totalisateur
5. Tachymètre
6. Indicateur de charge
7. Commutateur d'éclairage
8. Cendrier
9. Répartition chauffage-ventilation
10. Trappe entrée d'air
11. Aératice orientable
12. Emplacement radio
13. Commande de chauffage
14. Levier de changement de vitesses
15. Frein à main
16. Inverseur feux de stationnement
17. Contact démarreur
18. Intensité d'éclairage du tableau de bord
19. Réglage hauteur de phares
20. Ouverture de capot
21. Starter

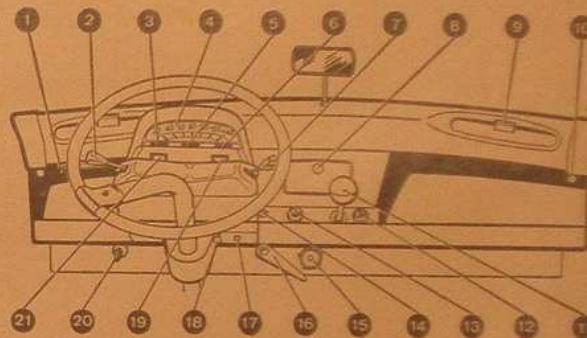


Tableau de bord - Ami 6 -

1. Commande de chauffage
2. Commutateur inverseur clignotants, appel sonore, appel optique
3. Niveau carburant
4. Indicateur de vitesse
5. Compteur totalisateur
6. Indicateur de charge
7. Commutateur d'éclairage et d'avertisseur
8. Cendrier
9. Déflecteur d'aération
10. Commande latérale d'aération
11. Levier de changement de vitesses
12. Démarreur
13. Starter
14. Contact
15. Réglage hauteur de phares
16. Frein à main
17. Commande de rhéostat
18. Répartition chauffage, ventilation
19. Commande d'essuie-glace
20. Ouverture de capot
21. Inverseur feux de stationnement

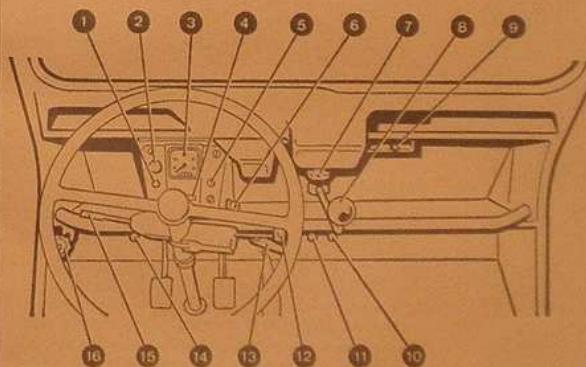


Tableau de bord - AK-B -

1. Feux de stationnement
2. Témoin lumineux, indicateur de charge
3. Indicateur de vitesse et compteur kilométrique
4. Jauge carburant
5. Commande d'essuie-glace
6. Contact
7. Commande de voies d'aération
8. Changement de vitesses
9. Commande d'admission d'air
10. Démarrage
11. Chauffage, déshumidage, dégivrage
12. Avertisseur et éclairage
13. Frein à main
14. Starter
15. Indicateur de direction
16. Réglage des phares

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

« AMI 8 » : en haut : clignotant.

En bas : lanterne et feu stop.

Sur l' « AMI 8 », les lampes de plaque minéralogique sont situées dans 2 bouteilles chromées fixées sur le pare-chocs arrière.

Dévisser les bouteilles et enlever la lampe de la douille en la dévissant.

INDICATEUR DE DIRECTION

Commande à main gauche, sous le volant (voir illustrations tableau de bord).

Pour indiquer de quel côté on va tourner, agir sur le levier dans le sens où l'on s'apprête à tourner le volant de direction : vers le haut pour tourner édroite, vers le bas pour tourner à gauche.

Un bruitre se fait entendre pendant la durée de fonctionnement des clignotants. Pour couper le signal, ramener la tête du levier à son point mort.

Si le bruitre n'émet aucun son, l'un des clignotants ne fonctionne pas.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE

Pour l'emplacement des commandes voir les illustrations « tableau de bord ».

« AMI 8 » : Appuyer sur la commande pour la mise en marche, appuyer à nouveau pour l'arrêt qui est automatique en fin de course.

« AMI 8 » : Relever la tête du levier pour mise en marche et abaisser la tête pour l'arrêt qui est automatique en fin de course. Pourasperger la pare-brise avec le lave-glace, amener la tête du levier vers le volant, par manœuvres répétées. Le réservoir en matière plastique du lave-glace est placé sous le capot, près de la batterie.



Emplacement du réservoir de lave-glace (Photo RTA)

rie. Utiliser de l'eau propre, à laquelle vous pourrez ajouter un produit genre « Stopgel » qui a l'avantage de supprimer les dépôts calcaires et de servir d'antigel en hiver.

« AK-B » : Tirer la commande pour mise en marche repousser pour l'arrêt qui est automatique.

BATTERIE

Vérifier périodiquement (tous les mois) le niveau de l'électrolyte. Vérifier plus souvent si la température extérieure est élevée. Le niveau de l'électrolyte doit dépasser les plaques d'un centimètre au moins, dans chaque élément.

S'il y a lieu, compléter avec de l'eau distillée (ou encore de l'eau de dégivrage de réfrigérateur). N'ajouter jamais d'acide.

Enlever périodiquement les sels grimpants des bornes et cosses de batterie. Après avoir nettoyé les cosses, replacer les rondelles feutre isolantes après les avoir trempées dans de l'huile de ricin ou enduites de vaseline.

La meilleure précaution contre le gel est d'avoir une batterie bien chargée.

Normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) une batterie résiste à - 50°C.

A demi-chargée (densité 1,17 à 1,19) une batterie résiste à - 15°C.

Déchargée (densité 1,07 à 1,09) une batterie éclate à - 5°C.

Une batterie éclatée est irréparable.

➊ DIVERS

ROUES ET PNEUS

Caractéristiques et pression de gonflage (page 14).

MONTAGE D'UN PNEU A CHAMBRE INCORPOREE

(page 77)

CHANGEMENT DE ROUE

« AMI 6 » et « 8 » : Mettre autant que possible la voiture sur sol horizontal. Bloquer le frein à main.

Placer la cale en bois qui se trouve sur le passage de roue avant droit sous la roue diagonale opposée à celle qu'on veut changer et vers l'extérieur du véhicule.

Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.

Sortir le cric et la manivelle qui sont fixés sur le passage de roue avant droit.

Pour ne pas abîmer la porte en fin de levage, placer l'embase du cric nettement sous la voiture.

L'appareil se redressera de lui-même au cours du levage.

Engager bien à fond, pour l'accrocher correctement, le doigt de levage du cric dans l'un des supports situés sous la plate-forme (en dessous des portes avant et arrière).

Choisir le support le plus proche de la roue à changer.

Lever le véhicule en vous servant de la manivelle après avoir tourné à la main la vis de commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour mettre le cric en appui.

Les enjoliveurs de roue se démontent avec la manivelle

— CONDUITE ET ENTRETIEN —



Mise en place du cric (Photo RTA)

Au remontage, on placera plus facilement la nouvelle roue si on tourne le moyeu de manière qu'un seul goujon soit en bas. Placer la roue d'abord sur ce goujon, on empêchera ainsi le moyeu de pivoter et on trouvera plus facilement les 2 autres goujons.

Bien rébloquer les 3 écrous de fixation, une fois la roue changée.

Serrer la vis centrale de l'enjoliveur, sans trop la bloquer.

« AK-B » : Procéder de la même façon que ci-dessus.

Cric, manivelle et roue de secours sont situés dans un coffre côté gauche du véhicule.

ACCES AU VEHICULE

OUVERTURE DES PORTES

« AMI 6 » : Pour ouvrir une porte de l'intérieur, prendre la poignée (3) à pleine main et appuyer avec le pouce sur la gâchette qui doit être ramenée en arrière.

Pour verrouiller les portes arrière et la porte avant droite, pousser vers l'avant la gâchette (1).

Pour les déverrouiller, appuyer sur le poussoir (2).

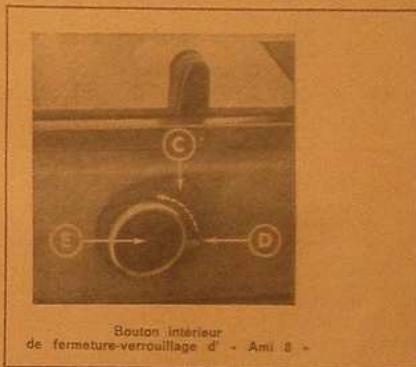
La porte avant gauche se condamne au moyen de la clé de contact.

« AMI 8 » : Pour ouvrir la porte, tourner le bouton C en arrière.

Pour verrouiller la porte, appuyer vers le bas sur le cliquet D jusqu'à enclenchement.



Poignée intérieure de fermeture-verrouillage d' - Ami 6 -



Bouton intérieur de fermeture-verrouillage d' - Ami 8 -

Pour déverrouiller la porte, appuyer avec le pouce sur le disque central E.

« AK-B » : La porte avant gauche se verrouille avec la clé de contact.

La porte avant droite se verrouille en abaissant le petit levier situé sur la serrure.

Les portes arrière se verrouillent avec la clé de contact.

CAPOT MOTEUR

« AMI 6 » et « 8 » : Tirer sur l'anneau de verrouillage qui se trouve sous la planche de bord, à gauche de la colonne de direction : le capot se soulevera légèrement.

Etant face au véhicule, soulever le capot de la main droite et de l'autre main tirer vers vous (par l'entretoilement du capot) le ressort qui libérera le cran de sécurité (sur l' « AMI 6 » enfoncez le crocheton vers l'arrière).

Pour maintenir le capot ouvert, le soulever jusqu'à bloquer automatique de sa béquille (sur l' « AMI 6 »). Il faut

— CONDUITE ET ENTRETIEN —



Emplacement de l'anneau d'ouverture de capot (Photo RTA)

sortir la bécquille de son support et engager le doigt située à son extrémité dans l'ouverture de sa plaque support.

« AK-B » : Pour déverrouiller le capot, soulever le levier situé sous le pare-chocs avant, à l'aplomb du milieu de la calandre, puis lever le capot. Pour maintenir le capot en position ouverte, sortir la bécquille de son support et engager à fond le téton situé à son extrémité dans l'anneau de caoutchouc situé à côté du pêne.

PORTE DE COFFRE A BAGAGES

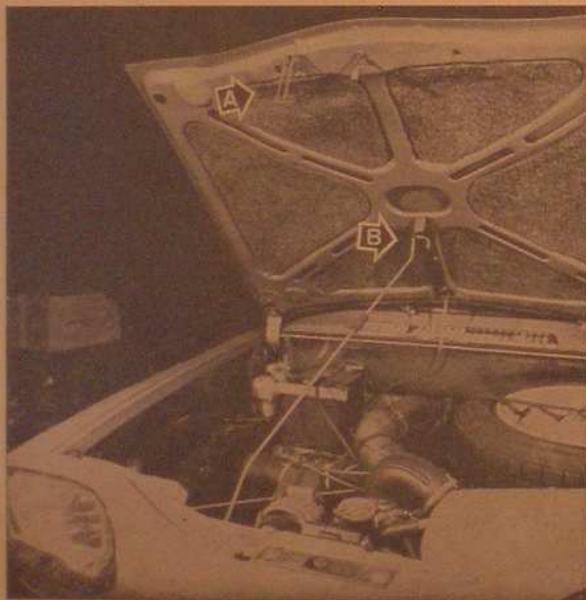
« AMI 6 » et « 8 » : Sur berline : Déverrouiller avec la clé de contact la serrure située au centre de l'éclairage de plaque minéralogique, puis pousser sur le bouton.

Le verrouillage de la porte se fera automatiquement. Pour refermer la porte, l'abaisser doucement jusqu'à enclenchement du pêne.

(Sur « AMI 6 », soulever la porte pour la refermer, puis tirer vers vous l'articulation du compas. Relâcher la porte).

Sur break : Pour ouvrir, appuyer comme avec une berline. Ensuite la porte se stabilisera d'elle-même à mi-hauteur grâce aux compensateurs. De cette position, vous pouvez l'ouvrir graduellement jusqu'à amplitude maximum, sans avoir à la maintenir. Ne jamais rouler avec la porte arrière ouverte.

(Sur « AMI 6 », soulever la porte jusqu'à enclenchement de la bécquille dans l'un des 2 crans d'arrêt permettant ainsi 2 hauteurs d'ouverture différentes).



— XII —

— CONDUITE ET ENTRETIEN —

ELEMENTS DE CONFORT

BANQUETTE AVANT

« AMI 6 » : Le réglage longitudinal de la banquette avant (amplitude de coulissemant 15 cm soit 7 crans) s'effectue en soulevant la manette située à portée de main droite du conducteur.

Pour sortir la banquette, ramener vers l'arrière le verrou 1 en le soulevant, puis basculer le siège vers l'avant pour dégager les têtons de fixation avant. Ne pas oublier, après remise en place de la banquette, de la verrouiller.

« AMI 8 » : Le réglage longitudinal s'effectue en poussant vers la droite le levier situé sous le pied central de l'armature de banquette, à main droite du conducteur.

Pour sortir la banquette, enlever d'abord la goupille de sécurité, puis la repousser complètement vers l'arrière tout en maintenant le levier A soulevé, de façon à la dégager de ses trois glissières.

Ne pas oublier, après remise en place de la banquette, de placer la goupille de sécurité.

« AK-B » : La fixation du siège avant au plancher est assurée par un verrou placé sur l'armature côté intérieur du siège. Pour déplacer le siège, commencer par le déverrouiller en faisant tourner la clavette de verrouillage de façon à emmener la broche d'arrêt en regard de l'ouverture prévue pour son dégagement.

Chercher la bonne position du siège et le verrouiller.

BANQUETTE ARRIÈRE

« AMI 6 » : Pour sortir cette banquette, commencer par la verrouiller en faisant pivoter le verrou situé à l'arrière, au bas de l'armature centrale, la basculer ensuite vers l'avant pour dégager les têtons de fixation.

« AMI 8 » : Déverrouiller la banquette en faisant pivoter de 180° la manette A, située au bas de l'armature centrale, dans l'axe du véhicule, la basculer ensuite vers l'avant pour dégager le téton de fixation.

AÉRATION — VENTILATION — CHAUFFAGE

« AMI 8 » : On peut doser et orienter le flux d'air frais admissible par les grilles A, situées aux extrémités de la planche de bord.

En écartant l'un de l'autre les leviers B et C, on ouvre la buse d'arrivée d'air jusqu'à l'amplitude désirée.

En manœuvrant simultanément les leviers B et C vers le haut ou le bas de la grille, on oriente l'air admis.

L'admission d'air est fermée lorsque les 2 leviers se trouvent côté à côté.

Il est également possible d'ouvrir les grilles coulissantes des portes avant après les avoir déverrouillées en tournant le bouton moleté D dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

A l'aide des verrous E et F, faire coulisser une ou l'autre grille. Il est également possible d'ouvrir les grilles coulissantes des portes arrière, après avoir dégagé le cran d'arrêt.



Sur « Ami 6 » :
1. Verrou de banquette avant - 2. Buse de glissière

A gauche :

Sur « Ami 8 » :
A. Levier de verrouillage du réglage longitudinal

A droite :

Sur « Ami 8 » :
A. Verrouillage de banquette arrière



— XIII —

— CONDUITE ET ENTRETIEN —



A gauche :
Grille d'aératuer - Ami 8 -

A droite :
Commandes des glaces coulissantes
sur - Ami 8 -

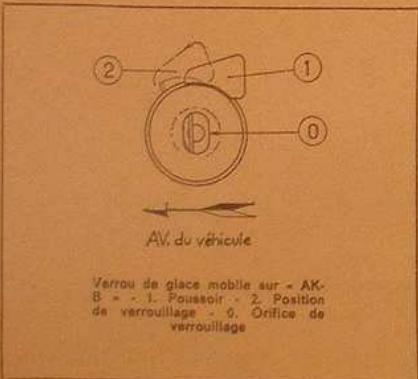
Les verrouillages et déverrouillages des glaces ne peuvent s'effectuer correctement que si celles-ci sont poussées à fond dans leurs glissières respectives.

«AMI 6» : Pour régler la quantité d'air admis, tirer plus ou moins sur les pattes situées aux extrémités de la planche de bord. Pour régler l'orientation, agir sur les deflecteurs (voir illustration commande de chauffage 4 et 14).

Pour ouvrir les glaces coulissantes voir «AMI 8».

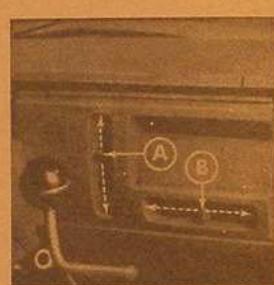
«AK-B» : Ouvrir plus ou moins le volet d'avant en tournant le bouton moleté (7) dans le sens des aiguilles d'une montre.

On peut également entrouvrir les glaces mobiles des portières avant en appuyant sur leur poussoir de verrouillage, soit les ouvrir complètement : relever à fond la tête de fixation à gorge dans l'ouverture O du verrou. Pour refermer la glace mobile, dégager la tête de fixation à gorge de verrou en appuyant à fond sur le poussoir 1 (voir illustration) pour l'amener en position 2 et tirer sur la glace mobile pour dégager la tête de fixation.



CHAUFFAGE

Au dessous de +10°C pour que le chauffage fonctionne suffisamment et que le moteur tourne bien il ne faut pas oublier de mettre en place l'écran spécial sur la calandre.



Commande de chauffage sur - Ami 8 - :
A. Répartiteur d'air - B. Commande admission d'air chaud

Utilisation du chauffage sur «AMI 8»

Placer le levier A en position basse et amener à fond le levier B vers la gauche.

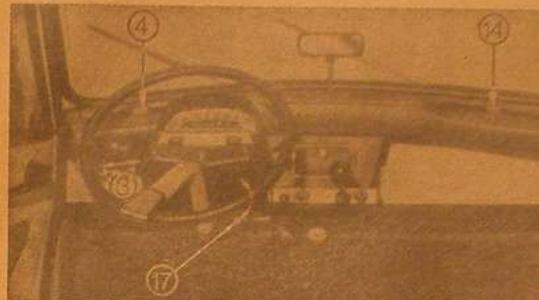
Utilisation du chauffage sur «AMI 6»

Placer le levier 17 en position basse et amener à fond le bouton 3 vers la droite. Pour l'efficacité du chauffage voir paragraphe ci-dessus.

Utilisation du chauffage sur «AK-B»

Pousser à fond le bouton 15, puis pousser à droite le levier d'admission d'air chaud 9.
Pour diminuer le chauffage, repousser le levier 9 vers la gauche.

— CONDUITE ET ENTRETIEN —



Commande de chauffage sur - Ami 6 - :
1. Commande d'admission d'air chaud -
4 et 14. Diflecteurs - 17. Répartiteur d'air



Commande de chauffage sur - AK-B - : 7. Commande de volet d'avant - 9. Levier d'admission d'air chaud - 15. Répartiteur d'air

DESEMBUAGAGE - DEGIVRAGE

«AMI 6» : Pour désembuer le pare-brise, ouvrir le chauffage en amenant le levier B complètement à gauche. Placer ensuite le levier A en position haute (voir figure). Vous pouvez partager l'air chaud entre le chauffage et le désembuage en plaçant la commande A en position intermédiaire.

«AMI 6» : Ouvrir le chauffage en amenant le bouton 3 complètement à droite. Placer ensuite le levier 17 en position haute (voir figure).

Vous pouvez partager l'air chaud entre le chauffage et le désembuage en plaçant la commande 17 en position intermédiaire.

«AK-B» : Levier B poussé complètement à droite, tirer à fond le bouton 15 (voir figure).

En repoussant le bouton 15 dans une position intermédiaire on peut répartir l'air chaud entre le chauffage et le désembuage.

Tout ce qui se lit sur l'automobile se trouve:

- 83, rue de Rennes à Paris
- 92, rue Saint Lazare à Paris
- 8, rue de l'Ancienne Préfecture à Lyon



LIBRAIRIES E.P.A.

Tout sur l'Automobile et la moto :
Technique, Compétition, Mécanique,
Entretien, Pilotage, Histoire.

Veuillez me faire parvenir contre 20 Francs ci-joint,
votre catalogue général de la Librairie Automobile
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
RÈGLEMENT PAR
 Chèque bancaire
 Chèque postal
 Mandat

ETUDE TECHNIQUE ET PRATIQUE

CITROËN 3 CV

«AMI 8»

«AMI 6» 35 CH

«AK - B» 33 CH

(Voir sommaire sur couverture)

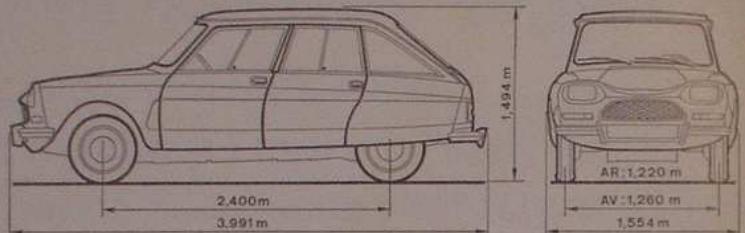
REVUE TECHNIQUE automobile

20-22, r. de la Saussière
92100 BOULOGNE-
BILLANCOURT
Tél. 604-81-13

NUMÉRO REÉDITE
(repris des numéros mensuels de la R.T.A.)

© 1982 - E.T.A.I. Tous droits de reproduction
traduction et aménagement réservés pour tous pays

FICHE DESCRIPTIVE RTA



SPECIFICATIONS

Fiat-twin 4 temps à culbuteurs.
Refroidissement par air.
Alésage : 74 mm, Course : 70 mm.
Cylindrée : 602 cm³.
Rapport volumétrique : 9 à 1.
Puissance fiscale : 3 CV, réelle 32 ch DIN à 5 750 tr/min.
 couple maxi : 4,2 m.kg DIN à 4 000 tr/min.

SOLEX 28-35 CSIC (sans frein de frein) ou SOLEX 26-35 SCIC (avec frein de frein) double corps à ouvertures différentes, mécanique à volets de dépôt et pompe de reprise, pompe à essence SEV-Marchal ou Guillet.
Filtre à air MIOM ou Laurette.

Batterie 12 volts - 30 Ah.
Pôle négatif à la masse.
Allumeur à double camé.
Bobine Ducellier 4000 vts, bâkelite.
Bougies AC 12 FP, SEV-Marchal 35 b.
Alternateur Ducellier 7532 A - Paris-Rhône A 1 M 6.
Démarreur Ducellier 8195 A - Paris-Rhône D 8 L 67.

Embrayage classique ou centrifuge.
4 vitesses silencieuses et synchronisées, et marche arrière.
4 vitesses non surmultipliées.
Differential incorporé dans la boîte.
Couple conique : 8×31.
Vitesse théorique aux 1 000 tr/min : 21,12 en 4^e.

Transmission sur roues avant.
Transmission à bielles ou à cardan.
Direction à crémaillère : 1/17,4.
Suspension par roues indépendantes poussées.
Amortisseurs hydrauliques et batteurs à inertie.
Ressorts horizontaux trav. en compression.
Pneus de 125×380 X - à chambre incorporée -.

Suspension du type à roues tournées indépendantes.
Ressorts latéraux horizontaux.
Amortisseurs hydrauliques et batteurs à inertie.
Pneus de 125×380 X - à chambre incorporée -.

CAPACITES
Réservoir essence : 32 L.
ap. démontage : 2,5 L.
ap. vidange : 2,2 L.
Boîte de vitesses - pont avant : 0,9 L.
Système de freinage : 0,5 L.

MOTEUR



RÉGLAGES GROUPÉS

Ieu de marche aux culbuteurs à froid 0,15 mm.
Ieu théor. p. contr. calage : adm et éch. 1 mm.
ROA : 0'5" après PMH
RFA : 49'15" après PMB
AGE : 35'55" avant PMB
RFE : 3'30" après PMH

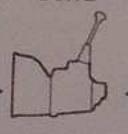
CARBURATEUR



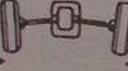
ALLUMAGE



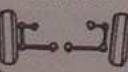
BOITE



TRAIN AV



TRAIN AR



DIVERS

MODÈLE DÉPOSÉ
Reproduction rigoureusement interdite.

ÉTUDE TECHNIQUE ET PRATIQUE DES

CITROËN

"Ami 8" "Ami 6" 35 ch - "AK" série B

Avant-propos

LES « Ami 6 » furent construites depuis avril 1961 jusqu'en avril 1968 sans modifications fondamentales (berline type AM depuis 1961 et break type AMB depuis septembre 1964). Bien sûr, la R.T.A. a publié une Étude Technique et Pratique de ces voitures et en a suivi l'évolution. D'ailleurs une réédition concernant ces modèles est disponible.

En mai 1968 Citroën créait une nouvelle génération de 3 CV en dotant les « Ami 6 » d'un nouveau cœur : le moteur M 28. Avec ce groupe elles reçoivent le symbole AM 2 pour les berlines et AMB 2 pour les breaks. Le break est toujours livrable avec l'équipement normal ou l'équipement « club » (quatre projecteurs, boursouflures protectrices sur les côtés, revêtement insonorisant, sièges avant à dossier réglables, habillage intérieur luxueux). A cette occasion Citroën ajoutait à la gamme des « Ami 6 » une version « Service » (fourgonnette tôlée ou vitrée à 2 portes + hayon arrière).

Le nouveau moteur M 28 est toujours un bicylindre à plat refroidi par air (alésage 74, course 70 mm et cylindrée 602 cm³ inchangée) mais il s'agit en fait d'un groupe cœur pour cent nouveau, reconnaissable à ses échappements vers le haut aboutissant à des pots d'échappement de chauffage (pour le chauffage de l'habitacle) dans lesquels circule l'air provenant du refroidissement des cylindres. Quand l'air n'est pas utilisé pour le chauffage, il est rejeté à l'extérieur par deux tubes souples débouchant sous les ailes ayant au-dessus des roues. Le moteur M 28 développe 35 ch à 5 750 tr/min (32 ch DIN) grâce à un rapport volumétrique de 9 à 1 (usage impératif du super-carburant) et un carburateur Solex double corps à ouvertures différentes, allumé en air par la turbine de refroidissement.

En même temps que le nouveau moteur, l'« Ami 6 » reçoit un couple conique de 8×31 donnant des rapports final plus courts.

Quant à la fourgonnette « AK » (moteur « Ami 6 » et carrosserie genre « 2 CV »), elle se voyait attribuer elle aussi un nouveau moteur, le M 28/4, version moins poussée du M 28, dotée d'un carburateur simple corps et développant 33 ch avec un rapport volumétrique de 8,5 à 1.

Au Salon de Paris en octobre 1968, Citroën ajoutait à la berline « Ami 6 » une version « club » bénéficiant des mêmes aménagements que le break « club ». A ce moment apparaissait également pour les berlines un toit ouvrant en toile livré sur demande.

En mars 1969, au Salon de Genève naissait l'« Ami 8 » remplaçante de la berline « Ami 6 ». Il ne s'agit cependant pas d'un modèle d'une catégorie supérieure, mais d'une carrosserie « refondue » habillant une plate-forme à peine modifiée. La caisse dont tous les éléments extérieurs (ailes arrière et portes exceptées) sont transformés, possède un pavillon en tôle rappelant le break



Du début jusqu'à la fin de sa fabrication en 1968, la carrosserie de la berline « Ami 6 » ne reçut pas de modifications importantes



La version « club » des « Ami 6 » se distingue par leurs phares doubles, en remplacement des optiques rectangulaires et des baguettes montées le long de la caisse. Leur confort est amélioré par des revêtements insonorisants et des sièges avant à dossier réglable



En mars 1969 l'« Ami 8 » est venue remplacer la berline « Ami 6 ». C'est une Limousine dont seul le coffre arrière rouvre. Les éléments de tôlerie sont nouveaux, le moteur reste le M 28 de 35 ch



En mai 1968, en même temps que l'« Ami 6 » recevait le nouveau moteur 33 ch type M 28, la gamme s'enrichissait du modèle « Service » disponible en fourgonnette tôlée (notre photo) ou en break à deux portes.



Ressemblant à la 2 CV, la fourgonnette « AK » est plus longue, elle utilise un châssis d'« Ami 6 ». En mai 1968, elle reçoit le moteur M 28/1 et devient « AKB » très proche du moteur M 28. Il est un peu moins puissant (33 ch) avec un carburateur simple corps et un rapport volumétrique moins élevé.

mais sans hayon arrière et un pare-brise descendant plus bas. Le coffre à bagages offre des formes plus simples (arrière de la plate-forme modifié). L'aménagement intérieur est nouveau (tableau de bord, etc.). Moteur, embrayage, freins sont identiques à ceux des « Ami 6 ».

De nouveaux rapports de boîte de vitesses permettent de conserver les mêmes performances malgré l'augmentation de poids, la direction est plus démultipliée et deux cardans sur l'arbre de direction ont permis de changer l'inclinaison du volant pour donner une position de conduite plus agréable. Le démarreur comprend un solénoïde commandé en tournant la clé de l'antivol. La suspension est légèrement modifiée et comporte une barre stabilisatrice à l'avant.

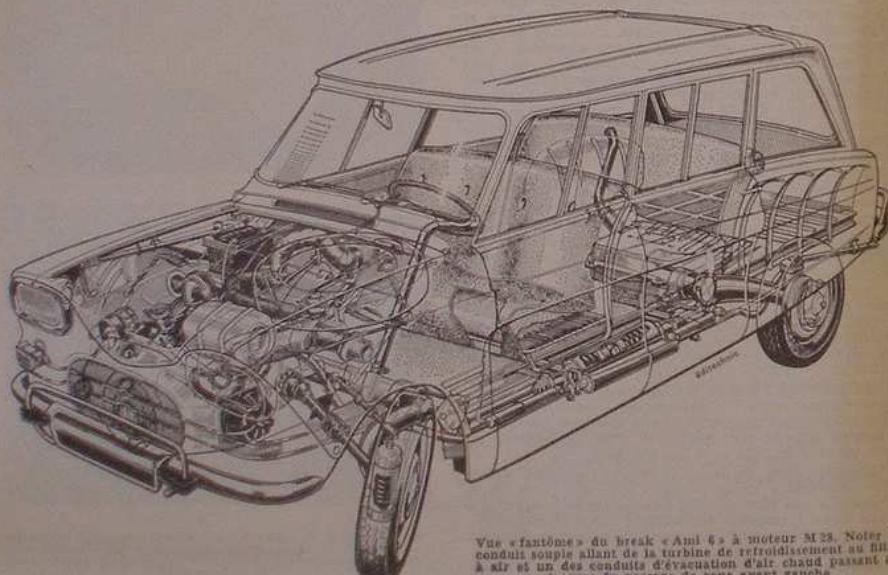
Comme l'« Ami 6 », l'« Ami 8 » est proposée en version luxe ou en version « club ». Quant aux breaks « Ami 6 », leur production continue sans modifications importantes.

Identification

Plaque de Constructeur : située sous le tapis sur la partie avant droite de la plate-forme intérieure pour l'« Ami 8 » et arrière droite pour l'« Ami 6 ».

Plaque moteur : portant le numéro de moteur rivée sur le carter moteur côté droit pour l'« Ami 8 » et gauche pour l'« Ami 6 ».

Référence peinture : plaquette fixée dans le compartiment moteur sur l'avent droit.



— 6 —

Caractéristiques Détailées

1 MOTEUR

AFFECTATION DES MOTEURS

Moteur M 28 (35 ch SAE) :

- Ami 6 : berline (AM 2) de mai 1968 à février 1969.
- Ami 6 : break et fourgonnette (AK) de mai 1968 à février 1969.
- Ami 8 : (AM 3).

Moteur M 28/1 (33 ch SAE) : fourgonnette « AKB ».

GENERALITES

Type : flat-twin, 4 temps, refroidissement par air et par huile, monté à l'avant du véhicule, traction avant.

Alésage : 74 mm.

Course : 70 mm.

Cylindrée : 602 cm³.

Puissance fiscale : 3 CV.

Précision de compression : 10,5 à 11.

— moteur M 28 sur : Ami 6 et « Ami 8 » : 35 ch SAE (32 ch DIN) à 5 750 tr/min.

— moteur M 28/1 sur : « AKB » : 32,8 ch SAE (29 ch DIN) à 5 750 tr/min.

Couple maximum :

• Ami 6 : • Ami 8 : 4,7 mkg SAE à 4 750 tr/min (4,2 mkg DIN à 4 000 tr/min).

• AKB : 4,3 mkg SAE de 3 500 à 4 500 tr/min (4 mkg DIN à 3 500 tr/min).

Rapport volumétrique :

• Ami 6 : • Ami 8 : 9 à 1.

• AKB : 8,5 à 1.

Précision de compression : • Ami 6 : • Ami 8 : 10,5 à 11 kg/cm².

— Poids du moteur seul : 66,5 kg.

— Poids ensemble moteur-boîte : 111 kg.

CARTER MOTEUR

En alliage d'aluminium s'ouvrant en deux dans un plan vertical centré par :

2 pieds de 10×14×27,5 mm et assemblés par 4 goujons de 10×97 (fletés sur 20 mm aux extrémités).

1 vis de 7×85.

2 vis de 7×30 (jusqu'au modèle 69) et 7×35 après.

1 goujon de 7×30,5 fleté sur 10,5 et 17 mm.

1 goujon de 7×65,5 fleté sur 10,5 et 17 mm.

1 vis de 7×105 fixant aussi le radiateur d'huile.

Le carter est relié : à sa partie inférieure à la boîte de vitesses et au carter d'embrayage par un goujon de 10×75 et un de 10×80 fletés sur 15 et 20 mm.

à sa partie supérieure gauche au carter d'embrayage par un goujon de 10×87 fleté sur 15 et 20 mm;

à sa partie supérieure droite au carter d'embrayage par un goujon de 10×95 fleté sur 15 et 22 mm.

Décaissement maxi des demi-carters moteur : 0,05 mm.

CYLINDRES

En fonte avec alliages venus de fonderie, non chemisés et comportant deux dégagements pour le passage des bielles.

En rechange, ils sont fournis par jeu de deux avec巴拉tons complets ajustés.

Ils comportent une collerette d'emmanchement dans le carter et se montent toujours sans calé et sans joint.

CULASSES

En alliage léger, chambres de forme hémisphérique, entrées d'admission de 40,5×27 et d'échappement de 40,5×22,5.

Hauteur entre plans de joints : 78 mm environ.

Volume de la chambre : 46,25 cm³ environ.

Les culasses sont fournies avec guides et sièges de soupapes rapportés (qui ne sont pas livrés en rechange) en fonte.

Chaque culasse est fixée par :

1 goujon intérieur de 8-9×204 fleté sur 15 et 16 mm ; 2 goujons supérieurs de 8-9×224,5 fletés sur 15 et 16,5 mm.

Pas de joint de culasse - la culasse se monte à sec.

Coupe de serrage des écrous : 2,5 mkg (premier serrage : 1 mkg).

Ordre de serrage : commencer par l'écrou du bas.

COUVRE-CULASSES

Couvre-culasses en tête d'étoile nervurée.

Certains moteurs ont des couvre-culasses reportés par un O « couvre-culasses non symétriques », ce repère doit être placé vers le haut afin d'éviter des fuites d'huile.

Depuis juillet 1968 les couvre-culasses sont symétriques.

Le joint de couvre-culasses est cranté.

SOUUPATES

En tête, disposées en V dans les culasses et commandées par tiges de culbuteurs et culbuteurs.

Les soupapes comportent 3 gorges pour segment d'arrêt. Leurs caractéristiques sont données dans le tableau suivant :

Désignation	N° PD	Angle de portée	∅ tête (mm)	∅ tige (mm)	Largur portée (mm)	Longueur (mm)
Admission	AM 124-7 e	120°	40	8 — 0,020 — 0,035	0,30 à 1,45	86,95 + 0,45 — 0,25
Echappement	AM 124-8 d	90°	34	8,5 — 0,035 — 0,050	1 à 1,50	86,5 + 0,45 — 0,25

Hauteur d'un demi-segment d'arrêt : 7,5 mm.

NOTA. — Il n'est pas fourni pour la réparation de soupapes avec diamètre de tige majoré.

Hauteur de levée des soupapes : 7,41 mm à l'admission comme à l'échappement.

— CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES —

Filtration de l'huile : par crête à l'aspiration dans le carter (Ø de 89 mm).
Capacité du carter : après vidange : 2,2 litres SAE 10 W 30 après démontage : 2,5 litres entre mini et maxi de la jauge : 0,5 litre.

POMPE A HUILE

Le coussinet arrière d'arbre à cames formant corps de pompe à huile a un logement intérieur des pignons de 10,5 mm de profondeur.

Les pignons sont à engrenage intérieur/extérieur.

Pignon intérieur : Ø intérieur 15 mm (4 dents).

Roue extérieure à denture (5 dents) intérieure, épaisseur : 10,5 — 0,02

— 0,05 mm.

Le jeu entre-dents, non réglable, est prévu en construction.

Jeu latéral des pignons : 0,02 à 0,10 mm maxi.

Attention, depuis octobre 1968 le circuit d'huile est modifié d'où nouveaux carter moteur, corps et couvercle de pompe à huile. Ces pièces ne sont pas interchangeables avec les anciennes.

CALPET DE DECHARGE

Piston de clapet : longueur 31 mm
diamètre extérieur 12 et 8,2 mm.
 $8,5 \times 11,3$ mm.

Ressort du piston : 115 spires.

Joint d'étanchéité du clapet de décharge : 12,1 \times 15,9 \times 1,9 mm.

Ce clapet ne comporte pas de rondelles de réglage.

GRAISSE DES CULASSES ET DU CARTER

Les vis de raccords sont très différentes : ne pas les intervertir.

Vis raccord sur carter : 1 trou de 2 mm de diamètre.

Vis raccord sur culasses : 2 trous de 0,7 mm de diamètre.

Les bagues fendues de fixation de tube de graissage de culasse ont les dimensions suivantes : 4 \times 7 \times 30 mm.

Depuis juillet 1968, le joint d'étanchéité entre carter moteur et coussinet d'arbre à cames à un diamètre intérieur de 63 mm et comprend 5 trous de diamètre 8 mm.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE RÉGLAGE DU CARBURATEUR

	* Ami 6 * de mai 1968 à novembre 1968		* Ami 6 * depuis novembre 1968 et * Ami 8 *		AKB
	110	110	repère 103		
	111 ¹	111 ¹			
Diffuseur	1 ^{er} corps 21 120	2 ^{er} corps 24 60	1 ^{er} corps 21 125	2 ^{er} corps 24 70	28 160
Gicleur principal	1 F 1 (145)	2 H 1 (145)	1 F 1 (145)	2 AA (120)	AB (160)
Ajoutage automatique			50	—	42,5
Gicleur de ralenti	3 de 300	—	—	—	55
Injecteur de progression	40	—	40	—	
Injecteur de pompe bas, calibré à	70	sans	—	—	
Econostat	1,7	1,7	—	—	
Siege de pointeur	5,7	double	—	—	
Floiteur (poids g)	750 à 800	750 à 800	750 à 800	750 à 800	

(1) le temps de retour du frein de ralenti est de 1 à 2 secondes.
(2) avec embrayage centrifuge : dégagement moins 1/8 de tour à la vis.

— 8 —

— CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES — CITROËN — Ami 6 — Ami 8 — AKB —

RTA

Avance automatique centrifuge décollant vers 1 200 tr/min et atteignant 12° 30' ± 2° 30' à 1 455 ± 25 tr/min. Cette avance est réalisée par des ressorts à lames munies de masses et sont indépendante (sur fourgonnettes * AKB * : 12° 30' à 1 500 tr/min).

Angle de came / angle de fermeture : 144 ± 2°.
Ecart entre came : maxi 3°.
Condensateur : capacité 0,18 à 0,22 nF.

Attention : depuis octobre 1968 les allumeurs sont modifiés : boîtier condensateur, rupteur, bornes protégées par un embout en plastique et interposition d'un joint entre le couvercle et le carter.

Ce nouvel allumeur complet peut être monté à la place des anciens.

BOBINE

La bobine d'allumage spéciale est à 2 sorties haute tension, c'est une Ducellier 4009.

BOUGIES

Bougies de 14 \times 125 à culot normal.

	AC	Champion	SEV-Marchal
* Ami 6 *	43 F	34 S	
* Ami 8 *	42 FF	35 b	
* AKB *	XL 85 ou XL 7	34 S	

Ecartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.

② EMBRAYAGE

Embrayage Verto (division de la Société Française du Ferodo) type PKH84.

Caractéristiques des ressorts de pression :

- quantité : 6, de couleur rubis, repère Ferodo 71.854,
- hauteur libre : 32,7 mm,
- diamètre extérieur : 17,75 mm,
- diamètre intérieur : 11 mm,
- diamètre du fil : 3 mm,
- longueur des spires jointives : 21,5 mm,
- nombre de spires : 51/2,
- tarage sous charge : 25 mm sous 37 à 40 kg,
- diamètre extérieur du mécanisme : 185 mm,
- disque : dimensions des garnitures : 160 \times 110 \times 3 mm, qualité Ferodo A 3 S.
- Epaisseur du disque garni : 7,4 ± 0,4 mm sous une pression de 110 kg.

Volte maxi mesuré à 150 mm : 0,4 mm.

Butée à billes.

Au montage, la partie déportée du moyeu du disque doit se trouver du côté boîte de vitesses.

Réglage des lingues :

- distance entre butée de lingues et plateau de pression : 25,6 à 26,3 mm,
- distance entre carter tôle et plateau de pression : 12 mm.

Fourchette de débrayage : largeur 47 mm.

Ressort de rappel de fourchette : 2 folis 8 spires.

En cas de nécessité de rectifier la face d'appui du disque sur le volant, rectifier de la même épaisseur la face d'appui du carter tôle sur le volant, pour ne pas modifier la pression des ressorts sur le disque.

Garantie de débrayage : 1 à 2 mm entre écrou et fourchette de débrayage.

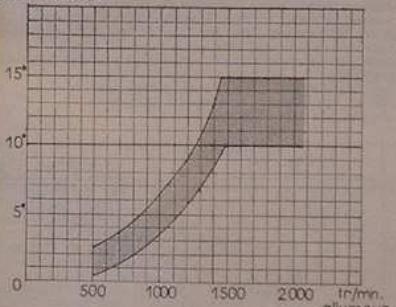
Garde à la pédale : 20 à 25 mm.

Déistance pédale débrayage (partie inférieure) au plancher : * Ami 8 *, 128 mm.

Longueur du câble d'embrayage : 637 ± 6 mm (* Ami 6 * et * Ami 8 *), 680 mm (* AKB *).

— 4 —

Avance allumeur



Courbe d'avance à l'allumage du moteur M 28 équipant les * Ami 6 * 35 ch et les * Ami 8 * et du moteur M 28/1 équipant la fourgonnette * AKB *.

— 9 —

- CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES -

6 TRAIN ARRIÈRE

A roues indépendantes, roues tirées (voies en mm).
Bras en tôle soudée pivotant sur une traverse ronde et comportant le plateau support-feuilles.

* **Traverse arrière** : tube de $25 \times 65,4$.

Joint étanche à l'axe intérieur : $71,75 \times 95,2 \times 7$.

Roulement à galets coniques (côté intérieur) : $63,5 \times 95$, mm de marque SNF 431629 ou Timken L 209948 (009910).

Frêux rond à la partie des roulements : 92 mm maxi.

* **Bras de suspension** avec entraînement d'amortisseur (butée de levage sur AKB) et une gorge sur portée de roulement extérieur pour étanchéité, métalasse forrée $15,5$ mm de long.

Roulement à galets coniques (côté extérieur) identique à celui du côté intérieur ainsi que le joint d'étanchéité.

Écrou à échelles pour le réglage des roulements de traverse de 65×150 .

* **Moyeu arrière** formant tambour (voir chapitre « Freins »).

logement du roulement diamètre 78 .

Joint d'étanchéité du moyeu : $45 \times 62 \times 8$.

Roulement double de moyeu : $36 \times 75 \times 29$.

Ecrou de roulement de moyeu : hauteur $14,5$, filetage 34×130 , arrêté par cisaillement.

Bouchon de moyeu fileté à 78×150 .

Retrait de la bague d'étanchéité du roulement de moyeu de bras : $2 \times 2,5$ mm.

CONTROLE DU TRAIN ARRIÈRE

Réglages de construction (non réglables) :

	* Ami 6 * et * AKB *	* Ami 8 *
Carrossage	$0^{\circ}30' \pm 1'$	$0^{\circ} \pm 0^{\circ}30'$
Parallélisme	placement vers l'avant de 4 ± 4 mm	0 ± 4 mm

7 SUSPENSION

Suspension par ressorts hélicoïdaux longitudinaux travaillant à la compression dans des pots situés horizontalement sous la caisse. Amortisseurs hydrauliques télescopiques et batteurs à inertie.

Interaction avant-arrière.

Réglage des hauteurs sous chassis (avec pneus normaux de 125×380 ou 135×380 suivant modèles) en vissant ou dévissant les tirants avant ou arrière.

	* Ami 8 *	* Ami 6 *	* AKB *
Hauteur	$190 \pm 2,5$ mm	283 ± 5 mm Break 268	303 ± 5 mm
..... arrière	$280 \pm 2,5$ mm	373 ± 5 mm Break 383	448 ± 5 mm

Ces hauteurs s'entendent du dessous des moyeux des bras au sol (sauf Ami 8).

Sur Ami 8, les hauteurs seront prises entre le sol et le dessous du chassis entre les 2 têtes de vis de fixation de traverse à égale distance de chacune d'elle et à côté de l'arbre.

Caractéristiques des ressorts (côte en mm) :

Ressorts avant	* Ami 6 * berline (AM 2) et fourgonnette - AKB -	* Ami 6 * break et - Service - (AMB 2)	* Ami 8 * (AM 3)
Sens d'enroulement	à gauche	à gauche	à gauche
..... mini du fil	17,15	18,2	18,2
Hauteur libre	192 maxi	195	190
Ecrasement	25 sous 400 kg 65 sous 1100 kg		
Ressorts arrière	AM 2	AMB 2	AM 3
Sens d'enroulement	à droite	à droite	à droite
..... mini du fil	17,95	19	18,6
Hauteur libre	205	243	238
Ecrasement	25 sous 200 kg 60 sous 1200 kg		222,5

- CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES - CITROËN « Ami 8 »

* Ami 6 * ... AKB *



② EQUIPEMENT ELECTRIQUE

BATTERIE

12 volts 30 Ah.

Falbala AS 209 ou Tem 1663 ou Tudor-Dimin 6 IMI 3.

ALTERNATEUR

Ducellier 7534 E sur AKB ou Paris-Rhône A 11 M 6 (A II M 4 sur AKB).

Le contrôle de la charge s'effectue au moyen d'un thermomètre des garnitures (toujours collées sur les garnitures).

Tension : 12 volts.

Puissance : 400 W.

Intensité max. : 28 A.

Vitesse max. d'utilisation : 12 000 tr/mn.

Résistance du rotor : 7Ω = 0,2 Ω.

Rapport d'entraînement : 3.

Essais au banc : sans régulation et excitation maxi (sur borne +) sous 12 volts à 900 tr/mn : 6 A.

..... à 4 200 tr/mn : 22 A.

..... à 8 000 tr/mn : 28 A.

L'alignement de la poulie s'effectue par déplacement des rondelles.

REGULATEUR DE TENSION

Ducellier 8247 C ou Paris-Rhône AYA 213.

Vitesse de réglage 5000 tr/mn à l'alternateur.

Intensité nominale : 15 A entre 14 et 14,6 volts à $20^\circ C$ (la tension varie à l'inverse de la température de 0,2 volts par $10^\circ C$).

DEMARREUR

8174 G (AKB).

Ducellier 8195 A (AM 2 - AMB 2) commande par tirette

8202 (AM 3) commande par solénoïde

ou Paris-Rhône D 8 L 87 (AM 2 - AMB 2)

D 8 L 89 (AKB).

Diamètre mini du démarreur après rectification :

Ducellier : 32 mm - Paris-Rhône : 34,5 mm.

Caractéristiques et essais du démarreur au banc

Démarreur	Ducellier 8174 - 8195	Ducellier 6202
Essais avec la batterie de ...	12 V 30 A	12 V 30 A
Couple moyen à 1600 tr/mn		
..... en m.kg	0,38	0,40
Intensité absorbée à ce couple (A)	205	215
Couple bloqué en m.kg	0,5	
Intensité absorbée à ce couple (A)	240	
Puissance maxi en ch	0,75	0,8
Couple puissance maxi en m.kg	0,25	0,25
Intensité absorbée à ce couple (A)	130	150
Lanceur : nombre de dents	9/10	9
Module	2,34/2,115	2,34/2,116
Sens de rotation vu côté commande	S.I.H.	S.I.H.

* Les démarreurs diffèrent par la largeur de leur fourche.

TABLEAU DES LAMPES 12 Volts

Désignation	Quantité	* Ami 6 * et * Ami 8 * Type et puissance	Quantité	* AKB * Type et puissance
Phare-code (berline)	2	Code Européen P 45 t 41 . 45/40 W	2	BA 21 d - 36/36 W
Phare-code (break club)	4			
Lanterne avant	2	BA 9 s (lampe tubel - 4 W	2	Navette 4 W PL
Cingnotant avant	2	BA 15 s - 15 W	3	BA 15 s - 15 W
Cingnotant arrière	2	BA 15 s/19 - 21 W		
Stop	2	BA 15 s/19 - 21 W	1 + lanterne g.	BAY 15 d 19 - 18/4 W
Lanterne arrière droite	1		1	BA 15 s - 4 W PL
Eclairage plaque	1		1	Navette - 4 W PL
Lanterne arrière				
Eclairage de plaque	2	BA 15 s/19 - 5 W		
Eclairage tableau de bord	1	BA 9 s - 2 W F.B.	1	BA 9 s - 2 W F.B.
Plafonnier	1	BA 15 s - 7 W	1	BA 9 s - 0,1 A
Voyant de charge				

Conseils Pratiques

LEVAGE ET REMORQUAGE

Avec le cric de bord.

La voiture étant sur un sol horizontal:

- Mettre une calotte de bois sous la roue diagonalement opposée à celle à lever, toujours mettre une calotte du côté de la pente.

Engager le doigt du cric dans le logement approprié le plus voisin de la roue à changer et l'incliner de manière que son embase soit nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à lever.

Avec un cric rouleur par le dessous de la plate-forme aussi bien à l'avant qu'à l'arrière avec un cric rouleur sur lequel on aura placé une traverse de bois de $600 \times 70 \times 40$ mm maintenue dans la tête de cric par un tourillon.

REMORQUAGE

A chaque extrémité des longerons se trouvent situés des anneaux spéciaux servant, éventuellement, à remorquer le véhicule. Atteler les deux anneaux à la fois.

Jeu de marche des culbuteurs à froid admission et échappement : 0,15 mm.

DEPOSE D'UNE CULASSE

- Déconnecter le câble négatif de la batterie.
- Déposer la roue de secours (sauf sur les fourgonnettes « AK »).
- Déposer (du côté où le travail est à exécuter) :
 - la roue et le passage de roue (« Ami 8 » et « Ami 6 »),
— l'aile et la jante d'aile (« AK »).
- Déposer le silencieux d'admission.
- Désaccoupler la durite d'essence du carburateur.
- Désaccoupler (véhicule « AK ») : sur les fourgonnettes « AK » débrancher le raccord caoutchouc du reniflard et la tige de commande d'accélérateur du carburateur.
- Déposer le demi-boîtier de protection de courroie d'alternateur.
- Déposer la vis du tendeur et desserrer l'axe de fixation de l'alternateur sur tubulure.

Débrançer la courroie d'entraînement et laisser l'alternateur en place sur la tubulure.

- Déposer les demi-colliers arrière et les écrous et les vis de fixation des tubulures.
- Desserrer les demi-colliers avant de les déposer.
- Désaccoupler l'ensemble tubulaire carburateur alternateur.
- Soulever la tubulure, la maintenir à l'aide d'une calotte en bois posée sur le carter de manière à pouvoir dégager la culasse.

Déposer les joints de brides de tubulure et obstruer les orifices.

- Déconnecter le fil de bougie.
- Déposer les tôles supérieures et inférieures de refroidissement.
- Déposer la bougie.
- Désaccoupler le tube de graissage de la culasse.

Intercaler la rondelle de caoutchouc et la rondelle plate sur les écrous borgnes des couvre-culasses.

- Serrer l'écrou de 0,5 à 0,7 mdaN.
- Remonter sur le côté gauche le silencieux d'admission.

Faire le niveau d'huile, mettre le moteur en marche et vérifier l'étanchéité des joints.

- Régler, si nécessaire, le ralenti à chaud (voir pages 26 ou 27 suivant modèle).

TRAVAUX NE NECESSITANT PAS LA DEPOSE DU MOTEUR

REGLE DES CULBUTEURS

- Déposer le silencieux d'admission pour le réglage côté gauche.

Placer un récipient sous les couvre-culasses pour recueillir l'huile.

- Déposer les couvre-culasses.

Régler à froid le jeu à 0,15 mm pour les soupapes d'admission et d'échappement (la calotte de 0,15 mm doit passer librement, la calotte de 0,20 mm ne doit pas pouvoir passer) (voir fig.).

Régler la soupape d'admission lorsque la soupape d'échappement du même cylindre est levée au maximum et inversement.

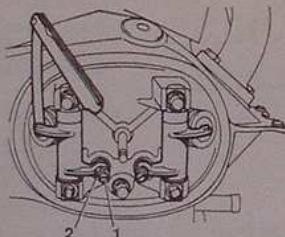
Débloquer le contre-écrou (2) et régler la vis rotule (1).

Bloquer le contre-écrou.

Vérifier l'état des plans de joint de la culasse et du couvre-culasse.

Remonter les couvre-culasses; le joint de caoutchouc doit être collé sur le couvre-culasse seulement à l'aide de celle Bostik 1460 ou Minnesota F 19.

NOTA. — Sur certains moteurs, les couvre-culasses sont repérés par une lettre G, ce repère devra être orienté vers le haut.



Réglage des culbuteurs : 1. Vis de réglage
2. Contre-écrou

Attention. — Un mauvais montage du joint ou un serrage insuffisant de l'écrou de fixation peut entraîner la perte d'huile.

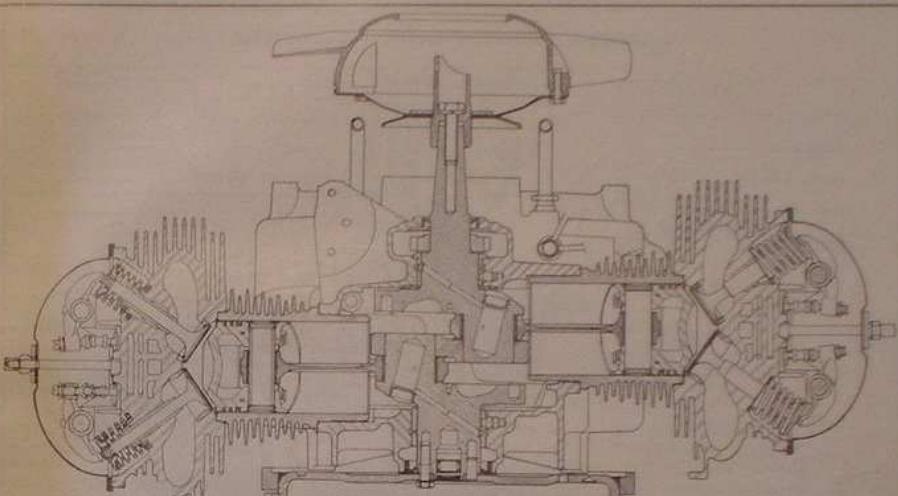
Intercaler la rondelle de caoutchouc et la rondelle plate sur les écrous borgnes des couvre-culasses.

Serrer l'écrou de 0,5 à 0,7 mdaN.

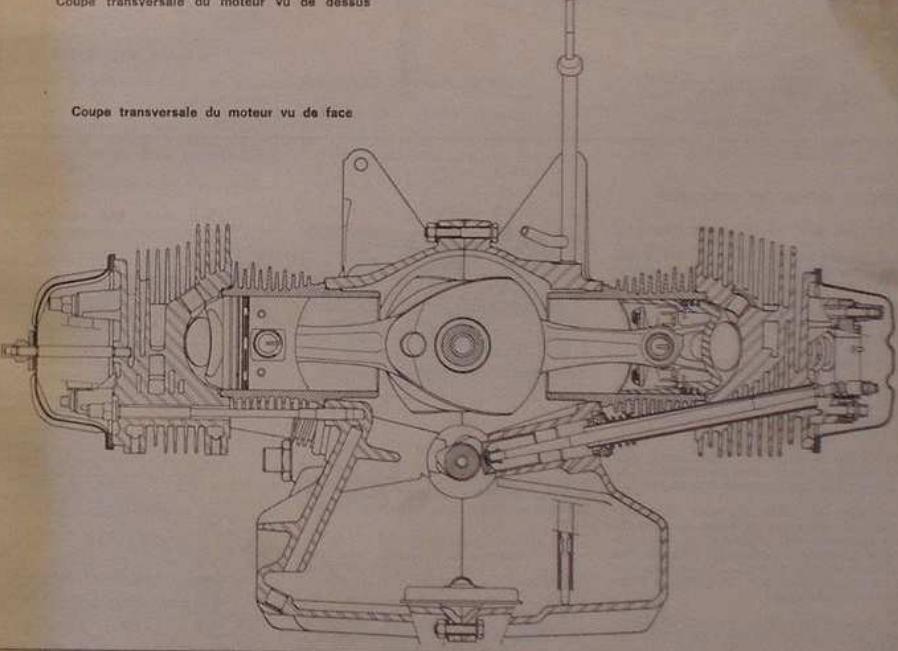
Remonter sur le côté gauche le silencieux d'admission.

Faire le niveau d'huile, mettre le moteur en marche et vérifier l'étanchéité des joints.

Régler, si nécessaire, le ralenti à chaud (voir pages 26 ou 27 suivant modèle).

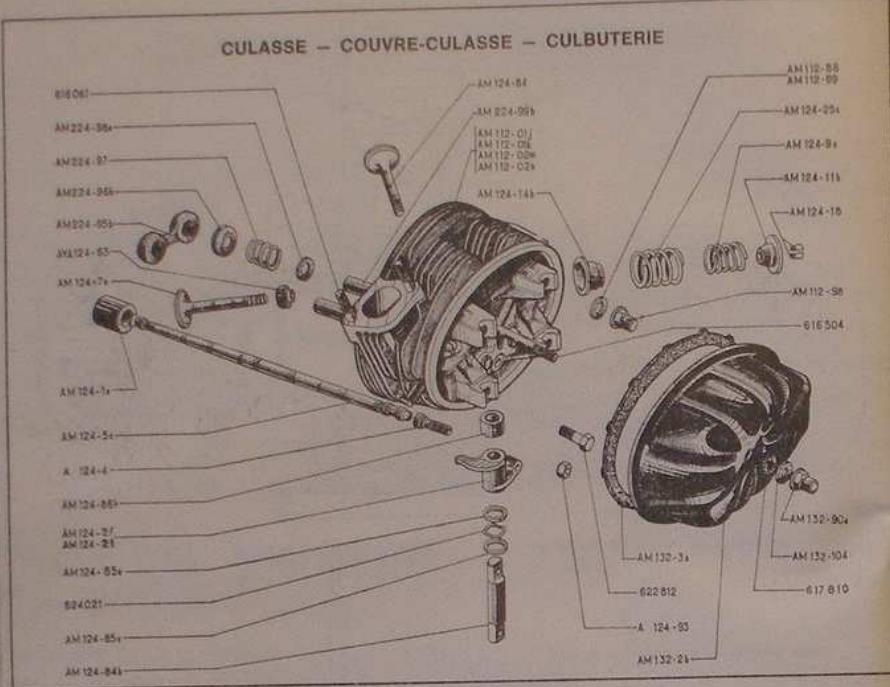


Coupe transversale du moteur vu de dessus



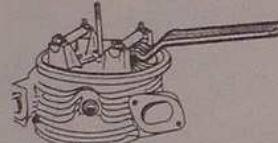
— 17 —

— MOTEUR —



RECTIFICATION DES SOUPAPES

- Utiliser une rectifieuse de soupapes.
- Respecter les angles de la portée des soupapes : admission 120°, échappement 90°.
- Exécuter un rayon de 0,5 mm environ sur les angles de la tête de soupape en « a » et « b » (voir coupe).
- Déposer les vis de fixation des axes.
- Déposer les axes des culbuteurs et récupérer les rondelles d'appui, les rondelles élastiques, les culbuteurs et les entretoises.
- Placer la culasse à l'eau tenue par un support approprié (si possible) et immobiliser les soupapes en appui.
- Mettre en place les axes de culbuteurs, déposer les cuvettes de ressorts de soupapes (en utilisant un compresseur de ressort), dégager les demi-segments d'arrêt, la cuvette, les ressorts, le capuchon de centrage et le joint d'étanchéité.
- Déposer la culasse du support, dégager les soupapes et les axes de culbuteurs.



DESHABILLAGE D'UNE CULASSE

- Dégager les joints, les coupelles, les ressorts et les rondelles d'appui des tubes-enveloppes de tiges de culbuteurs.

Ci-contre :
Coupé des sièges de soupe
 $L = 1,45 \pm 1,8$ mm

— 18 —

— MOTEUR —

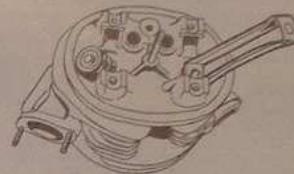
CITROËN - Ami 8 -
Ami 6 - - AK-8 - RTA

RECTIFICATION DES SIEGES DE SOUPAPES

- Utiliser les meules suivantes

	Siège d'admission	Siège d'échappement
Pour la portée	Meule monoconique à 120°	Meule biconique à 90°
Pour le dégagement supérieur	Meule biconique à 150°	Meule biconique à 150°
Pour le dégagement inférieur	Meule biconique à 90°	Meule monoconique à 90°

Maintien de la soupape sur son siège à l'aide de l'outil spécial (2400 T)



RODAGE DES SOUPAPES

Il faut que le grand diamètre de la portée sur le siège soit égal au plus grand diamètre de la soupape.

La largeur de la portée de la soupape sur son siège doit être de 1,45 mm maxi pour l'admission et 1,80 mm pour l'échappement.

- Utiliser un rodé-soupe à ventouse.
- Après exécution du rodage, nettoyer très soigneusement la culasse pour éliminer toute trace d'émerveillement.
- S'assurer que le trou de graissage qui débouche sous le capuchon plastique de la tige de soupe d'échappement n'est pas obstrué.
- Contrôler les portées de soupapes à l'aide de crayon ou de fuites d'essence entre siège et soupe ou bien encore à l'aide d'un appareil à dépression.

Nota. — On peut, dans certains cas, déboucher la gorge circulaire du guide d'échappement en faisant tremper la culasse durant une heure au moins dans du diluant cellulose.

REMONTAGE DES SOUPAPES

- Avant de remonter les ressorts de soupapes, contrôler qu'ils ont un tarage conforme aux prescriptions données aux . Caractéristiques détaillées → page 5.

• Huller, à la burlette, les queues de soupapes et les portées.

• Mettre les soupapes en place.

• Tenir la culasse à l'eau à l'aide d'un support approprié et maintenir les soupapes en appui.

• Mettre en place provisoirement les axes de culbuteurs pour pouvoir comprimer les ressorts de soupapes.

• Mettre en place les joints d'étanchéité, placer le capuchon de montage en plastique sur l'extrémité de la tige.

• Glisser le joint sur le capuchon. Descendre le joint jusqu'à buter sur le guide. Terminer l'engagement à l'aide d'une pince Floquet (voir figure).

• Comprimer les ressorts à l'aide d'un outil approprié et placer les demi-segments d'arrêt.

• Déposer les axes de culbuteurs.

Utilisation de la pince Floquet pour terminer l'engagement du capuchon plastique de la tige de soupe (Dessin E.T.A.)

MONTAGE DES CULBUTEURS

- Huller les axes des culbuteurs et enfiler dessus la rondelle d'appui, une rondelle élastique, le culbuteur et l'entretoise. Placer les axes sur les brosses formant support, serrer les vis de fixation à 2,3 mdaN.

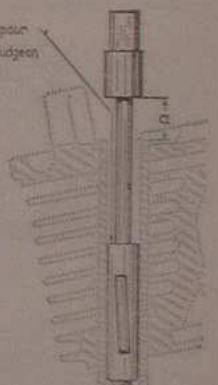
• Déposer la culasse de son support.

- Mettre en place, sur chaque tube enveloppe de tige de culbuteur, la rondelle d'appui, le ressort, la cuvette et le joint d'étanchéité (voir planche).

Remarque importante. — Nous rappelons que les guides et les sièges de soupapes étaient montés en usine à l'azote, il n'est pas possible de les remplacer sans outillage spécial. En cas de détérioration de ces pièces, remplacer la culasse.

**REEMPLACEMENT
D'UN RESSORT DE SOUPAPE**
(sans dépose de la culasse)

Nota. — En dépannage, pour le remplacement simple d'un ressort de soupe, il n'est pas nécessaire de déposer la culasse à condition de disposer de l'outil spécial que l'on vise à la place de la bague et dont la tige courbée, en orientant convenablement, maintient la soupe appliquée sur son siège (voir figure).



Budgeonnage de la partie inférieure d'un tube de tige de culbuteur (outil 3836 T)
a = 14 mm

— 19 —

— MOTEUR —

- Poser les culbuteurs et les tiges.
- Reposer la culasse et régler les culbuteurs (comme déjà indiqué page 16).

NOTA. — En cas de simple fuite légère à un tube-enveloppe, il est possible de d'agencer le tube sans déposer la culasse. Déposer simplement le contre-culasse, les culbuteurs et les tiges.

REPOSE D'UNE CULASSE

- Nettoyer le dessus du piston et le plan de joint sur cylindre.
- Huiler légèrement, à la burette, l'alésage du cylindre.

Nota. — S'assurer que les tiges de culbuteurs ne sont pas faussées (échelle maximum 0,2 mm, placées sur 2 vés, sinon les redresser au mallet. La roulette ne doit présenter ni rayure, ni bavure, ni trace d'usure).

- Contrôler la mise en place des rondelles d'appui, des ressorts, des couplages et du joint double sur les tubes-enveloppes.

• Vérifier la propreté des faces d'assemblage des joints sur le carter ainsi que sa position.

• Placer les tiges de culbuteurs préalablement huillées dans les tubes-enveloppes en orientant la roulette cuivrée côté culbuteur et la roulette de plus grand rayon côté poussoir.

• Desseruer complètement les vis de réglage des culbuteurs et amener le piston au P.M.H.

• Mettre la culasse en place.

• Approcher progressivement les écrous (sur rondelle plate) jusqu'à ce que la culasse soit en appui sur le cylindre et le cylindre sur le carter.

• Guider les tubes-enveloppes pour que l'épanlement des caoutchoucs d'étanchéité pénètre dans les alésages du carter. Serrer les écrous à 1,2 mdaN maximum. Commencer le serrage par l'écrou du bas.

• Accoupler le tube de graissage sur la culasse en s'assurant que les 2 trous

de 0,7 mm de la vis raccord ne sont pas obstrués (voir fig. page 33). Mettre un joint double neuf en cuivre sur le raccord et le bloquer de 1,1 à 1,2 mdaN.

- Monter les bougies.
- Monter les têtes de refroidissement de la culasse.

• Enduire de pâte « Lowac » les deux faces de joints de tubulures et les mettre en place sur la culasses (les joints d'échappement ont un diamètre de passage des gaz plus grand que celui des joints d'admission et s'assurer qu'ils coïncident exactement avec ceux de la culasse).

- Réposer les tubulures en engageant les échangeurs sur les têtes supérieures de refroidissement des culasses.

• Serrer les vis et les écrous de fixation sur les culasses de 1,4 à 1,5 mdaN sans oublier les rondelles éventail sous les écrous et vis.

- Accoupler les échangeurs au pot de détente.
- Poser les demi-colliers et bloquer les vis d'assemblage.

• Brancher la durite d'arrivée d'essence au carburateur et le raccord caoutchouc du reniflant au filtre à air (sur modèle « AK » seulement).

• Serrer définitivement les écrous de la culasse de 2,0 à 3 mdaN.

• Serrer dans l'ordre écrou supérieur avant, supérieur arrière et inférieur.

• Régler les culbuteurs à froid (voir chapitre « Réglage des culbuteurs » page 14).

• Engager la courroie d'entraînement de l'alternateur sur la poulie et tendre la courroie (voir page 74).

• Monter le demi-boîtier de ventilation et de protection de l'alternateur.

• Accoupler la tige ou le câble au levier de papillon.

• Monter le silenceux d'admission.

• Parfaire le niveau d'huile et connecter le câble négatif de la batterie.

• Mettre le moteur en marche et le laisser tourner un moment pour vérifier la culasse en s'assurant que les 2 trous

fier l'étanchéité des raccords, des tubes-enveloppes et des raccords d'échappement.

- Contrôler le réglage des culbuteurs, le moteur étant froid.
- Reposer les éléments de carrosserie et le silencieux d'admission que l'on avait déposés pour atteindre la culasse.
- Faire chauffer le moteur et régler le ralenti (voir chapitre « Carburation », pages 26 et 27 suivant modèle).

REPLACEMENT D'UN JEU DE DEUX ENSEMBLES CYLINDRE-PISTON

- Déposer la culasse (voir page 16).
- Dégager le cylindre.
- Dégager les 2 jones d'arrêt d'axe de piston (voir fig.).
- Extraire l'axe de piston à l'aide d'un extracteur (voir dessin).
- Nettoyer soigneusement les pièces.

Nota. — Le piston est apparié avec le cylindre et il ne faut, en aucun cas, remplacer une des pièces sans l'autre. Les pièces sont disponibles par ensembles et ne doivent pas être remplacées unitairement.

• Le piston se monte sur la bielle en dirigeant la flèche sur la calotte du piston vers l'avant du moteur (voir fig.).

- Mettre en place le segment d'arrêt qui se trouvera côté volant moteur.

• Amener le piston, sans axe, à une température d'environ 60 °C, en le plongeant dans un bain d'huile ou en le chauffant dans un four, ceci pour permettre l'introduction de l'axe à la main.

• Engager l'axe préalablement huilé dans le bossage avant du piston, le faire désenfoncer de 2 à 3 mm de la face intérieure du bossage.

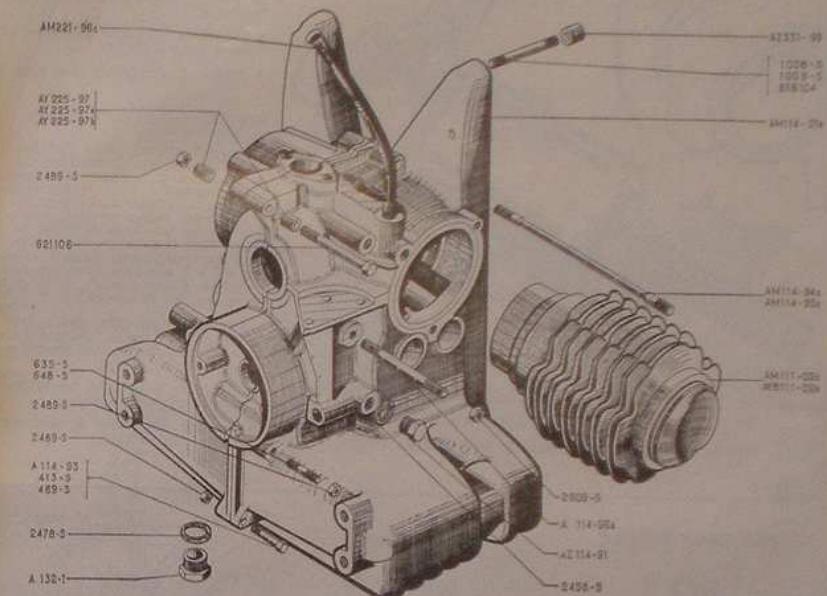
• Présenter le piston sur la bielle et terminer sa mise en place en plaçant le segment d'arrêt dans la gorge de l'alésage de l'axe du piston et s'assurer qu'il est bien engagé.

Nota. — Au cours de ces opérations veiller à ne pas cogner la jupe du piston sur la bielle ou sur les goujons de culasse. Les segments d'étanchéité (1) et racier (2) et le segment refoulant (3) (voir fig.) portent une des indica-

— MOTEUR —

CITROËN - Ami 5+
- Ami 5- - AK-B
RTA

CARTER MOTEUR - CYLINDRE - PISTON



- Utiliser un extracteur à vis conforme aux cotés de l'outil (voir dessin).
- Nettoyer les pièces.

REMARQUE. — Les bagues fournies en rechange comportent un alésage rectifié à une cote inférieure d'environ 0,05 mm à la cote à réaliser.

- Monter la bague en procédant comme suit :

• Obturer le trou de la bague avec de la graisse ou du sulf : ce tampon de graisse ne doit pas désaffectuer à l'extérieur de la bague.

• Placer sur le piston une bague d'entrée de segment (\varnothing 74 mm) (voir fig.).

• Monter le cylindre, préalablement huilé, sans le faire tourner entre chaque emmanchement de segment pour ne pas déplacer la coupe des segments et en orientant convenablement les encoches des ailettes.

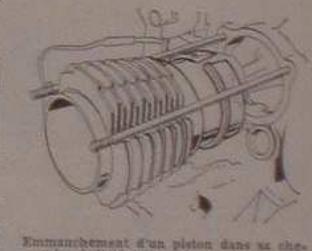
• Dégager la bague d'entrée, amener le cylindre en appui contre le carter.

• Remonter la culasse (voir page 20).

• Régler les culbuteurs à froid (voir page 16).

REPLACEMENT D'UNE BAGUE DE PIED DE BIELLE

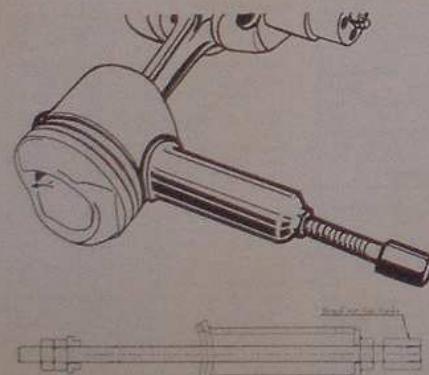
La culasse, le cylindre et le piston ayant été déposés (comme indiqué ci-dessus)



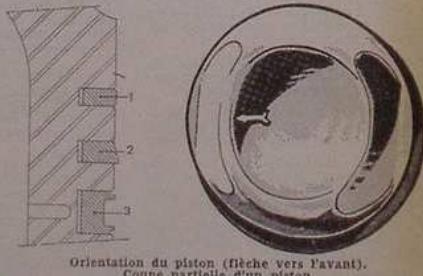
Emmanchement d'un piston dans un cylindre à l'aide d'une bague d'entrée

• Alésier la bague (alésoir expansible de \varnothing 20 mm) à défaut de tampon de contrôle, utiliser l'axe neutre pour vérifier l'alésage.

Nota. — Cette opération doit être exécutée avec le plus grand soin, la cote d'alésage à réaliser étant de 30,035 - 0,011 mm.

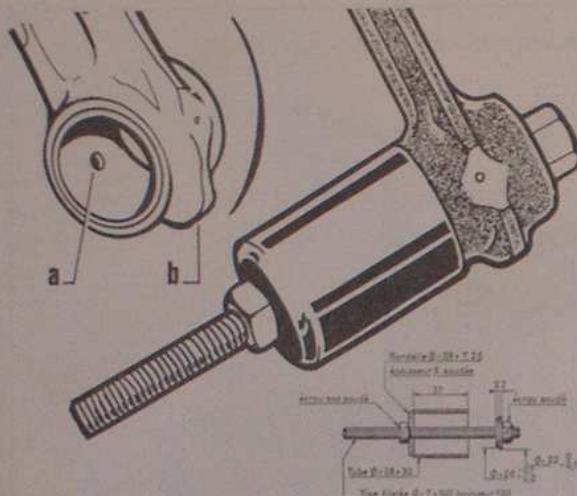


Dépose d'un axe de piston



Orientation du piston (flèche vers l'avant). Coupe partielle d'un piston

- MOTEUR -



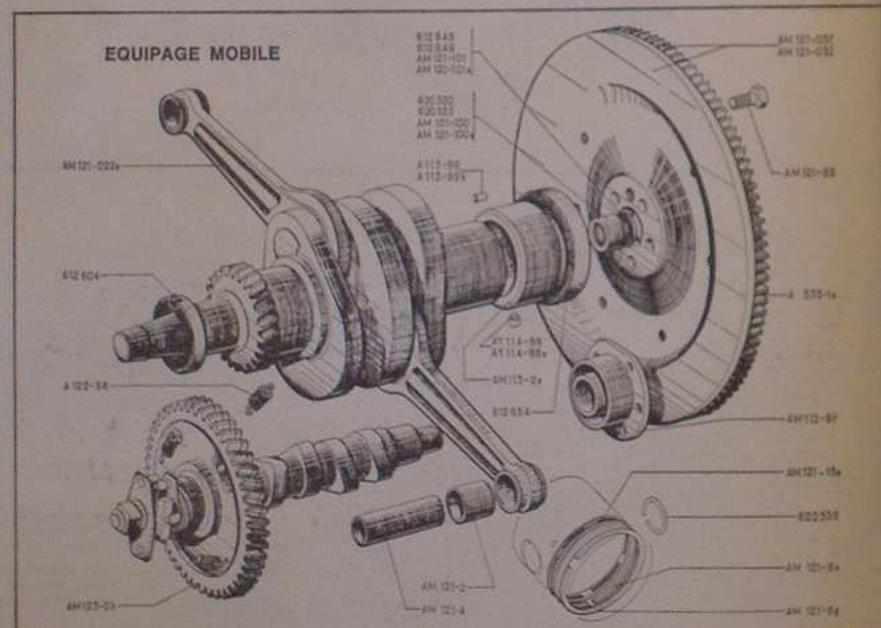
Cote de l'extracteur pour la bague de pied de bielle

- Chasser à l'air comprimé la tasse de graisse mis précédemment pour empêcher les copeaux de pénétrer dans la canalisation d'huile du corps de bielle.
- Nettoyer soigneusement l'alésage de la bague.
- Remonter le piston, le cylindre et la culasse (voir page 20).
- Réglage des culbuteurs (voir page 18).

CONTROLE DE LA TUBULURE

Il peut arriver, dans certains cas, que la tubulure d'admission soit en communication avec la tubulure d'échappement. Pour cela, obturer l'orifice de la bride du carburateur par une plaque munie de caoutchouc. Retourner les tubulures et verser de l'essence dans la tubulure d'admission jusqu'à son remplissage complet. Contrôler s'il y a présence d'essence dans la tubulure d'échappement. Dans ce cas remplacer les tubulures.

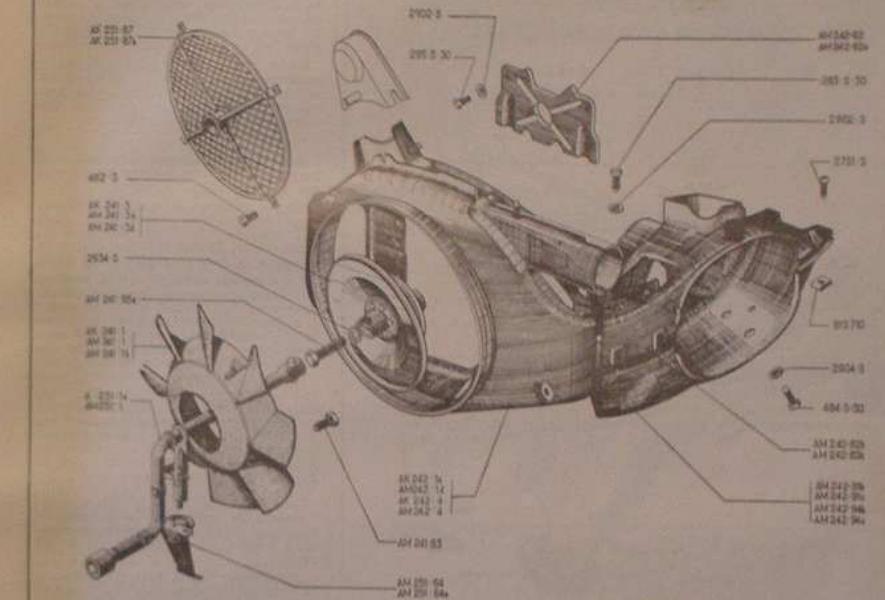
- Contrôler également que le trou de dégagement dans la tubulure d'admission ne soit pas bouché. Diamètre du trou : 1,5 mm environ.
- Contrôler la planéité des brides des tubulures sur un marbre.
- Surfaçer les brides si nécessaire à la fraise ou à la lime.



- MOTEUR -

CITROËN - Ami 6 -
Ami 6 - - AK-6 - RTA

REFROIDISSEMENT

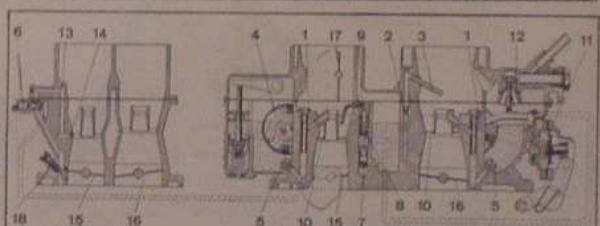


Défaut maximum de planéité : 0,1 mm.

Pour la repose enduire de pâte à roulement face des joints d'étanchéité.

Sur les « Ami 6 » et « Ami 6 », lors d'une repose les trous de passage des gaz de l'entretorse doivent correspondre exactement à ceux de l'embase du carburateur.

• Placer le trou de petit diamètre vers l'avant du moteur repère « a ».



REFROIDISSEMENT

DEPOSE DU VENTILATEUR

• Déposer la vis de fixation centrale du ventilateur.

• Immobiliser le volant moteur à l'aide d'un tournevis et donner un coup de manivelle comme pour mettre le moteur en route.

En cas de difficulté d'extraction utiliser un extracteur approprié (2006 T).

NOTA. — Ne jamais décoller le ventilateur par choc sur la dent de loupe.

1. Ajustage d'automatisme - 2. Câble d'économat - 3. Flotteur - 5. Gicleurs d'alimentation - 6. Gicleur de ramasse - 7 et 8. Régles de bille - 9. Injecteur de pompe - 10. Diffuseurs - 11. Membrane de pompe - 12. Pointeau à ressort - 13 et 14. Orifices calibrés - 15 et 16. Papillons des gaz - 17. Volet de départ - 18. Vis de richeesse de ralenti

ALIMENTATION

Carburateur Solex 26/35 SCIC ou CSIC (« Ami 6 » et « Ami 6 »)

FONCTIONNEMENT

Marche normale. — En marche normale, l'alimentation du moteur est assurée par le gicleur principal (9).

— 23 —

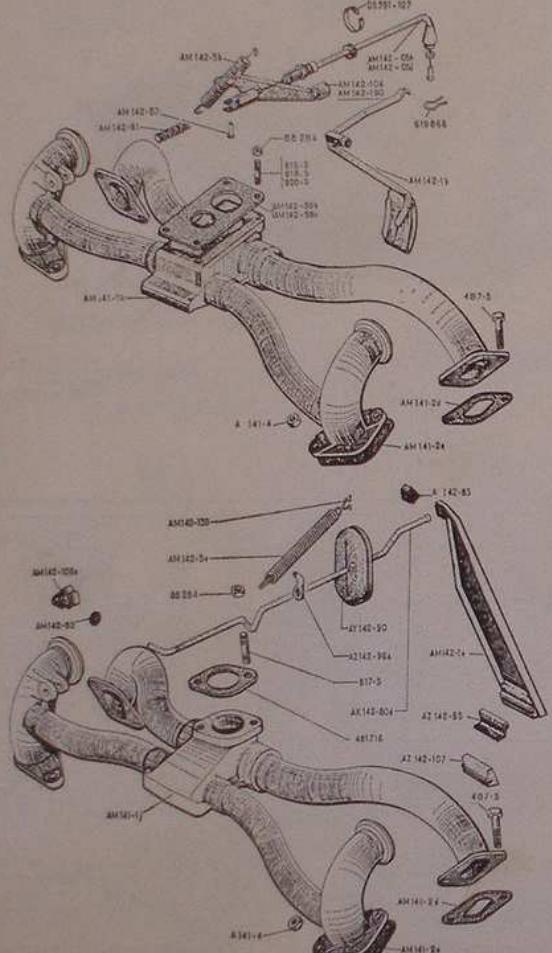
vissé obliquement au fond de la cuve à niveau constant (gicleur principal du 1^{er} corps) et à proximité de l'ajustage d'automatisme du 2^{er} corps (gicleur principal du 2^{er} corps) et en air par les diffuseurs (10).

L'automatisme du dosage est réalisé au moyen des entrées d'air calibrées par les ajustages d'automatisme (1). Les tubes d'émission solidaires des ajustages

TUBULURES D'ADMISSION ET D'ECHAPPEMENT

(En haut : Ami 8 - Ami 6)

(En bas : AK)



ges d'automatisme), percés de trous latéraux, ne doivent pas être modifiés.

Les deux papillons des gaz (15 et 16) sont reliés mécaniquement de telle sorte que, lorsqu'on appuie sur la pédale d'accélérateur, celui du second corps se soulève quand celui du premier corps est déjà ouvert aux 2/3 environ.

Cette disposition permet d'obtenir : souplesse des reprises et de fonctionnement du moteur aux bas régimes, puissance maximum, ceci pour une consommation d'essence optimale.

Ralenti. — L'essence nécessaire au fonctionnement du moteur est fournie par le gicleur (6).

L'air d'émission est prélevé à travers deux canalisations débouchant l'une (13) dans l'entrée d'air principale du carburateur, l'autre (14) au niveau de la partie la plus étroite de la buse.

La vis-butée qui agit sur la position de fermeture du papillon des gaz du premier corps permet de faire varier le régime de ralenti et la vis de richesse (18) également montée sur le premier corps, de corriger avec précision le dosage du mélange carburé.

Le carburateur 26/35 SCIC particulier aux voitures équipées d'un embrayage auxiliaire centrifuge, comporte un dispositif incorporé dénommé frein de ralenti ou dash-pot dont le rôle est d'assurer un freinage du mouvement du papillon des gaz du premier corps au moment de la retombée au ralenti.

Pompe de reprise. — Le principe de fonctionnement de la pompe de reprise, à commande mécanique, est le suivant :

En position de ralenti, papillon des gaz fermé, la membrane (11) comprimée vers l'extérieur par un ressort permet le remplissage de la capacité de la pompe.

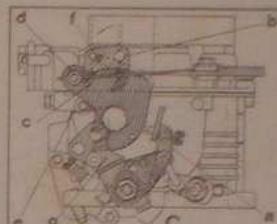
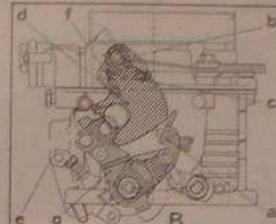
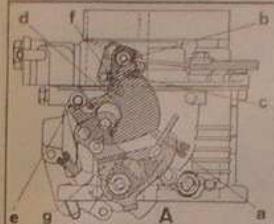
La membrane (11) est en liaison avec l'accélérateur au moyen de deux leviers (dont un à galet) attelés élastiquement à l'aide d'un ressort et d'une came montée sur l'axe du papillon des gaz du premier corps.

Au moment précis de l'ouverture du papillon du premier corps le mouvement de l'axe provoque un déplacement instantané de la membrane (11) qui chasse ainsi l'essence de la capacité dans l'injecteur calibré (9) débouchant dans le diffuseur. Le profil de la came détermine la course de la pompe.

Econostat. — Ce dispositif est essentiellement constitué par un tube-injecteur (3) qui s'alimente en essence directement dans la cuve à niveau constant du carburateur et débouche dans l'entrée d'air principale du second corps de l'appareil. Il fonctionne sous l'effet du débit d'air lorsque celui-ci atteint une certaine valeur et n'intervient qu'aux régimes élevés du moteur.

L'Econostat permet de conserver aux régimes élevés un dosage de richesse normale tout en assurant aux pleines charges du moteur à régime réduit, un dosage minimum.

NOTA. — L'Econostat est supprimé depuis le mois de décembre 1968.



Fonctionnement du volet de départ
A. Départ à froid - B. Ralenti accélér. - C. Ralenti normal

Volet de départ. — Le volet de départ facilite la mise en marche à froid, le fonctionnement du ralenti à froid et la mise en action du moteur. Sa commande par tirette a été étudiée pour obtenir au moyen d'un système de leviers, cannes et ressorts, le rappel de l'ensemble dans une position intermédiaire correspondant à une ouverture partielle du volet de départ et du papillon des gaz du corps primaire.

Le dispositif, essentiellement constitué par un volet (17) pouvant obturer

complètement l'entrée d'air principale du premier corps du carburateur, fonctionne de la façon suivante :

Lors des départs à froid, la tirette de commande du volet étant maintenue tirée à fond, les différents éléments occupent respectivement la position indiquée sur la figure (A).

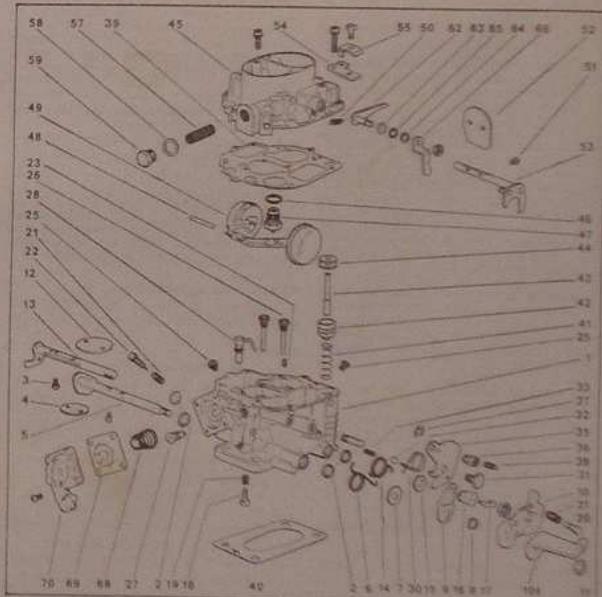
Le levier (b) se trouvant dégagé de l'ergot (c), le volet de départ est fermé sous l'action du ressort taré (f). Le pa-

pillon des gaz (15) occupe lui-même une position d'ouverture permettant le départ aux basses températures.

Dès le lancement du moteur, la dépression créée par le mouvement des pistons dans les cylindres provoque une légère ouverture du volet de départ équilibrée par le ressort taré (D), ce qui assure une alimentation correcte du moteur et lui permet de tourner sans risque de calage.

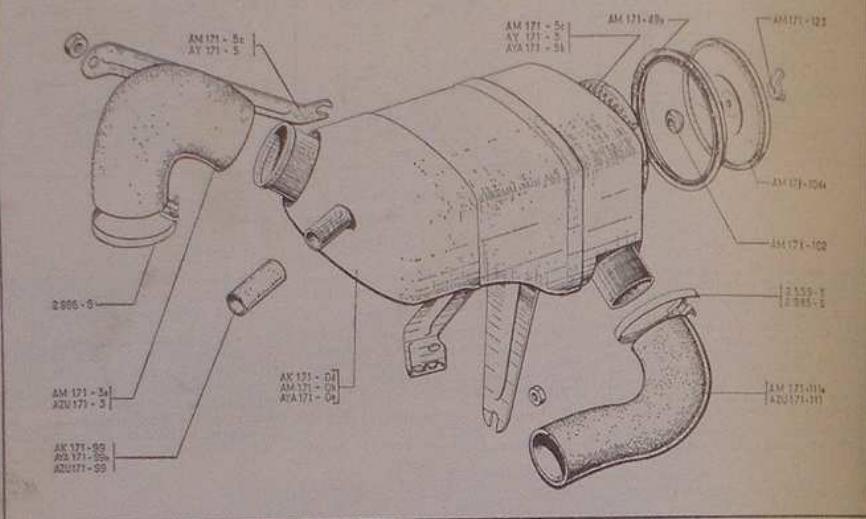
Vue détaillée du carburateur 26/35 SCIC ou CSIC
équipant les « Ami 8 » et « Ami 6 »

Principales pièces : 1. Corps-cuve - 2. Bagues d'étanchéité - 3. Papillon de ralenti - 4. Papillon avec canule de commande de pompe - 6. Ressort de rappel - 7. Rondeille butée - 8. Barre entretoise - 9. Levier de commande deuxième corps avec coussinet - 10. Levier de commande des gaz complété - 10a. Levier de rappel - 12. Papillon de l'ergot de la pompe - 13. Ressort avec levier butée d'ouverture - 14. Ressort de rappel - 15. Rondeille d'axe - 16. Levier intermédiaire avec coussinet (2^e corps) - 17. Blelette de liaison - 18. Vis butée d'ouverture (2^e corps) - 19. Ressort (pour repêts 20 et 22) - 20. Vis butée de ralenti - 21. Ressort (pour repêts 20 et 22) - 22. Vis de richesse - 23. Calibreur d'Econostat (2^e corps) - 25. Gicleur d'alimentation - 26. Porte-tube d'émissaire calibré avec tube - 27. Gicleur de ralenti - 28. Injecteur de pompe complété - 30. Ressort du levier intermédiaire de volet - 31. Axe du levier intermédiaire de volet - 32. Bille de verrouillage - 33. Ressort (pour repêts 32) - 35. Levier intermédiaire de volet avec ergot - 36. Barillet - 37. Anneau. Trousse - 38. Vis de serrage de câble - 39. Joint de cuve - 40. Joint de bride - 41. Ressort de dash-pot - 42. Piston de dash-pot - 43. Poussière de dash-pot - 44. Bagues de centrage - 45. Dessus de cuve - 46. Ressort de pointeau - 47. Pointeau à ressort complété avec joint - 48. Axe de bascule de flotteur - 49. Flotteur - 50. Ressort de rappel du levier de volet - 51. Vis de fixation de volet - 52. Volet de départ - 53. Axe de volet de départ - 54. Support de gaine - 55. Attache de gaine - 57. Filtre - 58. Joint (pour repêts 59) - 59. Bague de flotteur - 61. Levier-butée de dash-pot avec axe - 63. Rondeille gaînée (intérieure) - 64. Rondeille d'axe de levier (extérieure) - 65. Rondeille détachée - 66. Levier de commande de dash-pot - 68. Ressort de pompe - 69. Jeu de membrane assemblé - 70. Couvercle de pompe (avec axe, leviers et ressorts assemblés)



MOTEUR

FILTRE A AIR (Ami 8 et Ami 6)



La tirette étant lâchée sitôt après le départ du moteur, le ressort (e) ramène les éléments dans la position repérée sur la figure (B).

Le volet de départ (17) prend une position plus ouverte et le papillon (15) sollicité par l'intermédiaire de la came du levier (14) agissant sur la vis-butée de ralenti (20) du levier des gaz (g), lui-même fixé sur l'axe de papillon, se referme partiellement assurant un régime de ralenti accéléré nécessaire au fonctionnement correct du moteur tant que ce dernier n'a pas atteint une température suffisante.

Quand le moteur est assez chaud — que sa mise en action est effectuée — et que la tirette a été repoussée à fond depuis le tableau de bord, les divers éléments occupent la position indiquée sur la figure (C).

Le volet de départ est alors complètement ouvert et le papillon des gaz du premier corps en position de ralenti normal, la vis-butée de ralenti (20) restant en contact avec la came du levier (14).

Les mises en marche du moteur tiède, refermer légèrement le volet de départ (commande placée en position intermédiaire).

Les départs du moteur chaud s'opèrent volet grand ouvert (tirette repoussée à fond).

REGLAGE DU RALENTI SUR CARBURATEUR SOLEX 26/35 CSIC ET SCIC

- Mettre le moteur dans les mêmes conditions que ci-dessus.
- À l'aide de la vis de butée papillon, amener le régime moteur à 750 + 50 tr/mn.
- Visser lentement la vis de richesse jusqu'à ce que le moteur tourne irrégulièrement (risque de calage); à ce moment, dévisser cette vis de 1/3 de tour, ce qui donne une richesse correcte.

Pour embrayage classique

- Agir sur la vis de butée papillon pour obtenir un régime de 750 + 0 tr/mn.

Pour embrayage centrifuge

- Agir sur la vis de butée papillon de manière à être à la limite d'entrainement du tambour d'embrayage (échappage) puis dévisser cette vis de 1/8 de tour.

ATTENTION. — L'emploi d'un compte-tours est recommandé pour le réglage du régime de ralenti.

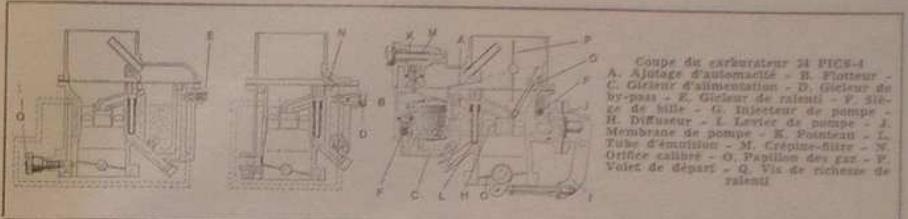
REGLAGE DU FREIN DE RALENTI (sur voitures à embrayage centrifuge)

- S'assurer que le levier de frein de ralenti se déplace sans point dur.

MOTEUR

CITROËN - Ami 5 -
Ami 6 - AK-B -

RTA



Le diffuseur (M) qui contrôle l'entrée d'air principale dans le carburateur est venir de fonderie avec le corps-cuve de l'appareil.

Pompe de reprise

En position de ralenti, papillon fermé, la membrane (J) comprimée vers l'extérieur par un ressort permet le remplissage de la capacité de la pompe.

La membrane (J) est en liaison avec l'accélérateur par une bielle reliée à l'axe de papillon du carburateur.

Au moment précis de l'ouverture du papillon, le mouvement de l'axe provoque le déplacement instantané de la membrane (J) qui chasse l'essence que contient la pompe à travers un clapet et un injecteur calibré (I) débouchant dans l'entrée d'air principale de l'appareil.

du papillon des gaz, débloquent successivement une certaine quantité de mélange carburé.

Cet apport de mélange facilite le passage, sans écoups, du circuit de ralenti sur celui de marche normale.

L'alimentation des bû-pas est assurée en essence par le gicleur (D) et en air à travers le canal calibré (N) débouchant dans l'entrée d'air principale de l'appareil.

Dispositif de mise en marche à froid

(volet de départ)

Le dispositif, essentiellement constitué par un volet (P) pouvant obstruer complètement l'entrée d'air principale du carburateur, fonctionne de la façon suivante :

Lors des départs à froid, la tirette de commande du volet étant maintenue tirée à fond, les différents éléments occupent les positions indiquées sur la figure (A).

Le levier (2) se trouvant dégagé de l'ergot (3), le volet de départ est fermé sous l'action du ressort taré (6). Le papillon des gaz occupe lui-même une position d'ouverture permettant le départ aux basses températures.

Dès le lancement du moteur, la dépression créée par le mouvement des pistons dans les cylindres provoque une légère ouverture du volet de départ équilibré par le ressort taré (8), ce qui assure une alimentation correcte du moteur et lui permet de tourner sans risque de calage.

La tirette étant lâchée, dès le départ du moteur, le ressort (5) ramène les éléments dans les positions repérées sur la figure (B).

Le volet de départ occupe alors une position d'ouverture partielle et le papillon, sollicité par l'intermédiaire de la came du levier (4) agissant sur la vis (1) du levier-buse, maintenu fixe sur l'axe de papillon, prend une position assurant un régime de ralenti accéléré nécessaire au fonctionnement correct du moteur tant que ce dernier n'a pas atteint une température suffisante.

Quand le moteur est assez chaud — que sa mise en action est effectuée — et que la tirette a été repoussée à fond depuis le tableau de bord, les divers éléments occupent les positions indiquées sur la figure (C).

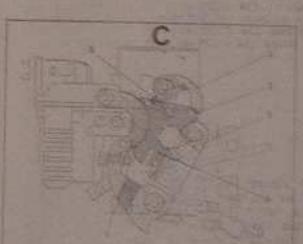
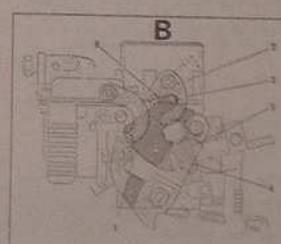
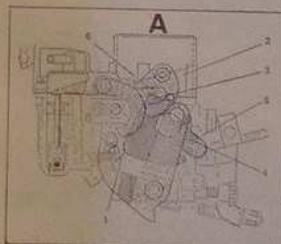
Le volet de départ est alors complètement ouvert et le papillon des gaz du carburateur se trouve en position de ralenti normal, la vis-butée étant en contact avec la came du levier (4).

Lors des mises en marche du moteur tiède, refermer légèrement le volet de départ (commande placée en position intermédiaire). Les départs du moteur chaud s'opèrent volet grand ouvert (tirette repoussée à fond).

REGLAGE DU RALENTI SUR CARBURATEUR SOLEX 34 PCIS 4

Pré-réglage du ralenti

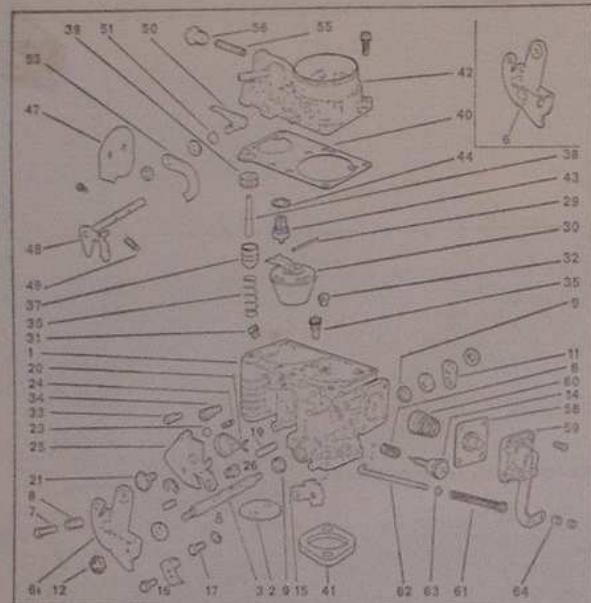
- Desserrer complètement la vis de butée du papillon des gaz.
- Mettre le levier de commande de starter en position fermeture (verrouillé) par le trou de positionnement.
- Fermer à fond le papillon des gaz en poussant le levier de commande d'axe de papillon.



Fonctionnement des leviers de commande du carburateur

A. Départ à froid - B. Ralenti accéléré - C. Ralenti normal

- MOTEUR -



Vue éclatée des carburateurs Solex 34 PICIS 4 et 34 PCIS 4

1. Corps cuve - 2. Papillon à 8° - 3. Axe de papillon - 4. Levier de commande des gaz complet (pour 34 PICIS-4) - 5. Joint de levier de commande des gaz complet (pour 34 PCIS-4) - 7. Vis butée de ralenti - 8. Ressort pour levier intermédiaire - 9. Bague d'élastomérite - 11. Levier intermédiaire de pompe - 12. Vis de richesse - 13. Support de gaine - 16. Attache de gaine - 19. Axe de butée de ressort - 20. Ressort du levier intermédiaire de volant - 21. Axe du levier intermédiaire de volet - 22. Bille de levier intermédiaire - 24. Ressort pour repère 23 - 25. Levier intermédiaire de volet avec ergot - 26. Barillet - Anneau à tringle - 27. Vis de serrage de câble - 29. Axe de buse de flotteur - 30. Levier - 31. Gicleur d'alimentation - 32. Aiguille d'aspiration - 33. Gicleur de ralenti - 34. Gicleur de Ny-paste - 35. Siège de bille complet (avec joint torique 26.404) - 36. Ressort de frein de ralenti (34 PICIS-4) - 37. Piston de frein de ralenti (34 PCIS-4) - 38. Poussoir de piston (34 PICIS-4) - 39. Bague de centrage (34 PICIS-4) - 40. Joint de cuve

41. Bride isolante - 42. Dessus de cuve - 43. Palteau complet avec joint - 44. Joint de pointeau - 47. Volet de départ - 48. Axe de vollet de départ complet - 49. Bague de rappel du levier de vollet - 50. Levier de rappel du frein de ralenti avec axe (34 PCIS-4) - 51. Ressort de rappel (intérieure) (34 PCIS-4) - 53. Levier de commande de frein de ralenti (34 PCIS-4) - 55. Crédine-filtre - 56. Bouchon de filtre - 58. Jeu de membrane assemblé - 59. Commande de pompe avec axe et levier - 61. Ressort de membrane de pompe - 62. Tringle de commande de pompe (avec repères 64 et 65) - 63. Rondeur d'arrêt de ressort - 64. Ecrou de réglage de tringle de pompe

NOTA. — Les pièces 50-57-28-34-37-36 constituent le frein de ralenti ainsi que le levier 64 qui ne figure que dans le carburateur 34 PICIS-4. Le piston de frein de ralenti (34 PCIS-4) n'est pas monté sur les fourgonnettes « AK ».

- Amener le moteur à sa température normale de fonctionnement.

- Réglage la vis de butée du papillon G des gaz pour obtenir un régime de 650 tr/min.

- Visser lentement la vis de richesse (voir figure ci-contre) jusqu'à ce que le moteur tourne de façon très instable.

- Dévisser ensuite cette vis pour obtenir le régime le plus rapide.

- Visser la vis de butée du papillon des gaz pour obtenir un régime de 750 + 50 tr/min.

Pompe à essence

La dépose ne présentant pas de difficultés, nous passerons directement à la repose.

REPOSE D'UNE POMPE À ESSENCE

- Huller la tige de commande et contrôler son coulissemant.

- Amener la tige poussoir de commandement de la pompe à sa position la plus basse en tournant le moteur à la main.

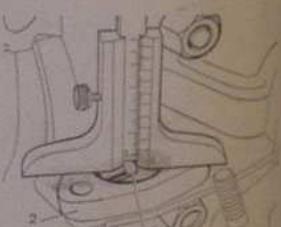
- Contrôler que la tige dépasse de 12 mm de la face supérieure de l'entretise isolante (voir dessin).

- Vérifier la longueur de la tige qui doit être comprise entre 115,5 et 117 mm.

- Rectifier l'épaisseur de l'entretise ou la remplacer.

- Remplir de graisse le roulement de l'engrenage du levier de commande dans l'entretise (2).

- Monter la pompe à essence sur le bloc moteur et serrer les deux vis.



Contrôle du déplacement de la cuve-poussoir de la commande de pompe à essence

- Visser la vis de butée de papillon pour amener son extrémité au contact du levier de commande de papillon, puis visser à nouveau de deux tours.
- Visser à fond et sans forcer la vis de richesse et la dévisser de deux tours.

- Vérifier le bon fonctionnement de l'allumage (bougies, calage de l'avance, réglage des rupteurs).
- Vérifier le jeu des culbuteurs (voir page 14).

ALLUMAGE

CONTROLE DU POINT D'ALLUMAGE

- Brancher une lampe témoin entre la masse et la borne (repère bâti) primaire de la bobine d'allumage (voir photo).

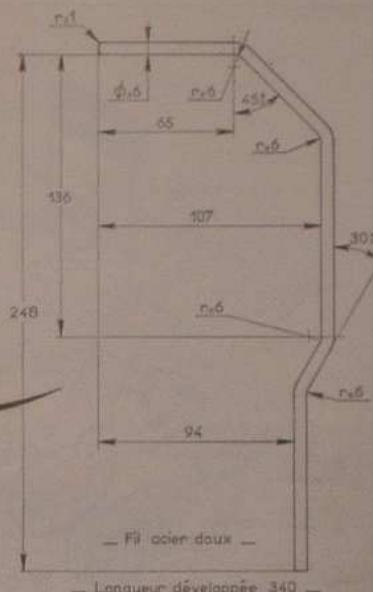
- MOTEUR -

CITROËN - Ami 8 -
Ami 6 - AK-B

RTA



Contrôle du point d'allumage et dessin de la pôle Photo RTA.



Longueur développée 340 —

- Débrancher les fils de bougies et mettre le contact.

CONTROLE ET REGLAGE DE L'ECARTEMENT DES CONTACTS DU RUPTEUR (à l'oscilloscopie)

Ce contrôle a l'avantage d'être exécuté sans démontage d'organes d'allumage.

L'oscilloscopie permet de faire un examen complet de l'allumage et la vérification de différences possibles entre les angles de fermeture des contacts, mais ne permet pas de contrôler la différence d'angle entre les deux brossages de la came.

L'angle de fermeture des contacts doit être de $144 \pm 2^\circ$ ce qui correspond à un écartement des contacts de $0,4 \pm 0,05$ mm.

Il ne doit pas y avoir sur un même allumeur un écart de plus de 1° entre les angles de fermeture des deux brossages de la came.

• Déposer la grille, le ventilateur et le couvercle de l'allumeur (voir page 23).

• Tourner le volant moteur à la main pour qu'un des brossages de la came le touche à sa hauteur maxi.

À ce point l'écartement des grains de contact doit être de 0,4 mm. Sinon desserrer la vis de blocage du contact fixe et le déplacer dans le sens voulu jusqu'à obtention du réglage correct.

• Tourner le moteur pour que le deuxième brossage de la came le touche à sa hauteur maxi.

• Brancher l'oscilloscope ou le contrôleur d'angle de came. Si la cote relevée est infé-

rieure à celle demandée, dévisser la vis de blocage du contact fixe et déplacer le support du contact fixe dans le sens inverse jusqu'à obtention d'un angle de fermeture des deux brossages de la came.

• Bloquer la vis du contact fixe et contrôler à nouveau.

• A l'aide de l'oscilloscopie, contrôler l'angle de fermeture des deux brossages de la came.

REGLAGE DES RUPTEURS AVEC UN JEU DE CALES

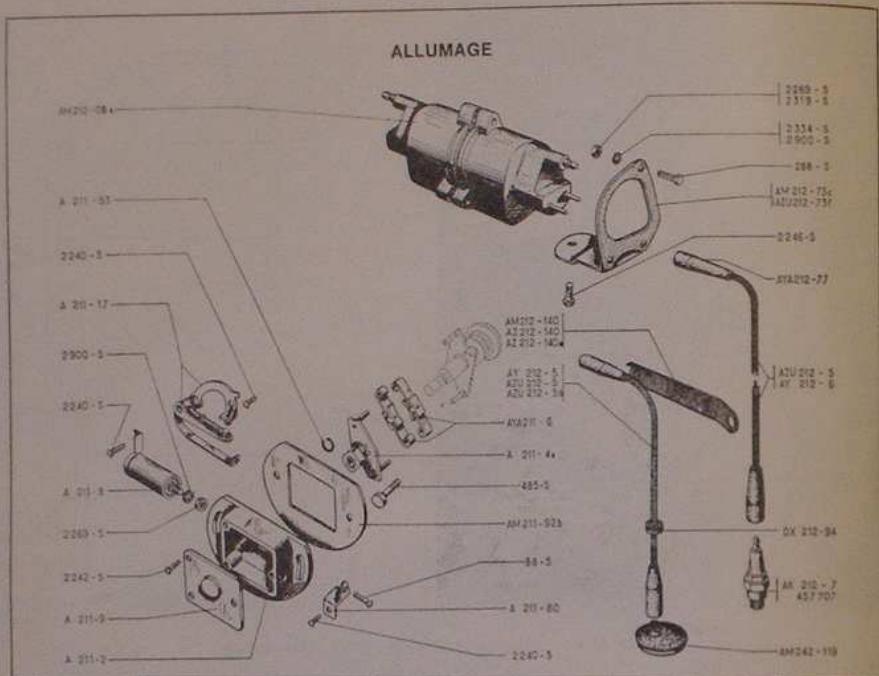
- Déposer la grille, le ventilateur et le couvercle de l'allumeur (voir page 23).

- Tourner le volant moteur à la main pour qu'un des brossages de la came le touche à sa hauteur maxi.

- À ce point l'écartement des grains de contact doit être de 0,4 mm. Sinon desserrer la vis de blocage du contact fixe et le déplacer dans le sens voulu jusqu'à obtention du réglage correct.

- Couper le contact, enlever la pôle et la lampe témoin et remettre les fils aux bougies.

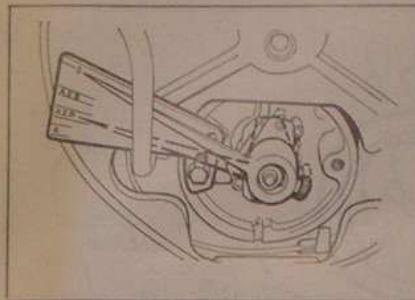
- MOTEUR -



ALLUMAGE

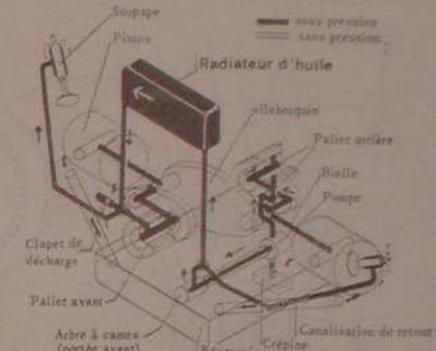
- MOTEUR -

CITROËN - Ami 8
- Ami 6 - - AK 5 - RTA



Controle de l'avance centrifuge à l'aide d'appareil Fenwick.

Cl-contre : Schéma de graissage



REGLAGE DU POINT D'ALLUMAGE

- Déposer le couvercle de l'allumeur et son joint, le ventilateur et la grille de l'allumeur.
- Reprendre les opérations de contrôle du point d'allumage (pige, lampe, etc.).
- Ramener à la main les masselottes d'avance centrifuge à leur position de repos.

- Desserer les deux vis de fixation du contacteur d'allumage (voir figure).

- Chercher ensuite le point exact du décolllement des lingues en tournant la boîte dans le sens contraire à la rotation de la came. La lampe s'allume au moment précis du décolllement des lingues. Servir ces vis.

- Faire tourner le moteur à la main par le volant du moteur, dans le sens de marche; au moment précis où la lampe s'allume, repérer avec précision ce point à l'aide d'un papier adhésif collé sur le volant moteur et sur le carter et tracer des repères très finement à l'aide d'un crayon.

- Déposer l'allumeur et fixer le repère gradué de l'appareil (Fenwick; voir figure) à l'aide de la vis de fixation de l'allumeur.

- Monter sur la came d'allumage, en l'engageant à fond, le porte-sigillines et serrer modérément la vis moletée.

- Tourner le volant moteur pour amener l'aiguille de l'appareil en face du trait repère O.

- Exercer sur le porte-aiguilles sans forcer un mouvement de rotation de la droite vers la gauche. En fin de course, l'aiguille doit se trouver entre les repères A Z P, ce qui correspond à un débatement des masses compris entre 10 et 15°. Si l'aiguille se trouve en dehors de cette zone A Z P, régler la course des masses en pliant les pattes de butées.

- Mettre le moteur en marche et contrôler la course d'avance. Corriger, si nécessaire, l'avance centrifuge ou remplacer les masses.

- Déposer l'appareil; monter l'allumeur, le couvercle muni de son joint et régler le point d'allumage (voir chapitre ci-dessous).

- Déposer la vis de fixation du contacteur.
- Dégager le canon isolant du carter de l'allumeur.

- Contrôler l'état des grains de contact. Si ceux-ci présentent un cratère, il faut les remplacer et non les surfaçer à l'aide d'une lime plate.

- Démonter l'ensemble en mettant en place le support de contact fixe sur l'embase de l'axe du carter d'allumage et visser provisoirement la vis de blocage.

- Graisser l'axe et placer le lingot mobile muni de son ressort et de ses deux isolants intérieurs.

- Graisser légèrement le toucheau en fibre (grassez à roulement).

- Placer le canon isolant dans le passage de la vis en laiton.

- Présenter le condensateur avec ses deux feuilles isolantes sur le carter d'allumage et le fixer.

- Procéder au réglage des rupateurs et calage de l'avance (voir chapitre ci-dessus).

- Procéder au remontage en graissant légèrement la tôle de protection de l'avance centrifuge.

- Mettre en place l'allumeur en écartant le lingot mobile. Approcher les vis de fixation du boîtier d'allumeur sur le carter moteur.

- Contrôler que le toucheau en fibre est légèrement graissé (grassez à roulement) sur la face de friction avec la came.

- Connecter le fil d'alimentation du primaire.

- Régler l'écartement des contacts.

GRAISSAGE

VERIFICATION ET REGLAGE DE LA PRESSION D'HUILE

1^{re} méthode

- Faire chauffer le moteur; il doit tourner un quart d'heure environ. Lorsque la température de l'huile atteint 80 °C, arrêter le moteur.
- Déposer sur le côté droit du carter moteur la vis raccord (1) de fixation du tube de graissage des culasses.
- Mettre en place le tube de prise de pression du manomètre à l'aide du raccord MR 3705-80 (voir dessin page 32, avec un joint double en cuivre monté à la place de la vis raccord (1)).
- Utiliser un manomètre gradué de 0 à 20 bars.
- Mettre le moteur en marche.
- Monter le régime à 6 000 tr./mn.
- Lire la pression qui doit être comprise entre 4 et 5 bars (bulle à 80 °C).

REPLACEMENT D'UNE CAME OU DES MASSES D'AVANCE

- Déposer l'allumeur (voir chapitre ci-dessus).
- Enlever la tôle de protection de l'avance centrifuge.
- Enlever le jonc d'arrêt du maintien de came d'allumage en bout d'arbre à came et déposer la rondelle de butée.

rieure à 0,35 ou supérieure à 0,45 mm, la came d'allumage ou l'arbre à came est défectueux.

• Déposer l'allumeur sans faire tourner le moteur.

• Démontez la came et la remontez après l'avoir tournée de 180° sur l'extrémité de l'arbre à came.

• Monter l'allumeur de façon que la came lève au maximum le lingot.

• Reconstruire la mesure de l'écartement des grains.

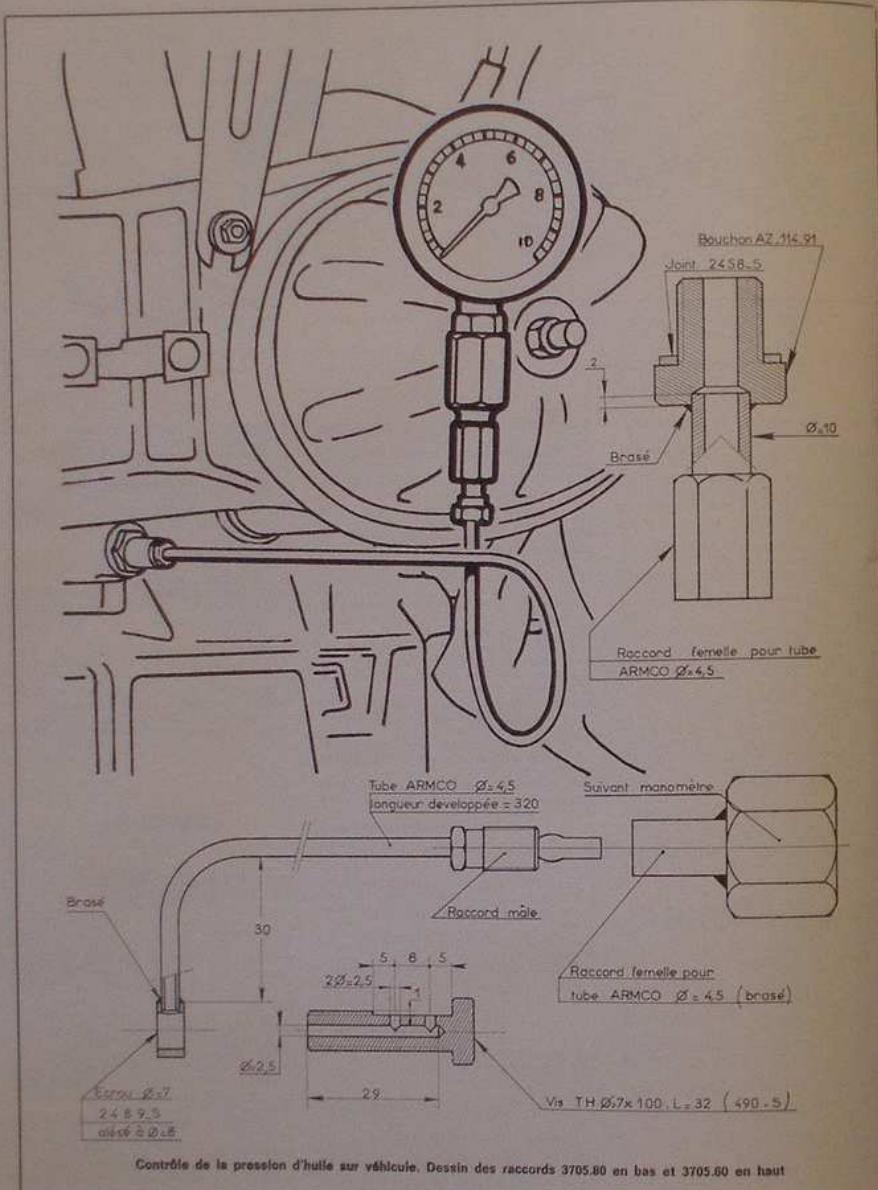
1^e Si la cote relevée est comprise entre 0,35 et 0,45 mm ceci indique que l'autre bosse de la came est usé, donc remplacer la came.

2^e Si la cote relevée est identique à celle relevée précédemment au début du chapitre, ceci indique que l'extrémité de l'arbre à came est faussée donc le remplacer (voir page 39).

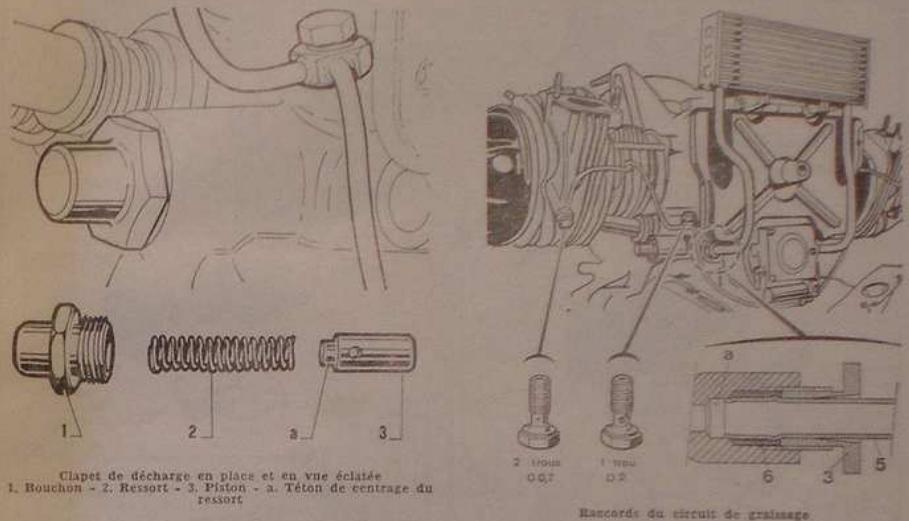
• Poser le couvercle de l'allumeur sur son carter et remettre le ventilateur.

CONTROLE DE L'AVANCE CENTRIFUGE (au stroboscope)

Ce contrôle peut être réalisé sans démontage à l'aide d'une lampe stroboscopique et son déphaseur et le compte-tours.



— 32 —



- Si la pression est incorrecte :
- Déposer le bouchon (1) du clapet de décharge.
 - Déposer le ressort de clapet et le remplacer par un ressort neuf. Serrer le bouchon (1) à 4,5 mdaN.
 - Déposer la manomètre et le raccord.
 - Monter la vis-raccord (celle-ci ne comporte qu'un seul trou latéral d'alimentation de 2 mm de diamètre); la bloquer à 1,3 mdaN.
 - Vérifier et parfaire le niveau d'huile moteur.

2^e méthode

- Monter à la place du bouchon du circuit d'huile, placé sur le côté gauche du carter moteur, un raccord spécial (MR 3705-60) (voir dessin).
- Faire chauffer le moteur. Lorsque la température de l'huile atteint 80 °C, le faire tourner à 6 000 tr/min : la pression doit être comprise entre 4 et 5 bars.

Nota. — Seule la pression prise à cet endroit est conforme aux données du constructeur.

REEMPLACEMENT D'UN RADIATEUR D'HUILE

- Déposer le collecteur d'air (suivant modèle).
- Déposer la vis de fixation du radiateur sur carter.
- Dévisser les deux vis raccord (3) de fixation des tubes (5) à l'aide d'une clé à tuyauter en bout (MR 639-11-8).
- Dégager le radiateur et les entretoises (2).
- Déposer les garnitures-joints (6) des tubes.

Remarque. — Ne jamais faire tourner le moteur sans son radiateur, une partie de la circulation d'huile se trouverait coupée. Il est possible, en dépannage, de remplacer provisoirement le radiateur par un tube.

- Avant de poser le radiateur neuf, nettoyer ses canalisations au trichloreéthylène ou à l'essence, puis le souffler à l'air comprimé.
- Si on utilise un radiateur ayant déjà servi, le nettoyer, en procédant comme suit :
 - le laver sommairement au gas-oil,
 - le souffler à l'air comprimé;
 - l'immerger dans un bain de diluant cellulose, pendant 1/2 heure;
 - faire circuler le diluant dans le radiateur pour enlever les impuretés;
 - souffler à l'air comprimé.

Nota. — Dans le cas d'une bielle « coulée », il est impératif de remplacer le radiateur d'huile.

- Placer une garniture-joint neuve après chaque démontage sur l'extrémité de chacun des tubes du radiateur et enlever de 2 mm de l'extrémité du tube.

Présenter le radiateur d'huile devant la tête avant des 1/2 carters et engager les extrémités des tubes dans les logements des 1/2 carters.

- S'assurer que l'extrémité du tube pénètre dans le petit alvéole des logements du tube en « a » (voir figure).
- Faire prendre à la main les vis (5) raccord et les serrer适度 (1,0 à 1,2 mdaN).

- Monter et serrer la vis de fixation. Intercaler les entretoises entre les 1/2 carters-moteur et les pattes du radiateur (rondelle plate sous tête de vis, rondelle-contact sous l'écrou).
- Monter le collecteur d'air suivant modèle.

CONTROLE DE LA POMPE A HUILE

- Contrôler le jeu latéral des pignons de pompe à huile à l'aide d'une règle et d'un jeu de calques (voir figure). Jeu admissible : 0,10 mm.

Suivant le type des moteurs, les corps de pompe sont différents et, en aucun cas, ne peuvent être intervertis indifféremment sur un ancien ou nouveau carter.

Contrôler le corps de pompe pour moteurs sortis avant octobre 1968.

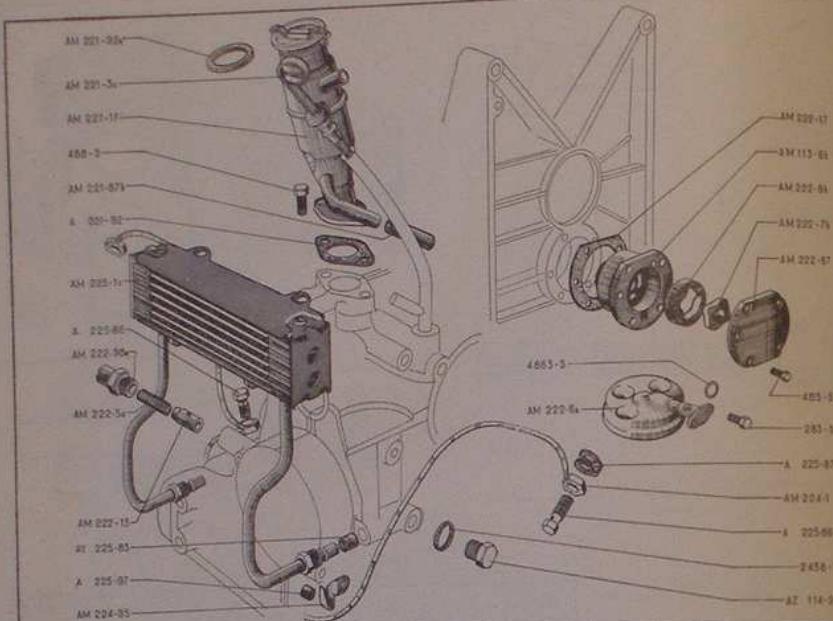
- Toller le corps (1) de pompe pour faire disparaître les éventuelles traces de serrage des demi-carters (traces brillantes). Le nettoyer soigneusement.
- Mettre en place le joint d'étanchéité en papier sur la face d'appui de la



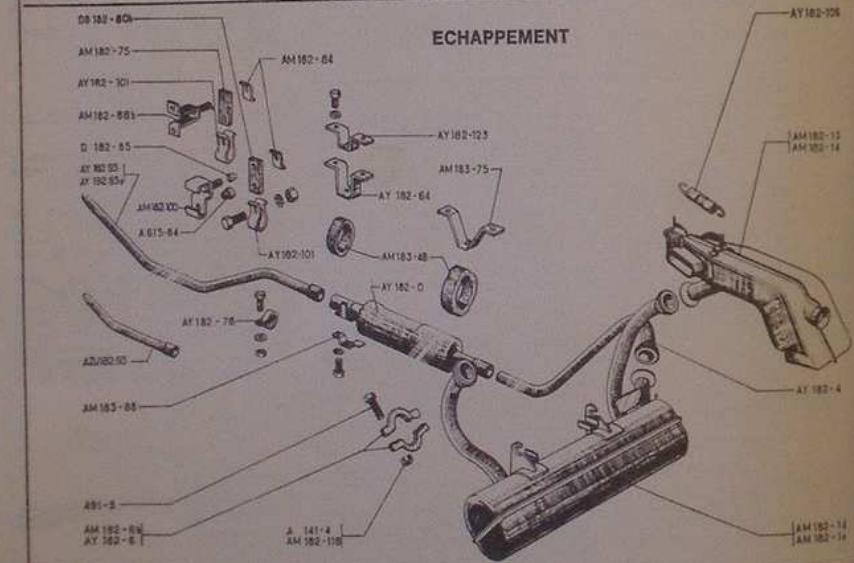
Contrôle du jeu latéral des pignons de pompe à huile

— 33 —

- MOTEUR -

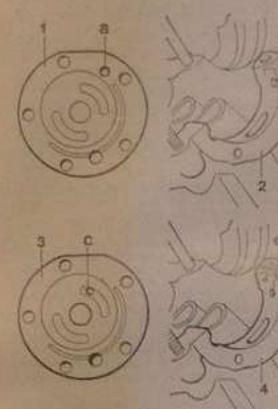


ECHAPPEMENT



- 34 -

- MOTEUR -



Differents corps de pompe et carter moteur
En haut : moteurs sortis avant octobre 1968

1. Corps de pompe à huile - 2. Traces brillantes dues au serrage - a. Canal de renflement du corps de pompe - b. Canal de renflement dans carter moteur

En bas : moteurs sortis après octobre 1968

2. Nouveau corps de pompe à huile - 4. Nouveau carter moteur - c. Canal de renflement du corps de pompe - d. Canal de renflement dans carter moteur

Contrôle de la dépression dans le carter moteur

DISTRIBUTION

VERIFICATION DU CALAGE DE LA DISTRIBUTION

- Exécuter cette vérification le moteur étant froid.

- Placer un récipient sous la culasse pour recueillir l'huile et déposer le couvre-culbuteurs.

- Enduire de pâte à joint (Mast joint HD 37) la face d'appui du corps de pompe sur le carter-moteur.

- Monter dans le corps de pompe le pignon à denture intérieure et le pignon à denture extérieure, préalablement huilés.

CONTROLE DE LA DEPRESSION DANS LE CARTER MOTEUR

- Vérifier la dépression dans le carter moteur à l'aide d'un manomètre à eau (MR 3698 a) (voir dessin).

- Brancher l'extrémité d'un tube de l'appareil sur le tube de la jauge d'huile.

- Faire tourner le moteur au ralenti, l'accélérer légèrement pour stabiliser les niveaux du manomètre.

- Régler les culbuteurs au jeu de marche (voir page 18).

CITROËN - Ami 6 - RTA
Ami 6 - AK-B

- Remonter le cache-culbuteurs, perfait le niveau d'huile moteur.
- Mettre le moteur en marche et vérifier l'étanchéité du joint du cache-culbuteurs.

ECHAPPEMENT

REPLACEMENT D'UN POT DE DETENTE

- Déposer la roue de secours (sauf sur fourgonnette + AK +).
- Déposer le passage de roue, la jante latérale de capot et l'aile avant droite sur modèle + AK + seulement.
- Déposer les deux demi-colliers de fixation du tube de liaison au pot de détente.
- Déposer les deux demi-colliers de fixation des échangeurs de chauffage aux tubes d'entrée du pot de détente.
- Desserrer les vis de fixation du pot de détente sur le carter de boîte de vitesses.
- Dégager le pot de détente par le dessous du véhicule.
- Présenter le pot de détente sous le véhicule en engageant les pattes de fixation sur les vis.
- S'assurer que le câble d'embrayage repose sur la patte afin qu'il ne rienne pas en contact avec le pot de détente.
- Approcher les vis munies de rondelles éventuelles sans les serrer.
- Mettre en place des demi-colliers de fixation des tubes d'entrée aux échangeurs de chauffage et serrer les vis.
- Serrer définitivement les vis de fixation des pattes.
- Mettre en place les deux demi-colliers de fixation du pot de détente au tube de liaison et serrer les vis.
- Remonter le passage de roue, la jante latérale de capot et l'aile avant droite sur modèle + AK + seulement.

ENSEMBLE MOTOPROPULSEUR

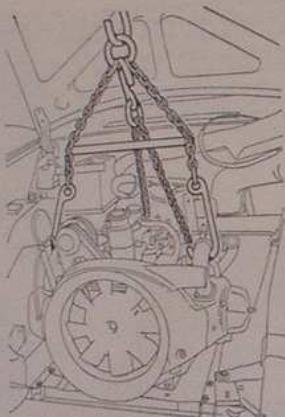
DEPOSE DE L'ENSEMBLE MOTEUR-BOITE DE VITESSES

- Déaccoupler le câble de la borne négative de la batterie.
- Déposer la roue de secours.
- Déposer le ressort de rappel de l'acclérateur et sa tige de réglage (repérer la position d'escrochage).
- Déposer le silencieux d'admission (voir plus haut).
- Déaccoupler les fils d'alimentation des phares, des feux indicateurs de direction, de l'avertisseur, de la boîte de l'allumeur et des bougies (côté bâbine).
- Déaccoupler le fil de masse de la boîte d'allumage.

- 35 -

MOTEUR

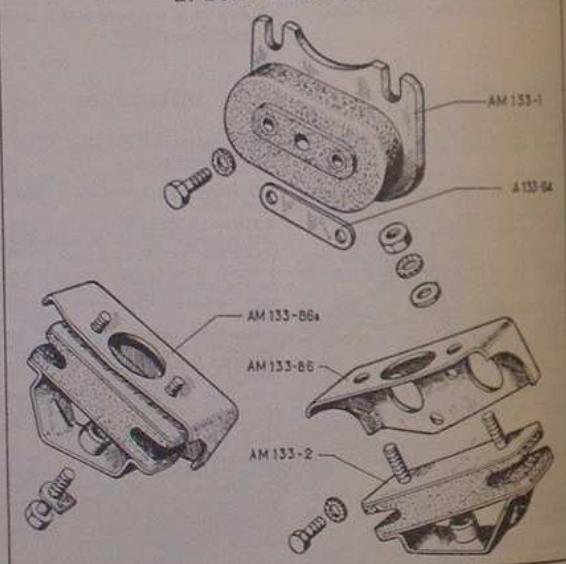
- Dégager le faisceau de ses pattes d'attache sur tôle d'habillage et des colliers de fixation. Le faire repasser sur le passage de roue gauche.
- Déconnecter les fils de la borne du contacteur de démarreur.
- Déconnecter les fils de l'alternateur. Les dégager de leur patte d'attache.
- Débrancher les conduits de chauffage de leur collier de fixation.
- Tourner le bouton de commande des phares au maximum dans le sens inverse d'horloge. Dégager les barillettes des leviers de la commande, en faisant pivoter les paraboles de phares à la main, vers le haut.
- Dégager les flexibles de leurs pattes d'attache.
- Déposer l'épingle d'arrêt de l'axe du levier de renvoi de commande de déverrouillage du capot sur le passage de roue gauche.
- Dégager le levier et le désaccoupler de la tige de commande.
- Déconnecter les tendeurs de liaison de la tôle d'habillage, côté passage de roue (sur * Ami 6 * seulement).
- Déposer les vis de fixation des supports et des tubes de pare-chocs sur les longerons.
- Déposer les vis (à tête chromée) de fixation des ailes sur les passages de roues. Écarter légèrement le bas des ailes et déposer les vis fixant la tôle d'habillage aux passages de roues (sur * Ami 6 * seulement).
- Déposer les vis de fixation supérieures de la tôle d'habillage aux ailes.
- Déposer les vis de fixation de la tôle d'habillage aux passages de roues (sur * Ami 6 * seulement).
- Désaccoupler l'ensemble tôle d'habillage et pare-chocs.
- Desserrer l'arrêt de câble et l'arrêt de gaine et dégager la commande de starter.
- Déposer l'épingle et l'axe. Dégager le limiteur de tension.
- Déposer les écrous de fixation arrière du carburateur et dégager le support de gaine de la commande d'accélérateur et la dégager.
- Déposer les colliers de fixation des échangeurs sur tubulures et les colliers de fixation sur pot de détente.
- Désaccoupler la manche de chauffage de l'échangeur droit.
- Dégager les échangeurs et les poser sur l'avant et le passage de roue gauche (ne désaccoupler ni les autres manches de chauffage ou d'évacuation, ni les câbles de commande).
- Désaccoupler la tirette de démarreur (sur * Ami 6 * seulement), le câble de masse du couvercle supérieur de boîte de vitesses et le levier de liaison du levier de commande des fourchettes.
- Désaccoupler la durite d'arrivée d'essence à la pompe de la canalisation sur longeron.
- Obturer la canalisation qui est en charge sur le réservoir à l'aide d'un bouchon (enroulé de durite de 50 mm environ de longueur, une extrémité obturée par une vis de Ø = 7 mm).
- Déposer les colliers de maintien des gaines d'étanchéité des transmissions sur les arbres à coulisse. Dégager les gaines.
- Desserrer les écrous et dégager l'emboîture du câble d'embrayage de la chape de pédale.



Dépose de l'ensemble moteur-boîte
de vitesse

- Déposer la vis d'arrêt et dégager le câble de flexible de compteur.
- Déposer le collier de fixation du pot

**SUSPENSION MOTEUR
ET BOÎTE DE VITESSES**



— 36 —

MOTEUR

- Désaccoupler le capot, les jousés latéraux et le détendeur.
- Désaccoupler le tube de frein de liaison du flexible puis le flexible de sa patte-support.
- Déposer les écrous de réglage des câbles de frein à main.
- Dégager le tapis de sol, à droite de la pédale d'accélérateur, et enlever les bouchons caoutchouc obstruant les trous d'accès aux écrous de fixation arrière de la boîte de vitesses.
- Desserrer ces écrous.
- Rabattre les arrêtoirs et déposer les vis de fixation des blocs élastiques sur la traverse avant.
- Présenter l'appareil de levage, muni de chaînes courtes (voir figure).
- Lever l'ensemble moteur-boîte de vitesses suffisamment pour dégager la fixation arrière du support et permettre le passage du cartier moteur au-dessus de la traverse avant.
- Avancer l'ensemble pour dégager les câbles de frein à main de leurs conduits dans la traverse.
- Continuer à lever pour désaccoupler les transmissions et dégager l'ensemble du véhicule.
- Déposer l'ensemble sur une table d'atelier et dégager les chaînes.

Nota. — La dépose et la repose de l'ensemble moteur-boîte sur le modèle * AM 8 * s'effectue comme sur les * Ami 8 * et * Ami 6 *, toutefois certains organes de carrosserie et accessoires sont différents.

- Poser le collier de fixation du tube de liaison sur pot de détente.
- Vérifier le serrage des vis de fixation du pot de détente sur boîte de vitesses.
- Accoupler la manche de chauffage à la position repérée lors de la dépose.
- Vérifier les niveaux d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.
- Rebrancher le câble négatif de la batterie.
- Contrôler le point d'allumage (voir page 28).
- Purger les canalisations de frein (voir page 70).
- Régler le frein à main.
- Mettre le moteur en marche. Laisser chauffer et s'assurer que les vitesses passent normalement.
- Vérifier l'étanchéité des raccords d'échappement.
- Vérifier la pression d'huile (voir chapitre « graissage », page 31).
- Régler le radiateur (voir chapitre « carburation », pages 26 et 27).
- Vérifier le fonctionnement de la commande de chauffage. La régler si nécessaire.
- Poser la roue de secours.

**REPOSE DE L'ENSEMBLE
MOTEUR-BOÎTE DE VITESSES**

- Mettre en place la chaîne de levage et présenter l'ensemble moteur-boîte de vitesses sur le véhicule.
- Descendre l'ensemble groupe motopropulseur sur le châssis.
- Engager les transmission dans les mâchoires à coulisse (nettoyer et graisser préalablement les cannelures).
- Placer les câbles de frein à main dans les conduits de la traverse.
- Faire repasser les goulots de fixation arrière dans les boutonnieres du support arrière. Mettre les rondelles derrière le support.
- Continuer à descendre en guidant les embouts des câbles de frein à main dans les barillettes des leviers du plancher.
- Mettre en place les vis de fixation des blocs élastiques avant (arrêtoir sous tête).
- Déposer la chaîne de levage et serrer définitivement les vis de fixation avant, rabattre les arrêtoirs et les écrous de fixation arrière.
- Placer les bouchons d'obturation.
- Mettre en place les gaines d'étanchéité sur les arbres à coulisse. Serrer les colliers de maintien.
- Visser provisoirement les écrous de réglage des câbles de frein à main.
- Placer sur le tube de liaison de frein l'érouve et la rondelle mise à niveau.
- Engager l'embout du flexible dans la patte support et l'accoupler au tube de liaison.
- Remplacer à chaque démontage la garniture joint.
- Approcher à la main la vis-raccord.
- Serrer l'érouve en maintenant l'embout pour ne pas vriller le flexible.
- Serrer le vis-raccord de 0,5 à 0,7 mm.
- Monter le flexible de compteur sur la partie de mouvement sur boîte. Serrer la vis d'arrêt.
- Engager l'extrémité du câble dans la caisse et placer l'embout dans la chape de pédale.
- Régler la garniture d'embrayage (voir page 44).
- Engager les conduits d'évacuation d'air chaud dans les passages de roue et mettre en place les échangeurs sur des têtes de refroidissement des culasses.
- Poser les colliers de fixation sur tubulures et pot de détente.

CITROËN - Ami 2 - RTA
* Ami 6 - AKS *

- Fixer la manche de chauffage et les fils de l'alternateur sur la patte support à l'aide du collier capuchon.
- Poser le silencieux d'admission.
- Mettre en place le ressort de rappel de l'accélérateur et sa tige de réglage à la position repérée lors de la dépose.
- Vérifier les niveaux d'huile du moteur et de la boîte de vitesses.
- Rebrancher le câble négatif de la batterie.
- Contrôler le point d'allumage (voir page 28).
- Purger les canalisations de frein (voir page 70).
- Régler le frein à main.
- Mettre le moteur en marche. Laisser chauffer et s'assurer que les vitesses passent normalement.
- Vérifier l'étanchéité des raccords d'échappement.
- Vérifier la pression d'huile (voir chapitre « graissage », page 31).
- Régler le radiateur (voir chapitre « carburation », pages 26 et 27).
- Vérifier le fonctionnement de la commande de chauffage. La régler si nécessaire.
- Poser la roue de secours.

DEPOSE DU MOTEUR SEUL

- Reprendre les mêmes opérations que dans le chapitre ci-dessus concernant les parties « moteur ».
- Rabattre les arrêtoirs et déposer les vis de fixation des blocs élastiques sur la traverse avant.
- Présenter l'appareil de levage munie de chaînes les plus courtes possible afin de pouvoir passer l'appareil de levage sous le capot levé.
- Lever l'ensemble moteur-boîte suffisamment pour permettre le passage du moteur au-dessus de la traverse avant. Caler l'ensemble sur la boîte de vitesses.
- Déposer les quatre écrous de fixation du moteur à la boîte de vitesses : utiliser, de préférence, une clé 17x17 pour les écrous inférieurs.
- Dégager le moteur en le tirant vers l'avant.
- Maintenir le moteur par la chaîne de levage de manière qu'aucun effort ne s'exerce sur l'arbre primaire de la boîte de vitesses.

Nota. — A défaut d'appareil de levage, le moteur peut être déposé à la main par deux personnes.

- Poser le moteur sur une table d'atelier.
- Déposer la chaîne de levage.

REPOSE DU MOTEUR SEUL

- Reprendre les mêmes opérations que pour la repose du groupe motopropulseur en ce qui concerne le moteur.
- S'assurer que les deux pieds de centrage sont en place dans leurs logements sur le carter-moteur.
- S'assurer également que les logements de ces pieds dans le carter-d'embrayage ne sont pas déformés.

Nota. — Si les logements des pieds de centrage sont déformés, il faut remplacer le carter-moteur ou le carter-boîte, un mauvais alignement de la boîte et du moteur provoquant une déterioration rapide de l'embrayage.

— 37 —

- MOTEUR -

Pour vérifier l'alignement de l'ensemble moteur-boîte de vitesses, voir page 41.

• Accoupler le moteur à la boîte de vitesses.

Moteur à embrayage centrifuge.

- Présenter le moteur sur la boîte et engager l'extrémité de l'arbre de commandement dans son logement du vilebrequin.
- Mettre une vitesse en prise. Présenter le moteur sur la boîte en engager les goupions d'assemblage pour amener le moyen cannelé du disque au contact de l'arbre de commande. Tourner le volant moteur à la main pour assurer l'engagement des cannelures.
- Serrer les écrous des goupions d'assemblage moteur-boîte; utiliser la clé spéciale 17/17 pour les écrous inférieurs.

Sous l'écrone supérieur droit (ronde de l'éventail), interposer la patte-support de la manche de chauffage de l'échangeur gauche.

Sur le goupon supérieur gauche, mettre en place la patte-support de silencieux.

- Approcher l'écrone.
- Déposer la caie placée sous la boîte de vitesses et laisser descendre l'ensemble moteur-boîte.
- Déposer la chaîne de levage.
- Poser et serrer les vis de fixation des blocs élastiques avant. Rabattre les arrêtoirs.
- Fixer la durite d'alimentation de la pompe à essence à la canalisation sur le longeron gauche.

Remettre le levier de commande des vitesses au « point mort ».

DESHABILLAGE DU MOTEUR

Le moteur ayant été déposé :

- Vidanger le moteur et les couvre-cultivateurs.
- Placer le moteur sur une table d'atelier.
- Déposer l'alternateur (voir page 74).
- Déposer la grille de protection du ventilateur sur modèle « AK » seulement.
- Déposer le ventilateur (voir page 23).
- Dégager la courroie d'entraînement de l'alternateur.
- Déposer le carburateur.
- Dégager la patte-support (sur « Ami 8 » et « Ami 6 » seulement) et l'entretoise.
- Déposer la tubule d'admission et d'échappement.
- Dégager les joints.
- Déposer le reniflard d'huile.
- Déposer la jauge d'huile et les vis de fixation du reniflard.
- Dégager le tendeur de l'alternateur, le fil de masse et le reniflard d'huile muni du raccord caoutchouc au tube de jauge.
- Déposer de chaque côté les vis supérieures des tôles de refroidissement avant.
- Dégager les supports de fils de bougies.
- Enlever les vis de fixation des tôles de refroidissement avant, arrière et supérieures de chaque côté du cylindre.
- Dégager les tôles supérieures.

- Déposer les vis de fixation sur celles et dégager les tôles inférieures.
- Déposer les quatre vis intérieures du collecteur d'air fixant la tête avant et la vis de connexion du primaire de l'allumeur.

DEMONTAGE DU MOTEUR

- Desserrer les écrous de fixation des blocs élastiques.
- Dégager l'ensemble collecteur d'air et les blocs élastiques (laisser le fil de l'allumeur en place sur le collecteur).
- Déposer la pompe à essence, l'entretoise et la tige poussoir.
- Déposer le mécanisme d'embrayage.
- Déposer les supports avant moteur et les boulages.
- Nettoyer soigneusement les pièces au trichloréthylène.

HABILLAGE DU MOTEUR

- Monter la pompe à essence (voir page 23).
- Poser les supports avant moteur.
- Mettre en place l'ensemble collecteur d'air et blocs élastiques.
- Ne pas serrer les écrous de fixation des blocs.
- Serrer les vis de fixation de la tête avant.
- Serrer la vis de fixation du fil de l'allumeur.
- Vérifier que le fil est maintenu par la patte inférieure.
- Réglage et monter les boulages.
- Monter le reniflard d'huile avec son joint sur le cartier-moteur.
- Placer la patte-support du tendeur d'alternateur et le fil de masse côté gauche.
- Présenter le tube-guide de la jauge d'huile dans l'alsage du cartier et dans celui de la cloison intérieure du cartier. Orienter pour que l'embout soit dans l'axe du reniflard.
- Acheter la mise en place en frappant sur une case en fourche d'ouverture 11 mm prenant appui sur l'embase du tube.
- Déposer les cinq autres vis et l'écrone d'assemblage des demi-cartiers et leurs rondelles plates.
- Mettre les pistons au PMH et dégager le demi-carter.
- Déposer les deux pousoirs.
- Monter le raccord caoutchouc joint avec la pompe à huile et l'ensemble vilebrequin, bielles et pistons et les bagues d'étanchéité avant et arrière.
- Monter les tubulures d'admission et d'échappement (voir « Contrôle de la tubulure » page 22).
- Monter le carburateur.
- Brancher les durites d'arrivée d'essence.
- Monter l'alternateur (voir chapitre « Électricité »).
- Mettre en place la courroie d'entraînement de l'alternateur et engager le ventilateur. Serrer la vis de fixation.
- Poser la grille de protection. Serrer les vis sur modèle « AK » seulement.
- Régler la tension de la courroie d'entraînement de l'alternateur (voir page 74).
- Mettre en place le demi-boîtier de l'alternateur.
- Monter le disque et le mécanisme d'embrayage (voir chapitre « Embrayage » page 43).
- Nettoyer les pièces soigneusement au trichloréthylène.
- Faire le plein d'huile.

PREPARATION ET CONTROLE AVANT REMONTAGE DU MOTEUR

VILEBREQUIN

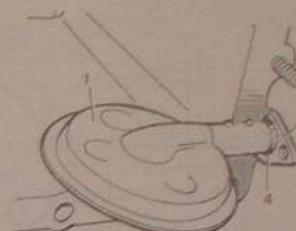
Le vilebrequin comporte une microturbine assemblée dans la zone de portée de joint. Ne jamais détruire cette microturbine par vaillage de la partie, l'étanchéité des paliers avant et arrière ne serait plus assurée.

- MOTEUR -

CITROËN • Ami 8 •
• Ami 6 • • AK-B •

RTA

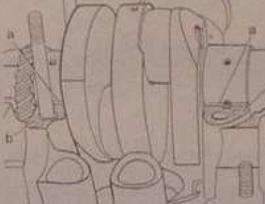
- Assurer que les plans de joint des demi-cartiers soient exempts de coups et parfaits propres.
- NOTA. — Ne jamais démonter les pastilles de dessablage. Si elles présentent des trous d'huile les nettoyer au trichloréthylène et étendre un produit genre « Metallit » sur le pourtour des pastilles.



Mise en place du tamis d'huile

REMONTAGE DU MOTEUR

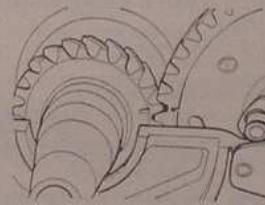
- Huiler les portées du vilebrequin (à la burette). Nettoyer la partie de la couronne.
- Chasser la couronne neuve à l'aide d'un châtaignier en faisant constamment le tour pour assurer une dilatation (environ 200 à 250 °C, couleur jaune paille).
- Présenter la couronne, les entrées de dents orientées vers l'embrayage.
- Contrôler le volle de la couronne (0,3 mm maxi.).



Mise en place des bagues de vilebrequin

RECTIFICATION DU VOLANT MOTEUR

- Exécuter cette opération au tour à l'aide d'une meule afin d'obtenir une surface parfaitement polie.
- A chaque rectification de la face d'appui du disque sur le volant, retoucher de la même quantité la zone d'appui du mécanisme sans déposer le volant du tour.



Repères de calage de la distribution

CONTROLE DE L'ARBRE À CAMES

- Contrôler l'arbre à camés entre points. S'assurer que l'extrémité de l'arbre (côté allumeur) tourne parfaitement rond. Dans le cas contraire, l'écartement du grain de contact n'est plus égal sur les deux camés, il faut changer l'arbre à camés.
- Mettre en place les masses d'avance, la came, la rondelle de butée et le jonc d'arrêt.

PREPARATION DES DEMI-CARTERS

- Contrôler l'état des taraudages des demi-cartiers. Si un taraudage est déterioré, il est possible de réutiliser les cartiers en implantant un filet rapporté (Heli-Coil) à la place du taraudage endommagé.
- Monter les goupions d'accouplement moteur-boîte de vitesses, si nécessaire.
- Les goupions comportent à une de leurs extrémités une partie filetée de 15 mm de longueur qui doit être visée dans le cartier. Suivant leur longueur totale, disposer les goupions de la façon suivante :
 - fixations supérieures : gauche, longueur totale : 87 mm, droite, longueur totale : 93 mm.

ATTENTION. — La vis ayant inférieur comportant une partie rectifiée assure le centrage des demi-cartiers.

- Monter le couvercle de pompe à huile (voir chapitre « Graissage » page 33).
- Disposer un cordon de Masti-joint HD 37 sur le pourtour de la face interne du couvercle.

Ce cordon doit être fin pour éviter que le Masti-joint pénètre, au serrage, à l'intérieur de la pompe.

- Monter le couvercle, serrer les vis à 1,3 mdaN.
- Enduire l'alsage et la surface extérieure de la bague avec de la graisse grasse à haut point de fusion.

• Orienter la bague, la face portant la référence et le nom du fabricant vers l'extérieur du moteur.

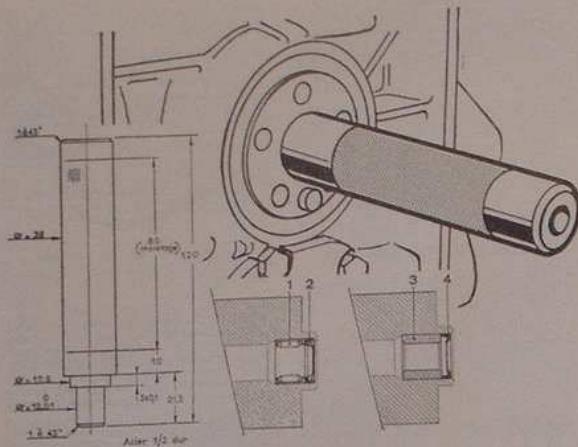
- Mettre la bague en place à l'aide d'un tube (tube Ø extérieur = 45 mm, Ø intérieur = 31 mm, longueur = 100 mm).

La bague doit avoir un retrait maximum de 0,5 mm par rapport au cartier.

REMARQUE. — Changer les bagues à chaque démontage.

- Ne jamais monter les bagues avant l'assemblage des deux demi-cartiers ce qui entraînerait un pinçement des bagues et une fuite d'huile.

- MOTEUR -



Mise en place de la bague de centrage de l'arbre primaire
Coupes des bagues de centrage de l'arbre primaire, à gauche douille à aiguilles,
à droite bague auto-lubrifiante

- Pendant l'opération de mise en place des bagues, veiller à ne pas détacher la livré rectifiée du joint ce qui entraînerait une fuite d'huile.

- Mettre le moteur à plat reposant sur le carter inférieur.
- Serrer les écrous des goujons de paliers.

- Enduire l'alésage et la surface extérieure de la bague arrière avec de la graisse (grasse à haut point de fusion).
- Orienter la bague, la face portant la référence et le nom du fabricant vers l'extérieur du moteur.

- Utiliser l'appareil 3007-T pour la mise en place de la bague (voir figure).
- Huiler le cône intérieur de l'appareil avec de l'huile moteur.
- Le collet de la bague doit être en contact avec le chanfrein usiné dans le carter.

- Monter le centrage de l'arbre primaire.
- Le centrage de l'arbre de commande, dans le vilebrequin, est assuré indifféremment soit à l'aide d'une douille à aiguilles, soit à l'aide d'une bague auto-lubrifiante (il n'y a qu'un seul modèle de vilebrequin).

Montage avec douille à aiguilles (première possibilité).

- Enduire de graisse (3 g environ) la douille à aiguilles.
- Utiliser uniquement la graisse à la silice (G.S.T. 160).

- Mettre en place la douille à aiguilles (1).

- Le côté portant la référence et le nom du fabricant vers l'extérieur, la douille doit être en retrait de 5 mm.
- Utiliser le mandrin MR 3435-240 qui assure cette condition (voir fig.).

- Mettre en place le joint d'étanchéité (2).

- La face portant la référence et le nom du fabricant côté douille à aiguilles et en appui sur celle-ci.

Montage avec bague auto-lubrifiante (deuxième possibilité).

- Immerger cette bague pendant une heure dans de l'huile moteur SAE 20 à température ambiante. La laisser égoutter.

- Mettre en place la bague auto-lubrifiante (3) qui doit être en retrait de 5 mm.

- Utiliser le mandrin BOND'T bis qui assure cette condition.

Après mise en place de la bague, dégager le mandrin à l'aide de sa vis.

- Mettre en place le joint d'étanchéité (4).

Ce joint d'étanchéité (épaisseur = 4 mm) est différent du joint (3) épaisseur = 3 mm) utilisé avec la douille à aiguilles.

Son montage est différent également.

- Orienter le joint d'étanchéité (4) la face portant la référence et le nom du fabricant vers l'extérieur du moteur.

- Monter les goujons de culasses ils ont été déposés.

- Monter le bouchon de vidange (Joint métalloplastique).

- Monter le bouchon d'obturation du circuit de graissage (Joint cuivre).

Les serrer à 3 mdaN.

- Monter le clapet de décharge et huiler les pièces (huile moteur) et mettre en place :

- le piston (3), l'extrémité « à » dirigée vers l'extérieur,

- le ressort (2) (voir fix. au chapitre « Graissage », page 33).

- le bouchon (1) et le serrer de 4 à 5 mdaN.

- Monter les poussoirs et les huiles avant montage (longueur 42 mm).

- Monter les cylindres (voir « Remplacement d'un cylindre et d'un piston », page 20).

- Monter les culasses (voir « Repose d'une culasse », page 20).

- Monter le volant moteur après avoir remplacé les vis de fixation, les serrer à 3,8 mdaN en immobilisant le volant à l'aide d'un tournevis.

- Mettre en place la douille à aiguilles (1).

- Le côté portant la référence et le nom du fabricant vers l'extérieur, la douille doit être en retrait de 5 mm.

- Utiliser le mandrin MR 3435-240 qui assure cette condition (voir fig.).

- Mettre en place le joint d'étanchéité (2).

- Monter le radiateur d'huile (voir « Graissage », page 33).

- Habiller le moteur (voir « Habillage du moteur », page 28).

- Serrer définitivement les culasses de 2 à 3,3 mdaN en respectant l'ordre suivant : écrou supérieur avant, écrou supérieur arrière, écrou inférieur.

- Régler les culbuteurs (voir « Réglage des culbuteurs », page 16) et remonter les cache-culbuteurs.

- Monter l'embrayage.

CONTROLE DE L'ALIGNEMENT MOTEUR-BOITE DE VITESSES

EMBRAYAGE

Les positions de changement de sens de l'aiguille du comparateur doivent être les mêmes à 0,10 mm près.

Carter moteur

- Contrôler la position des écrous et vis de centrage sur le carter moteur.

- Contrôler le plan d'appui du carter moteur.

Carter-boite de vitesses

- Contrôler la position des écrous recevant les pieds de centrage sur le carter.

- Contrôler le plan d'appui du carter embrayage.

Les positions de changement de sens de l'aiguille du comparateur doivent être les mêmes à 0,10 mm près.

EMBRAYAGE CLASSIQUE

DÉPOSE DE L'EMBRAYAGE

- Déconnecter le moteur de la boîte de vitesses (voir chapitre « Moteur », page 36). Dans certains cas, le moteur peut être tourné et placé sur le longeron gauche ce qui évite une dépose plus complète.

- Déposer les vis de fixation du mécanisme, dégager le disque d'embrayage.
- Verifier l'état de la face d'appui du disque sur le volant.

REPOSE DE L'EMBRAYAGE

- S'assurer que le disque coulisse librement sur l'arbre de commande de boîte, s'assurer de la propreté partiale des surfaces d'appui du disque sur le volant et sur le plateau d'embrayage, de même que celle des faces d'appui du carter blindé et du volant.

- Rectifier la face de friction du volant moteur (voir page 43).

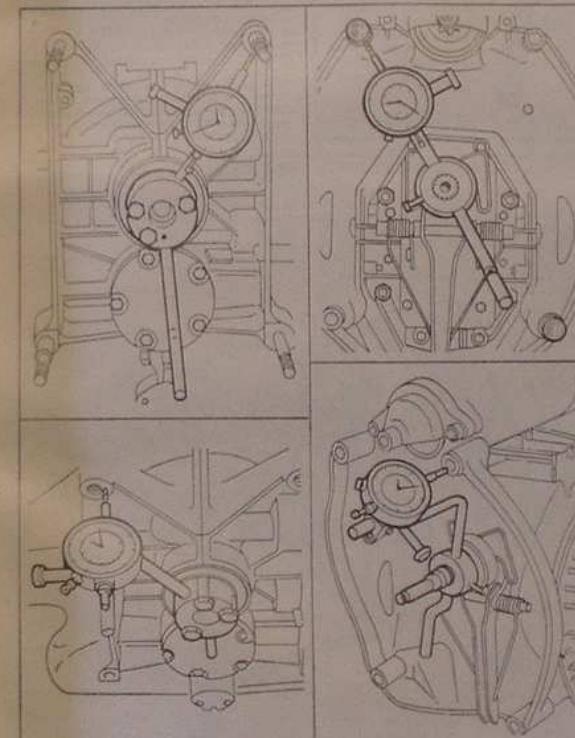
Vérifier le disque :

Les garnitures doivent être sèches, sans taches d'huile et les rivets doivent être en retrait des garnitures.

- S'assurer que le disque coulisse librement sur l'arbre de commande de la boîte de vitesses.

- S'assurer que les faces d'appui du disque sur le volant et sur le plateau d'embrayage sont propres ainsi que les faces d'appui du carter blindé et du volant moteur.

- Accoupler le moteur à la boîte.
- Reposer le moteur (voir chapitre « Moteur », page 37).



Contrôle de l'alignement moteur/boîte de vitesses

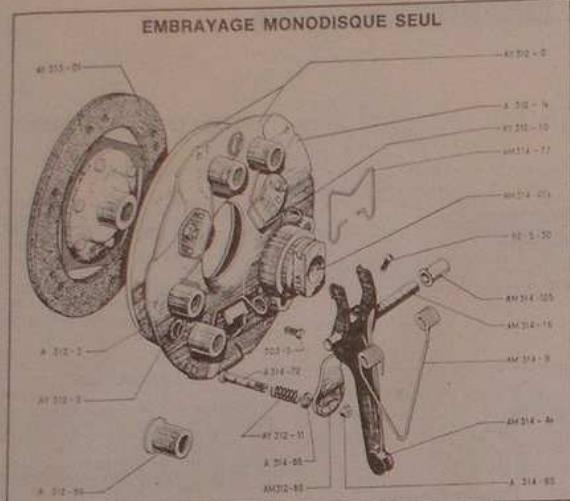
EMBRAYAGE AUXILIAIRE CENTRIFUGE

REPLACEMENT D'UN EMBRAYAGE CENTRIFUGE

Le moteur étant déposé (voir « Dépose d'un moteur seul », page 37).

- EMBRAYAGE -

EMBRAYAGE MONODISQUE SEUL



- Déposer le tambour d'embrayage.
- Déposer le levier de commande et les fourchettes.
- Mettre deux vitesses en route (1^{re} et 4^e) ou passer une vitesse si le véhicule est au sol et caler les roues.
- Soullever la partie rabattue du collet de l'écorce autofrein.
- Dévisser l'écrou de blocage du ressort (pas à gauche).

NOTA. — Pendant le desserrage, soutenir la clé pour ne pas appuyer sur l'arbre de commande : les filts de la lunette de retour d'huile risquent alors de s'empêtrer dans l'alésage du carter.

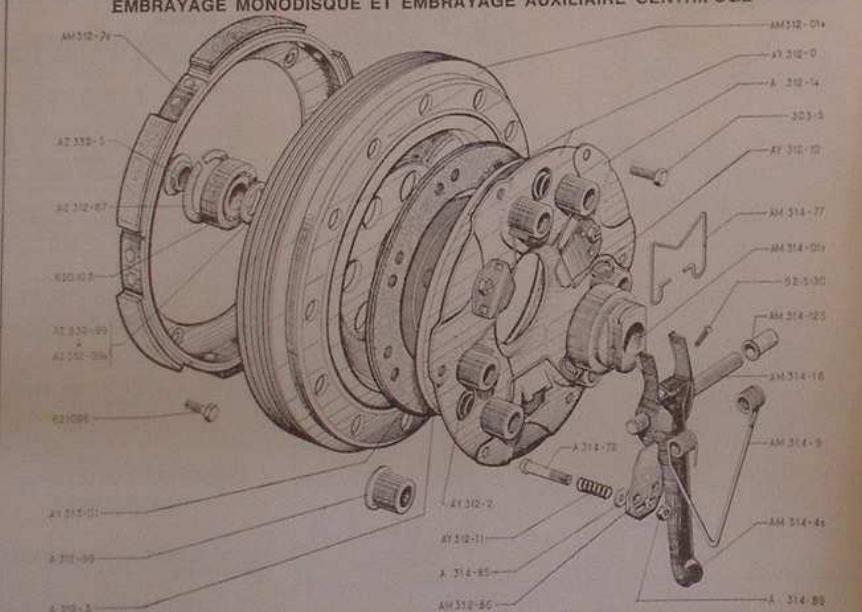
- Dégager l'ensemble tambour et mécanisme.
- Déshabiller le tambour d'embrayage.
- Déscoupler le mécanisme d'embrayage.
- Dégager le disque et l'entretoise de réglage du tambour.
- Déposer le déflecteur d'huile, le jonc d'arrêt et le roulement du tambour d'embrayage.

NOTA. — Le déflecteur d'huile, le jonc d'arrêt et l'écrou sont à remplacer à chaque dépose.

- Nettoyer les pièces.
- Vérifier l'état de la surface d'appui du disque sur le tambour et la rectifier si nécessaire.

Exécuter cette opération au tour, à l'aide d'une meule. On peut, à la rigueur faire cette opération à l'outil à condition d'obtenir une surface parfaitement polie.

EMBRAYAGE MONODISQUE ET EMBRAYAGE AUXILIAIRE CENTRIFUGE



NOTE. — A chaque nettoyage de la face d'appui du disque sur le tour, répéter la même opération de rectification de l'arbre de commande et de l'arbre de rotation de l'écrou de serrage.

- Les deux opérations doivent être effectuées sans déposer le tambour de frein, afin de réaliser l'alignement des deux zones rebouchées, empêcher les vis de fixation du tambour de roulement de pousser (compte tenu de l'épaisseur du métal).
- Stabiliser le tambour d'embrayage et enduire de graisse le roulement jusqu'au niveau.
- Monter le tambour, le jonc d'arrêt et le déflecteur d'huile du tambour d'embrayage.

Monter le tambour d'embrayage

1^{re} Vérifier le commandant sur le carter de boîte ont été remplacés.

Il faut procéder au réglage de la position du tambour d'embrayage.

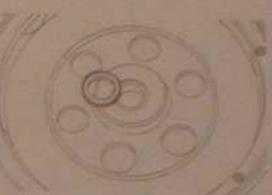
Le réglage assure la parfaite correction des masses dans le tambour. Il s'obtient en choisissant une entretoise de roulement d'épaisseur convenable.

Régler la position du tambour d'embrayage

- Utiliser la règle spéciale équipée d'un comparateur.
- Étalancer le régulateur en place et la règle sur le machine.
- Placer une entretoise de réglage de 3,1 mm d'épaisseur contre le roulement côté disque d'embrayage.
- Présenter le tambour, sans mécanisme d'embrayage sur l'arbre de commande. Serrer provisoirement l'écrou.
- A l'aide du comparateur, mesurer la cote entre le plan d'assemblage du carter de boîte et la face (a) du boulonné recevant le roulement dans le tambour d'embrayage (voir dessin).

- EMBRAYAGE -

CITROËN - Ami 5 -
Ami 6 - - - AK-B - RTA



Mise en place de l'entretoise de réglage du roulement de tambour d'embrayage

- Casser la vis en frappant sur l'écorce.
- Dégager le carter tête (2), les ressorts (1) de pression, les cuvettes (3) et les ressorts (1) des vis de réglage.
- Enlever les linguets (1) et les ressorts (5) d'appui des linguets.
- Négoier les pièces.
- Contrôler la tension des ressorts de pression.

NOTA. — Pendant le serrage de l'écrou, soulever la clé pour ne pas appuyer sur l'arbre de commande. Réaliser le métal de l'écorce autofrein dans le frangage de l'arbre.

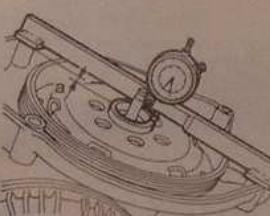
- Préparer les ressorts (3) de pression sur le plateau, placer les ressorts plates, si il y a lieu, les rondelles découpées comme indiqué en chapitre « Rectification du plateau de pression ».
- Placer les cuvettes (4) sur les ressorts.
- Placer les ressorts (5) des vis de réglage sur les vis.
- Mettre le carter tête (7) sur les cuvettes (4), les linguets (1).
- Présenter les écrous (1) sur les plaques.
- Placer les ressorts (2) d'appui des linguets.

REEMPLACEMENT D'UNE COURONNE PORTE-MASSELLOTES

- Déposer le moteur.
- Déposer la couronne porte-masselottes.

NOTA. — Aucune intervention n'est possible sur cet embrayage. Les maselloettes de la couronne et leurs garnitures ne peuvent être ni remplacées, ni rebouchées (film ou toile). Elles ne peuvent être remises en forme, la concavité des masses et leur équilibrage sont réalisés après montage. La portée dans le tambour ne peut être rectifiée.

- Vérifier l'état des garnitures des maselloettes. Les garnitures doivent être propres, sans trace d'huile.
- Monter la couronne porte-massellettes.
- Serrer les vis de 0,9 à 1,4 mdaN.
- Poser le moteur.



Contrôle de la cote entre le plan d'assemblage du carter de boîte et la face du boulonné recevant le roulement.

La cote relevée est par exemple de 5,65 mm. Cette cote doit être comprise entre 5,12 et 5,42 mm pour que le tambour soit à la bonne position (voir figure).

Dans l'exemple choisi, le tambour doit avancer de 5,65 - 5,42 = 0,23 mm, il faut choisir une entretoise de réglage dont l'épaisseur sera plus forte de 0,23 mm que celle montée pendant l'essai.

REMISE EN ETAT D'UN MÉCANISME D'EMBRAYAGE

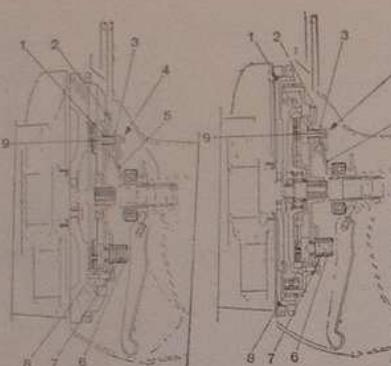
- Fermer les vis (4) de réglage côté écrou à l'aide d'un foret de 5 mm de diamètre. Éliminer la partie de la vis dans l'écorce.

— 43 —

REEMPLACEMENT D'UNE BUTEE D'EMBRAYAGE

- Déposer le moteur seul.
- Déposer la butée d'embrayage.

- EMBRAYAGE -

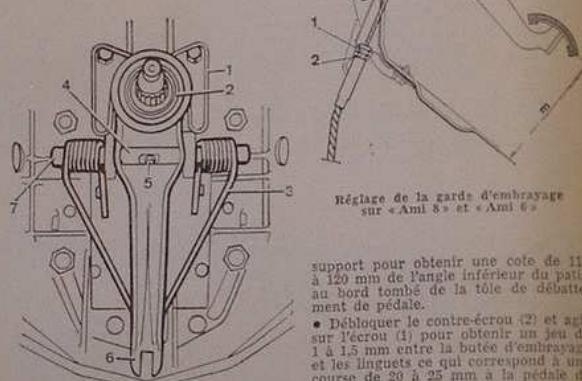


Coupe des embrayages
A gauche embrayage classique - A droite embrayage centrifuge
Les mécanismes sont les mêmes pour les deux types d'embrayage, mais les disques sont différents

- Dégager l'agrafe (1) en écartant ses extrémités.
- Dégager la butée du moyeu-support (2).
- Huiler légèrement le moyeu-support (2). Engager la butée d'embrayage sur ce moyeu. Faire coïncider les trous de fixation de l'agrafe dans la butée avec ceux de la fourchette.
- Placer la partie centrale, incurvée, de l'agrafe (1) dans la gorge de la butée et engager ses extrémités dans les trous. Vérifier que la butée est bien verrouillée.
- Vérifier l'état des bagues anti-bruit (3). Les remplacer si nécessaire.

REPLACEMENT DES BAGUES ANTI-BRUIT OU D'UN RESSORT DE FOURCHETTE

- Déposer la vis (5) de maintien de l'axe de fourchette.
- Déplacer l'axe de fourchette le plus loin possible vers la droite (amure dans le carter d'embrayage).
- Dégager les spires gauches du ressort (3) et la bague anti-bruit.
- Déplacer l'axe de fourchette le plus loin possible vers la gauche et dégager complètement le ressort.
- Déposer la seconde bague anti-bruit.
- Mettre en place les deux bagues anti-bruit dans les spires du ressort, les collerettes placées face à face.
- Huiler légèrement l'axe de fourchette.
- Monter le ressort (3) de rappel de fourchette.
- Engager les ressorts derrière le bras de fourchette.
- Engager l'axe de fourchette successivement dans les spires droites du ressort, puis dans les spires gauches, en déplaçant cet axe vers la droite, puis vers la gauche.



Commande de débrayage - butée, bagues anti-bruit et ressort de fourchette

support pour obtenir une cote de 117 à 120 mm de l'angle inférieur du patin au bord tombé de la tôle de débatement de pédale.

- Débloquer le contre-écrou (2) et agir sur l'écrou (1) pour obtenir un jeu de 1 à 1,5 mm entre la butée d'embrayage et les linguets, ce qui correspond à une course de 20 à 25 mm à la pédale de débrayage.
- Bloquer le contre-écrou (2).
- Mettre le moteur en marche, accélérer et contrôler que les vitesses passent normalement en débrayant, sinon régler le mécanisme d'embrayage.

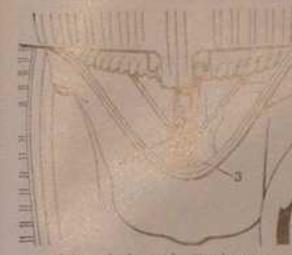
REGLAGE DE LA GARDE D'EMBRAYAGE (sur modèle « Ami 8 »)

- Placer le véhicule sur un élévateur ou une fosse.
- Déposer les six vis de maintien de la tôle sous carter moteur. Écarter la tôle du châssis.
- Desserrer le contre-écrou (2). Visser l'écrou (3) jusqu'à ce que la butée vienne au contact des linguets, sans contrainte.

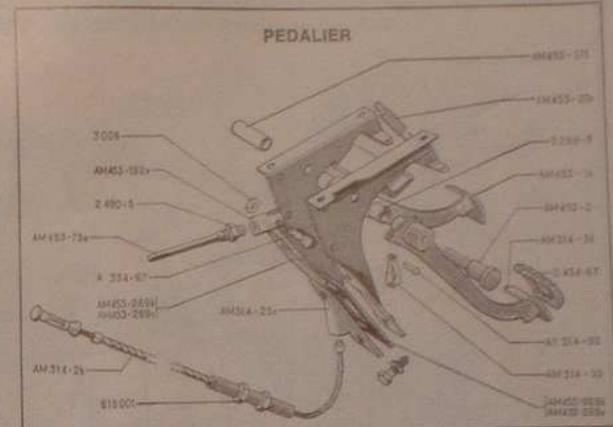
REGLAGE DE LA GARDE D'EMBRAYAGE (sur « Ami 6 » et « Ami 8 »)

- Régler la hauteur de la pédale en butée en griffant la butée de la tôle

- EMBRAYAGE - BOITE DE VITESSES - CITROËN - Ami 8 - Ami 6 - AX-B - RTA



Montage de réglage du mécanisme d'embrayage :
 $H = 35,6 + 0,7 \text{ mm} - h = 12 \text{ mm}$



- Dévisser alors l'écrou de 3 à 4,5 tours pour obtenir une course de garde de 3 à 4,5 mm à l'extrémité de la fourchette.
- Bloquer le contre-écrou et contrôler le réglage.
- Dévisser les vis de maintien de la tôle et mettre le véhicule au sol.

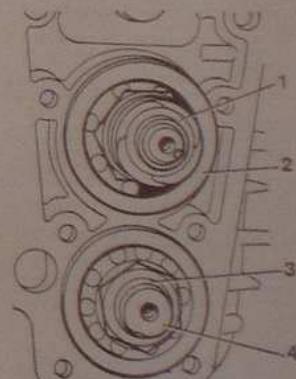
3 BOITE DE VITESSES - PONT AVANT

DEPOSE ET REPOSE DE LA BOITE DE VITESSES

(Voir au chapitre « Moteur - Dépose de l'ensemble moteur-boîte », page 35).

DEMONTAGE DE LA BOITE DE VITESSES

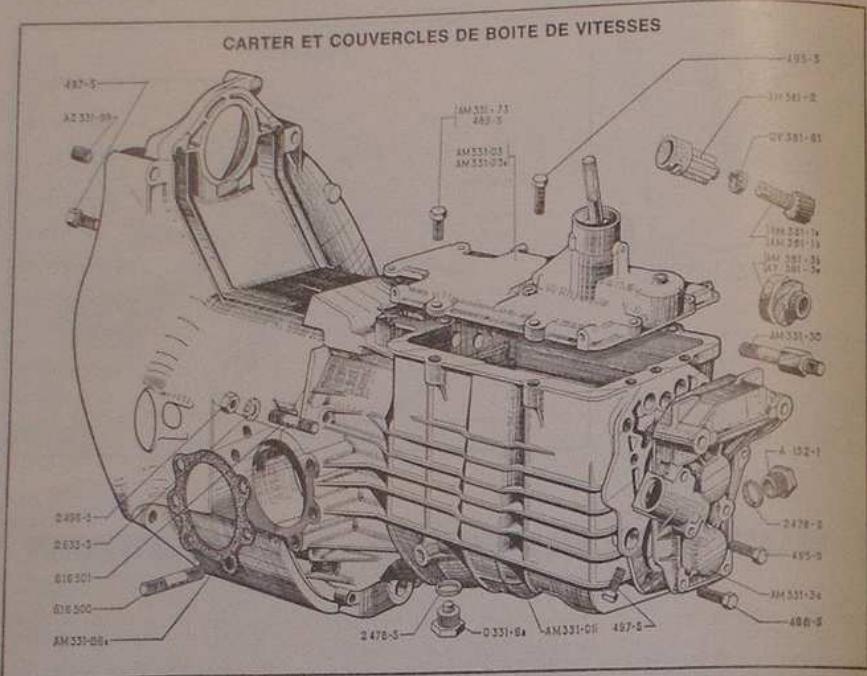
- Desserrer les vis fixant les fourchettes sur les axes.
- Dégager l'axe de commande de la fourchette de 2^e et de 3^e.
- Dégager l'axe de commande de la fourchette de 1^e et de marche arrière puis celui de surmultipliée en plaçant un doigt sur l'orifice du logement des billes de verrouillage pour éviter la projection de ces billes.
- Déposer les fourchettes, sauf celle de surmultipliée qui sera dégagée après la dépose de l'arbre primaire.
- Déposer les billes puis les ressorts des trois ressorts de verrouillage ainsi que les cinq billes sont identiques).
- Relever à l'aide d'un bêdane le métal rabattu des écrous (1) et (3) de l'arbre de commande et du pignon d'attaque.
- Mettre deux vitesses en prise.
- Déposer la vis de compteur (1) formant écrou de l'arbre primaire puis l'écrou (3) de pignon d'attaque (pas à gauche).
- Chasser le roulement (2) vers l'arrière de la boîte en frappant sur le pignon de renvoi de réducteur à l'aide d'un jet de cuivre.
- Déposer le pignon de renvoi de réducteur et l'entretoise.
- Engager la surmultipliée. Dégager l'arbre primaire et les pignons par l'intérieur de la boîte.
- Dégager la fourchette de surmultipliée.
- Chasser le pignon d'attaque (4) vers l'avant du carter en frappant sur son extrémité à l'aide d'un jet de cuivre.



Arbre d'arbre primaire et pignon d'attaque

- BOITE DE VITESSES - PONT AVANT -

CARTER ET COUVERCLES DE BOITE DE VITESSES



- Déposer le jonc d'arrêt (1) à l'aide d'une pince à circlips.
- Dégager l'arbre de commande par l'intérieur du carter.

Si nécessaire, chasser le roulement en frappant sur la cage extérieure à l'aide d'un tube Ø extérieur 51, Ø intérieur 43, longueur 290.

- Déposer le train intermédiaire.

• Déposer la goupille Mecanindus d'arrêt de l'axe de marche arrière.

Utiliser une pince à becs ronds en bon état ou une pince-tête en ayant placé, au préalable à l'intérieur de la goupille Mecanindus, une goupille fendue de 4 mm.

- Extraire l'axe. Dégager le pignon de renvoi.
- Déposer la vis d'obturation du logement des billes de verrouillage.

• Déposer le bouchon de vidange et le bouchon de remplissage d'huile.

• Déposer les cages intérieures des roulements coniques du boîtier différentiel.

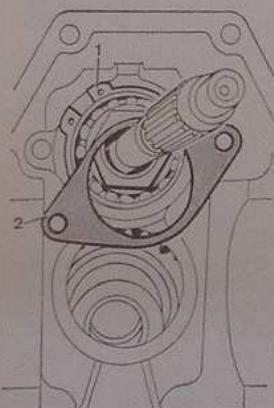
• Déposer les vis de fixation de la couronne.

• Dégager la couronne du boîtier.

• Déposer le planétairie côté couronne.

• Chasser l'axe.

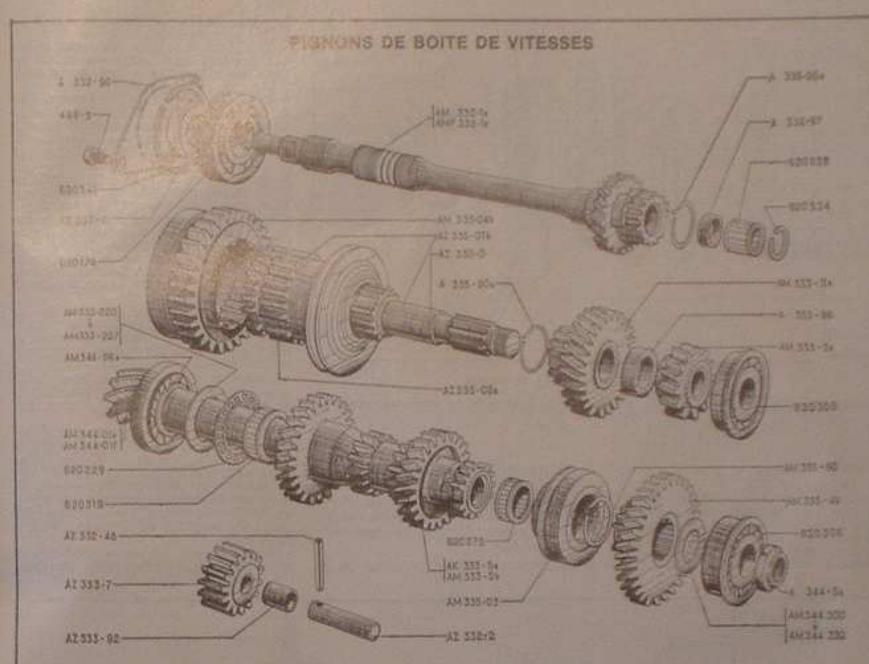
• Déposer les deux satellites et leurs rondelles de réglage, le second planétairie et la rondelle en fibre.



Dépose de la bride de maintien de roulement de l'arbre de commande

- BOITE DE VITESSES - PONT AVANT -

PIGNONS DE BOITE DE VITESSES



- Relever le métal rabattu de l'écran à l'aide d'un bédane sur l'arbre de commande.
- Déposer l'écran (pas à gauche).

- Déposer le roulement. Pour cela :

• Monter le segment d'arrêt.
• Placer le pignon, le segment en appui sur une cale et chasser l'arbre de roulement à la presse.

- Déposer le segment d'arrêt.

• Déposer le segment de frein.

- Déposer le circlip de la cage à aiguilles à l'aide d'une broche de 2 mm passant par le trou (a).

• Déposer la cage à aiguilles et l'entretoise.

- Dégager la butée à aiguilles avec ses deux rondelles d'appui du train intermédiaire.

• Dégager les deux demi-douilles à aiguilles.

- Déposer le segment de frein de la roue de renvol de réducteur.

• Dégager la douille à aiguilles de l'alexage du train intermédiaire.

- Déposer la rondelle de réglage de distance conique du pignon d'attaque.

• Récupérer la rondelle de réglage pour éviter de refaire le réglage de la distance conique si aucune pièce n'a été remplacée.

- Déposer le baladeur de 1^{re} marche arrière, le baladeur de 2^e/3^e, le pignon-fou de 2^e, l'entretoise et le segment de

rondelle du pignon fou de 2^e de l'arbre primaire.

- Déposer le câble de frein à main des plateaux de frein.

• Tenir l'arbre de différentiel dans un étai, munir de mordatches, en le tenant par le plateau d'entraînement.

- Dégager le métal rabattu arrêtant l'écrou de serrage de l'arbre de différentiel et déposer cet écrou (cié Nervis n° 29).

• Chasser l'arbre de différentiel du roulement à la presse en faisant repasser le plateau tôle sur deux vis.

- Dégager le plateau du palier.

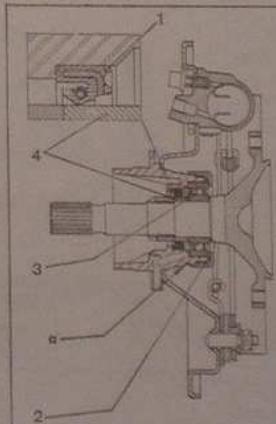
• Tenir le palier dans un étai munir de mordatches en le serrant par le plateau de fixation (voir couple).

- Faire sauter au bédane le métal rabattu de la bague-écrou.
- Desserrer cette bague-écrou à l'aide d'une clé à chaîne ou d'une clé à sangle.

NOTA. — Ne pas utiliser de clé à griffes qui risquerait de déformer la bague-écrou (2).

- Déposer le roulement étanche (3), l'entretoise (4) et la bague d'étanchéité (1).

- Déposer la vis d'arrêt du support plastique de prise de compteur de sur le couvercle arrière.



Coupe d'un plateau de frein

CITROËN - Am 5 -
- Am 6 - AKS -

RTA

- Dégager la prise de compteur.
- Déscouper le pignon de son support plastique.

REMONTAGE DE LA BOITE DE VITESSES

• Vérifier dans le carter d'embrayage que l'alignement intérieur du moyeu de support de botte d'embrayage n'est pas détérioré (traces de fûts de retour d'huile de l'achar de commandes).

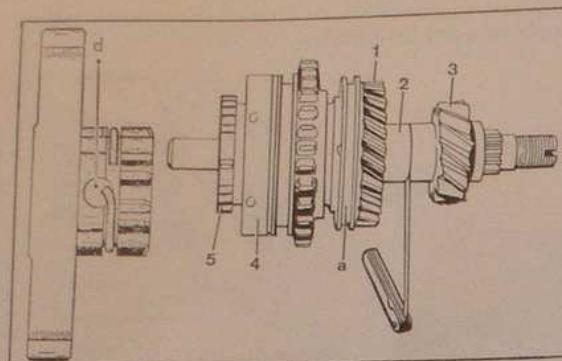
• Graisser la rotule du levier de commande des emboulées. Appuyer sur le levier pour comprimer le ressort de rotule et permettre l'introduction de la graisse entre rotule et boulte.

- Monter le pignon de prise de compteur en plaçant la coquille d'embrayage sur l'extrémité du support plastique et en positionnant les ergots dans les crans correspondants dans seule position possible.

• Mettre en place le pignon dans son support et monter l'ensemble dans le couvercle arrière. Serrez la vis d'arrêt.

- Préparer le palier de plateau de frein en huilant préalablement la ba-

— BOITE DE VITESSES — PONT AVANT —



A gauche : position du segment de ralenti

A droite : contrôle du jeu latéral du pignon feu de 2^e et mise en place du baladeur de 2^e et 3^e.

gue d'élançabilité (1) et l'entretoise (4) voir figure page 47).

• Mettre en place la bague d'élançabilité à bord du crocheton vers l'intérieur, l'entretoise dans le diamètre intérieur de la bague en l'introduisant par l'extérieur (s'assurer qu'elle ne présente aucune rayure ou coup).

• Mettre en place le roulement éstan-

che (3).

• Monter la bague-écrou (2). La serrer à l'aide d'une clé à chaîne (ou à sangle) et d'un peson. Couple de serrage : 60 à 75 mdaN.

• Rabattre au matoir le métal de la

bague-écrou dans le fraisage

• Placer le plateau de frein sur la bâti-
er. De trou de passage du câble de
frein dans le plateau doit se trouver
à l'arrière de la voiture.

• Présenter l'ensemble sur l'arbre. En-
marcher l'arbre de différentiel dans le
roulement à la presse en faisant re-
ster le pali sur un tube Ø intérieur 73 mm, Ø extérieur 93 mm, longueur
150 mm.

• Serrer l'écrou de 14 à 16 mdaN et
l'arrêter par rabattement de métal.

• Monter le câble de frein à main.

• Mettre en place le segment de ralenti (d) sur le pignon feu de 2^e de l'arbre secondaire. Ne pas déformer le segment en l'ouvrant (exagérément pendant la mise en place). Le becquet doit être placé dans le trou existant dans le pignon (voir figures).

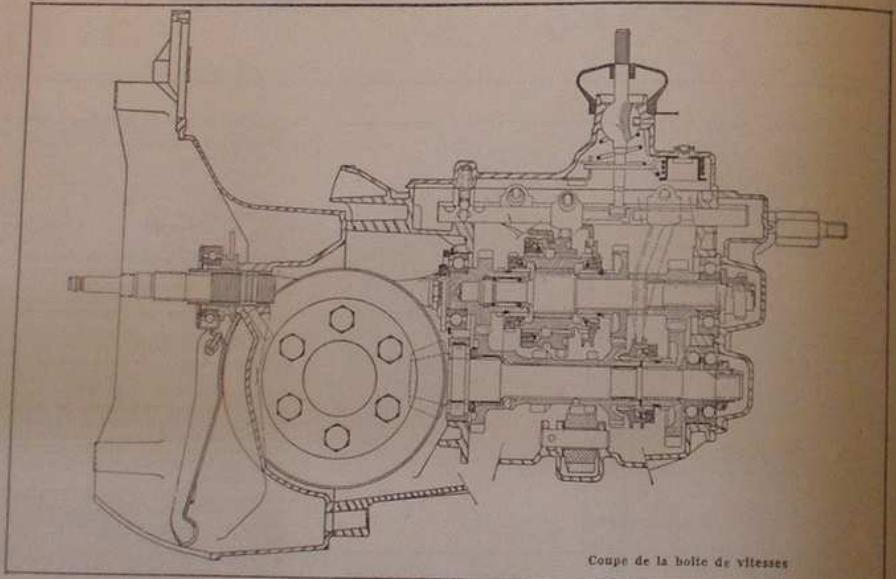
• Placer sur l'arbre primaire le pi-
gnon feu de 2^e, l'entretoise, le pignon
de renvoi de réducteur. Maintenir le
pignon de renvoi de réducteur appuyé
sur l'épaulement de l'arbre.

• S'assurer que le pignon feu de 2^e
tourne librement avec un jeu lateral
de 0,05 à 0,35 mm, sinon remplacer l'en-

tretoise (voir figures).

• Placer le baladeur de 2^e et 3^e sur l'arbre (la gorge « a » de la fourchette
vers l'arrière). Placer le pignon baladeur de 1^e et marche arrière (4) sur le
baladeur de 2^e et 3^e. Des crabots en
face des cannelures élargies pour per-
mettre le montage) en orientant les
dents du baladeur de 1^e vers l'arrière
de la boîte.

• S'assurer que les cônes tournent
librement et sont parfaitement nettoyés.



Coupe de la boîte de vitesses

— BOÎTE DE VITESSES — PONT AVANT —

CITROËN - Ami 8 -
Ami 6 - - AK-B -

RTA

• Monter le segment de ralenti sur la
roue de renvoi de réducteur de l'arbre
du planétair d'attaque.

• Placer sur l'arbre une rondelle d'appui
d'épaisseur différente une ron-
delle d'appui d'épaisseur identique à
celle de la butée à signale, soit 2 mm,
le train intermédiaire et la roue de
renvoi de réducteur.

• Maintenir la roue de renvoi de ré-
ducteur appuyée sur l'épaulement de
l'arbre. Choisir parmi les rondelles
d'appui disponibles celle qui passera
entre le renvoi de réducteur et l'extre-
mité du train intermédiaire avec un
jeu compris entre 0,10 et 0,20 mm.

• Déposer la roue de renvoi, le train
intermédiaire et la rondelle d'appui de
2 mm.

• Coller à la graisse et mettre en place
successivement la rondelle d'appui
ayant servi précédemment, la butée à
aiguilles et la rondelle dont l'épaisseur
vient d'être déterminée.

• Placer dans l'alésage de l'arbre de
commande l'entretoise de la douille à
aiguilles.

• Placer la douille à aiguilles (préala-
blement graissée) dans l'alésage de
l'arbre de commande en butée sur l'en-
tretoise.

• Monter le segment d'arrêt dans la
gorge intérieure de l'arbre.

• Monter le segment de ralenti.

• Emmancher le roulement à la presse.
Serrer l'écrou (pas à gauche) et le
freiner par rabattement du métal de
l'écrou dans le fraisage de l'arbre.

• Monter le segment d'arrêt sur le
roulement.

• Placer dans le boîtier de différentiel
un satellite, une rondelle d'appui de
satellite et l'axe.

• Choisir parmi les rondelles d'appui
de planète disponibles celle qui per-
mettra une rotation sans point dur du
planète. Au point de jeu mini, il
doit subsister un jeu de 0,10 mm.

• Monter définitivement le planète
et sa rondelle d'appui, l'axe, l'autre pi-
nète et la couronne, toutes ces pi-
èces préalablement huilées. Bloquer les
vis de 2 à 6 mdaN. celles-ci n'ont pas
d'arrêtoirs.

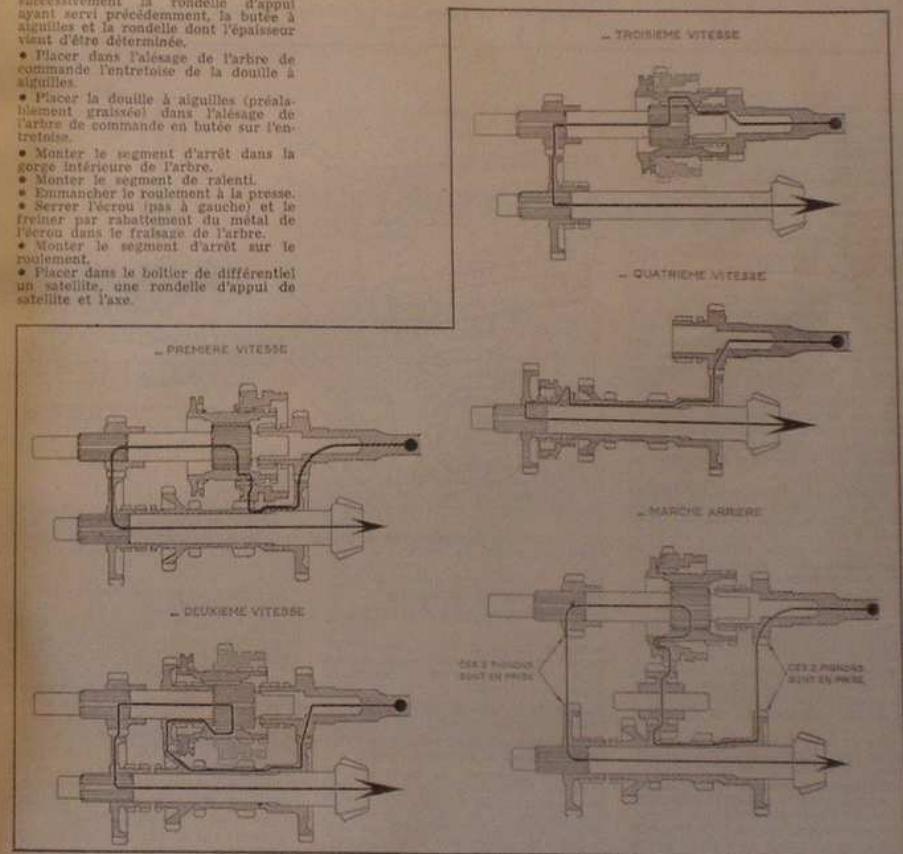
• Démonter l'ensemble et exécuter la
même opération pour l'autre satellite.

• Dégager l'ensemble des satellites
avec leur rondelle d'appui.

• Placer dans le boîtier le deuxième

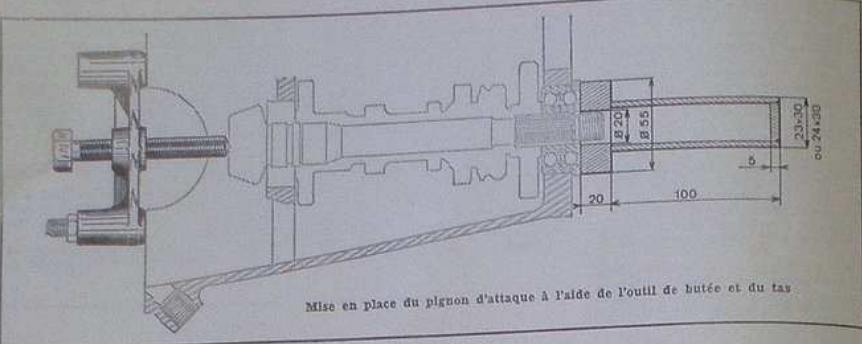
planète et sa rondelle d'appui. Mon-
ter l'axe de satellite et chaque ensem-
ble satellite et sa rondelle d'appui.

• Huiler l'axe de renvoi de marche ar-
rière et l'enviser dans le bousillage du



Chaines cinématiques des différentes combinaisons de la boîte de vitesses

— BOITE DE VITESSES — PONT AVANT —



carter : placer le trou recevant la gouille vers l'avant, sensiblement vertical.

- Présenter le pignon de marche arrière, l'entrée des dents dirigée vers l'avant de la boîte.
- Engager l'axe et le positionner : engager la goupille Mécanindus en butée sur le fond du support avant.

• Placer et huiler la douille à aiguilles avant et la mettre en place dans le train intermédiaire.

• Engager le baladeur de surmultiplié sur le train intermédiaire.

• Engager la roue de renvoi de réducteur dans les crabots du baladeur.

Placer l'ensemble dans le fond du carter.

• Présenter l'arbre de commande par l'intérieur de la boîte. Le mettre en place à l'aide d'un jet de bronze ou d'un tube Ø intérieur 23 mm, Ø extérieur 40 mm, longueur 250 mm.

• Poser le segment d'arrêt de roulement. Monter la bride de maintien.

• Mettre en place, en les collant à la graisse, les demi-douilles à aiguilles sur le pignon d'attaque.

• Vérifier que la butée à aiguilles et ses deux rondelles d'appui sont bien collées sur le jonc d'arrêt du roulement avant.

• Engager le pignon d'attaque dans le train intermédiaire et dans les cannelures de la roue de réducteur.

• Engager le roulement avant dans son alésage.

• Acheter la mise en place du pignon à l'aide de la vis poussée (3132-T) et la laisser en place (voir figure).

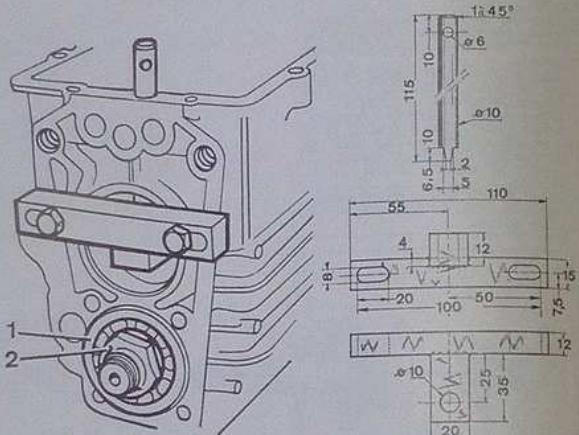
• Monter une rondelle de réglage de distance conique, d'épaisseur indifférente, sur l'extrémité arrière du pignon. La pousser contre la roue de réducteur.

• Monter le roulement arrière, le mettre en place à l'aide d'un tas à confection (voir dessin sur figure).

• Maintenir la roue de renvoi de réducteur à l'aide de l'appareil (MR 3139-10b) (voir figure et dessin).

• Serrer l'écrou (2) de 7 à 8 mdaN et déposer les outils de mise en place.

• Monter le couvercle arrière en le fixant avec quatre vis seulement.



REGLAGE DE LA DISTANCE CONIQUE DU PINON D'ATTAQUE

- Placer l'appareil de réglage 2045-T sur un marbre, amener le zéro du cadran mobile en face de la grande aiguille (voir dessin).
- Repérer la position prise par les aiguilles du comparateur.

Exemple : aiguille totalisatrice entre 4 et 5, grande aiguille sur le zéro.

• Mettre l'appareil de réglage à la place du différentiel; faire pivoter l'appareil de réglage à l'aide de la tige moletée jusqu'à ce que la grande aiguille du comparateur change de sens de rotation. Exactement à ce point, repérer les indications que donnent les aiguilles du comparateur.

Exemple : la grande aiguille a tourné de 1,86 tour, c'est-à-dire que depuis la position qu'elle avait au moment où

Exemple : aiguille totalisatrice entre 3 et 4; grande aiguille sur 14.

- Faire revenir les aiguilles à la position qu'elles avaient auparavant (ex : petite aiguille entre 4 et 5) en tirant sur la pôle du comparateur.

• Lâcher lentement la pôle du comparateur en comptant le nombre de tours et fraction de tour décrit par la grande aiguille jusqu'au moment où le palpeur repose à nouveau sur la face rectifiée du pignon d'attaque.

• Vérifier que les aiguilles du comparateur sont bien revenues aux positions indiquées au début du paragraphe.

Exemple : la grande aiguille a tourné de 1,86 tour, c'est-à-dire que depuis la position qu'elle avait au moment où

— BOITE DE VITESSES — PONT AVANT —

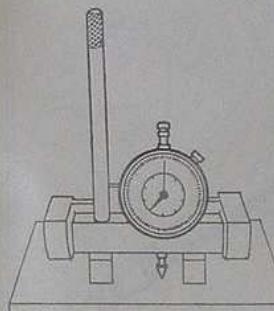
CITROËN - Ami 8 -
Ami 6 - - AK-B -

RTA



Appareil de la couronne et du pignon d'attaque

Ci-contre :
Contrôle de la distance conique



Mise à zéro du comparateur sur appareil de réglage de couple conique

L'appareil de réglage 2045-T était placé sur un marbre, la pointe du comparateur s'est enfoncée de 1,86 mm.

La distance conique actuelle est de : 43,00 mm + 1,86 = 44,86 mm. La côte inscrite sur la face rectifiée du pignon d'attaque étant, par exemple, 50,15 mm, il faut éloigner le pignon d'attaque de l'axe du différentiel de : 50,15 mm - 49,86 = 0,29 mm.

• Déposer le couvercle arrière.

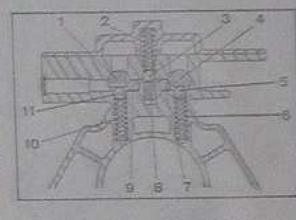
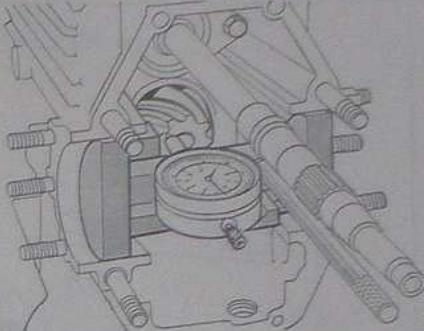
• Mettre en place l'appareil de maintien MR 3139-10b (voir figure).

• Déposer l'écrou du pignon d'attaque et le roulement arrière (1) à l'aide de deux leviers.

• Dégager la rondelle de réglage de distance conique et mesurer son épaisseur.

En tenant compte de cette épaisseur, choisir une rondelle de réglage parmi celles disponibles pour que la distance conique, mesurée précédemment devienne égale à celle gravée sur le pignon d'attaque.

Exemple : la rondelle utilisée ayant une épaisseur de 2,89 mm, il faudrait une épaisseur de rondelle de : 3,09 mm



Coupe des axes de fourchettes et leur verrouillage

— 0,29 = 2,40 mm, afin d'éloigner le pignon d'attaque de 0,29 mm.

Les rondelles vendues ne permettant de faire que des réglages qu'à 0,04 mm près, prendre celle dont l'épaisseur est de 2,41 mm.

• Remonter l'ensemble comme précédemment et contrôler à nouveau la distance conique.

• Déposer à nouveau le couvercle arrière, rabattre le métal de l'écrou à collet (2) pour l'arrêter, ne pas donner de choc perpendiculairement à l'arbre.

• Placer la fourchette de surmultiplié dans la gorge du baladeur, tête de la vis de fixation orientée vers la gauche de la boîte.

• Assurer que le baladeur est en place sur le renvol de réducteur.

• Présenter l'ensemble arbre primaire, baladeurs et pignon fou de 2° dans le carter de boîte. Engager l'extrémité de l'arbre dans la douille à aiguilles du pignon de commande et le baladeur sur les crabots de 3°.

• Mettre en place l'entretoise (2), le pignon de réducteur (3) et le roulement arrière (voir figure page 48).

• Placer la vis de compteur formant étron.

• Mettre deux viteses en place, serrer de 7 à 9 mdaN et freiner en rasant le métal.

• Placer la fourchette de 2-3° et celle de 1°-marche arrière dans les gorges de leur baladeur, les vis de fixation orientées vers la gauche.

• Mettre en place les ressorts (10) et (6) des billes de verrouillage des axes de surmultiplié et de 1°-marche arrière (voir figure).

• Huiler les trois axes.

• Engager l'axe de surmultiplié (1) dans le carter (l'extrémité portant les encoches de verrouillage dirigée vers l'avant), puis dans sa fourchette, mais sans l'enfoncer dans son logement avant du carter.

• Mettre en place les billes (7) et (9) enduites de graisse.

• Engager l'axe de 2-3° (6) dans le carter, puis dans sa fourchette (l'extrémité portant les encoches dirigée vers l'avant).

• Mettre en place la bille (3) enduite de graisse.

• Mettre l'axe en position « point mort ».

• Engager l'axe de 1°-marche arrière (4) dans le carter, puis dans sa fourchette (l'extrémité portant les encoches dirigée vers l'avant).

• Placer la bille (5), enduite de graisse, sur le ressort (6).

• Comprimer l'ensemble, ressortillé à l'aide d'une tige Ø 5 mm et terminer l'engagement de l'axe de 1°-marche arrière dans son logement avant, en dirigeant les encoches comme indiqué sur le dessin.

• Placer la bille (11), enduite de graisse sur le ressort (10). Comprimer l'ensemble ressort-bille à l'aide d'une tige de fer Ø 5 mm et terminer l'engagement de l'axe de surmultiplié (1).

• Mettre les axes de surmultiplié et de 1°-marche arrière en position « point mort ».

• Monter le couvercle arrière en s'assurant du parfait état du plan de joint.

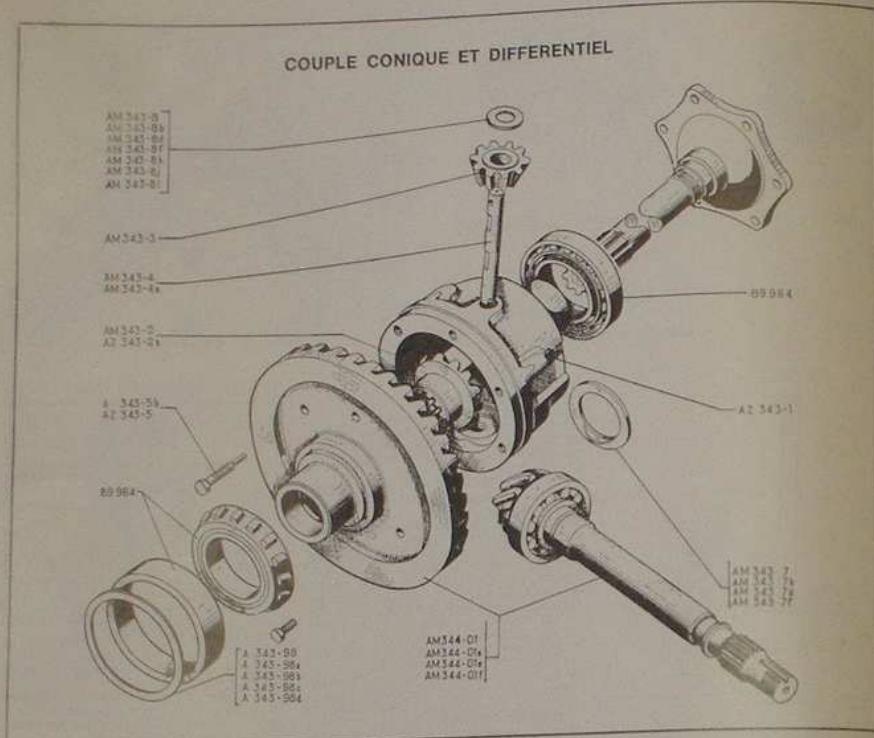
• Monter le bouchon d'obturation du logement des billes de verrouillage.

REGLAGE DES FOURCHETTES

- Régler la fourchette de 2-3°.
- Maintenir l'axe de la fourchette au « point mort », en appuyant sur le ressort (2) (voir coupe ci-dessous) monté provisoirement.
- Placer la calotte de réglage (1786-T) sur le segment de raillet des crabots de l'arbre de commande.

— BOITE DE VITESSES — PONT AVANT —

COUPLE CONIQUE ET DIFFERENTIEL



- Amener, au moyen de la fourchette, le baladeur de 2^e au contact de la cal de réglage. A cette position, serrer la vis de fixation de la fourchette tout en appuyant sur le ressort de la bille de verrouillage pour maintenir l'axe de fourchette au « point mort ». Dégager la cal 1756-T.

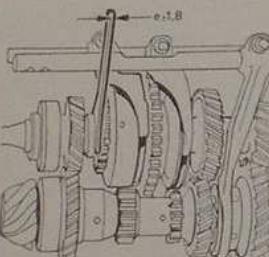
- Régler la fourchette de 1^e-marche arrête.

- Placer l'axe de fourchette au « point mort ».
- Appuyer sur le ressort de verrouillage de l'axe de 2^e pour le maintenir au « point mort ».

- Positionner le baladeur de 1^e-marche arrière en l'amenant, au moyen de la fourchette, au milieu de sa course sur le baladeur 2^e, ce qui revient à aligner la face arrière du baladeur 1^e-marche arrière avec l'extrémité arrière de la partie rectifiée du baladeur 2^e.

- Serrer la vis de fixation de la fourchette (clé 1677-T).
- Régler la fourchette de surmultiplié.

- S'assurer que les axes des fourchettes de 1^e-marche arrière et de surmultiplié sont au « point mort ».



Réglage de la fourchette de 2^e et 3^e et surmultiplié

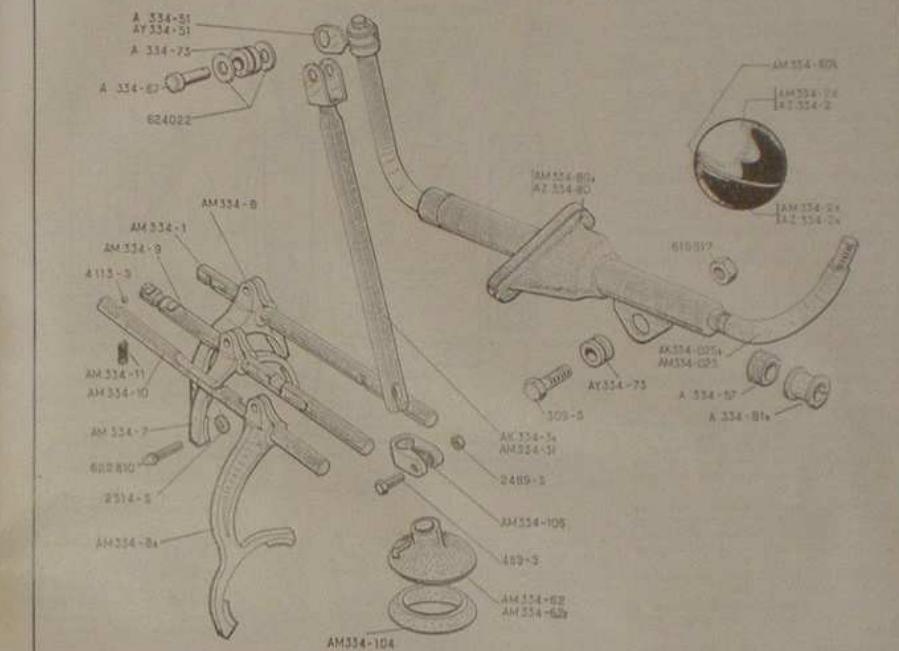
— 52 —

— BOITE DE VITESSES — PONT AVANT —

CITROËN • Ami 8-
Ami 6- • AK-8-

RTA

COMMANDE DES VITESSES



- Placer la cal de réglage 3153-T sur le segment de ralenti de la roue de renvoi de réducteur.
- Serrer la vis de fixation de la fourchette de surmultiplié.

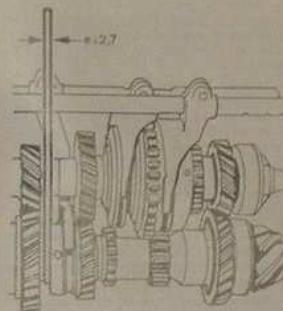
- Dégager la cal de réglage.
- Contrôler successivement le passage des vitesses, en appuyant sur le ressort de la bille de verrouillage de l'axe de fourchette de 2^e.

- Déposer ce ressort.
- Huiler les roulements du différentiel. Mettre en place les couronnes extérieures des roulements sur les galets.

- Présenter l'ensemble du différentiel dans les demi-alésages du carter.
- REMARQUE. — La couronne passe par le plan de la bille du bouchon de vidange.

- Monter le carter d'embrayage, assurer au cours du serrage que les faces d'appui des paliers des arbres de différentiel sur le carter de boîte et le carter d'embrayage sont sur le même plan.

Si aucune pièce n'a été remplacée, procéder au remontage en réutilisant à leur même place les rondelles de réglage trouvées au démontage.

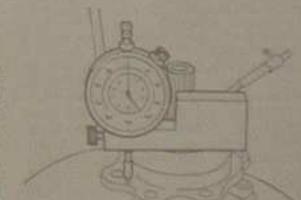


Réglage de la fourchette de surmultiplié

- Monter l'ensemble palier et plateau de frein gauche, en intercalant deux joints entre palier et carter. Serrer les écrous de 3,6 à 4,2 mdaN.

- Faire cette mesure en plusieurs points : tolérance 0,05 mm, prendre la cote moyenne.

- Sans toucher au comparateur, placer la règle 1754-T sur la face d'appui du palier sur le carter, la pointe du com-



Détermination de la cal d'épaisseur du jeu de roulement

— 53 —

— BOITE-PONT — TRAIN AVANT —

paramètre reposant sur la couronne extérieure du roulement.

- Faire revenir les aiguilles du comparaiteur à leur position d'étalonnage (grande aiguille à 50) et ramener la pointe du comparateur en appui sur la couronne extérieure du roulement en comptant le nombre de tours.

Exemple : la grande aiguille a tourné de 346 tour.

- Choisir parmi les cales de réglage disponibles celles qui réalisent cette épaisseur. Contrôler cette épaisseur. Conserver ces cales pour le montage ultérieur.

REGLEAU DU JEU D'ENTREDENTS

- Déposer le palier gauche, les deux joints papier et le carter d'embrayage.
- Fixer le différentiel à l'aide des deux brides.

- Mettre un joint papier côté gauche (sans calé).

- Monter le palier gauche, le fixer.

- Placer côté droit la totalité des cales de réglage contre la couronne extérieure du roulement droit, un joint papier, le palier droit, le fixer par les deux écrous.

- S'assurer que le différentiel tourne sans point d'arret.

- Monter et régler la position du comparaiteur pour que sa pointe appuie perpendiculairement au flanc d'une dent, à la périphérie de la couronne.

La valeur du jeu entredents est comprise entre 0,14 et 0,18 mm mesurée au minimum de jeu.

- Relâcher le jeu entredents sur quatre dents espacées de 90° environ (immobiliser le pignon d'attaque à la main) prendre la moyenne des quatre mesures.

La différence entre deux mesures ne doit pas dépasser 0,1 mm.

- Déterminer l'épaisseur des cales à prélever à droite pour les placer côté gauche.

REMARQUE. — Le déplacement d'une calé de réglage de 0,1 mm fait varier le jeu d'entredents de 0,07 mm environ.

Exemple : jeu entredents relevé = 0,76 mm.
Jeu entredents min. à obtenir = 0,13 mm.

Difference = 0,63 mm.
L'épaisseur des cales à déplacer dans ce cas est de :

$$0,63 \text{ mm} \times 0,1 = 0,063 \text{ mm.}$$

$$0,063 \text{ mm} = 0,06 \text{ mm.}$$

- Prélever, sous le palier droit, des cales d'une épaisseur égale à celle déterminée plus dessus (dans l'exemple choix : 0,06 mm) et les placer sous le palier gauche.

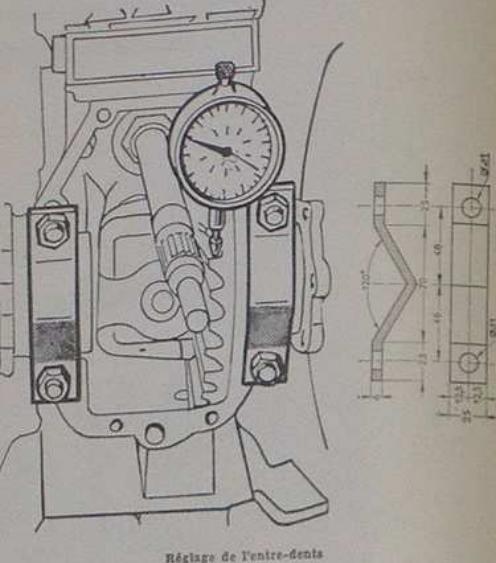
- Procéder au contrôle du jeu d'entredents et le modifier, si nécessaire, en déplaçant une ou plusieurs cales.

- Déposer le comparaiteur, les deux paliers en reprenant les cales et les deux brides.

• Monter le carter coulissant de « Matri joint HD 87 » sur ses plans de joint.

- Monter la fourchette et la butée d'embrayage (voir chapitre « Embrayage », page 42).

- Monter les paliers et les plateaux de frein.

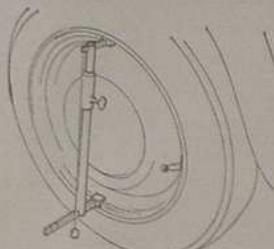


Réglage de l'entre-dents

— TRAIN AVANT —

CITROËN « Ami 6 »
« Ami 8 » — « AK-B »

RTA



Controle du carrossage à l'aide de l'appareil 2312 T

- Remettre la voiture au sol, le châssis en appui sur la calé (hauteur 297 mm).
- Mesurer le carrossage de la roue dans ces conditions. Utiliser l'appareil spécial. Le fil doit être dans la zone +2 de l'appareil.

REGLEAU DU PARALLELISME DES ROUES AVANT (ouverture)

NOTA. — Les roues doivent ouvrir vers l'avant. La différence entre l'avant et l'arrière doit être de 1 à 3 mm. Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hautes avants et arrière, tous châssis soient réglées.

- Il ne peut pas s'écarter dans celle-ci.
- Répartir également la garniture de débattement des roues. Serrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons.
- Déposer la calé spéciale de positionnement des roues de crémaillère.
- Rebrancher la manche à air côté droit.

REGLEAU DU BRAQUAGE

NOTA. — Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient réglées.

- Mettre le véhicule sur un sol plan et horizontal.

• Braquer à fond. Vérifier qu'il existe une garantie de 3 mm environ entre le pneu et le bras et une garantie de 1 mm minimum entre le batteur et le bras, du côté opposé.

Dans le cas contraire, agir sur la vis (1) du butée de braquage située sur le bras.

- Contrôler le braquage de l'autre roue.

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE AVANT ET D'UN BRAS DE SUSPENSION

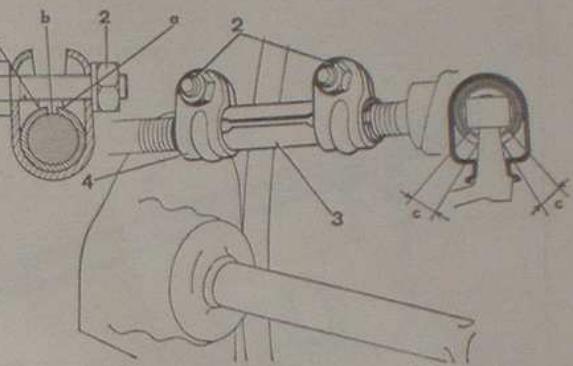
- Lever le véhicule et le caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu avant et de l'essieu arrière.
- Déposer les roues avant.
- Desserrer au maximum les écrous de réglage du frein à main.

• Dégager le tapis, le siège avant et enlever les obturateurs caoutchouc et desserrer de plusieurs tours les écrous de fixation de la boîte de vitesses sur le support.

• Soulever la boîte de vitesses (par le dessous) à l'aide d'un cric rouleur (interposer une calé en bois) de façon à dégager les goulots de fixation de la boîte du support.

- Placer une caie de bois de 25 mm entre la boîte et la traverse du châssis.
- Déposer l'arbre de transmission de direction (sur Ami 6) ou le tube de direction (Ami 8).

NOTA. — Il est toujours préférable, après une dépose et une pose d'essieu, de procéder au réglage des hauteurs. Toutefois, pour désenclaver les tirants



Réglage de la butée de braquage

NOTA. — Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient réglées.

- Déposer la barre anti-roulis, côté droit et reporter la position des cales de réglages placées sous chaque élément de maintien.

• Desserrer les écrous de fixation des amortisseurs avant.

- Déposer à droite et à gauche les trois vis de maintien de la partie d'écrouillage d'amortisseur sur bras d'essieu.

• Faire pivoter les plaques vers le bas.

NOTA. — Il est toujours préférable, après une dépose et une pose d'essieu, de procéder au réglage des hauteurs. Toutefois, pour désenclaver les tirants

④ TRAIN AVANT TRANSMISSION

TRAIN AVANT

CONTROLE DE L'INCLINAISON D'UN PIVOT

NOTA. — Ce contrôle est à effectuer pour une vérification des bras après un choc.

Toutefois, si l'axe du pivot a un jeu excessif aucune mesure n'est possible.

Vérifier que la roue avant (côté du pivot à contrôler) n'est pas voilée.

Placer le véhicule sur un sol plan horizontal.

Caler le véhicule, sous le châssis à l'avant, pour obtenir une hauteur de 297 mm entre le sol et un point de la

plateforme située à égale distance des deux vis de fixation de la traverse et à côté de l'arrêté, de chaque côté du véhicule.

• Aligner les roues avant

- Amener le repère gravé du cache-môle de direction au ras de la glissière des rotules, côté droit du véhicule (étant placé face à l'avant du véhicule).

• Contrôler le carrossage.

- Mesurer le carrossage de la roue en utilisant l'appareil spécial (voir dessin). Le fil doit être dans la zone +1 de l'appareil. Sinon déposer le bras (voir chapitre suivant) et le contrôler.

• Mesurer la volute jusqu'à ce que les roues avant quittent le sol.

• Braquer la roue à fond, le pivot en appui sur la vis de braquage. Si l'on travaille sur la roue droite, braquer à droite et inversement.

NOTA. — Un tour effectué sur un manchon fait varier la position de la roue de 6 à 7 mm.

Orienter soigneusement les colliers (1) de serrage des manchons (6), les vis de fixation étant placées vers le haut. La position de la fente du manchon est indifférente à condition que les points de contact de l'ouverture du collier

- BOITE-PONT - TRAIN AVANT -

comparateur reposant sur la couronne extérieure du roulement.

- Faire revenir les aiguilles du comparateur à leur position d'étalonnage (aiguille petite entre 7 et 8, grande aiguille à 0) et ramener la pointe du comparateur en appui sur la couronne extérieure du roulement en comptant le nombre de tours.

Exemple : la grande aiguille a tourné de 1,46 tour.

- Choisir parmi les cales de réglage disponibles celles qui réalisent cette épaisseur. Contrôler cette épaisseur. Conserver ces cales pour le montage ultérieur.

REGLEAU DU JEU D'ENTREDENTS

- Déposer le paliere gauche, les deux joints papier et le carter d'embrayage.
- Fixer le différentiel à l'aide des deux brides.

- Mettre un joint papier côté gauche (sans calage).
- Monter le paliere gauche, le fixer.

- Placer côté droit la totalité des cales de réglage contre la couronne extérieure du roulement droit, un joint papier, le paliere droit, le fixer par les deux écrous.
- S'assurer que le différentiel tourne sans point d'inertie.

- Monter et régler la position du comparateur pour que sa pointe appuie perpendiculairement au flanc d'une dent, à la périphérie de la couronne.

La valeur du jeu entredeents est comprise entre 0,14 et 0,18 mm mesurée au minimum de jeu.

- Relever le jeu entredeents sur quatre points espacés de 90° environ (immobiliser le pignon d'attaque à la main) prendre la moyenne des quatre mesures.

La différence entre deux mesures ne doit pas dépasser 0,1 mm.

- Déterminer l'épaisseur des cales à prélever à droite pour les placer côté gauche.

REMARQUE. — Le déplacement d'une calage de réglage de 0,1 mm fait varier le jeu entredeents de 0,07 mm environ.

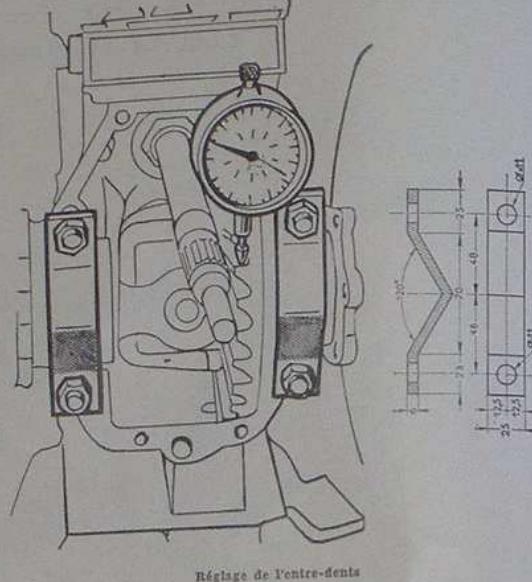
Exemple : jeu entredeents relevé = 0,76 mm.

Jeu entredeents mini à obtenir = 0,13 mm.

Difference = 0,63 mm.

L'épaisseur des cales à déplacer dans ce cas est de :

$$\frac{0,63 \text{ mm} \times 0,1}{0,07} = 0,90 \text{ mm.}$$



Réglage de l'entre-deux

- Monter le couvercle supérieur de boîte en placant le ressort et la bille de verrouillage de l'axe de fourchette de 2° et 3°.
- Monter les segments de frein, les cylindres de roue, les tuyauteries du circuit de freinage (voir au chapitre « Freins »).
- Positionner le levier de commande des axes de façon que son extrémité se place dans l'encoche de l'axe de fourchette de 2° et 3°.

- Positionner le levier de commande des axes de façon que son extrémité

4 TRAIN AVANT TRANSMISSION

TRAIN AVANT

CONTROLE DE L'INCLINAISON D'UN PIVOT

NOTA. — Ce contrôle est à effectuer pour une vérification des bras après un choc.

Toutefois, si l'axe du pivot a un jeu excessif aucune mesure n'est possible.

Vérifier que la roue avant (côté du pivot à contrôler) n'est pas volée.

Placer le véhicule sur un sol plan horizontal.

Caler le véhicule, sous le châssis à l'avant, pour obtenir une hauteur de 207 mm entre le sol et un point de la

plateforme située à égale distance des deux vis de fixation de la traverse et à côté de l'arrondi, de chaque côté du véhicule.

Aligner les roues avant

Amener le repère gravé du cache-mobile de direction au ras de la gâtière côté droit du véhicule.

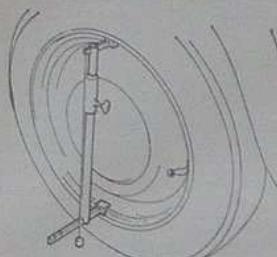
Contrôler l'ouverture des routes, sans déposer les ailes, desserrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons (3) (voir dessin).

Tourner chaque manchon de la même quantité pour obtenir le réglage.

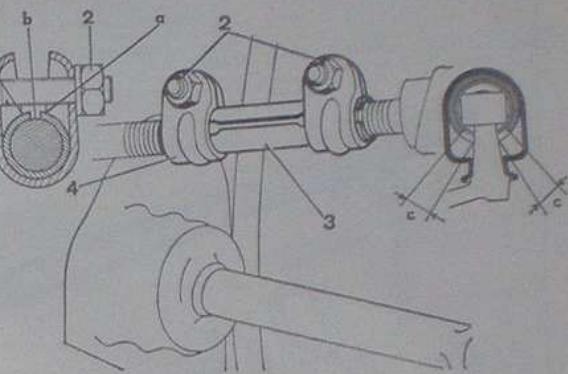
- TRAIN AVANT -

CITROËN • Ami 8 •
• Ami 6 • • AK-B •

RTA



Contrôle du carrossage à l'aide de l'appareil 2313 T



Manchon et réglage de la garantie de débattement des roulettes (dessin R.T.A.)

REGLEAU DU PARALLELISME DES ROUES AVANT (ouverture)

NOTA. — Les roues doivent ouvrir vers l'avant. La différence entre l'avant et l'arrière doit être de 1 à 3 mm. Pour faire cette opération, il est nécessaire que les hauteurs avant et arrière, sous châssis, soient régulières.

- Remettre la voiture au sol, le châssis en appui sur la calle châssis de 207 mm.
- Mesurer le carrossage de la roue dans ces conditions. Utiliser l'appareil spécial. Le fil doit être dans la zone « 1 » de l'appareil.

- Retirer la roue avant, le bras et la gâtière.
- Retirer également la garniture de débattement des roulettes.
- Retirer les écrous (2) des vis de blocage des manchons.
- Déposer la calle spéciale de positionnement des roulettes de crémaillère.
- Rebrancher la manche à air côté droit.

REGLEAU DU BRAQUAGE

- Placer les roues comme pour la marche en ligne droite.
- Utiliser la plaque de ripage spéciale ou, à défaut, une pique dont il existe plusieurs modèles dans le commerce.

Dans ce cas, procéder de la façon suivante :

- Measuring, à la hauteur de l'axe des roues, la distance entre les bords extérieurs des jantes à l'avant. Marquer à la craie les points mesurés. Faire avancer la voiture pour que les roues tournent d'un demi-tour et mesurer, à l'arrière, la distance entre les repères tracés à la même hauteur. Si cette distance est plus petite de 1 à 3 mm, le réglage est correct; sinon, procéder au réglage.

- Amener le trait gravé sur le cache-mobile de direction au ras de la gâtière côté droit du véhicule.
- Contrôler l'ouverture des routes, sans déposer les ailes, desserrer les écrous (2) des vis de blocage des manchons (3) (voir dessin).

Tourner chaque manchon de la même quantité pour obtenir le réglage.

REEMPLACEMENT D'UNE TRAVERSE AVANT ET D'UN BRAS DE SUSPENSION

- Lever le véhicule et le caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu avant et de l'essieu arrière.
- Déposer les roues avant.

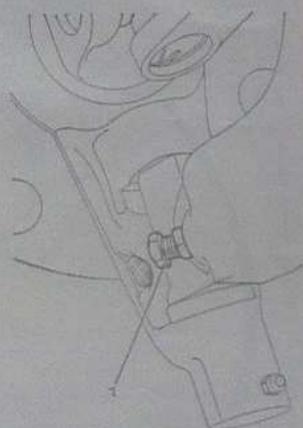
Desserrer au maximum les écrous de dégagement du frein à main.

- Dégager le tapis, le siège avant et enlever les obturateurs caoutchouc et desserrer de plusieurs tours les écrous de fixation de la boîte de vitesses sur le support.

- Soulever la boîte de vitesses (par le dessous) à l'aide d'un étrier rouleur (insérer une calle en bois) de façon à dégager les goulots de fixation de la boîte du support.

- Placer une calle de bois de 33 mm entre la boîte et la traverse du châssis.

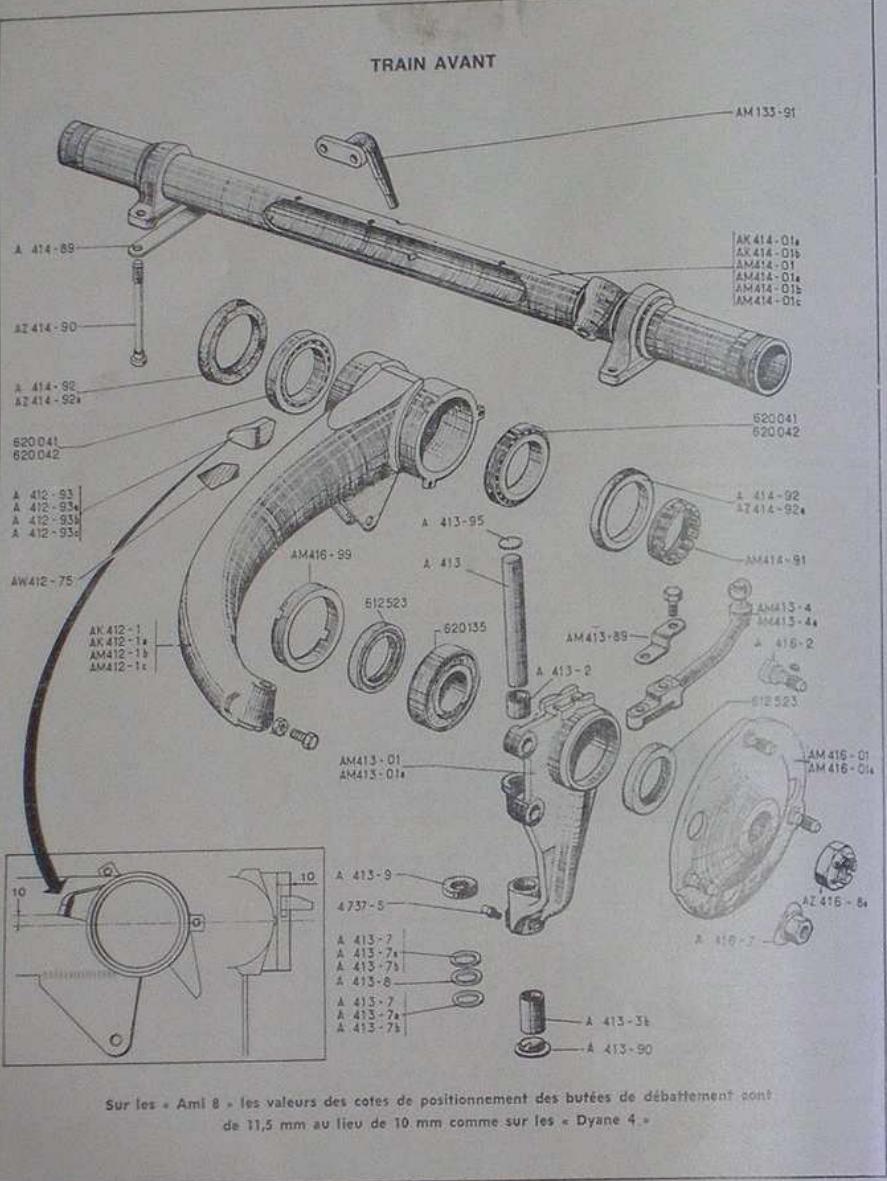
- Déposer l'arbre de transmission de direction (sur Ami 8) ou le tube de direction (Ami 6).



Réglage de la butée de braquage

— TRAIN AVANT —

TRAIN AVANT



— 56 —

— TRAIN AVANT —

de suspension sans dérégler les hauberts ni la répartition des poids du véhicule, on peut opérer sur chaque bras de la façon suivante :

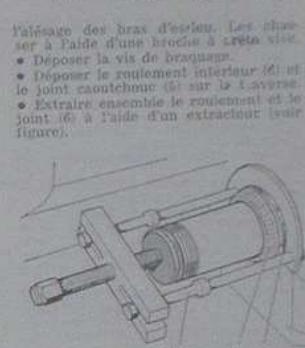
- Faire un repère à la peinture sur l'embout porte-couteau (1) et sur l'extrémité filetée du tirant (voir planche).
- Desserrer le tirant pour libérer le couteau (2) de suspension.
- Déposer une des pincelettes d'arrêt (1) du couteau (2). Désserger le couteau (2).
- Désaccoupler le levier de direction du pivot gauche.
- Déposer le collier de maintien des gaines caoutchouc de transmission et dégager les gaines des arbres.
- Enlever la goupille et déposer l'écrôu de fixation du bras sur la traverse à l'aide d'une clé 1833-T.
- Dégager le bras d'essieu de la traverse en frappant derrière le bras avec un mallet, si nécessaire.
- Placer une case de bois de 8 mm environ dans la traverse pour maintenir la crémallière pendant la dépose du plan de direction.
- Dégager l'arbre de transmission de la mâchoire coulissante.
- Déposer le pignon de direction après avoir enlevé les bagues et la rondelle de caoutchouc de sur le plancher. A cet effet percez avec un foret de 4 mm de diamètre les arceaux (trou de pointeau) de l'écrôu de fixation du pignon.
- Déposer l'écrou de préférence avec l'outil 3515-T, enlever le pignon et ôter tout loosement l'aide du caoutchouc de visage des écrous de fixation de la boîte de vitesses.
- Déposer les vis et les brides de fixation de la traverse d'essieu sur la plate-forme.
- Dégager l'ensemble essieu direction et bras gauche par le côté gauche du véhicule.
- Positionner l'ensemble essieu avant-direction bras gauche sur le chassis en l'enfonçant par le côté gauche de la voiture.

- NOTA.** — Assurer de la présence des gaines caoutchouc sur les arbres de transmission et du support élastique sur la traverse d'essieu.
- Soulever la boîte de vitesses, dépasser la case de bois placée sous la boîte de vitesses. Accoupler la boîte au support sur traverse d'essieu.
 - Relâcher les tirants de suspension aux bras.
 - Amener la chaîne en face de l'embout porte-couteau. Placer le couteau et l'arrêter en montant la pincette.
 - Visser le tirant dans l'embout jusqu'au repère de peinture.
 - Rebrancher l'ensemble volant et tube de direction.
 - Monter les roues avant. Serrer les écrous.
 - Mettre les écrous de fixation des amortisseurs le véhicule étant à hauteur normale.
 - Monter dans la boîte le pignon entoilé de graisse et son feutre. Bloquer l'écrôu à 14 mdaN et l'arrêter par des coups de poinçou. Déposer la calotte de boîte.
 - Monter le bras d'essieu droit.
 - Enduire de graisse (graisse spéciale roulement) les roulements intérieur et extérieur.
 - Présenter le bras sur la traverse d'essieu. Engager l'arbre de transmission dans la mâchoire à coulisse.

- Mettre en place le roulement extérieur à l'aide d'un tube.
- Visser et serrer l'écrôu à 6 mdaN pour assurer la mise en place des roulements (clé 1833-T). Desserrer ensuite l'écrôu et le resserrer à 5 mdaN.
- Le bras doit tourner librement, sans point dur. Amener le creneau le plus proche d'un trou de goupille en face de ce trou en serrant ou desserrant l'écrôu.
- Goupiller l'écrôu.
- Ecartier les branches de la goupille pour assurer la liaison de la traverse.
- Faire pivoter les plaques d'accrochage d'amortisseur après avoir enduit la face d'appui de Mast-Joint. Positionner les plaques par rapport aux bras d'essieu.
- Serrer et bloquer la vis de maintien des plaques.
- Présenter la barre, la partie entrée de la barre vers l'arrière du véhicule.
- Côté gauche, régler la garantie de débattement.
- Intercaler une plaque Ø 6 mm entre la barre et le bras (voir figure).
- Serrer les vis de fixation.
- Côté droit, régler la garantie de débattement comme pour le côté gauche.
- Béclier le jeu latéral de la barre pour cela :
- Déterminer l'écarture de calage entre le collier et la partie de fixation d'amortisseur pour obtenir un jeu ou une contrainte de 0,5 mm maxi.
- Déterminer ensuite l'épaisseur de calage à placer sous le collier pour obtenir un jeu ou une contrainte de 0,5 mm maxi.
- Serrer les vis de fixation à 6 mdaN.
- Arrêter régulièrement démonter les vis de fixation de la barre côté gauche pour éviter toute contrainte de la barre lors du réglage des hauteurs.
- Rebrancher le levier de direction au pivot.
- Mettre en place le caoutchouc d'étanchéité et le collier de maintien sur la mâchoire à coulisse.
- Soulever la boîte de vitesses, dépasser la case de bois placée sous la boîte de vitesses. Accoupler la boîte au support sur traverse d'essieu.
- Relâcher les tirants de suspension aux bras.
- Amener la chaîne en face de l'embout porte-couteau. Placer le couteau et l'arrêter en montant la pincette.
- Visser le tirant dans l'embout jusqu'au repère de peinture.
- Rebrancher l'ensemble volant et tube de direction.
- Monter les roues avant. Serrer les écrous.
- Mettre les écrous de fixation des amortisseurs le véhicule étant à hauteur normale.
- Monter dans la boîte le pignon entoilé de graisse et son feutre. Bloquer l'écrôu à 14 mdaN et l'arrêter par des coups de poinçou. Déposer la calotte de boîte.
- Monter le bras d'essieu droit.
- Enduire de graisse (graisse spéciale roulement) les roulements intérieur et extérieur.
- Présenter le bras sur la traverse d'essieu. Engager l'arbre de transmission dans la mâchoire à coulisse.

- Démonter la vis de braguage.
- Démonter le roulement intérieur (6) et le joint caoutchouc (5) sur le travers.
- Extraire ensemble le roulement et le joint (6) à l'aide d'un extracteur (voir figure).

CITROËN • Ami 8 • RTA
• Ami 6 • AK-6



Dépose du roulement arrière des bras de suspension de sur la traverse

- NOTA.** — Ne jamais monter une paire à roulement SKF dans une couronne de roulements Timken et inversement, les cones des roulements n'ont pas les mêmes. Par contre, il est possible de monter deux roulements de marques différentes sur un même axe.
- Mettre en place les couronnes extérieures des roulements intérieur et extérieur dans l'autre du bras à l'aide d'une broche à arête vive. S'assurer qu'elles portent correctement sur leur appui.
 - Monter le pivot (voir « Remplacement d'un pivot »).
 - Présenter sur la traverse d'essieu le joint du roulement intérieur, puis le roulement intérieur et communiquer l'ensemble sur la traverse (écailler la calotte du tube MBR 3616-20 à l'longueur de 30 mm pour le passage du roulement sur la première partie de la traverse pour assurer la mise en place à l'aide du tube MBR 3616-20 A longueur 150 mm).
 - Poser le bras sur la traverse d'essieu.

REEMPLACEMENT D'UN PIVOT OU D'UN AXE DE PIVOT

Après avoir déposé la transmission (voir chapitre « Transmission »), le bâti et la barre de direction du levier de pivot.

- Déposer le pivot en débrayant le bouchon intérieur (3) de pivot et en le déposant à l'aide d'un tournevis (voir coupe).
- Chasser le bouchon expansible (6) à l'aide d'une broche de diamètre 8 mm et de longueur 250 mm.
- Extraire l'axe en utilisant l'appareil spécial OMR 3742.

NOTA. — Dans certains cas, on ne peut déposer l'axe qu'à l'aide d'une presse et ce qui nécessite la dépose du bras.

- Dégager le pivot et la condition de frottement (3), les rondelles de butée (2) et le parapluie (1).
- Déposer le moyeu et le déshabiller.
- Déposer le levier de pivot.
- Nettoyer les pièces au trichloréthylène.

— 57 —

- TRAIN AVANT - TRANSMISSION -

- Poser le levier sur le pivot. Serrer les vis de 1,5 à 2 mdaN.
- Rabattre les pans de l'arréttoir.

NOTA. — Si les bagues supérieure (2) et inférieure (3) sont ovalées ou déteriorées, il faut les remplacer.

- Préparer un faux axe de pivot à bout conique.

Diamètre de l'axe : 16,5 mm.

Longueur : 130 mm.

- Placer dans le pare-poussière (1) (voir coupe) :

— une autre rondelle de butée (2);

— la rondelle de serrage (3);

— une autre rondelle de butée (2).

- Poser le pivot sur le bras. Entre le pivot et le bras, à la partie inférieure, enlever l'ensemble pare-pousseur et rondelle. Positionner le tout à l'aide du faux axe.

Mesurer le jeu entre le pivot et le bras en « a » à l'aide d'un jeu de calages. Ce jeu doit être de 0,1 à 0,4 mm. Obtenir cette condition en choisissant des rondelles de butée parmi celles vendues par le Service des pièces détachées.

- Pincer les écartels de contrôle. Huiler les bagues supérieure et inférieure de pivot. Siffler l'axe de pivot, puis le

- Serrer le bouchon (5) à l'aide d'un tournevis. Rabattre la coifferette sur le corps du pivot.
- Mettre en place le bouchon expansible (4). L'enficher au marteau pour le sertir. Rabattre le métal du pivot, en quatre points, à l'aide d'un marteau pour arrêter le bouchon expansible.

REPOSE D'UNE TRANSMISSION A CARDANS

NOTA. — Pour assurer l'homochétille du mouvement pendant la marche en ligne droite, il est indispensable que les fourches de la mâchoire à coulisse et de l'arbre cannelé de transmission soient dans le même plan.

TRANSMISSION

DEPOSE D'UNE TRANSMISSION A CARDANS OU A BILLES

- Lever le véhicule et le caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu avant.
- Déposer la roue.
- Retirer la goupille (2) (voir dessin) et déposer l'écrou (1) de blocage du moyeu; maintenir le moyeu (3) à l'aide d'une broche (A), introduite dans l'un des trous et prenant appui sur le pivot.

IMPORTANT. — Ne jamais faire prendre appui à la broche (A), sous le levier d'accouplement de direction, ce qui risquerait d'entraîner la rupture des vis de fixation du levier.

- Pendant le desserrage de l'écrou du moyeu, mettre le pivot en appui sur une caisse pour éviter la déterioration de la butée de débattement de bras.
- Braquer la direction à fond.
- Dégager l'accordéon d'étanchéité après avoir desserré le collier.

Dégager la transmission (4). Si la transmission est réutilisée, s'assurer que la gaine d'étanchéité (5) est en bon état et les colliers de fixation (7 et 9) correctement serrés. En effet un manque d'étanchéité entraînerait une déterioration rapide du joint homocinétique. Si nécessaire, déposez la gaine (5). Ne pas nettoyer le joint homocinétique par immersion.

- S'assurer de la présence, sur l'arbre de transmission, du caoutchouc d'étanchéité.
- Graisser, à la graisse adhésive, la mâchoire à coulisse et les cannelures de l'arbre de transmission.

- Engager, à fond, l'arbre dans la mâchoire à coulisse. Introduire la fusée dans le moyen.
- Huiler la face de l'écrou de fixation du moyen et le serrer avec un couple de 35 à 45 mdaN, empêcher le moyen de tourner à l'aide d'une broche passant dans l'un des trous du moyen.

- Goupiller l'écrou.
- Mettre en place, sur la mâchoire à coulisse, le caoutchouc d'étanchéité et mettre les deux colliers de maintien.
- Remettre la voiture sur sol.

REPOSE D'UNE TRANSMISSION A BILLES

- Habiller la transmission après avoir graissé (graisse Retinax AM) le joint homocinétique à billes.
- Monter la gaine d'étanchéité, si nécessaire. La fixer par les colliers.

- Placer l'accordéon d'étanchéité des cannelures.
- Graisser les cannelures du coulisseau de sortie de boîte de vitesses.

- Engager la transmission dans les cannelures du coulisseau de sortie de boîte de vitesses et dans le moyen (direction braguée à fond).
- Dégager la transmission (4).

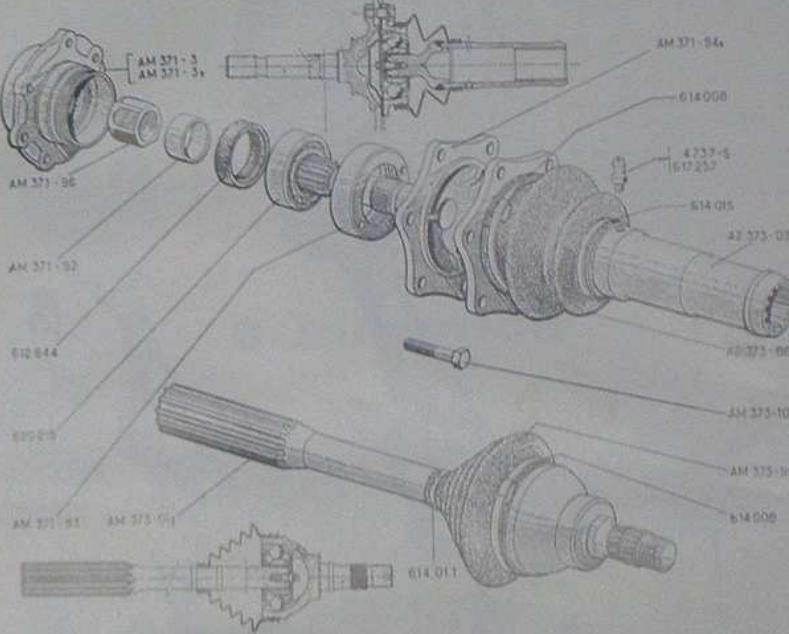
- Si la transmission est réutilisée, s'assurer que la gaine d'étanchéité (5) est en bon état et les colliers de fixation (7 et 9) correctement serrés. En effet un manque d'étanchéité entraînerait une déterioration rapide du joint homocinétique. Si nécessaire, déposez la gaine (5). Ne pas nettoyer le joint homocinétique par immersion.
- Immobiliser le moyen à l'aide d'une broche. Serrer l'écrou de 35 à 40 mdaN. Goupiller.
- Mettre en place l'accordéon sur le coulisseau. Le fixer à l'aide d'un collier.
- Poser la roue. Serrer les écrous de 5,5 à 6 mdaN.
- Mettre le véhicule à terre.
- Remettre en place les éléments de sellerie.

- TRANSMISSION -

CITROËN • Ami 8 •
• Ami 6 • AK-B •

RTA

TRANSMISSION AVEC JOINTS A BILLES



- Déposer les segments (6) d'arrêt des coussinets :

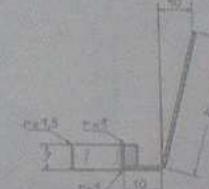
— si nécessaire, enlever au grattage les bavures ou la peinture pouvant gêner l'extraction des coussinets ;

- dégager l'un des coussinets (6) en frappant, à l'aide d'une mètasse de cuivre, sur la mâchoire double (coulisseau) étant maintenu à la main jusqu'à ce que la touche de l'arbre vienne au contact de la mâchoire.

- Tourner la mâchoire double et faire la même opération sur l'autre coussinet. Placer une entretoise spéciale 4993-10 (exécutée aux cotés du dessin) entre le joint (3) et l'embase du tourillon, puis frapper sur la mâchoire double, comme indiqué précédemment.

- Dégager l'entretoise, la placer sous l'autre coussinet et effectuer la même opération :

- dégager l'ensemble mâchoire à coulisseau ;
- dégager les coussinets de la mâchoire double.



Cotes d'exécution de l'entretoise pour la dépose des coussinets des fourches de transmission.

REMISE EN ETAT D'UNE TRANSMISSION A CARDAN DOUBLE

Les transmissions à cardan double ne peuvent être remises en état que si l'on dispose d'un outillage spécial. Il est donc conseillé de procéder à leur échange.

ATTENTION. — Orienter les trous « b » de l'axe comme indiqué sur la figure ci-dessus. La partie inférieure de l'axe doit être en retrait de la partie inférieure du pivot d'une distance « b » : 7,10 à 7,25 mm.

Remplir de graisse adhésive l'intérieur de l'axe et les espaces disponibles entre l'axe, le bouchon expansible (5) et le bouchon inférieur (5).

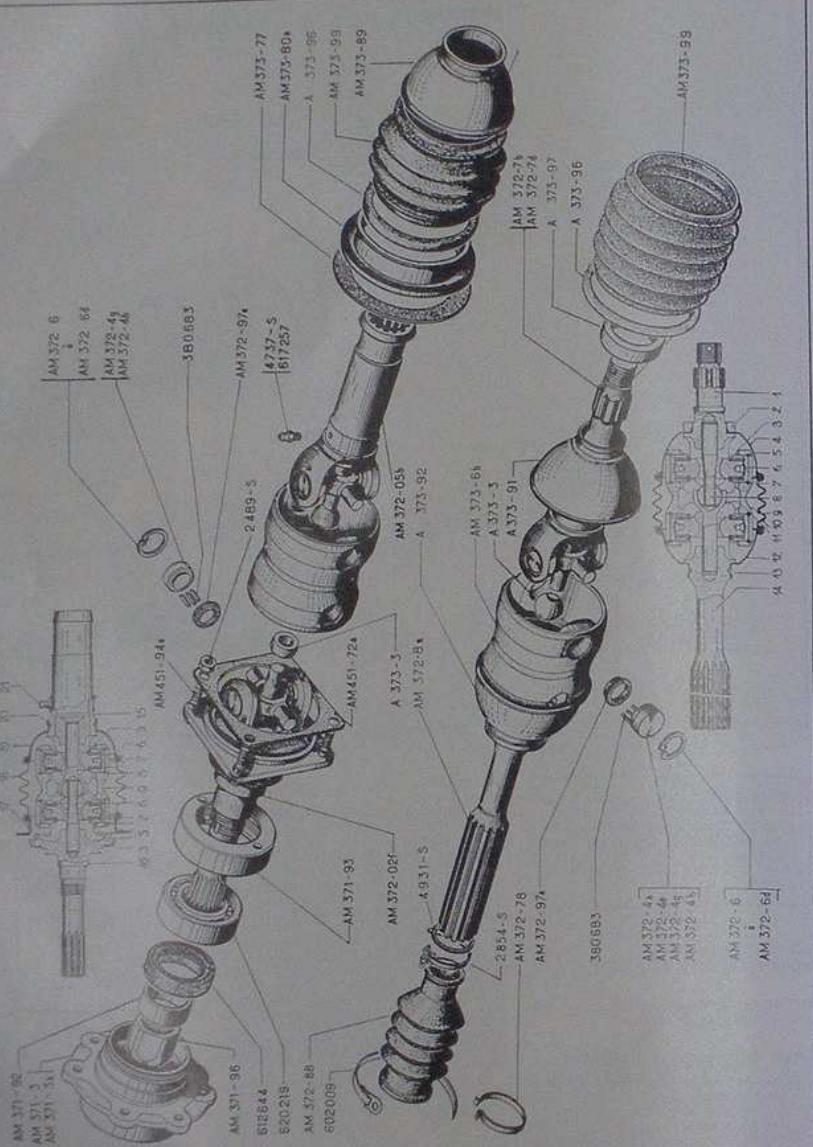
Dépose de l'écrou de fixation de la transmission côté pivot avant. A. Broche

— 58 —

— 59 —

TRANSMISSION AVEC JOINTS DE CARDAN DOUBLES

- TRANSMISSION -



- 60 -

- Placer les 21 aiguilles (7) dans chaque coussinet,achever leur mise en place à l'aide du tourillon d'un croisillon.
- Présenter la mâchoire à coulisse sur la mâchoire double, engager en même temps la rouleau sur l'axe de l'arbre, préalablement graissé.
- pour faciliter le montage du premier coussinet, guider à l'aide d'une baguette de tourillon inférieur du croisillon dans la mâchoire double.
- Maintenir, à la main, la baguette et la mâchoire double.
- Présenter, sur le tourillon supérieur, un coussinet muni de son joint (3), le mettre en place en trappant légèrement à l'aide d'une broche. Placer le segment d'arrêt, dégager la baguette, tourner la transmission, placer l'autre coussinet et son segment d'arrêt, assurer que les segments d'arrêt sont bien engagés dans leur gorge.
- Régler le jeu axial des coussinets : les 2 segments d'arrêt doivent obligatoirement avoir 1,6 mm d'épaisseur d'un même côté de la mâchoire double. Mettre l'ensemble coussinets-croisillon en appui sur les segments et choisir le segment opposé de façon que le jeu soit de 0,15 mm maxi entre ce segment et le fond du coussinet :
- introduire une petite quantité de graisse graphitée dans la mâchoire double, mettre en place, à l'aide

NOTA. — Si des bruits de coulis-
seaux des transmissions apparaissent
ils peuvent être supprimés en appli-
quant sur les cannelures males et fe-
melles du Molykote Spray G et de la
grasse Molykote BR 2.

CITROËN - Ami 8 -
Ami 6 - AK-B - RTA

d'un tube, la coupeille de protection
sur la mâchoire à coulisse.

• Placer la gaine de protection sur les coupeilles.

• Poser les anneaux de fixation, monter le collier caoutchouc et le graisseur.

• Monter la transmission (voir chapitre ci-dessus).

REPLACEMENT D'UNE MACHOIRE DOUBLE

Il est possible de remplacer les deux mâchoires doubles des transmissions en désaccouplant les deux éléments solidaire de la mâchoire à remplacer (voir opération ci-dessus).

5 DIRECTION

REPLACEMENT D'UN VOLANT DE DIRECTION sur modèle « Ami 6 »

- Déposer la roue de secours : mettre les roues en ligne droite, amener le repère du cache mobile au ras du guide de roue côté gauche (voir dessin). Dans cette position, si l'antivol est bien réglé on doit pouvoir le verrouiller à l'aide d'une pointe à tracer, repérer alors la position du tube de direction par rapport à la baguette de l'antivol.
- Déposer le cartier tête du peller de direction.
- Déposer les deux vis à tête cylindrique fixant les demi-bagues de l'antivol sur le tube de direction (clé « Alsen », de 5 mm).
- Les demi-bagues s'écartent et restent dans l'antivol.
- Dégager les tapis du plancher et le joint caoutchouc (5).
- Desserrer l'écrou de fixation du collier (6) et dégager la vis.
- Desserrer la vis à méplats du collier (4).
- Dégager le tube de direction :
- Enlever le joint caoutchouc (5).
- Déposer le collier (4), le ressort (7) et ses deux coupeilles d'appui, la coupeille conique, le tube de centrage et le tube de direction.
- Mettre en place une des deux vis de serrage des demi-bagues de l'antivol. Laisser de quelques filets.
- Engager le tube de direction et introduire successivement sur ce tube :
- le tube de centrage (1),
- la coupeille conique (2),
- le ressort (7) et ses deux coupeilles d'appui (3),
- le collier (4),
- le joint caoutchouc (5).
- Mettre les visées en ligne droite.
- Engager la tube de direction sur la plaque de commande en orientant la

branche du volant à 30° sous l'horizontale, côté gauche. Placer la vis et son arriérage dans le collier (6), l'arceau et l'écrou. Serrer l'écrou et rebattre l'arceau.

- Positionner le tube de centrage (1) de peller de direction. Comprimer le ressort (7) : lorsqu'il est à spires jointives, serrer la vis à méplats du collier (4).
- Mettre en place la seconde vis de serrage des demi-bagues : la serrer de quelques filets.
- Tourner le tube de direction pour faire coïncider les repères faits au démontage.



Colonne de direction à cardans sur
« Ami 6 ». — 1) Support directeur avec vis
support arrière de boîte de vitesses

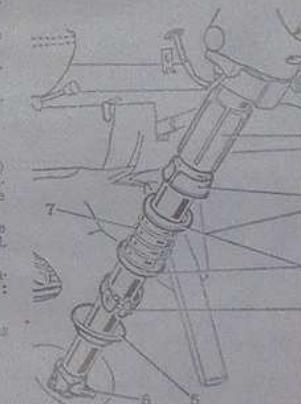
- Serrer les deux vis de serrage alternativement pour obtenir un serrage équilibré.

Dans le cas où l'antivol serait mal positionné, tourner les demi-bagues jusqu'à pouvoir verrouiller l'antivol ; rentrer alors la position du tube de direction par rapport aux demi-bagues.

- Fixer les demi-bagues.
- Poser le cartier tête du peller de direction.
- Serrer les vis de fixation (boulons cuvettes).
- Mettre en place le joint caoutchouc (5) et les tapis du plancher.

NOTA. — Pour les modèles « Ami 8 », débloquer les broches intérieures (1) des cacheilles pour la dépose de l'arceau de direction (2), remonter jusqu'à la position la plus basse du volant, la brancher ne doit pas toucher la plaque de bord lors de sa rotation complète.

- Serrer les écrous des colliers de cardan à ± mda N.
- Rabattre le caoutchouc (5) pour empêcher de cardan supérieur.



Dépose du tube de direction

- 61 -

- DIRECTION -

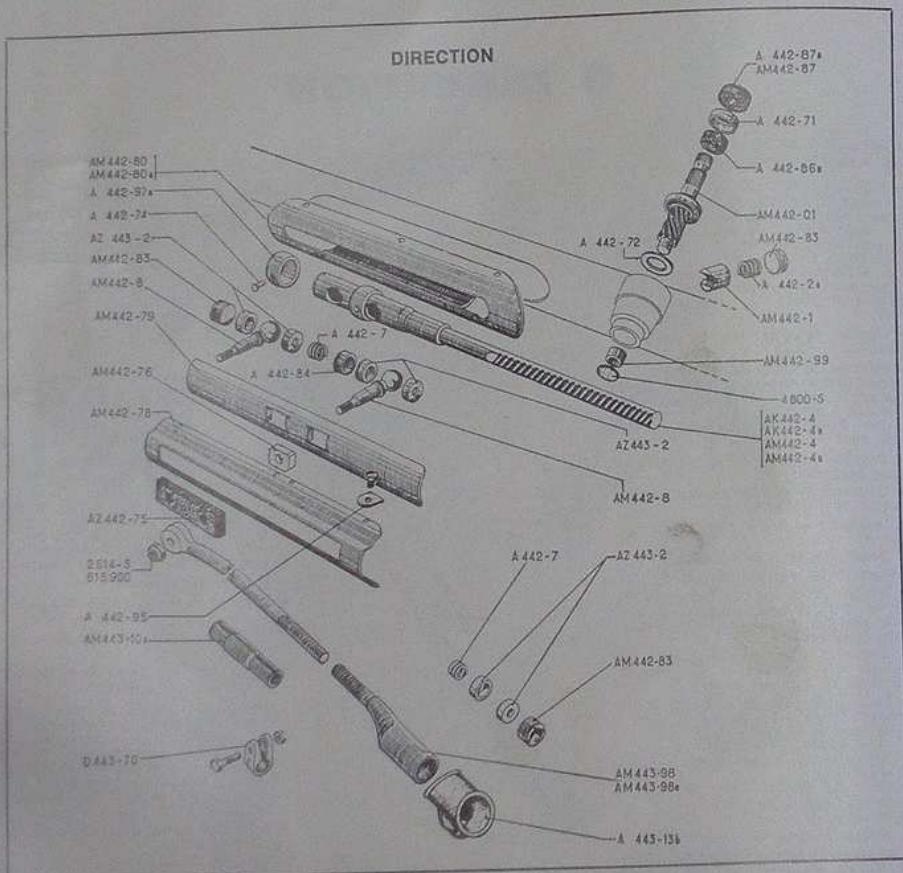
REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE TUBE DE DIRECTION ET VOLANT

sur modèle « AK »

- Déposer la vis du collier de serrage du tube sur le pignon de crémaillère.
- Tourner le volant pour accéder aux vis de fixation de la bague de l'antivol sur le tube de direction. Introduire une clé Allen de 5 mm dans la fente du boulon d'antivol et desserrer les vis. Laisser descendre la bague sur le tube de volant.
- Dégager le tube de direction du pignon de crémaillère et du tube fixe. Utiliser un levier à fourche si nécessaire.
- Dégager la bague de l'antivol.
- Mettre les roues comme pour la marche en ligne droite.

- Engager le tube de volant dans le tube fixe.
- La portée des bagues élastiques sur le tube de volant doit être très propre et ne porter aucune trace de peinture ni huile, ni graisse.
- Placer sur le tube de volant : la bague de l'antivol, la plaque caoutchouc d'étanchéité, le collier de serrage.
- Positionner le volant : la branche du volant doit être horizontale à 10° près.
- Engager le tube de direction sur le pignon de crémaillère.
- Amener le collier de serrage à la hauteur de la gorge du pignon et poser la vis. La serrer à 1,9 mdaN et rabattre l'arrêtoir.
- Intercaler un arrêtoir sous tête et sous écrou.
- Serrer l'écrou à 1,9 mdaN pour éviter d'étirer la vis. Rabattre les arrêtoirs.
- Amener la bague au ras du boulier, serrer alternativement les vis d'assemblage des demi-bagues jusqu'à ce que la bague serre légèrement sur le tube mais puisse coulisser.
- Placer les roues comme pour la marche en ligne droite. Orienter le trou de la bague en face du doigt de verrouillage et la faire coulisser à l'intérieur du boulier. Verrouiller l'antivol.
- Déverrouiller et, par rotation du volant, amener la tête des vis d'assemblage de la bague en face de la fente du boulier. A l'aide d'une clé Allen (A) de 5 mm, serrer alternativement chaque vis.
- Vérifier le fonctionnement de l'antivol.

DIRECTION



-- 62 --

- DIRECTION -

CITROEN - Ami 5 -
Ami 6 - AK 6

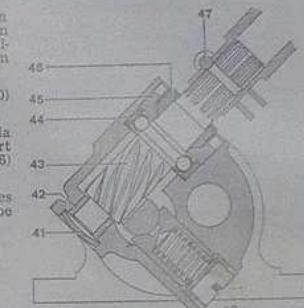
RTA

DEMONTAGE DE LA DIRECTION

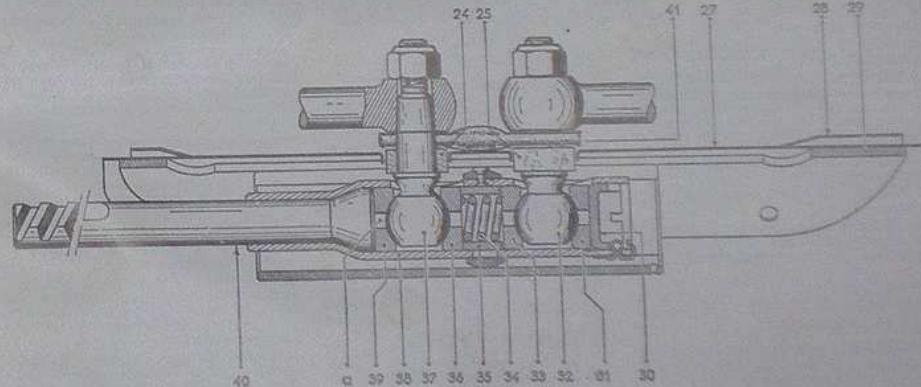
- Déposer et placer l'ensemble essieu avant-direction sur un support ou sur une table d'atelier.
- Désaccoupler les barres de direction des rotules de crémaillère (extracteur muni d'une coiffe pour éviter de détériorer le filetage de la queue de rotule).
- Enlever la plaque caoutchouc d'appui que l'on remplacera après chaque démontage.
- Déposer la glissière (28) de cache-mobile, dégager le cache-mobile (27) et les dés de guidage des rotules (24 et 25).
- Dégager l'ensemble crémaillère et tube, de la traverse d'essieu.
- Déposer l'écrou (45) de blocage du pignon de crémaillère (clé 3081-T). Dégager le pignon (46) de commande, du boulier.
- Chasser le coussinet (42) du pignon de crémaillère à l'aide d'un mandrin épaulé passant par l'intérieur du boulier. Le coussinet entraîne le bouchon expansible (41).
- Dégoupiller et dévisser l'écrou (30) de butée de rotule (clé MR-3691-3).
- Dégager le siège (31) de rotule, la rotule (32), le 2^e siège (33), le ressort (34) et l'entretoise (35), le siège (36) de rotule, la 2^e rotule (37).
- Dégager la crémaillère du guide des rotules. Dégager le 2^e siège (39) du tube de crémaillère.
- Nettoyer les pièces.

REMONTAGE DE LA DIRECTION

- Placer les 2 sièges de rotules (36 et 39) dans la crémaillère.



Coupe transversale de la direction



Coupe longitudinale de la direction

-- 63 --

- Rabatter soigneusement les branches de la goupille sur le manchon de la crémaillère pour que ces branches ne rebondissent pas sur le guide-rotule.
- Mettre en place le coussinet (42) du pignon de crémaillère, dans le boulier, à l'aide d'un mandrin épaulé.

- Placer le bouchon expansible (41) dans l'embrèvement du boulier et l'aplatir au marteau pour le sertir. Remplir par l'intérieur le coussinet de graisse (grasse adhésive).

- Enduire l'intérieur du tube de crémaillère de graisse (grasse adhésive) et l'engager dans le guide-rotule (29).
- Remplir de graisse les trous « prévus dans les 4 sièges. Graisser également les sphères des rotules et les mettre en place entre les sièges.

- Enduire extérieurement de graisse (grasse adhésive) la crémaillère et son tube et la mettre en place dans la traverse d'essieu.

- Enduire de graisse (grasse adhésive) le roulement (44) du pignon de commande et la partie du pignon.

- Monter provisoirement le pignon dans le boulier (sans le freiner par des coups de poing).

- Visser l'écrou (45) muni de son feutre (46) et le serrer à 1,9 mdaN (clé 1981-T). L'arrêter par 3 coups de poing.

- Placer les dés (24 et 25) sur les queues de rotules. Graisser les parties frottantes du cache-mobile (27) et le mettre en place, le côté le plus court, côté gauche de la voiture.

- Monter la glissière (28) de cache-mobile, serrer les vis. S'assurer que la crémaillère se déplace librement dans la traverse d'essieu. Rabattre les arrêtoirs.

- Graisser le guide (38) et le mettre en place dans son logement. Placer le ressort (39), visser provisoirement l'écrou (40) (clé MR-3691-3).

- Monter provisoirement l'ensemble volant et tube de direction sur le pignon de crémaillère.

DIRECTION - TRAIN ARRIÈRE

- Maneuvrer le volant afin de déplacer la crémallière sur toute la longueur de sa course.
- Serrer progressivement l'écrou (49), chercher le point le plus dur, s'il existe. Régler la pression du guide sur ce

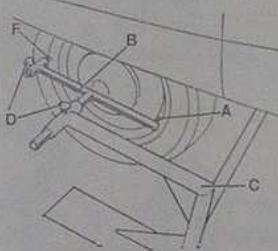
point en desserrant progressivement l'écrou (48). Le déplacement de la crémallière doit se faire sans sentir le passage des dents.

- Poser la plaquette d'appui en châssis, puis mettre en place les barres de direction sur les rotules de crémallière. Serrer les écrous Nyloc de 2,5 à 3 mdaN.
- Déposer le pignon de crémallière.
- Remonter l'essieu de direction sur la plate-forme du véhicule (voir page 55).

6 TRAIN ARRIÈRE

CONTROLE DU PINCEMENT OU OUVERTURE DES ROUES ARRIÈRE

- Parallélisme = 0 à 4 mm.
- Ouverture maxi = 4 mm.
- Pincement maxi = 4 mm.
- Verifier que les hauteurs de la plate-forme avant et arrière soient réglées (voir chapitre « Suspension », page 63).
- Mesurer à la hauteur de l'axe des roues, la distance entre les bords extérieurs des jantes à l'avant.
- Marquer à la craie les points mesurés. Faire avancer la voiture pour que les roues tournent d'un demi-tour et mesurer à l'arrière la distance entre les repères (tremis à la même hauteur). Utiliser une pince dont il existe plusieurs modèles dans le commerce ou une plaque de ripage. Si le pincement ou l'ouverture n'est pas dans les tolérances de 0 à 4 mm, un des bras ou les deux bras sont fausses.
- Contrôler la position des bras arrière.



Contrôle de la position des roues arrière

CONTROLE DU CARROSSAGE DES ROUES ARRIÈRE

- Vérifier et établir, s'il y a lieu, la pression des pneus.
- Placer la voiture sur un sol plan et horizontal.
- Mettre l'arrière de la voiture sur cales pour que les hauteurs arrière soient à 295 mm mesurées sous la plateforme en un point situé à égale distance des têtes de vis de fixation de la traverse et à côté de l'arbre (voir figure). Si nécessaire, charger le véhicule pour obtenir cette hauteur.
- Déposer l'aileron arrière du côté à contrôler.
- Contrôler le carrossage à l'aide de l'appareil ayant servi au contrôle du carrossage du train avant (voir figure).

CONTROLE DE LA POSITION DES BRAS ARRIÈRE

- Il peut être nécessaire en cas d'usure anormale d'un pneu de vérifier le pincement de chaque roue arrière :
- placer la voiture sur un sol plan et horizontal, les hauteurs avant et arrière.

REPLACEMENT D'UNE BUTEE DE DEBATTEMENT

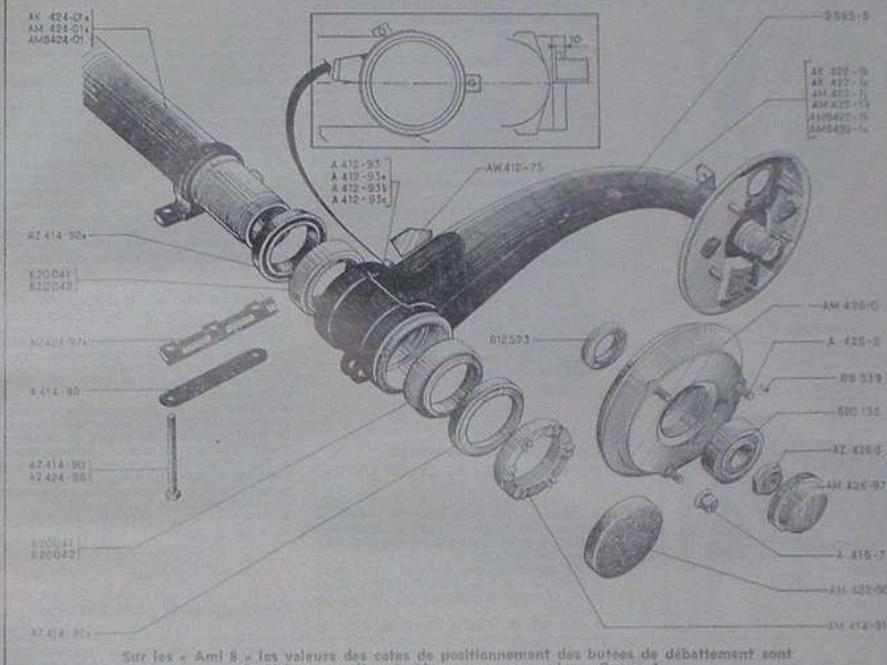
- Le bras étant déposé.
- Déposer la cage extérieure du roulement à l'aide d'une broche à arête vive (cette butée de débattement).
- Briser et mouler les bagues de soudure de l'ancienne butée.
- Positionner la butée de débattement, la souder électriquement en protégeant le bras, avec de l'amiante mouillée, pour éviter toute déformation de l'alésage du roulement.
- Monter la bague extérieure du roulement à l'aide d'une broche à arête vive. S'assurer que la bague sorte correctement sur son appui.
- Remonter le bras sur la traverse.

TRAIN ARRIÈRE - SUSPENSION

CITROËN - Ami 8 -
- Ami 6 - - AX-B -

RTA

TRAIN ARRIÈRE



Sur les - Ami 8 : les valeurs des cotés de positionnement des butées de débattement sont de 11,5 mm au lieu de 10 mm comme sur les - Dyane 4 .

7 SUSPENSION

REGLAGE DES HAUTEURS

NOTA. — sur Ami 8. Déposer les vis de fixation de la barre anti-roulis côté gauche.

- Préparer le véhicule en ordre de marche avec roues de secours si place, l'outillage de bord et 3 litres d'essence dans le réservoir à l'exception de toute autre charge, les pneus étant correctement gonflés (voir tableau de pression aux « Caractéristiques Détallées »).
- Éviter la rotation du pot de suspension ce qui risquerait de dérégler les tirants arrière. Tenir le pot à la main ou maintenir le tirant arrière.
- Régler les hauteur arrière en visant ou dévissant les tirants arrière. Si la correction est importante, les hautes avant seront bonnes, alors agir à nouveau sur les tirants arrière pour terminer le réglage.
- Déposer les colliers de fixation de la barre antiroulis côté gauche (voir chapitre « Train Avant »).
- Les hauteurs seront prises sous la plateforme en un point situé à égale distance des têtes de fixation de traverse et à côté de l'arbre afin d'obtenir les cotés données au chapitre « Caractéristiques Détallées ». Ami 6

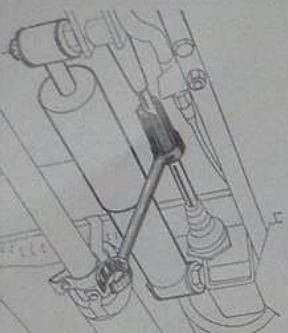
REGLAGE DES BUTEES DE DEBATTEMENT

- Les hauteurs avant et arrière étant réglées.
- Contrôler la distance entre les butées de débattement des bras qui doit être de 3 à 6 mm.
- Intercaler ou retirer les sales de réglage sous la butée châssis pour obtenir la cote désirée.

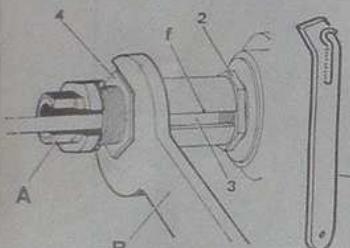
REPLACEMENT D'UN POT DE SUSPENSION

- Lever le véhicule à l'aide d'un support ou d'une calotte en bois placé sur un pied rouleur.
- Mettre le châssis sur calé la hauteur des essieux avant et arrière du côté du pot à déposer.
- Déposer l'amortisseur arrière.
- Démonter les tirants de suspension.

- SUSPENSION -



Réglage des hauteurs



Outils spéciaux pour la dépose du pot de suspension - A. (3458 T) - B. (3454 T)

• Déposer une pince d'arrêt et dégager le couteau.

Faire cette opération sur chaque bras.

• Dégager le pare-poussière des embouts de réglage.

• Dégager la sangle de maintien de pots de sur la plate-forme, de préférence à l'aide d'une clé 3457-T.

• Déposer le pot de suspension en dévissant complètement l'écrou (2) de réglage intérieur de l'embout avant et l'écrou extérieur (4) de l'embout arrière en maintenant les embouts à l'aide de la clé spéciale (B), si possible (voir dessin).

• Déposer l'embout avant du support fixé au longeron puis dégager le pot de suspension vers l'avant en faisant passer le tirant arrière dans le support sur longeron.

NOTA. — L'avant du pot de suspension est repéré par les lettres avant sur l'enveloppe tôle.

- Placer les écrous (2) contre les bûtes élastiques.
- Présenter le pot de suspension en engageant le tirant arrière dans le support sur châssis puis le tirant avant dans la fente « f » aménagée dans le support avant.

- Engager l'embout dans le support sur châssis.
- Visser l'écrou extérieur (4) jusqu'à obtention de la cote « a » (15 mm min) en laissant un à deux filets derrière l'écrou intérieur (2) et le bloquer.
- Monter l'embout arrière de réglage et visser provisoirement les écrous extérieurs et intérieurs.
- Visser l'embout porte-couteau sur le tirant arrière.
- Engager les embouts porte-couteaux dans les chapes tôles du bras d'essieu.
- Placer les couteaux préalablement graissés, monter les pinces.
- Mettre en place la sangle de maintien du pot de suspension.
- Mettre le véhicule à terre.
- Régler les hauteurs.
- Placer les pare-poussières sur les embouts de réglage.
- Monter les amortisseurs arrière et avant (voir chapitre amortisseur).
- Régler les hauteurs.

GRAISSEAGE DES EMBOUTS DE RÉGLAGE ET DE LEURS BAGUES

- Caler le véhicule sous le châssis à hauteur des essieux avant et arrière.
- Dégager les pare-poussières des embouts de réglage.
- Maintenir chaque embout de réglage à l'aide de la clé 3458-T (voir figure) pour dévisser seulement les écrous intérieurs.

- Injecter de l'huile de ricin dans le pot de suspension à l'aide d'une seringue munie d'un bec de 40 mm environ.
- Remonter le tout en ordre inverse de la dépose.
- Mettre le véhicule à terre.
- Faire un essai de 50 km environ.

Si un bruit réapparaît, il faut procéder à la remise en état ou au remplacement du pot de suspension.

DÉMONTAGE COMPLET D'UN POT DE SUSPENSION

- Dévisser les embouts de tirant et porte-couteaux.
- Dégager les pare-poussières et les embouts de réglage, les écrous et les bûtes élastiques.

• A l'aide d'une pointe à tracer, repérer la position angulaire de l'embout par rapport au carter.

• Faire sauter, à la meule, le cordon de soudure en fixant l'embout du carter au carter du pot.

• Dégager du pot l'ensemble tirant, l'embout du carter, le ressort de suspension et la coupelle de compression.

• Dégager du pot, par l'avant, l'ensemble tirant, coupelle de compression et ressort de suspension.

• Nettoyer les pièces.

REMONTAGE D'UN POT DE SUSPENSION

- Contrôler, tout d'abord, les hauteurs libres des ressorts, d'après les indications données au chapitre « Caractéristiques Détallées ».
- Immerger les coupelles, pendant 15 mn, dans de l'huile de ricin.
- Mettre en place, dans le pot, le ressort de suspension arrière placer la coupelle de compression, engager le tirant arrière.
- Placer sur le tirant avant la coupelle de compression le ressort de suspension et l'embout de carter, engager l'ensemble dans le pot de suspension.
- Positionner l'embout de carter suivant le repère fait au démontage; mettant l'embout en place, faire affleurer son extrémité avec celle du tube-carter.

REMARQUE. — Si l'ensemble est remplacé, le monter à 507 ± 1,5 mm de l'embout arrière.

• Réaliser à l'arc (à défaut au chalumeau) un cordon de soudure pour fixer sur le pot l'embout avant.

• Placer la butée élastique arrière puis celle avant.

• Placer sur le tirant avant, l'écrou, l'embout de réglage muni de l'écrou, le pare-poussière et visser provisoirement l'embout de tirant porte-couteau.

• Placer sur le tirant arrière : l'écrou, l'embout de réglage muni de l'écrou, le pare-poussière et visser provisoirement l'embout de tirant.

• Peindre l'organe soigneusement avant sa mise en place.

REPLACEMENT D'UN BATTEUR

- Lever le véhicule en plaçant une calotte de bois sur la tête d'un cric rouleur.
- Caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu avant ou arrière.

- Déposer la roue.
- Déposer les deux écrous de fixation et dégager le batteur du support. Si nécessaire, utiliser un jet de bronze pour le chasser en plaçant 2 écrous ordinaires sur les goujons pour ne pas détériorer le filetage.

- Reposer le batteur, le bouchon de remplissage dirigé vers le haut.
- Serrer les écrous de fixation à 6 mdaN.

- Poser la roue, mettre le véhicule à terre.
- Déposer les deux écrous de fixation et dégager le batteur du support. Si nécessaire, utiliser un jet de bronze pour le chasser en plaçant 2 écrous ordinaires sur les goujons pour ne pas détériorer le filetage.

- Reposer le batteur, le bouchon de remplissage dirigé vers le haut.
- Serrer les écrous de fixation à 6 mdaN.

- Poser la roue, mettre le véhicule à terre.

CONTROLE D'UN BATTEUR

- Secouer verticalement le batteur, le bouchon de remplissage dirigé vers le haut. Le batteur est en bon état, si l'on sent la masse intérieure se déplacer (un fort bruit de frottement est normal).

- Remplacer l'huile en dévissant le bouchon et vider l'huile contenue dans le batteur.

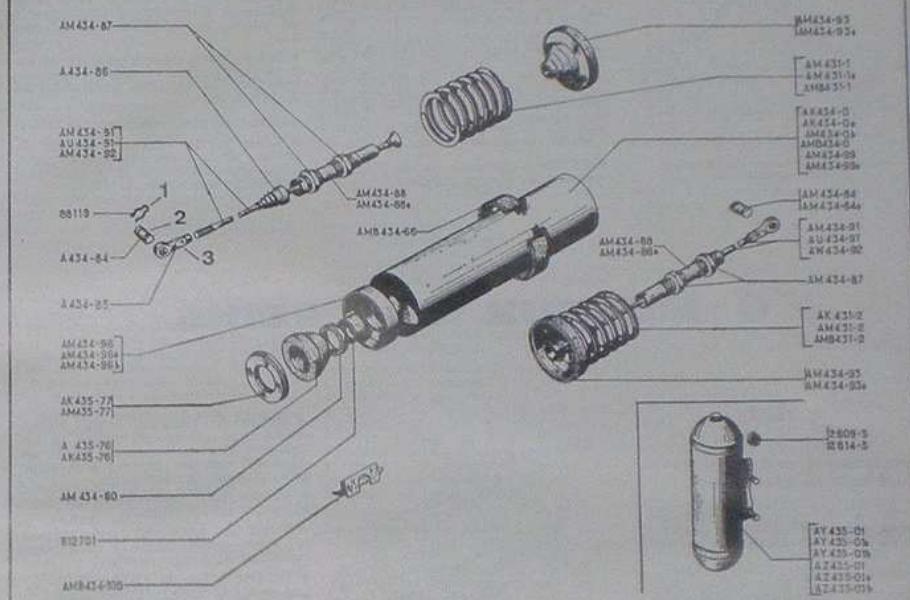
- Verser 75 cm³ d'huile de vaseline.

- Visser le bouchon.

- SUSPENSION -

CITROËN - Ami 8 - RT2
- Ami 6 - AK-6

POT DE SUSPENSION ET BATTEUR A INERTIE



- Déposer les rondelles acier et « Vulcan » sur l'axe support arrière.
- Poser l'amortisseur. Orienter le repère du corps (billage) vers le haut.
- Poser les rondelles acier et « Vulcan » sur les deux axes.
- Poser l'amortisseur, le corps côté pot de suspension :
- repérer du corps (billage) vers le haut,
- repérer du tube (3 trous) vers le bas.
- Poser les rondelles acier et « Vulcan ».
- Poser les écrous sans les serrer.

NOTA. — Les écrous de fixation des amortisseurs doivent être serrés la volute au sol à hauteur normale pour éviter des contraintes sur les silent-blocs.

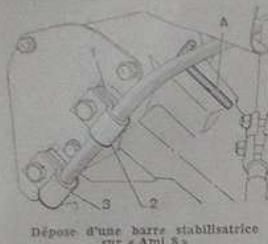
REPLACEMENT D'UN AMORTISSEUR AVANT

- Dégoupiller et déposer les écrous d'axe avant et arrière.
- Dégager les rondelles acier et « Vulcan ».
- Dégager la barre stabilisatrice (sur modèle « Ami 8 » seulement) sans la sortir de la plate-forme.
- Repérer la position des cales de réglage côté droit.
- Dégager le support avant (3 vis sur traverse) avec l'amortisseur.
- Désaccoupler le support avant de l'amortisseur en dégoupillant et en déposant l'écrou.
- Élever l'axe support arrière de l'amortisseur.
- Poser l'axe support arrière d'amortisseur et le serrer à 2,1 mdaN.
- Assembler l'amortisseur sur le support avant, orienter le repère du tube (3 trous) vers le bas.
- Monter la rondelle acier.
- Dégager l'amortisseur.
- Dégager les autres rondelles acier et « Vulcan ».

REPLACEMENT D'UN AMORTISSEUR ARRIÈRE

- Dégoupiller et déposer les écrous d'axe avant et arrière.
- Dégager les rondelles acier et « Vulcan ».
- Désaccoupler l'amortisseur.
- Dégager l'écrou sans le serrer.
- Mettre le véhicule sur chandelles.
- Dégager de chaque côté du véhicule les deux boutons de fixation des colliers de fixation de barre sur le support

SUSPENSION - MOYEUX



Dépose d'une barre stabilisatrice sur « Ami 8 »

d'amortisseur en avant. (Repérer la position de montage des cales de réglages côté droit).

- Dégager la barre sur le côté du véhicule.
- Presenter la barre, la partie cintrée de la barre vers l'arrière du véhicule.
- Régler la garantie de débattement côté gauche. Intercaler une pâge (A) Ø = 6 mm entre la barre et le bras (voir figure).
- Serrer les vis de fixation.
- Régler la garantie de débattement comme pour le côté gauche.

Régler le jeu latéral de la barre : pour cela :

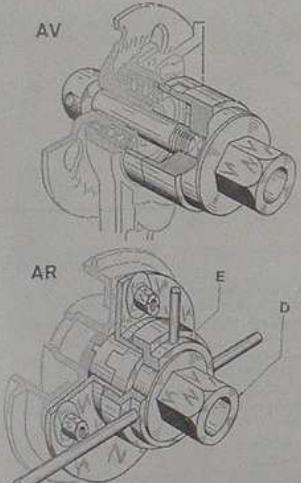
- Déterminer l'épaisseur de cales (1) à placer entre le collier (2) et la patte de fixation d'amortisseur pour obtenir un jeu ou une contrainte de 0,5 mm maxi.
- Déterminer ensuite l'épaisseur de cales à placer sous le collier (3) pour obtenir un jeu ou une contrainte de 0,5 mm maxi.
- Serrer les vis de fixation à 6 mdaN.
- Après réglage déposer les vis de fixation de la barre côté gauche pour éviter toute contrainte de la barre lors du réglage des hauteurs.

8 MOYEUX ET FREINS

MOYEUX

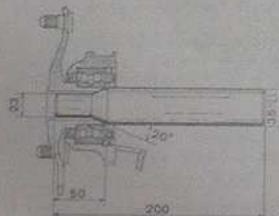
REPLACEMENT D'UN MOYEU AVANT OU D'UN ROULEMENT

- Lever le véhicule à l'aide d'une cale de bois placée sur la tête du cric rouleur. Caler sous le châssis à la hauteur de la traverse d'ossature.
- Déposer la roue.
- Déposer la transmission (côté pivot) (voir page 58).
- Caler sous le bras à l'aide d'une cale de bois.
- Chasser le moyeu du pivot à l'aide d'un mandrin spécial (voir figure).
- Percer à l'aide d'un foret de Ø 4 mm les coups de pointeau qui arrêtent la bague-écrou. Déposer la bague-écrou en utilisant la clé spéciale (sans le guide extérieur) et l'embout approprié (voir dessin).
- Chasser le roulement de l'alexage du pivot à l'aide d'un jet de bronze si nécessaire.



Serrage de la bague écrou du moyeu

- Chasser les bagues d'étanchéité du pivot et de la bague-écrou (voir dessin).
- Nettoyer les pièces au trichloréthylène.
- Mettre en place la bague d'étanchéité dans la bague-écrou, les lèvres de la bague orientées vers le roulement.
- La bague d'étanchéité doit être en retrait de $1,25 \pm 0,5$ mm de la collerette d'appui de roulement.
- Déposer la bague-écrou.
- Utiliser la clé spéciale avec l'embout approprié (voir figure).



Extraction du moyeu ayant à l'aide du mandrin spécial

REPLACEMENT D'UN MOYEU ARRIÈRE AVEC TAMBOUR DE FREIN

- Lever le véhicule à l'aide d'un morceau de bois placé sur la tête d'un cric rouleur.
- Caler sous le châssis à la hauteur de l'essieu.
- Mettre en place la bague d'étanchéité dans la bague-écrou, les lèvres de la bague orientées vers le roulement.
- Percer à l'aide d'un foret de Ø 4 mm les coups de pointeau qui arrêtent la bague-écrou.
- Déposer la bague-écrou.
- Utiliser la clé spéciale avec l'embout approprié (voir figure).

- Placer la bague sur les trois tocs de roue.

- Immobiliser le tambour à l'aide d'un levier prenant appui sur deux tocs de roue et sur le sol.
- Placer l'embout avec la clé (D).
- Visser l'écrou (E) sans le bloquer. Verrouiller la clé (D) et l'écrou (E), à l'aide de la broche.
- Dévisser la bague-écrou du moyeu en agissant sur les six pans de la clé (D).
- A l'aide d'un bédane relever le métal rabattu dans le fraisage de la fusée.
- Déposer l'écrou de blocage de roulement.
- Déposer le tambour à l'aide d'un extracteur.

- Placer la bague-écrou.
- Utiliser la clé spéciale avec l'embout approprié (voir dessin page 68).

- Placer le guide sur les trois tocs de roue.
- Immobiliser le tambour à l'aide d'un levier prenant appui sur deux tocs de roue et sur le sol.
- Visser l'écrou (E) sans le bloquer. Verrouiller la clé (D) et l'écrou (E), à l'aide de la broche.

- Dévisser la bague-écrou du moyeu en agissant sur les six pans de la clé (D).
- A l'aide d'un bédane relever le métal rabattu dans le fraisage de la fusée.
- Déposer l'écrou de blocage de roulement.
- Déposer le tambour à l'aide d'un extracteur.

FREINS

DEPOSE ET REPOSE D'UN TAMBOUR AVANT

Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de désaccoupler la transmission :

- Côté sortie boîte de vitesses avec transmission à billes;
- Côté moyeu avec transmissions à croisillons doubles.

Sur véhicules équipés de transmissions à croisillons doubles :

- Déposer le graisseur.
- Détacher la couvette en tôle côté moindre à l'aide de l'outil 3251 T ou 630-21-17.
- Désager la gaine de protection.
- Déposer les écrous de fixation du tambour puis déposer l'ensemble tôle, tambour et joints papier.

Sur véhicules équipés de transmissions à billes :

- Détacher de l'arbre de sortie de boîte de vitesses le tambour.

Pour la repose effectuer d'abord le centrage des garnitures : voir opération en fin de page.

REEMPLACEMENT D'UN CYLINDRE DE ROUES AVANT OU ARRIÈRE

(Sous dépose des segments de freins)

- Déposer les tuyauteries de freins.
- Porter les segments de freins au maximum en agissant sur les cannes de rétention.
- Déposer les vis de fixation des cylindres et décaisser les cylindres.
- Remettre le cylindre et purger le circuit de freinage.

DEPOSE DES SEGMENTS DE FREIN AVANT

• Déposer les cylindres de roues de préférence.

• Amener les cannes de réglage en position d'accrément minimum.

- Déposer les calottes de retenue des ressorts d'appui en les faisant tourner d'un quart de tour pour les déverrouiller de la tige-guidée à l'aide d'un outil fourche prenant appui dans les trous de la calotte ou, à défaut, avec une pince à écrinille.

- Déposer les tiges-guides et les ressorts.

- Déposer les écrous d'accrément de frein, dégager les rondelles et les excentriques de réglage.

- Déposer les segments de frein : dégager les segments des axes de point fixe, basculer le segment arrière vers le haut. Dénicher le ressort de rappel des segments ainsi que le câble de frein, du levier.

- Huiler légèrement les excentriques de réglage et les mettre en place.

- Placer les rondelles plates, les segments et les excentriques de réglage.

- Monter les tiges-guides, les ressorts d'appui et les calottes de retenue. Les verrouiller à l'aide de l'outil ayant servi au démontage.

- S'assurer que les segments articulent librement.

REPLACEMENT DES SEGMENTS DE FREINS ARRIÈRE

Le tambour étant déposé.

- Déposer les coupelles de latéral de mâchoires à l'aide d'un outil et dégager les ressorts d'appui des segments.

- Dénicher le ressort de rappel en U des segments à l'aide d'un tour-nevis.

- Déposer les écrous des axes de point fixe.

- Dégager les rondelles plates, les segments et les excentriques des segments.

- Nettoyer les pièces au trichloréthylène.

NOTA. — Pour une bonne répartition de freinage, remplacer toujours les quatre segments de frein d'un même essieu et s'assurer que l'état de surface des tambours soit identique.

CENTRAGE DES GARNITURES DE FREIN AVANT

- Relever le diamètre du tambour.
- Agir sur la came de réglage de l'axe de sortie de la boîte de vitesses de sorte que la garniture effleure le tambour.

Pour la repose effectuer d'abord le centrage des garnitures : voir opération en fin de page.

REEMPLACEMENT D'UN CYLINDRE DE ROUES AVANT OU ARRIÈRE

(Sous dépose des segments de freins)

• Déposer les tuyauteries de freins.

• Porter les segments de freins au maximum en agissant sur les cannes de rétention.

• Déposer les vis de fixation des cylindres et décaisser les cylindres.

• Remettre le cylindre et purger le circuit de freinage.

REPOSE DES SEGMENTS DE FREIN AVANT

• Accrocher le ressort de rappel aux segments, sur le cylindre de roue si déposé afin de faciliter l'opération d'accrochage. Le bras le plus long côté du segment portant le levier de frein à main.

- Mettre en place les segments en accrochant le câble de frein à main au levier.

- Huiler légèrement les excentriques de réglage et les mettre en place.

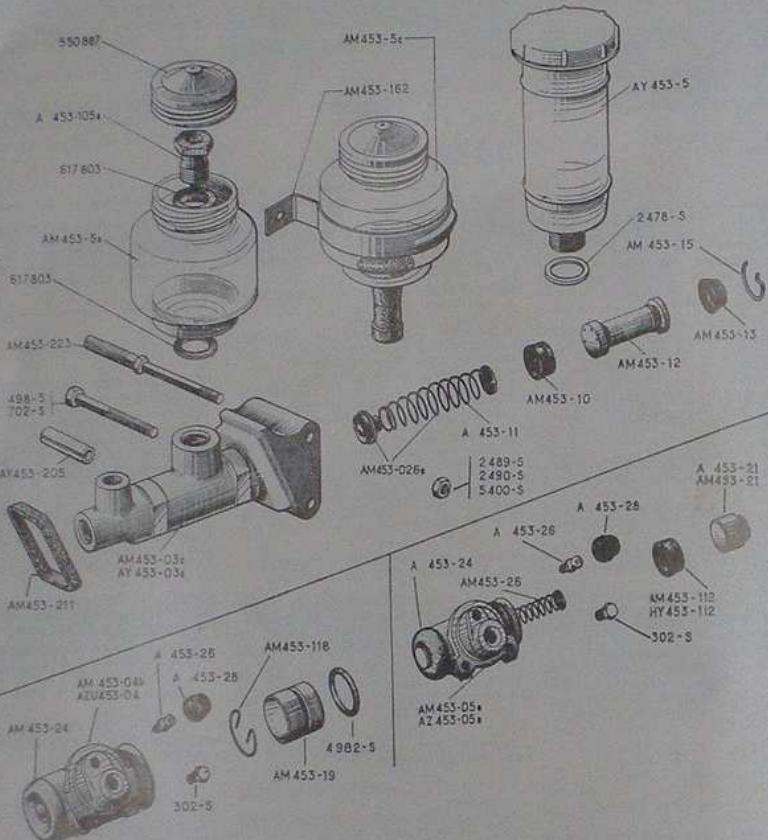
- Placer les rondelles plates, les segments et les excentriques de réglage.

- Monter les tiges-guides, les ressorts d'appui et les calottes de retenue. Les verrouiller à l'aide de l'outil ayant servi au démontage.

- S'assurer que les segments articulent librement.

— FREINS —

**MAITRE-CYLINDE DE FREINS
ET CYLINDRES RECEPTEURS**



deux segments arrière droit et gauche des freins avant aient la même position.

• Repérer le point haut des excentriques de point fixe (un coup de pointeur sur la face extérieure du six pans des excentriques de réglage).

Les deux repères faits sur les excentriques des segments avant droit et

gauche doivent être orientés tous les deux dans le même sens, soit vers l'avant, soit vers l'arrière du plateau de frein et, de préférence, vers l'arrière.

• Faire tourner le plateau de sortie de boîte. Le centrage est correct lorsque l'index (A) effleure les garnitures sur tout leur pourtour.

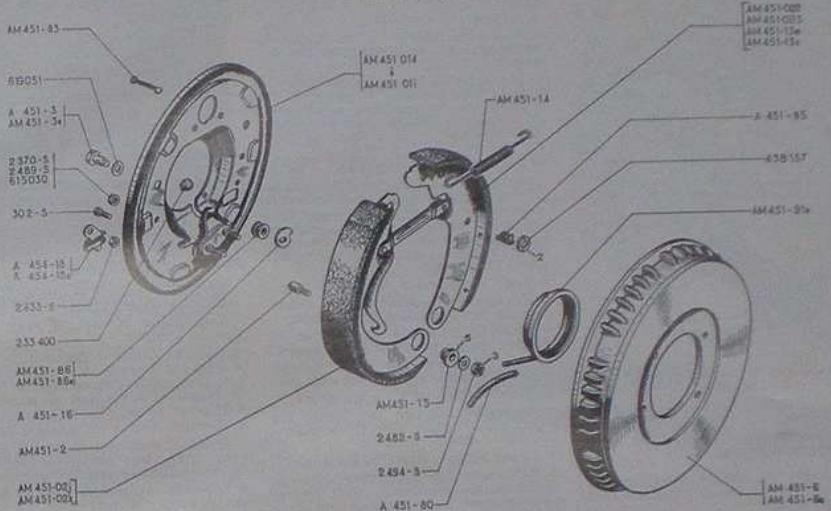
• Obtenir cette condition en agissant successivement sur les excentriques de point fixe et les cannes de réglage.

• Déposer l'appareil 3695-T bis, puis serrer et goujiller les écrous crénélés (1) des excentriques. Desserer les cannes pour faciliter le montage du tambour.

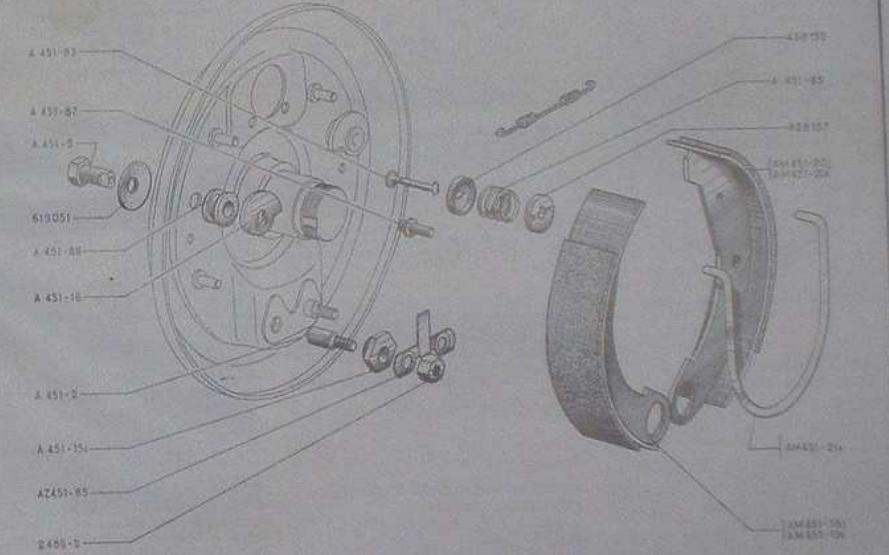
• Remonter les tambours de frein et régler les cannes de réglage.

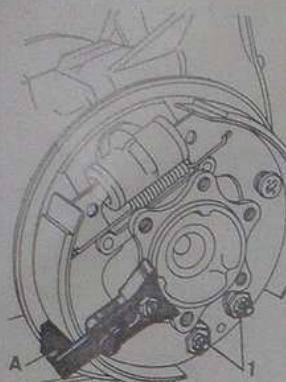
— FREINS —

FREIN AVANT



FREIN ARRIÈRE

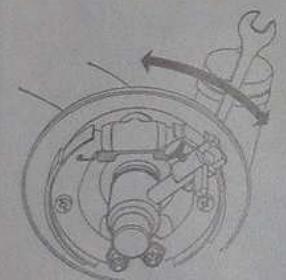




Centrage des garnitures de frein avant

CENTRAGE DES GARNITURES DE FREIN ARRIÈRE

- Exécuter les mêmes opérations que ci-dessus en employant l'appareil 3555-T (voir figure).



Centrage des garnitures de frein arrière

REPLACEMENT D'UN MAÎTRE-CYLINDRE

- Vidanger le liquide du réservoir.
- Désaccoupler le tube de liaison des freins arrière et le tube de liaison des freins avant.
- Déposer le réservoir de liquide hydraulique (attention au joint caoutchouc) et les deux vis de maintien de l'ensemble maître-cylindre et pédalier sur le tableau d'avant.
- Désaccoupler, du pédalier, le câble de débrayage et les fils du contacteur de frein.

— 72 —

- Dégager le pédalier et le maître-cylindre par l'intérieur du véhicule.
- Dégouiller et déposer l'axe de la chape.
- Déposer les entretoises.

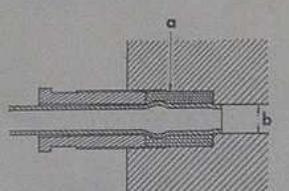
Pour cela : percer à Ø = 10,5 mm le sertissage des entretoises et les dégager.

Les entretoises sont à remplacer à chaque intervention. Toutefois, il est possible de les réutiliser à condition de s'assurer au montage que l'extrémité des entretoises pénètre dans les trous du support.

- Dégager le maître-cylindre.
- Reposer le maître-cylindre et engager les entretoises dans leur logement.
- Sertir les entretoises à leurs deux extrémités de façon qu'après serrage, l'entretoise ne désaillerie pas le support. Utiliser un poignçon conique pour sortir l'entretoise.

- Poser et goupiller l'axe de la chape.
- Engager le pédalier et le maître-cylindre par l'intérieur du véhicule.
- Poser les deux vis de maintien du maître-cylindre sur le tableau d'avant.
- Poser le réservoir de liquide hydraulique (intercaler un joint caoutchouc).
- Serrer l'écrou de 3,5 à 4,5 mdaN.
- Accoupler le tube de liaison des freins arrière et le tube (3) de liaison des freins avant.

- Serrer les vis raccord de 5 à 8 mdaN.
- Remplacer les garnitures-joints (après chaque démontage (voir figure) en s'assurant qu'il pénètre bien dans le petit alésage (b).



Mise en place d'une garniture de caoutchouc, (1) de raccord du circuit de freinage - (2) emboltement du tube dans l'alésage

- Régler la garniture de la pédale de frein (voir chapitre ci-dessous).
- Régler la garde d'embrayage (voir page 44).
- Faire le niveau du réservoir de liquide.
- Purger les canalisations (voir page 75).

RECTIFICATION D'UN TAMBOUR AVANT OU ARRIÈRE

- Rectifier la portée des segments dans le tambour. Utiliser un mandrin approprié. La tolérance de faux-rond est de 0,1 mm maxi.

- Vérifier au comparateur. Ne pas augmenter de plus de 2 mm le diamètre d'origine des tambours qui est de 180 mm pour l'avant et de 200 mm pour l'arrière.

RÉGLAGE DE LA PÉDALE DE FREIN

- Desserter l'écrou de blocage de la tige pousoir.
- Visser ou dévisser la tige pousoir pour obtenir un jeu de 0,5 mm maxi à l'attaque du piston du maître-cylindre par la tige pousoir soit 20 à 25 mm de course à la pédale de frein.
- Bloquer l'écrou de la tige pousoir.

REMISE EN ÉTAT D'UN MAÎTRE-CYLINDRE

- Le maître-cylindre étant déposé :
 - Déposer le jonc d'arrêt.
 - Dégouiller et déposer l'axe de la tige de poussée.
 - Dégager la tige de poussée.
 - Dégager la rondelle de butée, le piston, la coquille d'étanchéité, le ressort de rappel et la soupape de retour.
 - Déposer la coquille du piston.

A défaut, employer du liquide spécial pour frein, très propre à l'exclusion de tout autre produit.

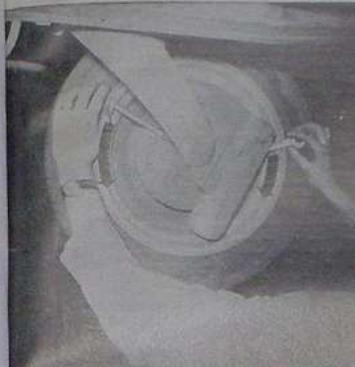
- L'alésage du maître-cylindre ne devra présenter aucune trace de rouille ou rayures : dans le cas contraire, le remplacer.
- S'assurer que les passages ne sont pas obturés.
- Immerger toutes les pièces dans du liquide pour frein, pour le remontage.
- Monter l'ensemble du maître-cylindre en procédant en sens inverse des opérations de démontage.

RÉGLAGE DES CAMES DE FREIN AVANT OU ARRIÈRE

- Lever le véhicule à l'avant puis à l'arrière.
- Tourner l'axe de la came à l'aide d'une clé de 14 dans le sens indiqué par les flèches tout en tournant le tambour à la main jusqu'à ce que le segment entre en contact avec le tambour.
- Revenir légèrement en arrière pour le libérer, rapprocher à nouveau jusqu'à ce que la garniture lâche légèrement.
- Ne jamais terminer le réglage en revenant en arrière.
- Opérer de même sur les trois autres roues et mettre le véhicule au sol.

RÉGLAGE DU FREIN DE SECOURS ET DE STATIONNEMENT

- Lever le véhicule à l'avant.
- Régler successivement la tension des deux câbles par les écrous à oreilles de façon à obtenir au troisième cran de lever de frein de secours et de stationnement un léger serrage des roues et qu'au 5^e cran, elles soient bloquées.

Réglage des cames de freins
(Photo RTA)

PURGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DE FREINAGE

- Faire le plein du réservoir et surveiller le niveau pour le rétablir au fur et à mesure des besoins (utiliser exclusivement le liquide spécial pour frein) (voir chapitre « Caractéristiques détaillées », page 16) à l'exclusion des liquides LHS 2 et LHM réservés aux Citroën « ID » et « DS » et certains camions.

Purge du circuit hydraulique
(Photo RTA)

- Déposer le capuchon caoutchouc protecteur de la vis de purge cylindre de zone arrière droit. Placer sur la vis de purge un tube caoutchouc (tube Ø intérieur = 6 mm, longueur 300 mm environ).

Faire tremper l'extrémité du tube dans un récipient transparent de préférence contenant déjà un peu de liquide de frein.

- Desserter la vis de purge d'un demi-tour environ.
- Actionner la pédale de frein plusieurs fois de manière que le liquide sorte du tuyau jusqu'à apparition du liquide propre et clair et sans bulle d'air.

- Maintenir la pédale enfoncée et fermer la vis de purge, le tube étant toujours plongé dans le liquide.
- Repérer cette opération sur chaque roue et contrôler l'efficacité de la pédale.

NOTA. — Le liquide de frein ne doit pas être réutilisé sans avoir été soumis au préalable à un filtrage rigoureux et à un repos de plusieurs heures.

9 EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DES INTERVENTIONS

- Le contrôle du débit de l'alternateur doit se faire avec une batterie bien chargée.
- Pour démarrer un véhicule dont la batterie est déchargée, connecter une batterie de secours en parallèle à l'aide de pinces crocodiles aux bornes de la batterie du véhicule (+) connecté au + et (-) connecté au -.

- Ne pas brancher aux bornes de la batterie un chargeur alimenté par le courant alternatif même pour un temps très court.

Il est indispensable d'agir rapidement : les pâtes entre eux avant l'assemblage car un mauvais allumage peut provoquer une rupture de pâles.

Si l'on doit dessoudier ou souder les connexions des diodes étant donné que les semi-conducteurs craignent les élévations de la température, il faut maintenir les fils de connexion avec une pince plate, ce qui permet d'éviter la chaleur. Opérer très rapidement avec un fer à souder très chaud.

Les mesures de résistance des pâles constitutives de l'alternateur ne doivent être faites qu'avec des instruments de mesure utilisant une tension de 3 volts maximum.

Les contrôles de l'allumage du moteur seront effectués avec une tension de 30 volts et après avoir démonté les diodes de redressement.

Pour le contrôle d'allumage ou de court-circuit, il ne faut pas utiliser de lampes dont à 120 ou 150 volts si pendant les essais, on peut écraser des contacts avec les redresseurs.

Pour le contrôle des redresseurs utiliser la source d'alimentation prévue pour le fonctionnement.

- EQUIPEMENT ELECTRIQUE -

DEPOSE DE L'ALTERNATEUR

- Débrancher la batterie et déconnecter les fils aux bornes de l'alternateur.
- Déposer le demi-boulon (A) de protection (voir planche), la vis de fixation (1) sur tendeur et l'axe de fixation (2) sur tubulure (voir figure).
- Dégager l'alternateur de la courroie d'entraînement.

Pour la pose, reprendre les opérations de dépose en sens inverse.



Réglage de la tension de courroie de l'alternateur (Photo R.T.A.)

REGLAGE DE LA TENSION DE COURROIE DE L'ALTERNATEUR

- Déposer le demi-boulon (A) de protection en tôle.
- Débloquer la vis de fixation (1) de l'oreille de l'alternateur de sur le tendeur.
- Desserrer l'éroux d'axe de l'alternateur (2).
- Faire basculer l'alternateur en l'éloignant du moteur jusqu'à obtention de la tension de la courroie.
- Contrôler que la poulie de l'alternateur ne puisse tourner sur la courroie d'entraînement.
- Bloquer la vis de fixation (1) sur le tendeur et serrer l'éroux (2) d'axe d'articulation de l'alternateur.
- Remonter le demi-boulon (A).

CONTROLE DU DEBIT D'UN ALTERNATEUR

- Mesurer le débit de l'alternateur en fonctionnement à excitation maximum.
- Déconnecter le fil de la cossé négative de la batterie.
- Déconnecter le fil d'excitation (embout jaune) de borne « EXC » de l'alternateur.
- Relier à l'aide d'un fil de diamètre min = 12/10 mm, la borne positive de la batterie à la borne « EXC » de l'alternateur.

- 74 -

- EQUIPEMENT ELECTRIQUE -

DEPOSE DE L'ALTERNATEUR

- Débrancher la batterie et déconnecter les fils aux bornes de l'alternateur.
- Déposer le demi-boulon (A) de protection (voir planche), la vis de fixation (1) sur tendeur et l'axe de fixation (2) sur tubulure (voir figure).
- Dégager l'alternateur de la courroie d'entraînement.

Pour la pose, reprendre les opérations de dépose en sens inverse.

- Connecter la borne + de l'ampermètre à la borne + de l'alternateur.
- Connecter la borne — de l'ampermètre au fil de charge (embout noir) préalablement déconnecté.
- Connecter les bornes du rhéostat entre la borne négative de l'ampermètre et la masse.
- Connecter un voltmètre en dérivation dans le circuit de charge.
- Connecter la borne + du voltmètre à la borne + de l'alternateur.
- Connecter la borne — du voltmètre à la masse.
- Connecter le fil à la borne négative à la batterie.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti.
- Faire tourner l'alternateur à la vitesse donnée (voir tableau).
- Manœuvrer le rhéostat pour obtenir la tension indiquée.
- Noter le débit obtenu à l'ampermètre, le comparer aux valeurs données au tableau.
- Si le débit obtenu ne coïncide pas, remplacer l'alternateur.

Alternateurs	Tension d'essai	Régime alternateur	Régime moteur	Débit
Ducellier 7542 G	13 V	2 700 tr/mn	1 250 tr/mn	7,5 Amp.
Ducellier 7532 A	14 V	1 900 tr/mn	1 100 tr/mn	6 Amp.
Paris-Rhône A 11 M 6	14 V	4 200 tr/mn	2 250 tr/mn	22 Amp.
Ducellier 7534 A	14 V	8 000 tr/mn	4 500 tr/mn	28 Amp.
Paris-Rhône A 11 M 4	14 V	2 400 tr/mn	1 350 tr/mn	8 Amp.
Paris-Rhône A 11 M 5	14 V	5 400 tr/mn	3 000 tr/mn	32 Amp.

REMISE EN ETAT D'UN ALTERNATEUR

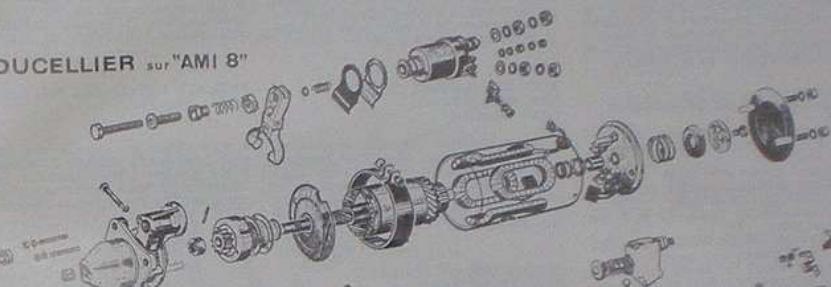
- Déposer le cache plastique (11).
- Déposer l'éroux.
- Dégager le cache plastique en appuyant légèrement de chaque côté de celui-ci.
- Déposer le porte-balais (12).
- Déposer les deux vis de fixation et dégager le porte-balais avec les balais.
- Déposer la plaquette fusibles.
- Déposer les deux vis des connexions de sortie des diodes et du bobinage.
- Déposer les trois vis (6) d'assemblage de l'alternateur.

CONTROLE D'UN REGULATEUR

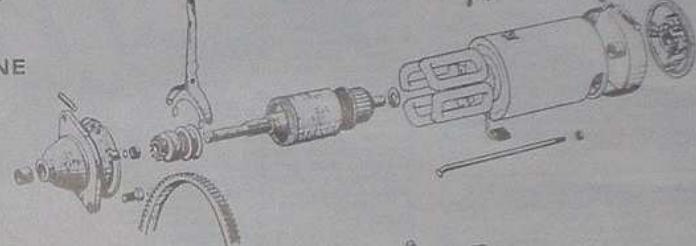
- Séparer l'ensemble poulie avant (5) avec rotor (8), poulie (3), du poulie arrière (10) avec le stator (9).
- Repérer la position des palières l'un par rapport à l'autre.
- Dégager le stator (9) du poulie arrière.
- Déposer l'éroux (1). Pour ceci, immobiliser la poulie à l'aide d'une courroie usagée placée dans sa gorge. Serrer dans une étau la partie de la courroie ceinturant pas la poulie.
- Desserrer l'éroux et dégager la rondelle (2), la poulie (3), la clavette Woodruff (7), l'entretoise (4).
- Désaccoupler le rotor (8) du poulie (5) de commande.
- Déposer l'éroux et dégager la borne prise de charge avec son isolant téflon par l'intérieur du poulie.
- Dégager le support plaque.
- Vérifier les éléments.
- Contrôler les éléments.
- Connexion les diodes de redressement de la batterie à la borne négative et mettre le moteur en marche en le laissant tourner au ralenti.

DEMARREUR

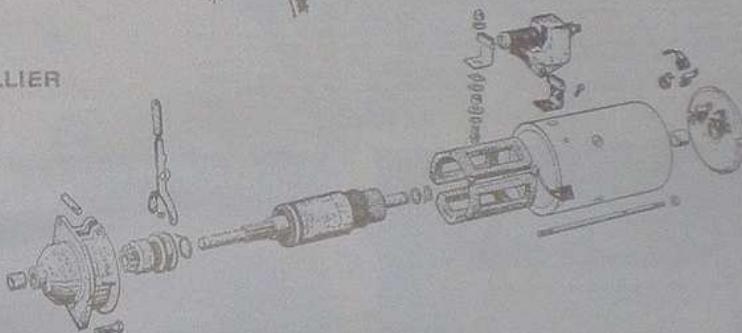
DUCELLIER sur "AMI 8"



PARIS-RHONE



DUCELLIER



ACCÉLÉRATION DU MOTEUR

- Accélérer le moteur jusqu'à obtenir le régime indiqué au tableau ci-contre.
- Agir sur le rhéostat pour obtenir le débit de courant indiqué au tableau.
- Couper le contact pendant un temps très court pour obtenir la démagétisation de la bobine du régulateur.

Attendre que le moteur sit repris son régime et à ce moment, lire sur le voltmètre la tension de régulation indiquée au tableau.

Régulateurs	Régime alternateur	Régime moteur	Température d'essai	Débit	Tension régulée
Ducellier 8347-C ...				15 Amp.	14,5 V
Paris-Rhône AYA-213	5 000 tr/mn	2 500 tr/mn environ	20°C	0 à 10 Amp.	13,5 V
Paris-Rhône AYA-215				Supérieur à 10 Amp.	13,7 V
					14 V

- 75 -

- EQUIPEMENT ELECTRIQUE -

NOTA. — Ces chiffres sont variables avec la température. La tension varie à l'inverse de la température de 0,2 volt en moyenne par 10°C .

Si la tension relevée n'est pas dans les tolérances, il faut remplacer le régulateur.

- Arrêter le moteur et déconnecter le fil de la borne négative de la batterie.
- Désconnecter les appareils de mesure, connecter les fils normalement et le fil à la borne négative de la batterie.

REPLACEMENT DU DEMARREUR

• Débrancher le câble de la borne positive de la batterie et du solénoïde sur « Ami 8 ».

• Déposer l'arrêt de câble de commande sur modèle « AKB » et « Ami 8 ».

• Désaccoupler les câbles de la borne du contacteur.

• Déposer les vis de fixation et dégager le démarreur.

• S'assurer avant la reposse du démarreur que la proprete de la bride du démarreur et de la face d'appui sur le cartier de boîte. Présenter le démarreur. Serrer les vis de fixation.

• Accoupler les câbles à la borne du contacteur et au solénoïde suivant modèle.

• Accoupler la tirette de commande, la régler sans tension ni frottement.

Serrer l'arrêt de câble suivant modèle.

• Connecter le câble à la borne positive de la batterie.

REGLAGE DU CONTACTEUR DE DEMARREUR (sur modèles « AKB » et « Ami 6 »)

• Appliquer une tension de 12 volts (batterie) entre la borne d'alimentation du démarreur et la masse de calcul en intercalant une lampe témoin en série.

• Manœuvrer le levier jusqu'à ce que

la lampe témoin s'allume. A ce moment précis, la face avant du pignon de commande doit se trouver à une distance $d = 1 \pm 0,2$ mm de la rondelle butée.

- Si cette condition n'est pas réalisée, régler la course du poussoir en vissant ou dévissant la butée d'appui du levier.
- Comprimer le ressort pour dégager la fente de la butée du levier.

REGLAGE MANUEL DE SITE DES PROJECTEURS (Tous modèles)

Une commande manuelle, située sous la planche de bord, permet de corriger en marche le réglage de site des projecteurs en fonction de la charge de la voiture.

Ce réglage n'exclut pas le réglage initial des phares.

CONDITIONS DE REGLAGE DES PROJECTEURS (Tous modèles métropole)

• Réglage les projecteurs à l'aide d'un appareil Régloux ou Régloscope.

• S'assurer que la pression des pneus est correcte et que les hauteurs sont correctement réglées.

• Mettre le véhicule sur une aire plane et horizontale dans les conditions de marche requises (avec outillage de bord, roue de secours et cinq litres d'essence dans le réservoir).

• Tourner le bouton de commande manuelle à fond dans le sens dévissage.

• Visser les deux boutons de réglage latéral droit et gauche à moitié de leur filetage (sur « Ami 8 » seulement).

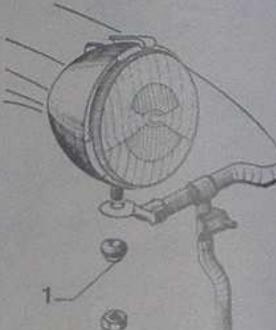
• Visser les deux boutons (2) et (3) de réglage à la moitié de la longueur du filetage (sur « Ami 8 », seulement).

• Placer l'appareil de réglage en face d'un projecteur (appareil de réglage sur le même plan que la voiture).

REGLAGE INITIAL DES PHARES SUR « Ami 8 »

• Agir sur la molette (1) (voir figure) pour modifier la hauteur du faisceau.

• Manœuvrer indépendamment ou simultanément sur les boutons (2) et (3) pour modifier l'orientation latérale.



Réglage d'un phare sur fourgonnette « AKB »



Réglage du phare sur « Ami 6 » (Photo R.T.A.)



Réglage du phare sur « Ami 8 » (Photo R.T.A.)

- EQUIPEMENT ELECTRIQUE - PNEUMATIQUES -

CITROËN • Ami 8 •
• Ami 6 • • AKB •

RTA

REGLAGE INITIAL DES PHARES SUR FOURGONNETTE • AKB •

- Débloquer modérément l'écrou inférieur de fixation de rotule (1), de sur le support de phare.
- Orienter le phare jusqu'à obtention du réglage correct.

EMPLACEMENT DES FUSIBLES (tous modèles)

La boîte à fusibles est placée sous le capot en haut et vers la gauche du tableau.

10 DIVERS

MONTAGE D'UN PNEU

A CHAMBRE INCORPOREE

- Vérifier et nettoyer la jante.
- Enduire légèrement de graisse « Tigre » tout l'intérieur de la jante.
- Enduire légèrement de graisse « Tigre » la partie conique de la valve et mettre celle-ci en place à l'aide de l'outil « Heurt » (voir figure).
- Vérifier et nettoyer les boulrlets de l'enveloppe.
- Enduire légèrement de graisse « Tigre » les boulrlets.

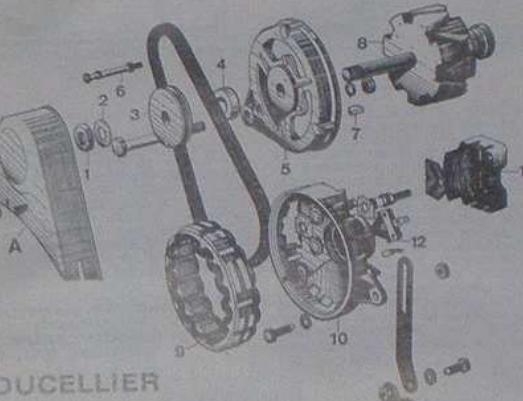
NOTA. — Le montage sur le sol est à proscrire, effectuer sur une table sans employer de tôle qui pourrait nuire à l'étanchéité.

- Pour que le pneu prenne sa position proépondante au gonflage de la manière suivante (voir figure).
 - Retirer l'outil de valve. Placer verticalement sur le sol l'ensemble pneu-jante, valve en haut (A).
 - Engager les 2 talons du pneu dans le creux de la jante à sa partie basse (b), incliner l'ensemble pneu-jante, côté valve. Placer le talon du pneu entre l'accrochage et la valve (c).
 - Brancher le piston de gonflage.
 - Soulever l'ensemble pneu-jante à quelques centimètres du sol et gonfler. En même temps, pousser sur le haut du flanc (d) pour aider la pression à plonger le T talon (e).
 - Le claquement que qu'on entend n'indique pas que le pneu est en place.
 - Continuer de gonfler jusqu'à 2,500 kg (pas plus).
 - Remettre l'outil de valve et ramener la pression d'utilisation.

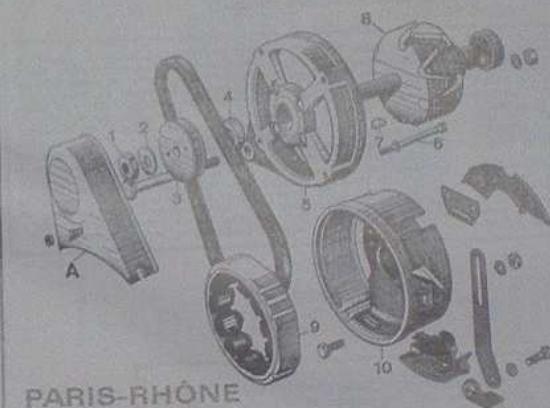
NOTA. — Si, pour un cas tout à fait exceptionnel, réparation provisoire et non étanche, le montage d'une chambre à air était absolument indispensable :

- Graisser légèrement la jante et les boulrlets de l'enveloppe.
- Tailler légèrement la chambre.
- Monter l'ensemble comme un pneu classique.
- Gonfler à 2,500 kg (pas plus), puis ramener à la pression d'utilisation.
- Après montage, si l'on ne peut pas effectuer la vérification dans un bac à eau, insérer la pose, valve en bas et

ALTERNATEUR

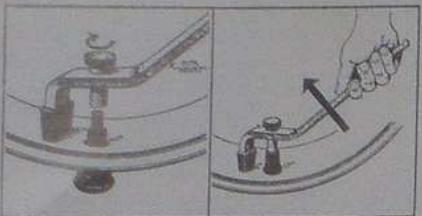


DUCELLIER

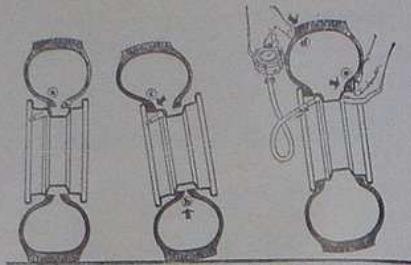


PARIS-RHÔNE

— EQUIPEMENT ELECTRIQUE — PNEUMATIQUES —



Mise en place de la valve à l'aide de l'outil « Heurt » sur une jante pour un pneu Michelin « à chambre incorporée ».



Montage d'un pneu Michelin « à chambre incorporée »

verser de l'eau au niveau du pied de la valve.
Pour vérifier la liaison pneu-jante, poser la roue horizontalement et verser de l'eau entre le bord de la jante et l'enveloppe.

NOTA. — Pour l'équilibrage des roues, utiliser des masses d'équilibrage spéciales pour pneus à chambre « incorporée ». Les languettes d'accrochage des masses d'équilibrage ne doivent en aucun cas pénétrer entre l'accrochage de la jante et le talon du pneu, sinon il y a risque de fuite.

La conception des pneus Michelin « à chambre incorporée » impose donc une méthode de réparation particulière. Les perforations n'excédant pas 4 mm de diamètre se réparent par collage à froid d'une pastille sur la face intérieure de l'enveloppe. Les blessures

plus importantes nécessitent une réparation à chaud.

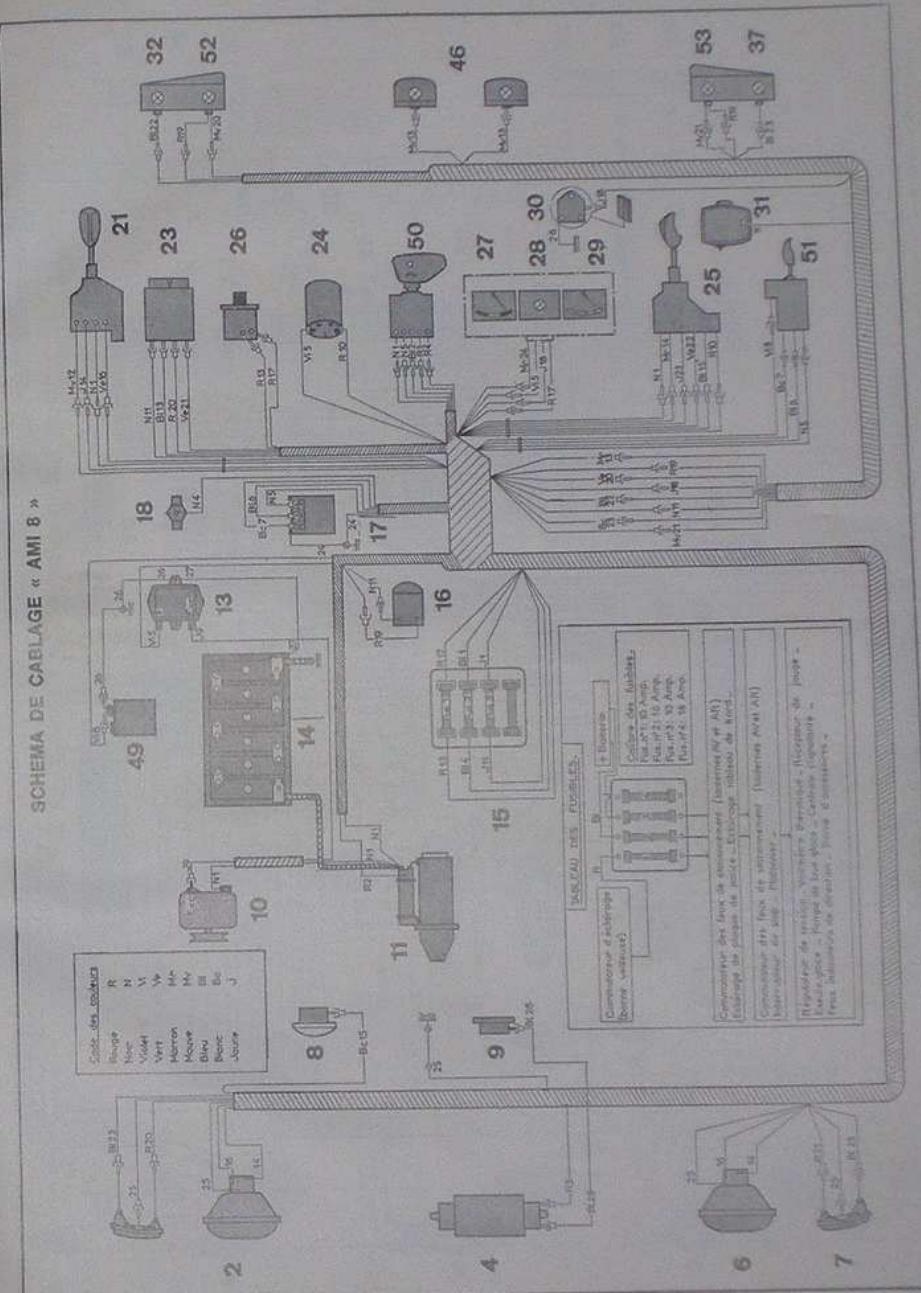
Il ne faut, en aucun cas, utiliser d'autres formes de réparation tels que : injection de dissolution, rivets de gomme ou chevilles. Avant de coller la pièce (sur la face interne), brosser la perforation à l'aide d'une brosse métallique pour que le caoutchouc devienne mat légèrement rugueux sans dénuder les câbles et sans utiliser d'essence ou de solvant quel qu'il soit.

Classification documentaire et rédaction de :
Michel VALLERAND
et Philippe VERT.

LEGENDE DES SCHEMAS DE CABLAGE (pages suivantes)

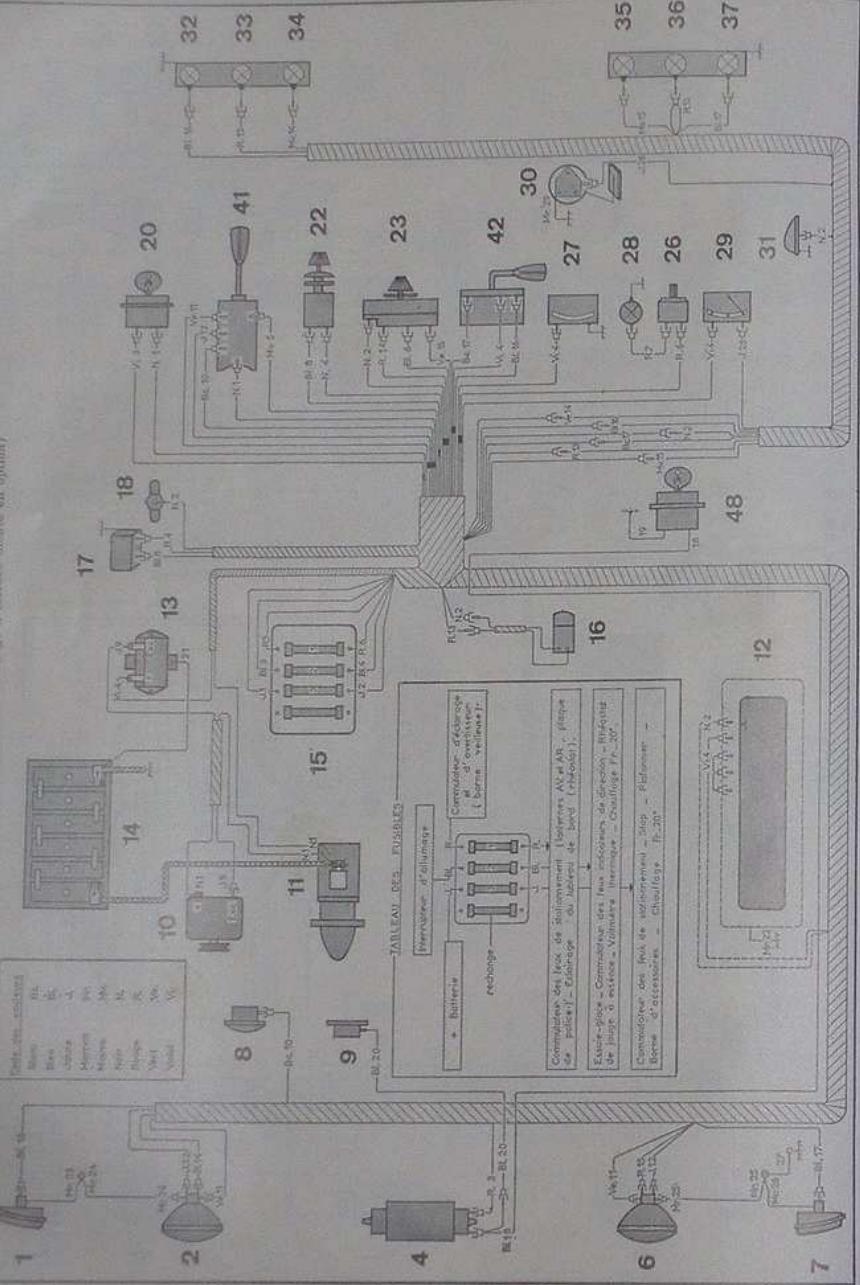
1. Feu indicateur de direction avant droit - 2. Phare avant droit - 3. Phare secondaire avant droit (AMF-PA) - 4. Bobine d'allumage - 5. Plaque signalétique (AMF-PA) - 6. Phare avant gauche - 7. Feu indicateur de direction avant gauche - 8. Avertisseur sonore - 9. Allumeur - 10. Alternateur - 11. Démarrleur - 12. Chauffage Fr-15 (Option) - 13. Régulateur de tension - 14. Batterie - 15. Boîte à fusibles - 16. Interrupteur de stop - 17. Moteur d'essuie-glace - 18. Bornes d'accès-voitures - 19. Relais des phares secondaires (AMF-PA) - 20. Interrupteur d'allumage	21. Feu de direction arrière droit - 22. Feu de direction arrière gauche - 23. Lanterne éclairante de plaque arrière droite - 24. Lanterne éclairante de plaque arrière gauche - 25. Lanterne arrière droite - 26. Lanterne arrière gauche - 27. Voltmètre thermique - 28. Lampe d'éclairage de tableau de bord - 29. Récepteur de jauge à essence - 30. Rhéostat de jauge à essence - 31. Plafonnier - 32. Feu indicateur de direction arrière droit - 33. Feu de stop arrière droit - 34. Lanterne et éclairage de plaque arrière droit - 35. Lanterne éclairante de plaque arrière gauche - 36. Feu de stop arrière gauche - 37. Feu indicateur de direction arrière gauche - 38. Relais de voyant de charge - 39. Voyant de charge - 40. Compteur de vitesse - 41. Commutateur d'éclairage et d'avertisseur - 42. Commutateur des feux indicateurs de direction - 43. Feu indicateur de direction droit - 44. Feu de stop et lanterne arrière droite - 45. Lanterne arrière droite - 46. Éclairage de plaque de police - 47. Stop et lanterne arrière gauche - 48. Anti-vol - 49. Pompe de lave-glace - 50. Interrupteur d'allumage avec anti-vol et commande du démarreur - 51. Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace - 52. Feu de stop et lanterne arrière droite - 53. Feu de stop et lanterne arrière gauche
---	--

Rappelons que la plupart des outils spéciaux, utilisés pour les réparations ou réglages, mentionnés dans cette Etude, ont été conçus et dessinés par la Société Citroën. Ils correspondent exactement aux opérations de réparations établies par le constructeur. Ils sont fabriqués et distribués en exclusivité par la Société Fenwick, 15, rue Fénelon, à PARIS (10).



SCHEMA DE CABLAGE « AMI 6 » (de mai à septembre 1968)

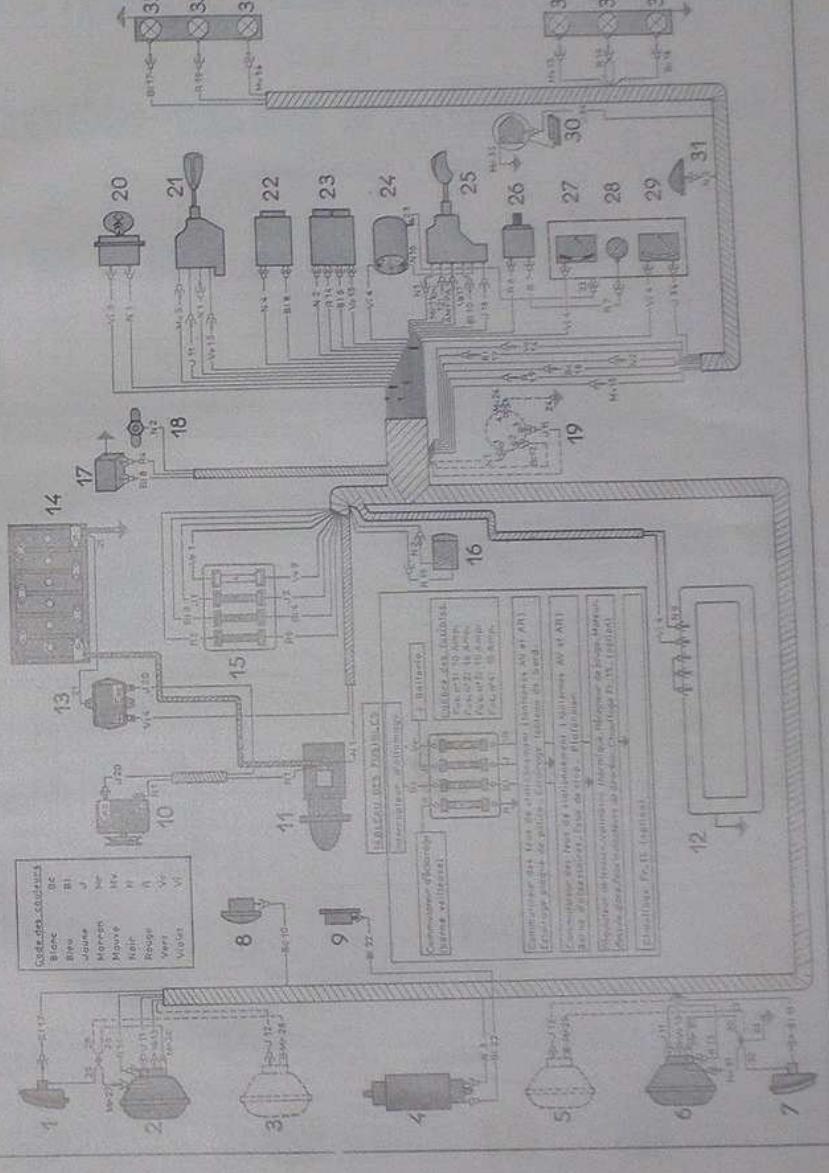
(En traits pointillés : chaufferie à essence monté en option)



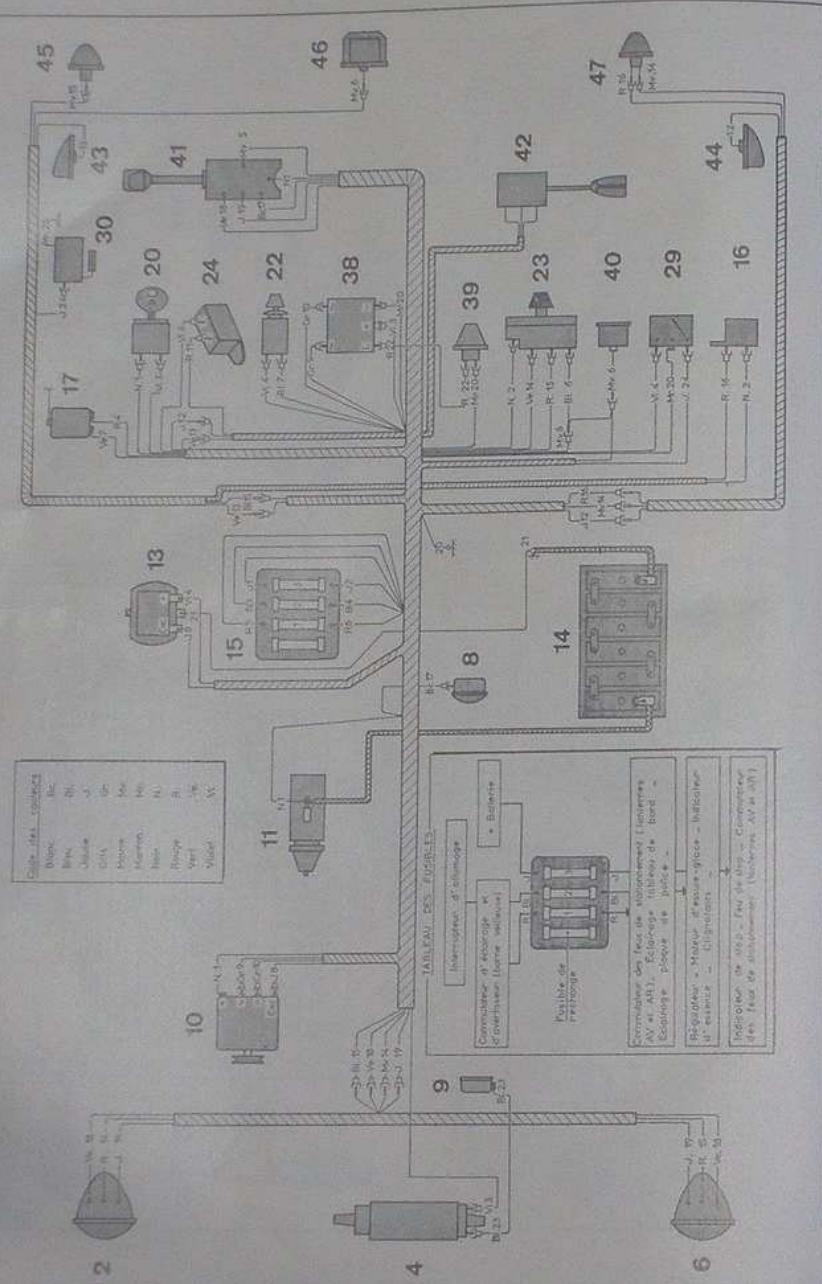
SCHEMA DE CABLAGE « AMI 6 » (depuis octobre 1968)

(Les traits pointillés désignent les particularités des modèles « club »)

Ce trait fait apparaître l'option « électricité à essence monté en option ».



SCHEMA DE CABLAGE FOURGONNETTE "AK"



ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DES CITROËN "AMI 8" (Limousine et Break)

Modèles 1969 - 1973

Les pages qui suivent ne traitent que des modifications apportées à ces modèles depuis la parution de notre première Étude.

Pour les réglages, caractéristiques et conseils pratiques ne figurant pas dans les pages qui suivent, se reporter aux pages précédentes de la présente Documentation.

GÉNÉRALITÉS

Depuis la parution de notre « Étude Technique et Pratique », quelques modifications ont été apportées aux « Ami 8 ».

Depuis septembre 1969, les « Ami 8 » sont équipées de freins à disque à l'avant.

Attention : Le circuit hydraulique des freins des « Ami 8 » à freins à disque, fonctionne avec du liquide minéral « EHM » de couleur verte.

L'utilisation de tout autre huile détériorerait immédiatement les joints et cuvelles.

Les organes souples sont peints en vert ou recouverts en vert et ce doivent être remplacés qui par des organes d'origine peints ou recouverts en vert. En revanche pour les organes à freins à tambour le vert ne s'applique pas car il convient d'utiliser du liquide de freins classique.

Ce montage a entraîné différentes modifications dont nous donnerons les détails dans les chapitres correspondants de

cette « Evolution de la Construction ». Il s'accompagne de nouvelles appellations avec Mines (voir paragraphe « Identification »).

Depuis cette même date (septembre 1969), une nouvelle carrosserie est montée pour les breaks.

Les organes mécaniques sont les mêmes que ceux des berlines sorties à la même date.

La carrosserie est nouvelle :

— Pavillon en tôle soudée,

— Plancher plat et suppression du panneau inférieur arrière,

— Nouvelle porte de hayon,

— Deux compensateurs à ressort maintenant l'ouverture de la porte de hayon.

Depuis juin 1970, les « Ami 8 » tous types sont équipées de plaques descendantes aux portes avant.

Depuis juillet 1970, les véhicules AK ont été modifiés et se sont appelés « Citroën 400 ».

Une étude a été faite avec celle des « 2 CV 4 » et « 2 CV 5 ».

IDENTIFICATION

Appellation commerciale	Appellation usine	Désignation aux Mines	Carrosserie	Date de sortie
• Ami 8 = berline	AM 3	AM série JA	Berline	Mars 1969
• Ami 8 = break	AM P 3	AM série JB	Break 4 portes	Septembre 1969
• Ami 8 = break commercial	AM C 3	AM série JS	Break 2 portes	Septembre 1969
• Ami 8 = break service	AM U 3	AM série JC	tôle ou vitré	Septembre 1969

• MOTEUR

CARTER-MOTEUR ET TUBES ENVELOPPES DES TIGES DE CULBUTEURS

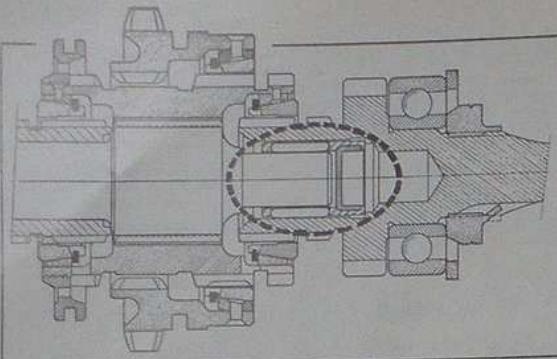
depuis novembre 1972

Modification du carter : implantation des goujons de fixation de culasses plus importante et goujons plus longs.

Longueur goujons fixation cylindres : inférieure 210,5 mm (au lieu de 205,5 mm), supérieure 239,5 mm (au lieu de 234,5 mm).

La distance du tube de la jauge à huile au plan du demi-carter est de 70 mm (au lieu de 74 mm) et l'orientation du tube par rapport au plan du demi-carter est de 22°30' (au lieu de 25°30').

Les nouveaux carters ne doivent être équipés que des nouveaux goujons et ces derniers ne doivent pas être montés sur les anciens carters.



Coupe de l'arbre de commande de boîte de vitesses muni de la nouvelle cage à asperges

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le train avant - transmission, se reporter aux chapitres « TRAIN AVANT - TRANSMISSION », pages 11 et 54 à 61 de la présente documentation.

5 DIRECTION

Nous avons signalé au début de cette documentation que sur l'« Ami 8 », l'arbre de direction comportait deux cardans, ce qui permettait, en changeant l'inclinaison des donner une position de conduite plus agréable.

Les opérations de réparation correspondantes à ce nouveau montage sont indiquées ci-après.

REPLACEMENT D'UN VOLANT OU D'UN ARBRE DE DIRECTION

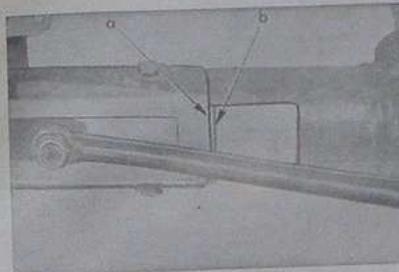
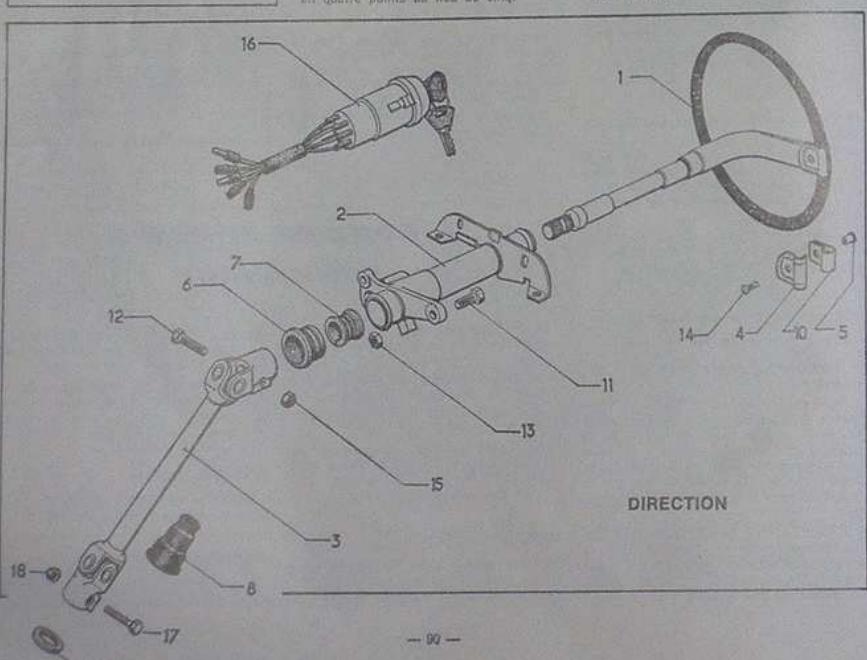
Dépose (voir planche)

- Déverrouiller l'antivol.
- Déposer le volant de direction (1) vers le haut, pour cela dégager la vis (12).
- Dégager le caoutchouc de protection (8). Pour faciliter le glissement, utiliser, si nécessaire, du talc ou de la graisse non minérale.

6 TRAIN AVANT TRANSMISSION

Depuis mai 1970, le trou taraudé inférieur gauche du guide de rotule de crémaillère est supprimé.

La nouvelle traverse se monte sans modification. Le guide de rotule est fixé en quatre points au lieu de cinq.



Cl-contre : pour positionner les roues en ligne droite aligner les repères « a » et « b »

Déposer la vis (17) et dégager l'arbre (3)

Repose

- Mettre en place le caoutchouc (8) sur l'arbre.

• Accoupler l'arbre (3) au pignon de crémaillère, placer la vis (17) et approcher l'écrou « Nylstop » (18) sans le serrer.

• Positionner les roues comme pour la marche en ligne droite, pour cela amener la repère « b » grave sur le cache mobile de direction au ras du guide « a » des rotules côté gauche.

• Orienter le volant, la branche à gauche et faisant avec l'horizontale, un angle de 30° vers le bas.

• Accoupler le tube volant (1) et l'arbre de transmission (3), amener l'écrou « Nylstop » (18) de la vis (17) sans le serrer.

• Déposer la vis (17) et dégager l'arbre (3).

• Réglage de l'antivol n'est donc plus fixé qu'en quatre points (3 vis supérieures, une vis inférieure centrale).

• Vérifier le fonctionnement de l'antivol.

Note. — Les écrous « Nylstop » doivent être remplacés à chaque intervention.

• Régler la position en profondeur du volant. La branche, pour un tour complet du volant ne doit pas toucher la begue plastique du tube fixe (2).

• Serrer les écrous (15) et (16) à 2 mda.

• Glisser le caoutchouc (8) au maximum vers le bas.

• Vérifier le fonctionnement de l'antivol.

REPLACEMENT D'UN TUBE FIXE OU D'UN ANTIVOL

Dépose

- Déposer la roue de secours.

• Déconnecter la batterie.

• Désaccoupler le câble de commande du starter, du carburateur.

• Déverrouiller l'antivol.

• Déposer le volant de direction.

• Déposer le boîtier support de commande électrique, partie supérieure (2 vis).

• Déposer le boîtier support de commande électrique, partie inférieure (3 vis).

• Déposer l'antivol en déposant la vis de fixation et en déconnectant les fils.

• Déposer l'antivol en déposant la vis de fixation et en déconnectant les fils.

• Déposer le tube fixe (4 vis de fixation).

Le faire repasser sur le levier de commande des vitesses pour ne pas désaccoupler les fils.

• Déposer l'antivol en déposant la vis de fixation et en déconnectant les fils.

• Déposer le tube fixe (4 vis de fixation).

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le train arrière, se reporter aux chapitres « TRAIN ARRIÈRE », pages 12 et 64, 65 de la présente documentation.

Repose

Se fait dans l'ordre inverse de la dépose.

Attention. — Positionner correctement les fils dans le boîtier support et mettre en place le protecteur plastique enveloppant l'arbre de direction.

MODIFICATIONS

Depuis mai 1970, la traverse d'essieu formant Carter de direction est modifiée.

Le trou taraudé inférieur gauche du guide de rotule (pièce AM 442-80, voir planche page 63) est supprimé.

Le guide de rotule n'est donc plus fixé qu'en quatre points (3 vis supérieures, une vis inférieure centrale).

Depuis janvier 1972, le volant de direction est garni mousse.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la direction, se reporter aux chapitres « DIRECTION », pages 11 et 54 à 61 de la présente documentation.

7 TRAIN ARRIÈRE

Depuis avril 1969, pour les fourgonnettes « AKB » et septembre 1969 pour toutes les « Ami 8 », l'essieu arrière a été modifié pour permettre le montage des tuyauteries hélicoïdales de commande de frein arrière en tube Armo.

La traverse arrière, les deux bras qui comportent 2 encoches et l'obturateur pare-poussière sont différents du modèle précédent.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le train arrière, se reporter aux chapitres « TRAIN ARRIÈRE », pages 12 et 64, 65 de la présente documentation.

CITROËN
- Ami 8 - 1968-1973
RTA

8 SUSPENSION

HAUTEURS DE CAISSE

Sur les break « Ami 8 », les hauteurs de caisse sont de 195 ± 2,5 mm à l'avant et 290 ± 2,5 mm à l'arrière.

BATTEURS A INERTIE ARRIÈRE

Depuis septembre 1971 les « Ami 8 » sont équipées d'amortisseurs arrière Boge et les batteurs à inertie montés sur les bras d'essieu arrière sont supprimés.

Les bras de suspension arrière ne sont pas modifiés, les trous de fixation des batteurs sur les supports sont obturés par des bouchons.

Sur les véhicules sortis antérieurement, il n'est pas possible de supprimer les batteurs.

BATTEURS A INERTIE AVANT

Depuis avril 1973, les « Ami 8 » ne sont plus équipées de batteurs à inertie sur l'essieu avant.

Suite à cette évolution, les amortisseurs avant, de marque Boge, ont été modifiés et sont repérés par leur couleur noire.

Note. — Les batteurs à inertie sont conservés pour certains véhicules d'exportation.

AMORTISSEURS

Amortisseurs avant

Sur les véhicules sans batteurs à l'avant, il faut obligatoirement monter des amortisseurs avant « Boge » nouveau modèle ou les amortisseurs avant « Lipman » qui restent inchangés.

Amortisseurs arrière

Depuis janvier 1970, montage de nouveaux axes de fixation des amortisseurs arrière de Ø 12x125; Ø 12x150 (auparavant les axes avaient une longueur de 130 mm pour l'avant et 165 mm pour l'arrière) avec rondelle de 12,1x35x2 mm (au lieu de 9,5x24x35x4), entretoise de 12,1x35x8 mm et écrou « Snop » de 12x125 (au lieu de Nylstop de Ø 125).

Attention. — Les amortisseurs arrière sont de marques « Boge » ou « Lipman ».

Important. — Il est impératif de monter le même type d'amortisseur sur un même essieu et suivant le fonctionnement indiqué sur la figure ci-dessous.

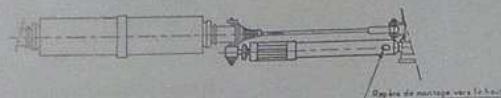
TIRANTS DE SUSPENSION ET EMBOUTS

Sur tous modèles depuis septembre 1972, montage de nouveaux tirants de suspension avec de nouveaux embouts de tirants.

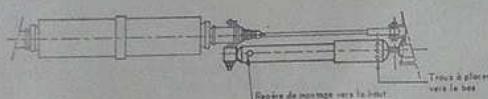
Il est possible de remplacer un ancien tirant par un nouveau tirant à condition d'utiliser impérativement le nouvel embout.

MONTAGE AMORTISSEURS ALLINQUANT ou LIPMESA

(Vue de dessus)

**MONTAGE AMORTISSEURS BOGE**

(Vue de dessus)



Positionnement des amortisseurs arrière

Berline : tirant avant de 575 mm de long (au lieu de 600); break : 611 mm (au lieu de 618).

Berline : tirant arrière de 611 mm de long (au lieu de 642); break : 632 mm (au lieu de 642).

Embutis de 91 mm (au lieu de 75).

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension, se reporter aux chapitres « SUSPENSION », pages 12 et 65 à 68 de la présente documentation.

Attention. — Comme nous l'avons déjà dit, le circuit hydraulique des freins à disque fonctionne avec du liquide minéral « LHM » de couleur verte. L'utilisation de tout autre liquide (notamment les liquides de freins classiques), entraînerait la déterioration irrémédiable des tous les joints et coussinets. Les fourgonnettes « AK » conservent, elles, les freins à tambour et le liquide classique Lockheed 55.

Étriers avant

Diamètre des deux pistons : 42 mm. L'étanchéité est assurée par un joint caoutchouc (29) et une joint anti-poussoir (30) (voir dessin).

L'étanchéité entre les deux étriers est réalisée par un joint torique (11) (voir planche).

L'étrier gauche est relié au maître-cylindre par un tube Armclo (Ø 3,5 × 2) à serpentini. Un autre tube Armclo relie les deux étriers.

Le frein de sécurité est commandé par une tirette à poignée, un levier de renvoi (13) est fixé sur le tablier d'avant et un câble (12) (voir planche).

Plaquettes de frein

Les plaquettes de frein principal (repère 3 sur dessin) étaient initialement garnies de Ferodo 554; depuis avril 1970, cette matière a été remplacée par du Ferodo 738 et depuis février 1973, des plaquettes Ferodo FD-504 sont montées.

Les nouvelles plaquettes se montent sans modification, mais il faut obligatoirement que sur une voiture, les quatre garnitures soient de même qualité.

Les plaquettes de frein principal ont une surface de 22 cm² et une épaisseur de 7 mm. Elles doivent être remplacées lorsque leur épaisseur atteint 2 mm.

Les plaquettes de frein de sécurité (repère 14 sur dessin page 94) ont une surface de 7 cm². Elles sont garnies de Ferodo 738.

MOYEUX ET FREINS**MOYEUX ARRIÈRE**

Depuis mars 1970, les moyeux tambour des freins arrière sont modifiés.

Au lieu de placer sur le moyeu, il existe un jeu entre le tambour et le moyeu de 0,50 mm au lieu de l'emplacement des roues.

Ces moyeux doivent être montés sans modification à la place des anciens, lorsque ceux-ci provoquent des bruits ou brûlurements de frein.

FREINS AVANT A DISQUE
DEPUIS SEPTEMBRE 1969

Depuis septembre 1969, les « Ami 8 » sont équipés, à l'avant de freins à disques à 2 pistons de conception et de fabrication Citroën, comportant 2 plaquettes principales et des pastilles indépendantes pour le frein à main.

Ce montage a entraîné les modifications suivantes :

Pédalier

Le pédale de frein a été modifiée pour la commande du nouveau maître-cylindre avec tige de poussée de Ø 7x100 et 54 mm de long (au lieu de 70,5) ainsi que le ressort de rappel de pédale qui a 3 spires (au lieu de 4).

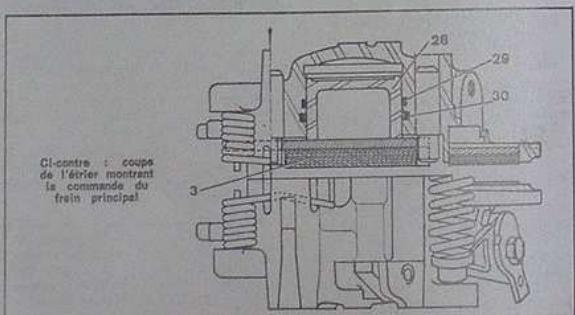
Maître-cylindre

Sans pression résiduelle.

Diamètre du platon : 17,5 mm.

La tige de poussée de 54 mm de long est solidaire du piston.

Il est alimenté en liquide spécial « LHM » contenu dans un réservoir en matière plastique de couleur verte.

**Disques de frein**

Ils ont un diamètre de 244 mm et une épaisseur initiale de 7 mm.

En aucun cas cette épaisseur ne doit être inférieure à 4 mm. Le voile maxi autorisé est de 0,2 mm.

Cylindre de roue arrière

Diamètre : 16 mm sur berline et 17,5 mm sur break.

L'étanchéité est réalisée par un joint torique (19) de 11,2x16,5x2,7 mm sur berline et de 12,7x18x2,7 mm sur break.

Canalisations de commande de frein arrière (voir planche)

Le maître-cylindre est relié à un raccord (10), fixé sur la platine, par un tube Armclo (6) de diamètre 3,5×2 (au lieu de 4,5).

Le raccord (10) est relié par un tube à un raccord trois voies (13), fixé sur la traverse d'essieu arrière.

A partir de ce raccord les tuyauteries sont identiques à celles montées sur les camionnettes « AK-B » depuis mai 1969.

De chaque côté du raccord (13) part une tuyauterie hélicoïdale (8 et 9) en tube Armclo de Ø 3,5×2 mm, qui alimente le cylindre.

REPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN PRINCIPAL (voir planche)

• Repousser les plaquettes vers l'étrier à l'aide d'une pince. Ne pas prendre appui sur le disque, mais sur les brosses de l'étrier.

• Déposer les plaquettes : pour cela tirer sur les extrémités « C » du ressort double (5) et pousser la plaquette (3) vers le bas, la dégager ensuite par l'avant.

• Engager les plaquettes neuves en les poussant au maximum vers l'arrière.

• Les varrouiller en soulevant leur extrémité pour que le ressort (5) se place dans l'encoche « d ».

REPLACEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN DE SÉCURITÉ (frein à main) (voir planche)

• Repousser au maximum la tirette de frein.

• Lever le véhicule et le cales.

• Déposer l'étrier de frein (voir la page précédente correspondante).

• Déposer les plaquettes (14), desserrer les vis (25) des excentriques (15).

La pose des plaquettes neuves n'offre pas de difficultés particulières, à assurer que les ressorts anti-bruit (17) sont en place. Intercaler un morceau de caoutchouc entre les plaquettes pour les empêcher de tomber.

• Réglir le jeu des plaquettes (apprécier rapace de l'étrier) :

— Positionner les excentriques (15) en coche « e » orientée vers le haut;

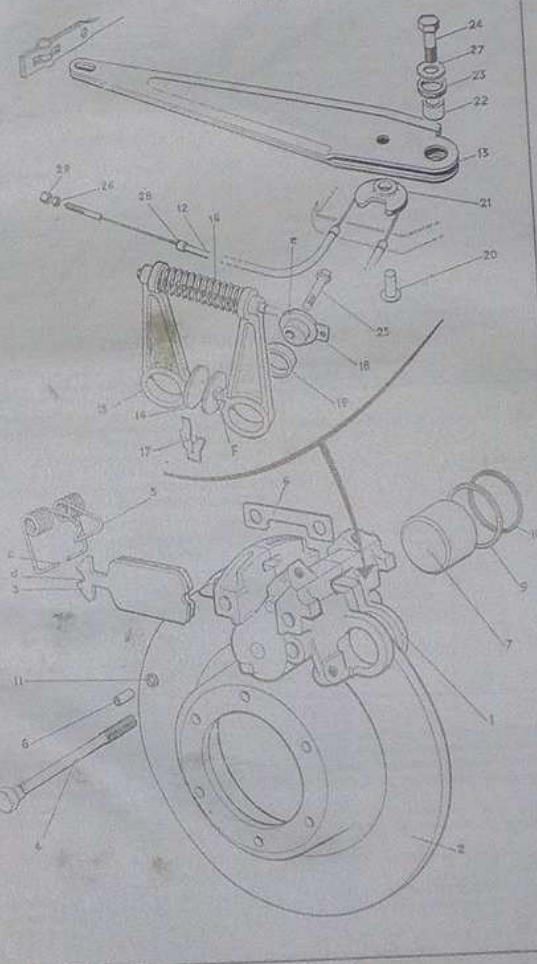
— S'assurer que les leviers (13) sont en contact avec leur butée;

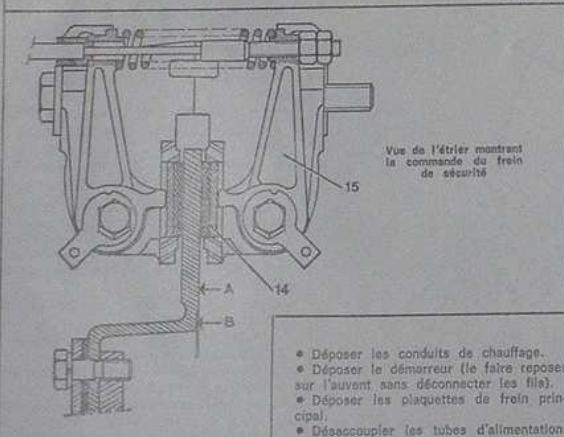
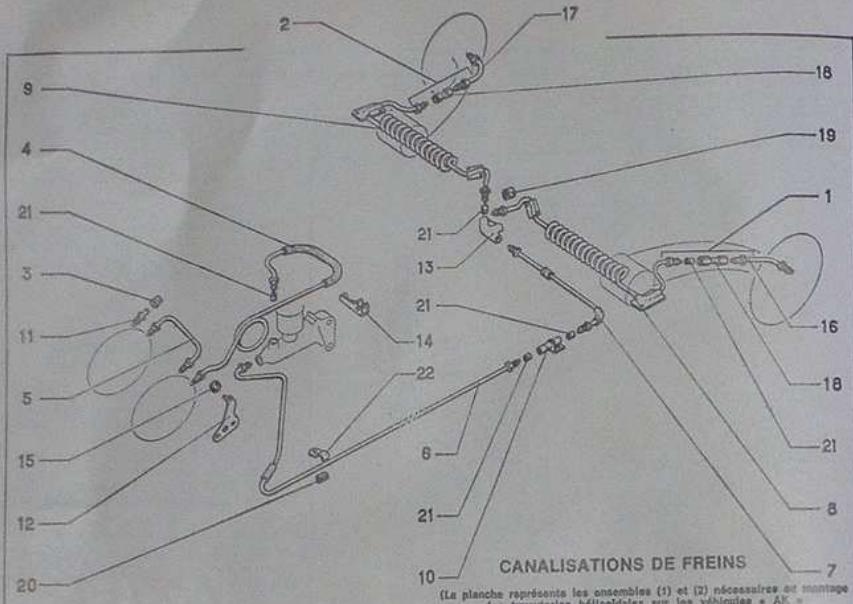
— Agir sur les excentriques (15) de manière à obtenir un jeu de 0,1 mm (mesuré à l'aide d'une calé) entre la plaque (14) et la tôle « f » du levier (13);

— Béquiller successivement chaque plaque;

— Serrer les vis de fixation (25) à 4 m.d.an, en s'assurant que les excentriques ne tournent pas.

• Réglir le câble du frein de sécurité.

FREINS AVANT
(en haut : système de frein de secours et de stationnement)

**Dépose:**

- Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.

— 84 —

de l'étrier à l'aide d'un écrou de 10, pas 150, monté sur la vis (4).

- Déposer la vis de fixation avant.
- Désaccoupler le câble de frein à main, le dégager par la partie du véhicule.
- Dégager l'étrier par le haut.

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse en prenant les précautions suivantes :
- Présenter l'étrier assemblé avec la cale de réglage (6) trouée au démontage.
- Serrer les vis de fixation (4) de 4,5 à 5 mdaN.
- Vérifier la position de l'étrier, pour ce faire :

— Tracer sur l'extérieur du disque un trait repère à égale distance des deux faces du disque de frein ;
— Vérifier que ce trait est aligné avec le plan de joint des deux demi-coquilles de l'étrier.

Le décalage ne doit pas dépasser 0,5 mm.

- Déposer les conduits de chauffage.
- Déposer le démarreur (le faire reposer sur l'avant sans déconnecter les fils).
- Déposer les plaquettes de frein principales.
- Désaccoupler les tubes d'alimentation, les boucher pour éviter de vider le réservoir.

- Déposer la vis de fixation (4) arrière de l'étrier.
- Desserter d'un demi-tour la vis de fixation avant et basculer l'ensemble vers l'avant.

• Remettre en place la vis (4) dans l'étrier et serrer les deux demi-coquilles

REMISE EN ÉTAT D'UN ÉTRIER DE FREIN AVANT (voir planche)

Remarque. — Pendant la manipulation de l'étrier, maintenir les deux demi-coquilles serrées, à l'aide de la vis de fixation arrière (4) et d'un écrou de 10, pas 150.

Démontage

- Déposer les vis (25), les excentriques (18) et les leviers (15), le ressort (16) de rappel des leviers et les plaquettes (14) de frein de sécurité.
- Désaccoupler les deux demi-étriers.
- Déposer :
- Le ressort (5) de maintien des plaquettes (3) ;
- La cale (6) de positionnement de l'étrier ;
- Le support (dans le cas de l'étrier gauche) ;
- Le tube de liaison ;
- Le joint torique (11) ;
- Sur chacun des demi-étriers, déposer :
- Le ressort anti-buit (17) ;
- Le piston (7), pour cela souffler de l'air comprimé dans l'orifice d'arrivée de liquide ;
- Le joint d'étanchéité (9) et le joint de protection (10) ;
- La vis de purge (sur l'étrier côté droit).

Montage

- Les joints seront humectés de liquide spécial « LHM ».

Il est préférable de remonter les plaquettes (3) avant la pose de l'étrier, les maintenir à l'aide d'un morceau de caoutchouc placé entre elles.

REEMPLACEMENT D'UN DISQUE DE FREIN AVANT**Dépose**

- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Déposer l'étrier de frein.
- Déposer les vis de fixation.
- Dégager la transmission et déposer le disque.

REGLAGE DU VOILE DES DISQUES DE FREIN AVANT**REPOSE**

- Fixer l'équerre support MR 630-52/34 munie d'un comparateur à rallonge à l'aide de la vis de fixation avant (4) (voir photo).

• Mesurer le voile, il ne doit pas dépasser 0,2 mm.

Si le résultat ne peut être obtenu, changer le disque ou le rectifier.

RECTIFICATION D'UN DISQUE

L'épaisseur du disque dans la zone de friction ne doit pas être inférieure à 4 mm.

Après usinage, il est impératif que la face « A » coté boîte de vitesses ne soit pas en retrait par rapport à la face « B » (voir dessin).

Nota. — Il est inutile de rectifier les disques si'ils ne présentent que des rayures circulaires peu profondes (même lors d'un remplacement de plaquettes).

REGLAGE DE LA GARDE DE LA PÉDALE DE FREIN

Véhicules sortis entre septembre 1959 et novembre 1971

Contrôle du voile d'un disque de frein avant

— 85 —

- Tirez le pédale à fond vers le haut, il doit exister un jeu « + » = 2 mm entre la pédale et le support en « k ».
- Simons desserrer le contre-écrou (1) et visser ou dévisser le poussoir (2).

- Tirez la pédale à fond vers le haut, comme indiqué ci-dessus.

— La hauteur « h » mesurée entre l'angle supérieur du patin en « l » et le bord tombé de la tôle de débattement de pédale doit être de $125 \pm 2,5$ mm.

Simons griffer la tôle en « k » et refaire les vérifications.

• Appuyer normalement à fond sur la pédale et vérifier qu'il existe une garde « g » de 45 mm minimum (sous une force de 30 kg).

REGLAGE DE LA GARDE DE LA PÉDALE DE FREIN

Véhicules sortis depuis novembre 1971

Par suite du montage d'un maître-cylindre à réalisation centrale à clapet ayant entraîné des modifications du support de la pédale et de la tôle de poussoir, le réglage de la garde est le suivant (voir figure, page 37) :

- Vérifier la hauteur de la pédale :

Le pédalier étant fixé et la pédale en butée en « a », la hauteur de la pédale

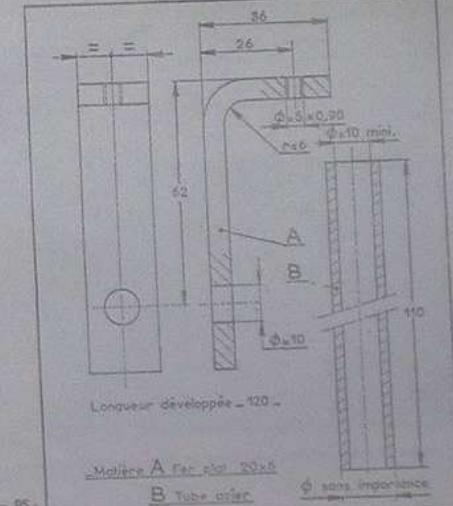
doit être de $H = 125 \pm 2,5$ mm (cote mesurée de l'angle supérieur du patin au bord tombé de la tôle de débattement de la pédale).

Simons griffer la tôle du support en « a » pour obtenir cette cote.

- Régler la garde de la pédale :

Desserter le contre-écrou (2). Visser ou dévisser le poussoir (1) pour obtenir une

Equerre support de comparateur pour le contrôle des disques de frein (MR 630-52/34)



MODIFICATIONS DEPUIS LE MONTAGE DES FREINS A DISQUE

Disques

Depuis octobre 1969, les disques de freins sont refroidis par deux poulottes recevant de l'air frais du collecteur d'air.

Les poulottes de refroidissement des disques sont fixées sur le carter de boîte de vitesses par deux pattes en zébre, maintenues à l'avant par les goupions d'assemblage moteur-boîte et à l'arrière par les vis de fixation du pot de détente. Elles sont reliées au collecteur d'air par deux conduits de liaison.

Le montage des poulottes est possible sur les premières Ami 8 équipées de freins à disque. Il faut évidemment remplacer le collecteur d'air.

Étriers de frein

Depuis octobre 1970, nouveaux étriers avec piston de Ø 42 mm mais de hauteur 27 mm (au lieu de 26).

Plaquettes de frein principal

En avril 1970, montage de plaquettes en Ferodo T38. Depuis février 1973, montage de plaquettes en Ferodo FD 504.

Maitre-cylindre - pédale

Depuis novembre 1971, montage d'un maitre-cylindre à rampe centrale à clapet.

FONCTIONNEMENT DU NOUVEAU MAITRE-CYLINDE LOCKHEED OU STOP

(Voir figure)

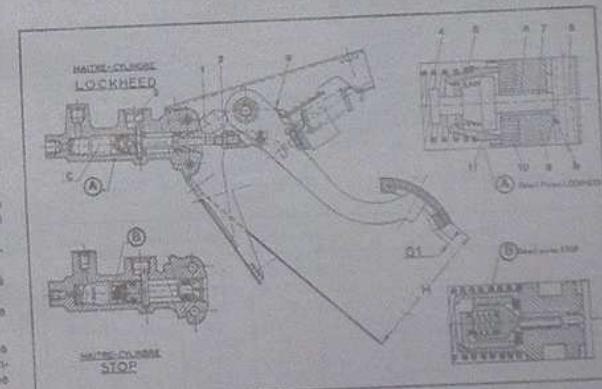
I - Position repos

Le piston (9) est maintenu en appui en « b » sur la gouille Mécaninide (8) par l'intermédiaire du ressort (4).

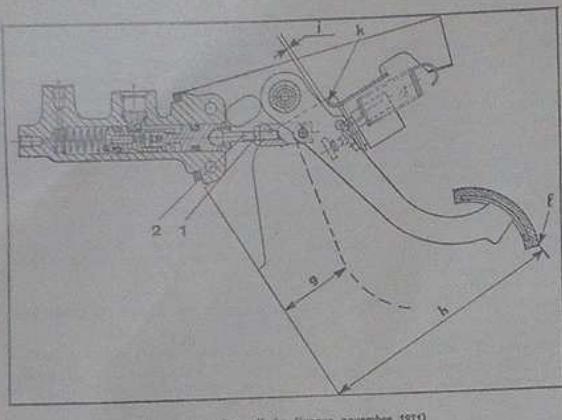
La queue (7) du clapet (11) étant plus longue que l'alsage (6) du piston, le clapet (11) est donc décollé de son siège (10). Le liquide arrive du réservoir par l'orifice (5) et par la fente de la gouille Mécaninide (8). Il pénètre ensuite par l'orifice (6) du piston et passe dans la chambre de pression (C) par l'espace entre le siège (10) et le clapet (11).

II - Fermeture du clapet

Sous l'action de la tige de poussée (1), le piston (9) se déplace vers l'avant dans l'alsage entraînant le clapet (11). Après une faible course du piston, le clapet (11) sous l'action du ressort (4) vient en appui sur son siège (10).



Pédalier et maitre-cylindre Lockheed et Stop (depuis novembre 1970)



Pédalier et maitre-cylindre (jusque novembre 1971)

- garder G1 de 1 à 5 mm à la pédale. Serrer le contre-écrou (2).
- Vérifier la course de la pédale :

Appuyer normalement à fond sur la pédale de frein et vérifier qu'il y a une garde minimum de 45 mm entre la pédale et le plancher de pédale.

RÉGLAGE DU CONTACTEUR DE STOP

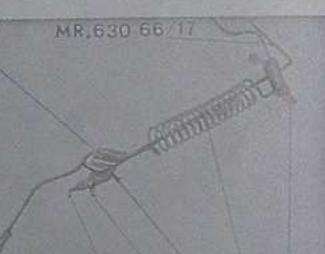
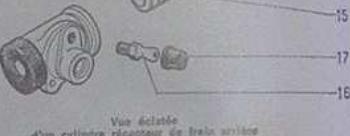
- Pour une course mini de 1,5 mm à la pédale : lampes de stop éteintes.
- Pour une course maxi de 10 mm à la pédale : lampes de stop allumées.

RÉGLAGE DU FREIN DE SECOURS ET DE STATIONNEMENT

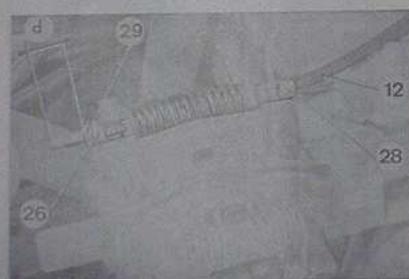
- Régler les excentriques :
- Déposer les conduits souples de chauffage.
- Opérer ensuite comme indiqué au paragraphe « Remplacement des plaquettes ».

REPLACEMENT D'UNE TUYAUTERIE HELICOÏDALE

Dans certains cas, la mise en place de la vis (4) sur la traverse est difficile. Utiliser alors l'outil MR 630-68/17 (voir photo).



Utilisation de l'outil MR 630-68/17 pour le montage des tuyauteries hélicoïdales



Réglage du câble de frein de secours et de stationnement

la communication entre le réservoir et la chambre de pression C est interrompu, et la colonne de buse peut être déplacée vers les cylindres récepteurs.

III - Fin de montage en pression

Dès la cessation de l'effort sur la tige de poussée et sous la pression du ressort (4), le piston (1) revient à sa position de repos. La pression hydraulique chute dans les circuits. Lorsque le piston est à nouveau en appui sur la goupille Mécanimont (3), le clapet (11) s'ouvre et le liquide de la chambre C refuit au réservoir par le chemin inverse de l'alimentation.

RESSORTS ANTI-BRUIT DE FREIN DE STATIONNEMENT

Depuis novembre 1969, les ressorts anti-bruit (17) des pastilles du frein de stationnement sont modifiés.

Sur chaque ressort les deux angles extrêmes sont pliés à 90° et s'inserent légèrement dans l'aluminium de l'étier supportant le déplacement éventuel du ressort.

Remarque. — En cas de bruit provoqué par les frottements des anciens ressorts, il est conseillé de monter les nouveaux.

COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT

Depuis mars 1972, le frein de stationnement comporte un palonnier de relais à la place de la roulette et deux câbles avec gaine de 380 mm pour le gauche, 315 mm pour le droit remplaçant le câble unique à gaine de 380 et 415 mm.

FREINS ARRIÈRE SUR FOURGONNETTE «AK-B»

Depuis mai 1969, les tuyaux flexibles droit et gauche de freins arrière sont remplacés par deux tuyauteries hélicoïdales garnie serpentin, en tube Armo Ø 3,5x2 mm, logées dans la traverse arrière.

Les cylindres de roues sont modifiés pour recevoir des tuyauteries de Ø 3,5x2 mm.

Ces changements ont entraîné la création d'une nouvelle traverse d'essieu arrière et de nouveaux bras droit et gauche. Ces dernières pièces ne sont pas interchangeables avec celles montées précédemment.

Les tuyaux flexibles ne seront plus vendus par le constructeur, ils sont remplacés par un ensemble pour le côté gauche et un pour le côté droit.

La planche « canalisation de frein » représente ce montage.

La tuyauterie hélicoïdale (8) ou (9) se monte sur les raccords (18) fixés sur les bras d'essieu. De là, un tube (16) ou (17) alimente le cylindre.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les moyeux et freins, se reporter aux chapitres « MOYEUX ET FREINS », pages 11, 12 et 58 à 73 de la présente documentation.

EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

ALTERNATEUR

Depuis mars 1972, montage d'une poulie sur alternateur Ducellier en 10A (au lieu de fonte) avec rondelle et écrous de fixation différents.

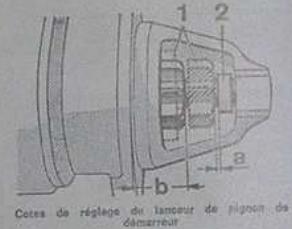
DÉMARREUR

Depuis novembre 1971, montage d'un démarreur Iskra et depuis juin 1972, le démarreur Paris-Rhône D 8 E 116 remplace le D 8 E 99.

Pour les véhicules équipés de démarreurs Iskra, on peut se procurer des pièces détachées, mais pas de démarreur complet (voir vue détaillée). En cas de remplacement du démarreur, monter un Ducellier ou un Paris-Rhône.

Caractéristiques des démarreurs

Démarreur	Ducellier	Paris-Rhône	Iskra
Type	6902 A-B	D 8 E 99	D 8 E 116
Intensité absorbée à vide (A)	30 à 40	30 à 40	30 à 40
Couple moyen à 1.000 tr/min (m.kg)	0,4	0,6	0,5
Intensité absorbée par ce couple (A)	215	220	220
Intensité absorbée pignon bloqué (A)	280	330 à 340	360
Consommation à puissance maxi (A)	150	180	175
Couple à la puissance maxi (m.kg)	0,25	0,38	0,38
Puissance maxi (ch)	0,8	1	0,9
Ø mini collecteur après rectification (mm)	31	34,5	34,5
			31

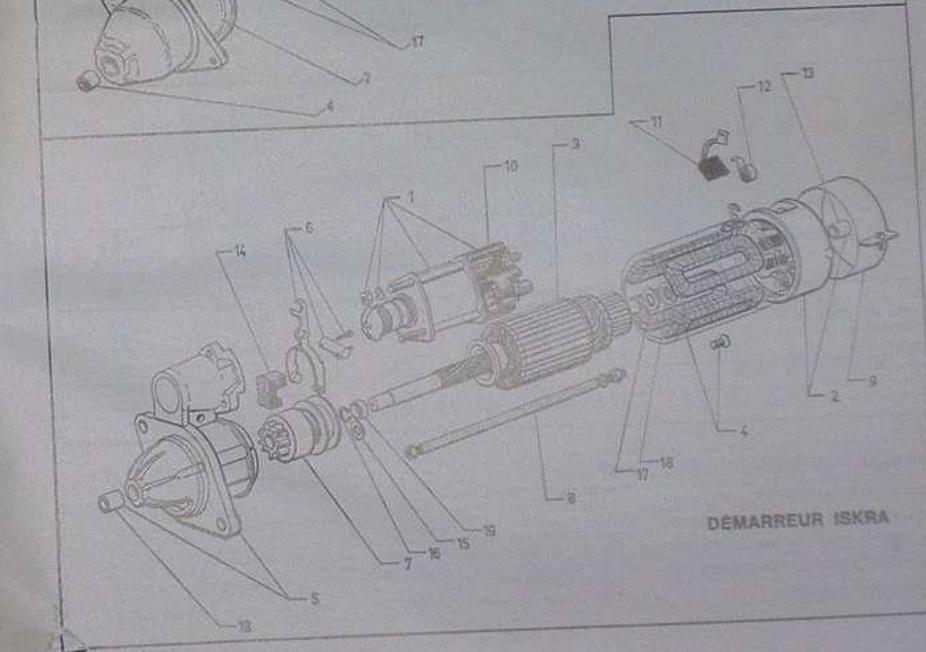
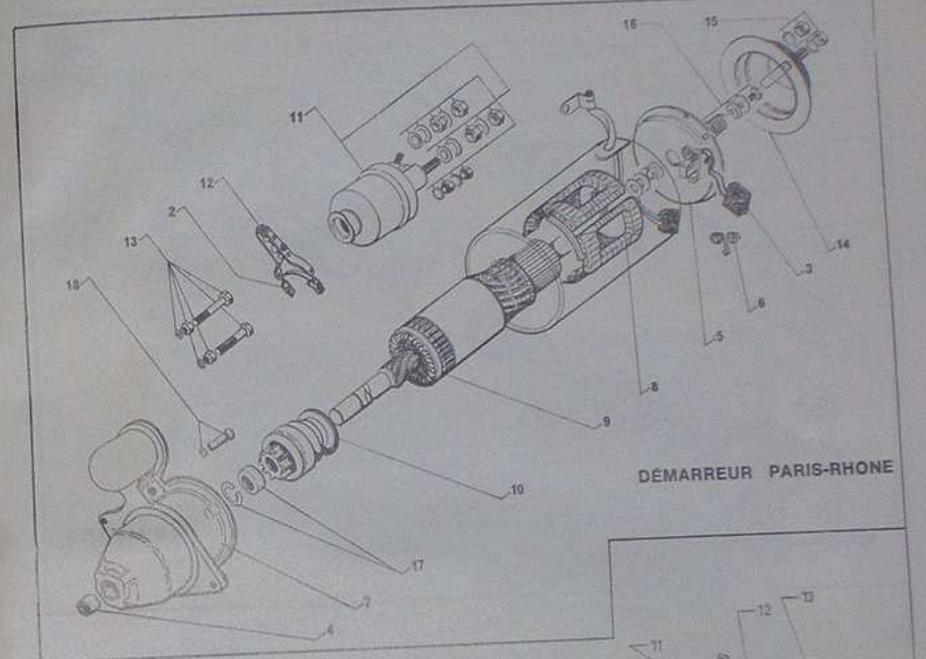


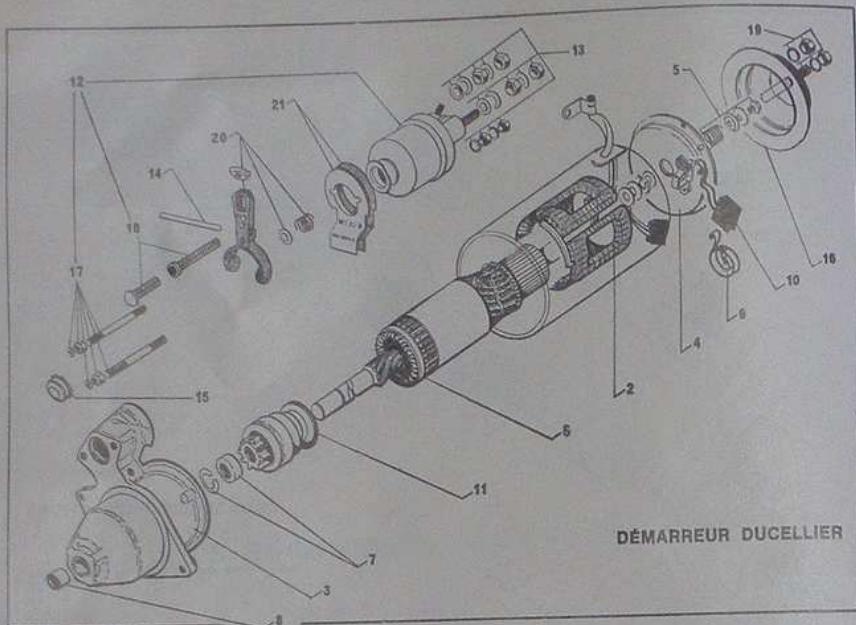
CABLAGE

Depuis octobre 1969, le montage d'un manocompteur de pression d'huile et du voyant sur planche de bord a entraîné une légère modification du câblage (voir schéma).

Depuis mars 1971, montage en option de phares à iodé (voir schéma).

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant l'équipement électrique, se reporter aux chapitres « EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE », pages 13, 14 et 73 à 82 de la présente documentation.





10 DIVERS

POIDS (en kg)

Type Appellation commerciale	AM 3 « Ami 8 »	AM F 3 « Ami 8 » break	AM C 3 « Ami 8 » break commercial	AM U 3 « Ami 8 » break service
Poids à vide	725	725	725	730
dont sur avant	435	430	430	430
sur arrière	290	295	295	300
Charge utile	320	375	375	370
Poids total autorisé en charge	1 050	1 100	1 100	1 100
dont sur avant	535	550	550	550
sur arrière	540	600	600	600

COUPLES DE SERRAGE (m.daN ou m.kg)

Pour tenir compte des différentes modifications apportées aux véhicules, le tableau des couples de serrage figurant page 15 doit être corrigé et complété par les indications suivantes :

Moteur

Serrage de la culasse :
1^{er} serrage : 0,2 à 0,4.
2^{er} serrage : 2 à 2,3 (inchangé).
Ecrous et vis des brides de tubulures (admission et échappement) : 1,9.
Vis de fixation du tamis d'huile (à cartouche filtrante) : 0,8 à 1.
Vis de fixation du radiateur d'huile : 1,9.

Embrayage

Ecrou du tambour d'embrayage centrifuge : 3 à 4.

Boîte de vitesses
Bague écrou des paliers : 6 à 8.
Ecrou du pignon d'attaque : 7 à 9.

Transmission

Vis de fixation sur sortie de boîte : 4,5 à 5.

Essieu avant

Fixation de la transmission sur moyeu : 6.

Bouchon inférieur d'axe de pivot : 2.

Ecrou sur manchon de barre d'accouplement : 1.

Ecrous « Nylstop » des barres sur rotules de direction : 4.

Essieu arrière

Ecrou à crénages de fixation des bras : 5.

Vis de fixation de traverse : 5.

Suspension

Ecrous des butées de débattement avant : 4 à 5.

Vis des colliers de barre anti-roulis : 8.

Vis des supports d'amortisseurs avant : 4.

Axes d'amortisseurs avant ou arrière : 20.

Ecrous de fixation des amortisseurs avant : 4.

Ecrous de fixation des amortisseurs arrière : 9,5.

Ecrous de fixation des pots de suspension : 4 à 6.

Freins

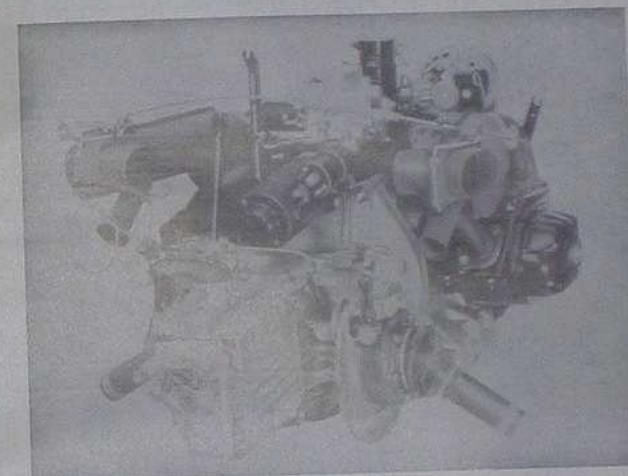
Réservoir du liquide « LHM » : 3,5 à 4,5.

Ecrou de la tige de poussée : 1 à 2,5.

Vis de fixation du maître-cylindre : 1.
Ecrous des raccords de tubes : 0,8 à 0,9.
Vis de fixation des étriers avant : 4,5 à 5.
Vis de fixation des excentriques : 4.
Vis de fixation des disques : 4,5 à 5.
Contre-écrou du câble de sécurité : 1,5.

Pour les roues, pneumatiques, préconisations et poids, se reporter au chapitre « DIVERS », pages 14 et 15 de la présente documentation.

Classification documentaire et rédaction de P.V.



L'ensemble moteur embrayage-boîte de vitesses type M 28 porte les freins à disque et le dispositif de chauffage

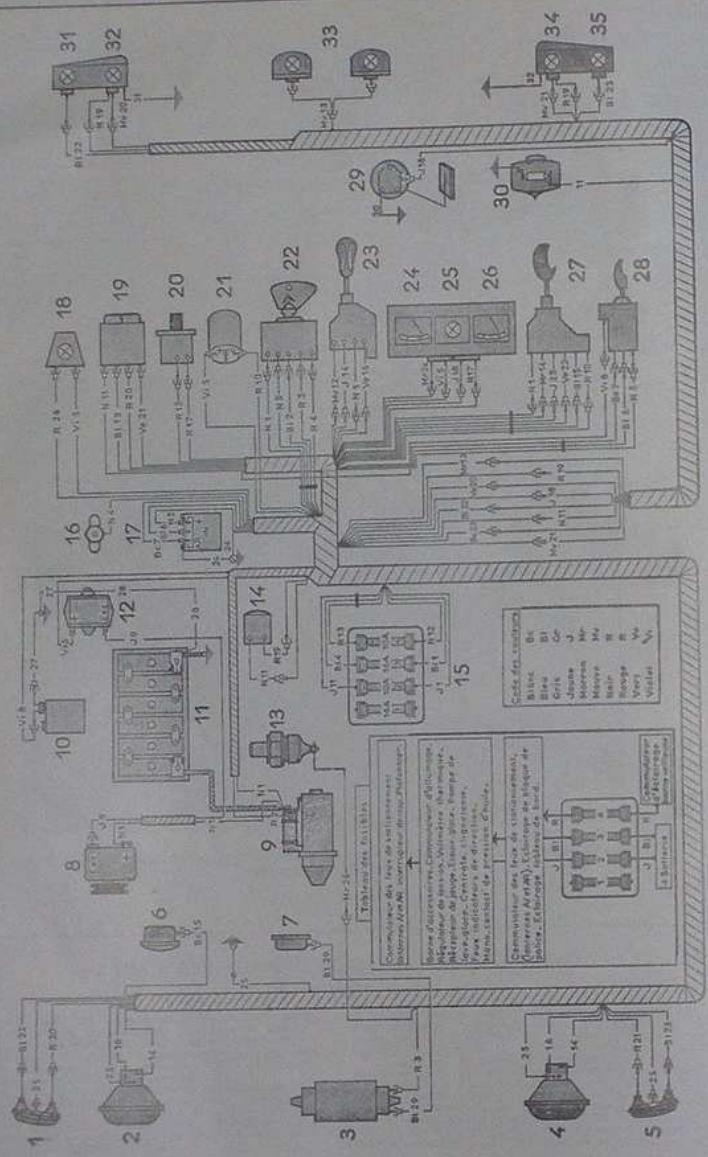
LÉGENDE DES SCHÉMAS DE CABLAGE DES « AMI 8 »

(voir pages suivantes)

1. Feu indicateur de direction et lanterne avant droit - 2. Phare avant droit - 3. Bobine d'allumage - 4. Phare avant gauche - 5. Feu indicateur de direction et lanterne avant gauche - 6. Avertisseur sonore - 7. Allume-gaz - 8. Alternateur - 9. Démarreur - 10. Pompe à lavage-glace - 11. Batterie - 12. Régulateur de tension - 13. Micro-contact de pression d'ouverture du robinet de atop - 14. Boîte à fusibles - 15. Bornes d'accès-prises - 17. Moteur d'essore-glace - 18. Vérouillage de pression d'huile - 19. Commutateur des feux de stationnement - 20. Rhéostat d'éclairage du tableau de bord - 21. Centrale éléctronique - 22. Interrupteur d'allumage avec antivol et commande de démarreur - 23. Commutateur d'éclairage - 24. Voltmètre thermique - 25. Lampe d'éclairage du tableau de bord - 26. Récepteur de jeu de jauge à essence - 27. Commutateur des feux indicateurs de direction avec interrupteurs d'avertisseurs optiques et sonores - 28. Commutateur d'essore-glace et de lave-glace - 29. Thermomètre de jeu de jauge à essence - 30. Antivol démarreur - 31. Feu indicateur de direction arrière droit - 32. Feu de stop et lanterne arrière droit - 33. Relais de relâche de plaque de police - 34. Feu arrière et lanterne arrière gauche - 35. Feu indicateur de direction arrière gauche - 36. Relais de commande des feux de route complémentaires à lode (option depuis modèles 1972)

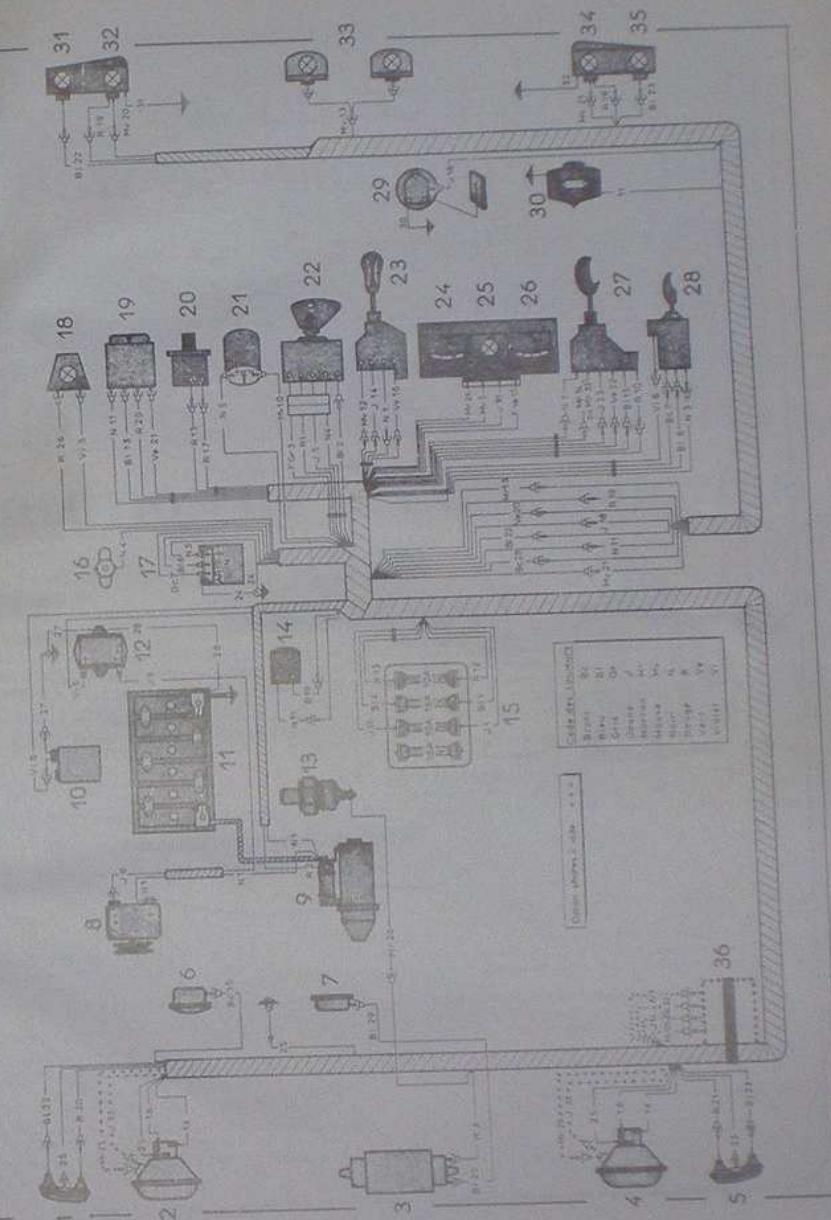
SCHEMA DE CABLAGE « AMI 8 » (d'octobre 1969 à mars 1971)

(Voir Legende page 101)



SCHEMA DE CABLAGE « AMI 8 » (depuis mars 1971)

(Voir Legende page 101)



Tout ce qui se lit sur l'automobile se trouve:

- 83, rue de Rennes à Paris
- 92, rue Saint Lazare à Paris
- 8, rue de l'Ancienne Préfecture à Lyon



Pour vous procurer les ouvrages qui vous passionneront, qui vous aideront professionnellement ou aideront à votre formation il vous suffit de passer à l'une de nos librairies.

Si vous voulez en savoir plus long avant votre visite ou bien si vous ne souhaitez pas vous déplacer, c'est bien facile : vous découpez le bon de cette annonce, vous le complétez et vous nous l'envoyez avec la somme de 20 F. Vous recevrez dans les meilleurs délais le catalogue général de la Librairie.

Après votre choix, vous pouvez faire tous vos achats par correspondance.

LIBRAIRIES E.P.A.

Tout sur l'Automobile et la moto :
Technique, Compétition, Mécanique,
Entretien, Pilotage, Histoire.

Veuillez me faire parvenir, contre 20 Francs d'envoi:
Prénom : _____
Nom : _____
Adresse : _____
REGLEMENT PAR :
□ Chèque bancaire
□ Chèque postal
□ Mandat



ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DES CITROËN "AMI 8"

DEPUIS 1973

Les pages qui suivent ne traitent que des modifications apportées aux Citroën "Ami 8" depuis la parution de notre première Evolution (1969-1973). Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques inchangés et qui par conséquent ne figurent pas dans ces pages, se reporter aux pages précédentes (1 à 104) de la présente documentation.

GÉNÉRALITÉS

MODÈLES 1973

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 17 JA 0001 ;
- Ami 8 - Break et Commerciale (AM série JB) : 14 JB 5001 ;
- Ami 8 - Service (AM série JC) : 01 JC 5001.

MODÈLES 1974

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 19 JA 5501 ;
- Ami 8 - Break (AM série JB) : 17 JB 4501 ;
- Ami 8 - Service (AM série JC) : 01 JC 5501.

Nouveau volant, Planche de bord et volant de couleur marron.

MODÈLES 1975

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 22 JA 1001 ;
- Ami 8 - Break (AM série JB) : 20 JB 5001 ;
- Ami 8 - Service (AM série JC) : 01 JC 8501.

Début septembre 1974, les véhicules sont équipés du signal de détresse.

MODÈLES 1976

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 23 JA 8501 ;

- Ami 8 - Break (AM série JB) : 22 JB 7001 ;
 - Ami 8 - Service (AM série JC) : 02 JC 1701.
- Suppression de la tablette arrière sur break (vendue en pièce de rechange). Accrochage de la ceinture de sécurité aux harnais séparés.

MODÈLES 1977

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 25 JA 0001 - Ami 8 JA ;
- Ami 8 - Break (AM série JB) : 25 JB 0001 - Ami 8 JB ;
- Ami 8 - Entreprise (AM série JC) : 02 JC 6001.

Tous ces véhicules portent le millésime '77 - frappé sur la plaque du constructeur et sont équipés d'un carburateur invisible.

Circuit de freinage avec maître-cylindre tandem.

Voyant de contrôle du niveau par bouton testeur.

- Ami 8 - Service change de nom et devient - Ami 8 - Entreprise.

MODÈLES 1978

Les Ami 8 sont toujours commercialisées en trois modèles (Berline, Break et Entreprise) avec moteur de 32 ch DIN.

Numéros de départ :

- Ami 8 - Berline (AM série JA) : 27 JA 1001 ;
- Ami 8 - Break (AM série JB) : 27 JB 8501 ;
- Ami 8 - Entreprise (AM série JC) : 03 JC 8501.

Ces modèles sont équipés de ceintures à rétracteur sur Berline et Break.

① MOTEUR

CARTER-MOTEUR

Depuis octobre 1975, l'écran anti-émulsion est supprimé sur les moteurs M 28 et M 28/1.

De ce fait, le Carter-moteur est modifié.

Le trou pararaude ($\varnothing 5$ mm) sur le palier avant d'arbre à camés est supprimé.

Le trou pararaude ($\varnothing 7$ mm) servant à la fixation de la pompe à huile et à la fixation arrière de l'écrou devient borgne.

La référence du carter n'est pas modifiée.

En cas de remplacement d'un carter possédant les deux trous (ceux-ci débouchent dans le circuit d'huile), il faut impérativement :

- Soit monter un écran anti-émulsion;
- Soit obturer les deux trous avec :
- Une vis de $\varnothing 5$ mm avec rondelle de contact;
- Une vis de $\varnothing 7$ mm munie d'une rondelle plate et d'une rondelle de contact.

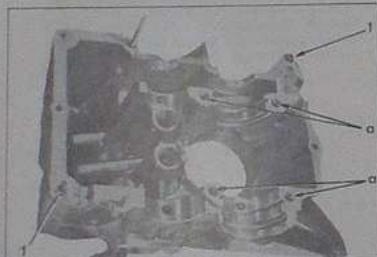
Monter ces deux vis avec du Locite Frénétanch.

Depuis mars 1976, sur les moteurs M 28 et M 28/1, les leviers du joint du palier arrière du vilebrequin possèdent des nervures formant micro-turbine.

Il est impératif de monter ce modèle de joint avec un vilebrequin sans micro-turbine.

Depuis octobre 1976, l'étanchéité de l'assemblage des demi-carter moteur est améliorée par :

- La pose de deux pieds de centrage (1);
- Le remplacement en « + » des quatre goujons par des vis;
- Le plan de joint enduit de Locite Frénétanch (au lieu de Mast-Joint).



Amélioration de l'étanchéité des demi-carter moteur
a. Position des goujons - 1. Pieds de centrage

CULASSE

Depuis septembre 1976, les culasses sont modifiées pour permettre de monter les soupapes avec un ressort unique.

Sur ces culasses :

— Le diamètre extérieur du lamage d'appui du ressort est augmenté : $\varnothing = 33,2 + 0,4$ mm au lieu de $32 + 0,4$ mm.
 $+ 0$
 $- 0$

— Il existe un repère de peinture bleue sur le bord extérieur à la partie supérieure des culasses fournis en rechange.

Réparation : il est possible d'équiper un moteur avec une culasse à ressort de souape unique en conservant l'autre culasse (avec deux ressorts par soupape).

RESSORTS DE SOUPAPES

Caractéristiques du ressort unique : \varnothing du fil : $4,2 \pm 0,2$ mm.

Repère au vernis bleu pour la rechange.

En réparation, il est vivement déconseillé de monter :

- Un nouveau ressort sur une ancienne culasse;
- Des anciens ressorts sur une nouvelle culasse.

POUSSOIRS

Depuis septembre 1973, les moteurs peuvent être montés en deuxième possibilité avec des poussoirs de $\varnothing 24,2$ mm. Les moteurs équipés de ces poussoirs portent une lettre « B » frappée sur les demi-carter entre les brossages d'appui des joints des tubes enveloppes.

Les poussoirs portent un repère de peinture blanche, bleue ou noire.

Le fournisseur vend les deux sortes de poussoirs (par contre les carters alésés à $24,2$ mm ne sont pas vendus).

VILEBREQUIN

Depuis janvier 1974, les moteurs (série et réparation) peuvent être équipés d'un vilebrequin dont le diamètre des portées avant et arrière est diminué de $0,25$ mm. Les coussinets sont modifiés en conséquence.

La bosse d'étanchéité du palier arrière n'est pas modifiée. Le vilebrequin porte une lettre « B » frappée sur un méplat du flaque avant.

Le coussinet arrière porte un repère de peinture rouge.

Depuis mars 1976 et par suite de la modification du joint du palier arrière du vilebrequin, la micro-turbine existant sur le vilebrequin est supprimée. L'état de surface dans la zone de portée du joint est amélioré.

COURONNE DE DÉMARREUR

Depuis mars 1974, la denture de la couronne de démarreur est traitée côté entrée du pignon du lanceur. La face de la couronne côté traitement est usinée.

Au montage, il est impératif de présenter la couronne sur le volant côté face non usinée.

GRAISSEAGE

CARTOUCHE FILTRANTE PURFLUX

Depuis avril 1972, sur le support de filtre, le bord intérieur d'appui du joint de la cartouche filtrante est modifié pour éviter de détériorer le joint au serrage.

La matière et le procédé de fabrication du joint sont modifiés.

Lors du remplacement de la cartouche filtrante, il faut, s'il y a lieu, modifier le support en supprimant l'angle du bord inférieur de la surface d'appui du joint. Utiliser de la toile émeri après avoir obturé les canalisations d'huile. Nettoyer soigneusement avant remontage de la cartouche.

Les cartouches équipées de nouveau joint, livrées en rechange, sont repérées par un cercle de peinture sur la partie supérieure.

Depuis fin juillet 1972, les moteurs sont équipés d'une cartouche avec inscriptions rouges sur fond jaune.

Cette cartouche doit impérativement être remplacée à la révision des 1 000 km.

Il est fourni avec le coffret de remise en état du moteur emballage) une cartouche (inscriptions rouges sur fond jaune) qui doit être également montée mais remplacée lors de la révision (à 1 000 km) du moteur révisé.

Monter une cartouche Purflux AM 223.105 A (inscriptions rouges sur fond jaune).

Les conditions de montage ne sont pas modifiées.

MANOCONTACT DE PRESSION D'HUILE

Voir page 86.

Le témoin de manocompteur doit s'éteindre entre 0,475 et 0,675 bar.

Il est impératif que l'appareil soit serré sous un couple de 2 à 2,2 m.daN.

ALIMENTATION

CARBUREUR INVIOILABLE

Les véhicules modèles 1977 (millésime + 77 + frappé sur la plaque de constructeur) sont équipés d'un carburateur double corps Solex dit « inviolable ».

— Modèle à embrayage mécanique : 26/35 CSIC repère 197;

— Modèle avec embrayage centrifuge : 28/35 SCIC repère 198.

Les réglages sont inchangés sauf :

Gicleur principal : 1^{er} corps : 120 - 2^{er} corps : 70.

Ajutage d'automatisation : 1^{er} corps : 1 F 2 - 2^{er} corps : 2 AA.

Pointeau : 2 1/2 à bille.

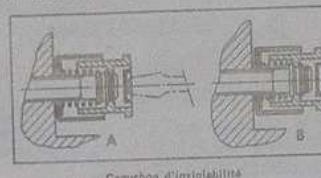
Le régime de ralenti doit être compris entre : 800 et 850 tr/mn.

Carburateur « Invioilable » : Cette dénomination signifie que la vis de richesse n'est plus réglable sans détacher le capuchon plastique qui en interdit l'accès. Seule la vis de butin de papillon est accessible.

A : Capuchon non verrouillé ; en tournant, il entraîne la vis de richesse et permet le réglage.

B : Capuchon verrouillé sur enfoncement ; le capuchon tourne fou sur la tête de la vis de richesse et n'agit donc pas sur le réglage.

Pour intervenir sur le réglage, il faut détruire le capuchon. Les capuchons sont vendus par le constructeur sous le numéro PR 5.501.075 U.



Teneur en CO et CO2

Les réglages sont inchangés.

— Teneur en CO : 0,8 à 1,6 % mini.

— Teneur en CO2 : 9 % maxi.

ALLUMAGE

BOBINE

Il peut être monté indifféremment une bobine Docalier 12 V réf. 2783 ou une bobine Femsa 12 V réf. BC 124.

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Modifications aux indications de la page 100.

Serrage de la culasse : 1^{er} serrage : 0,5 à 1 - 2^{er} serrage : 2 à 2,3 (inchango).

Goujon des culasses sur carter-moteur : 0,4 à 0,6.

Goujons des couvre-culasses : 0,4 à 0,8.

Vis des colliers raccord d'échappement : 1,9.

Vis raccord d'huile sur culasses et carter : 1 à 1,2.

Vis raccord du radiateur d'huile : 1 à 1,4.

Bouchon obturateur du circuit de graissage : 2,7 à 3.

Vis de fixation du ventilateur : 5 à 6.

② EMBRAYAGE

Pas de modifications importantes. Se reporter aux chapitres « EMBRAYAGE » pages 9 et 10, 41 à 45 et 89 du présent ouvrage.

③ BOITE DE VITESSES PONT AVANT

FUITE D'HUILE

Sur les véhicules sortis avant juillet 1976, un écoulement d'huile par l'orifice (marqué d'une flèche sur le dessin) de mise à l'air libre du couvercle supérieur de la boîte peut faire croire à une fuite du couvercle arrière.

Dans ce cas, il faut déplacer la position de cet orifice pour lui donner celle occupée sur les véhicules actuels.

Pour effectuer cette opération sur véhicule, si l'on ne dispose pas d'une perceuse à revvol d'angle, il faut dégager le démarreur et le filtre à air.

Percer le couvercle (suivant les cotes indiquées sur le dessin) au $\varnothing 1,5$ mm.

Obturer l'ancien trou avec de la pâte « Silicomet » vendue par la Société Comet.

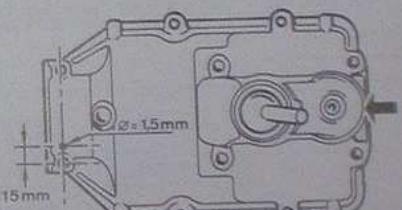
COUPLÉS DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Compléter ou modifier les indications des pages 15 et 100.

Vis de bride du roulement d'arbre de commande : 2,5.

Vis de bride du roulement arrière d'arbre pignon d'attache : 2,5 à 3.

Ecroû de fixation du roulement d'arbre de commande : 12 à 14.



Echec de l'arbre de sortie dans le roulement du peller : 10 à 20.
Bague écrou de fixation du roulement d'arbre de sortie dans le peller : 8 à 10.
Boulon de vitrage : 3,5 à 4,5.
Boulon de niveau : 1,4 à 1,5.
Carte d'embrayage : vis de peller : 3,5 à 4,5.
Vis Ø 7mm : 1,5 à 2.
Couvercle arrière (vis de 7 mm) : 1,5 à 2.
Ecrou de fixation des pellers des arbres de sortie (Ø 5 mm) : 3,8 à 4,2.

Pour les caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la boîte de vitesses, le pont avant, se reporter aux chapitres « BOÎTE DE VITESSES - PONT AVANT », pages 10, 45 à 54, 89 et 90 du présent ouvrage.

④ TRAIN AVANT TRANSMISSION

PIVOT SUPPORT FUSÉE

Fin 1973, les pivots supports de fusée sont modifiés (suite à la suppression des batteurs, voir page 91), les oreilles de fixation des batteurs sont supprimées. En échange, il ne sera fourni que les anciens pivots (avec oreilles).

Ainsi, lors de l'échange d'un pivot, on pourra trouver, sur un même essieu, les deux modèles de pivots.

BRAS D'ESSIEU

Sur les modèles 1977, le point d'articulation du tirant est déplacé, la butée de débattement est modifiée.

COUPLE DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

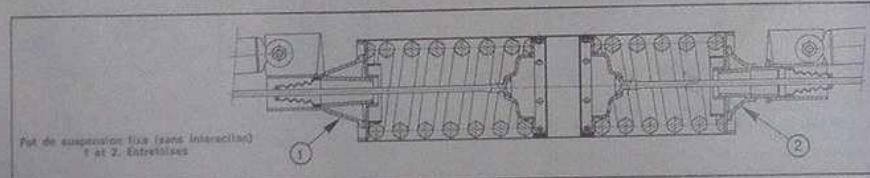
Modification de la page 15.
Bague-écrou du roulement de moyeu : 35 à 40.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le train avant, la transmission, se reporter aux chapitres « TRAIN AVANT - TRANSMISSION », pages 11, 54 à 61 et 90 du présent ouvrage.

⑤ DIRECTION

TUBE FIXE

Depuis mars 1973, il n'est plus fourni l'ancien tube fixe support d'antivol AM 441-2 ; celui-ci est remplacé par le tube fixe AM 441-248 A.



— 108 —

Pour utiliser le nouveau tube en remplacement de l'ancien, il faut commander les références suivantes :
— Véhicules sortis jusqu'en mars 1970 : 1 antivol AM 611-215 A - 1 faisceau d'adaptation 1 M 5-488-249 N.
— Véhicules sortis entre mars et novembre 1970 : 1 antivol AM 611-215 A.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la direction, se reporter aux chapitres « DIRECTION », pages 11, 61 à 64, 90 et 91 du présent ouvrage.

⑥ TRAIN ARRIÈRE

BRAS ARRIÈRE

Fin 1973, de nouveaux bras arrière sont progressivement montés (les supports de batteurs étant supprimés, voir page 91).

Le constructeur ne fournit que les anciens bras (avec supports). Ainsi lors de l'échange d'un bras, on pourra trouver sur un même essieu, les deux modèles de bras.

Sur les modèles 1977, la longueur de la chaîne de fixation du tirant est diminuée.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant le train arrière, se reporter aux chapitres « TRAIN ARRIÈRE », pages 12, 64, 65 et 91 du présent ouvrage.

⑦ SUSPENSION

FONCTIONNEMENT

Sur les modèles 1977, la suspension avec « interaction » est supprimée.

Le pot de suspension devient fixe par interposition des entretoises (1) et (2) entre le pot et les supports sur longeron.

Ceci a entraîné les modifications suivantes.

Plate-formes

Les supports de butée de bras et d'amortisseurs sont renforcés et modifiés.

Les plate-formes vendues actuellement sont conçues pour être montées sur tous les véhicules (avec ou sans interaction).

Pots de suspension

Les diamètres et les tarages des ressorts sont différents.

Bras d'essieu

Voir chapitre « Train avant » et « Train arrière ».

COUPLES DE SERRAGE (en m.daN ou m.kg)

Modifier les indications de la page 101.
Ecrou de fixation des amortisseurs : 3,5 à 4.
Ecrou de fixation des pots de suspension : 17,5 à 21,5.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant la suspension, se reporter aux chapitres « SUSPENSION », pages 12, 65 à 68, 91 et 92 du présent ouvrage.

Un bouton-poussoir permet de s'assurer du bon fonctionnement de la lampe-témoin.

Liquide de frein : inchangé.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les moyeux et freins, se reporter aux chapitres « MOYEUX ET FREINS », pages 11, 12, 68 à 73, 92 à 98 du présent ouvrage.

⑧ MOYEUX ET FREINS

CANALISATIONS

Depuis janvier 1977, le marquage des canalisations flexibles de frein est modifié ; il comporte : le nom du fournisseur, les dimensions, la date de fabrication.

La qualité est indiquée par la couleur :
— Verte pour l'huile minérale (LHM) ;

— Blanche pour l'huile végétale ou synthétique.
Pour permettre de contrôler que les flexibles ne sont pas usagés, ces derniers comportent une bande blanche longitudinale.

FREINAGE

Sur les modèles 1977, montage d'un double circuit de freinage avec lampe-témoin de niveau minimum (Nivocode).

Mâitre-cylindre

Toujours du type à « clapets », mais le circuit avant est séparé du circuit arrière (plus de soupape de pression résiduelle à l'arrière).

Ø intérieur inchangé : 17,5 mm.

Ces mâître-cylindres ne diffèrent de ceux utilisés sur les véhicules « Export » que par le diamètre (plus grand) des manchons de fixation du réservoir.

Réservoir de liquide

En plastique à double capacité.

Le bouchon du réservoir est muni d'un contacteur électrique qui allume une lampe tampon au tableau de bord lorsque le niveau du liquide est plus bas que le minimum.

TABLEAU DES LAMPES (lampes 12 volts) (depuis septembre 1974)

Désignation	Quantité	Culot	Puissance	Norme Française	Type International
Phare - code	2	P 45 t 41	45/40 W	R 136-15	
Cliquotants AV et AR	4	BA 15 s/19	21 W	R 136-12	P 25/1
Lanterne avant	2	BA 15 s/19	5 W	R 136-13	R 19/5
Éclairage plaque					
Stop et lanterne arrière	2	RAY 15 d/19	21/S W	R 136-12	P 25/2
Pistonnier	1	Navette	S W	R 136-14	C 11
Éclairage tableau	1	BA 9 s	2 W	R 136-14	T 8/2
Voyants : pression d'huile pétrolière nivocode	1	BA 9 s	4 W	R 136-33	T 6/4

Jusqu'à septembre 1974, montage de phares à iodine (en option) 2 lampes - 24,5 - 55 W - Norme Française P 136-15 - Type International H1.

— 109 —

TABLEAU DES FUSIBLES

Depuis septembre 1974, les quatre fusibles de la boîte sont utilisés.

Depuis septembre 1975, le fusible vert n'est plus branché.

Alimentation	Calibre	Couleur	Protection
+ batterie	10 A	Bleue	Régulateur - Essuie-glace/lave-glace - Voyant pression d'huile - Voltmètre thermique - Récepteur de jauge - Clignotants avant et arrière - Voyant de signal de détresse - Borne accessoires (jusqu'à septembre 1975).
+ batterie	16 A	Jaune	Feu de stop - Plafonnier - Voyant de Nivocode.
Commutateur d'éclairage	10 A	Verte	Eclairage du tableau - Lanternes avant et arrière droites - Eclairage de plaque de police (jusqu'à septembre 1976).
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière gauches (jusqu'à septembre 1976).
Commutateur d'éclairage	10 A	Rouge	Lanternes avant et arrière gauches et droites - Eclairage de tableau - Eclairage de plaque de police (depuis septembre 1976).

PLAFONNIER

Depuis septembre 1973, montage d'un interrupteur de feuillure de porte pour le plafonnier.

CENTRALE CLIGNOTANTE

Depuis avril 1972, la centrale clignotante, fourniture Scintex, nécessaire pour transformer l'installation électrique des véhicules tractant une remorque est remplacée par une centrale "Warning" et un relais "Caravonex" fournitres Cartier.

Il est possible de monter les nouvelles pièces à la place des anciennes avec quelques modifications aux circuits existants.

SCHÉMA DE CABLAGE (depuis septembre 1974)

Voir page suivante.

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant l'équipement électrique, se reporter aux chapitres « EQUIPEMENT ELECTRIQUE », pages 13, 14, 73 à 82 et 98 à 103 du présent ouvrage.



POIDS MAXI TRACTABLES (en kg)

	Berline	Break
Ramorque sans dispositif de freinage	360	360
Remorque avec frein à inertie	500	500
Poids maxi sur flèche	35	35
Pente maximale pour démarrage en charge	11 %	11 %
Poids maximal sur galerie de toit	30	30

Pour les autres caractéristiques, réglages et conseils pratiques concernant les divers, se reporter aux chapitres « DIVERS », pages 14, 15 et 77 à 82, 100 et 101 du présent ouvrage.

LEGENDE DU SCHÉMA ÉLECTRIQUE DES CITROËN « AMI 8 »

(depuis septembre 1974) (voir schéma page suivante)

- 1. Clignotant et lanterne avant droit - 2. Projecteur droit - 3. Avertisseur sonore - 4. Projecteur gauche - 5. Clignotant et lanterne avant gauche - 6. Bobine d'allumage - 7. Allumeur - 8. Alternateur - 9. Démarreur - 10. Mancontact d'huile moteur - 11. Pompe de levage-glace - 12. Régulateur - 13. Batterie - 14. Bolte à fusibles - 15. Moteur d'essuie-glace
- 16. Borne accessoires (jusqu'à septembre 1975) - 17. Contacteur de stop et lanterne arrière droite - 18. Contacteur de stop et lanterne arrière gauche - 19. Contacteur de stop et lanterne arrière droite - 20. Contacteur de stop et lanterne arrière gauche - 21. Contacteur de stop et lanterne arrière droite - 22. Contacteur de stop et lanterne arrière gauche - 23. Voyant de signal de détresse - 24. Interrupteur de signal de détresse - 25. Centrale clignotante - 26. Contacteur anilox - 27. Commutateur d'essuie-glace/lave-glace - 28. Commutateur d'éclairage - 29. Rhéostat d'éclairage tableau (jusqu'à septembre 1975) - 30. Rhéostat de signalisation - 31. Rhéostat de jauge - 32. Lanterne arrière droite - 33. Clignotant arrière droit - 34. Stop et lanterne arrière droite - 35. Clignotant arrière gauche - 36. Stop et lanterne arrière gauche - 37. Clignotant arrière gauche - 38. Contact sur nivocode - 39. Bouton poussoir de contrôle de nivocode - 40. Voyant de nivocode

* Jusqu'au 8/1975.

SCHÉMA ÉLECTRIQUE DES CITROËN « AMI 8 » (depuis septembre 1974)

(Voir légende page précédente)

